John Adams Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
233.28
Vol. 2

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lettresdemrleche02temp

LETTRES

DE

Mr. LE CHEVALIER

GUILL. TEMPLE,

ET AUTRES

MINISTRES D'ETAT,

Tant en Angleterre que dans les Païs Etrangers.

CONTENANT

Une Relation de ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable dans la Chrêtienté depuis l'année 1665. juſqu'à celle de 1672.

Revûës par le Chevalier Guillaume Temple quelque tems avant ſa mort; & publiées par Jonathan Swift, Chapelain de ſon Exc. le Comte de Berkeley, un des Lords Regens du Royaume d'Irlande.

Traduites de l'Anglois.

TOME II.

A LA HAYE,

Chez HENRI VAN BULDEREN, Marchand Libraire, dans le Pooten, à l'Enſeigne de MEZERAY.

M. DCC.

XY
ADAMS 2 2 3 2 8
v. 2

LETTRES

DE

Mr. LE CHEVALIER GUILL. TEMPLE,

ET AUTRES

MINISTRES D'ETAT,

Tant en Angleterre que dans les Païs Etrangers.

Commençant à l'Année 1668.

A l'Electeur de Mayence.

MONSIEUR,

La Lettre dont V. A. m'a honoré, & qui eſt dattée du 14. de Mai, ne m'a été renduë que quelques jours aprés mon arri-

vée en Angleterre, avec elle j'ai reçû l'incluſe pour le Roi mon Maître, que je lui ai portée, & qu'il a reçûë avec les mêmes marques d'eſtime que S. M. a toûjours fait paroître pour tout ce qui vient de la part de V. A. Le Roi m'ayant promis la réponſe pour le tems de mon retour en Hollande, qui a toûjours traîné de jour en jour ; j'ai differé de marquer à V. A. ma reconnoiſſance en particulier, juſqu'à ce que j'euſſe l'honneur d'être porteur d'une Lettre de ſa Majeſté. Je l'envoye à cette heure, & je ſupplie V. A. de croire que je reſſens, comme je le dois, l'honneur qu'elle m'a fait, & que je conſerverai ſa Lettre, & la compterai parmi les tîtres & les honneurs qui relevent la gloire de ma Famille. Je ne laiſſerai échapper aucune occaſion de témoigner combien je cheris, & cherirai toûjours la qualité que je prens avec tant de juſtice,

Monſieur,

De V. A. &c.

A la Haye, le 31. *Août*, 1668.

A My-

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Depuis la derniere Lettre que je pris la liberté d'écrire à Vôtre Grandeur, je ne suis point sorti de ma Chambre, mais plusieurs personnes m'ont fait l'honneur de me rendre visite, entre autres M. Meerman qui vînt chez moi Mercredi, & M. de Wit qui passa hier trois heures avec moi. J'entretins M. Meerman de l'affaire de la Compagnie de Guinée. Il me dit que Mylord Holles, & si je m'en souviens bien, M. le Secretaire Morris, lui en avoient déja parlé, mais en des termes si généraux que cela ne suffisoit pas pour qu'il pût en informer les Etats : Qu'ils avoient aussi fait mention de quelques autres Articles du Traité de *Marine*, par lesquels la Compagnie des Indes Orientales se croyoit lezée, mais qu'il ne se souvenoit point d'aucune particularité, sinon du Formulaire des Passeports, à l'égard duquel il m'assûra que nous aurions telle satisfaction qu'il nous plairoit, & qu'on définiroit aussi plus clairement ce que l'on entend par *Ville investie*. Je lui dis que l'affaire de Guinée n'avoit rien de

commun avec le Traité de Marine, quoi qu'il ne voulût pas l'entendre de cette maniére; que je n'étois pas fort bien instruit de ce qui concerne cette affaire de Guinée, parce que sa Majesté ne m'avoit point donné d'ordre là-dessus, sinon de tâcher qu'on la renvoye à des Commissaires qui conviendront de certains Réglemens auſquels les deux Compagnies se conformeront, & qui empêcheront que lesdites Compagnies n'agissent conformément à leurs propres Réglemens, & aux Ordres que leur pourroient donner leurs Officiers, ce qui a été l'origine des malheureuses Querelles qui sont survenuës entre les deux Nations, & qui peut-être se renouvelleroient dans la suite. Quant au Traité de Marine, je lui dis que je n'avois point encore reçû d'instruction sur ce sujet, mais que j'en pourrois recevoir dans peu de tems, & de là je pris occasion de lui parler de toutes les affaires qui regardent le Commerce entre les Hollandois & Nous; & aprés m'y être arrêté assez long-tems, je lui fis voir la nécessité qu'il y avoit de nous rendre justice à cet égard. Il me parût d'abord étonné de ce que je lui avois dit, & je connus bien qu'il étoit jaloux de voir que nôtre Commerce s'augmente tous les jours par un Genie d'industrie & d'épargne, qui s'est répandu

pandu depuis peu parmi nôtre Nation. Cependant je m'apperçûs que mon discours avoit fait quelque impression sur son esprit, car en me quittant, il m'assûra qu'il feroit tout son possible pour faciliter nos Négociations, & les faire réüssir à l'avantage des deux Nations. Le même soir il alla chez M. de Wit à qui il fit recit de la conversation que nous avions euë ensemble, comme je m'en apperçûs dans la Conférence que j'eus avec lui le lendemain. Il commença par me dire qu'il avoit examiné les Mémoires que je lui avois donnez, concernant l'affaire de Guinée ; en suite il me pria de lui dire si c'étoit là toutes les Instructions que j'avois reçûës sur ce sujet : Qu'il me faisoit cette question, parce qu'il sembloit que ces Mémoires favorisoient la cause des Hollandois, en ce que les Lettres de leur Directeur regardent des Cas particuliers, & qui ont rapport au tems, & aux Articles du Traité de Breda, qui régle la maniére dont on doit se gouverner dans les nouveaux établissemens qui se font en ces Païs-là ; au lieu que ce qui concerne nos prétentions se trouve seulement dans des Recherches qui ont été faites à divers tems, & sans suite par le premier venu, de ce que les uns ou les autres possedoient ou ne possedoient pas autre fois, & cela sans aucun

rapport au Traité de Breda, & ſans mentionner préciſément ce dont nous nous plaignons, ou ce que nous demandons.

La verité eſt que tous les Ecrits qui concernent cette affaire, & qui m'ont été mis entre les mains par M. Morris conſiſtent ſeulement en une Requête de la Compagnie de Guinée, en l'Examen de M. Thomas Criſp du Capitaine Merbrooke & de M. Beois, à quoi il faut ajoûter une lettre & une proteſtation du Directeur de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Occidentales. J'employai les mêmes raiſons que j'avois alleguées à M. Meerman pour m'excuſer d'être ſi peu inſtruit de cette affaire, & demandai, comme je l'avois déja fait, qu'on la mit entre les mains de Commiſſaires. Il demeura d'accord que ſa Majeſté avoit raiſon de vouloir prévenir tous les malheurs qui pourroient arriver, ſi on laiſſoit aux deux Compagnies la liberté de faire tels reglemens qu'elles jugeroient à propos, & d'agir comme il leur plairoit; qu'il étoit perſuadé que les Etats ſeconderoient les bonnes intentions de ſa Majeſté à cet égard, & que pour lui, lors qu'il trouveroit les matiéres de Fait & celles de Droit alleguées & atteſtées en des termes clairs & diſtincts par des perſonnes connuës, il ne doutoit pas qu'il ne lui fût facile de trouver quelque expedient

pour

pour terminer toutes ces disputes, & qu'on ne put convenir avec la même facilité d'un reglement perpetuel & durable entre les deux Compagnies. Que pour cet effet, il s'informeroit sans retardement des Officiers de leur Compagnie, s'ils n'avoient point parmi eux quelques Ecrits qui eussent été envoyez à leurs Officiers de Guinée par les nôtres ; parce qu'il ne pouvoit s'empêcher de croire que cette Lettre & cette protestation du Directeur Hollandois ne fut une suite de quelques Lettres précédentes, que nos Officiers avoient écrites ou de quelques demandes qu'ils lui avoient faites ; ou que si cela n'étoit pas, il croyoit du moins qu'on n'avoit pas laissé cette protestation sans replique, & qu'on y pourroit trouver nos Droits établis, comme ceux des Hollandois l'étoient dans les Ecrits de leur Directeur. Toute la réponse que je fis fut de demander des Commissaires conformement à mes instructions. Je dis à M. de Wit qu'il seroit bien plus facile à ces Commissaires d'examiner & de terminer cette affaire, parce qu'ils connoissoient les côtes, la situation des lieux, la maniere de trafiquer en ces Quartiers-là, ce que chaque Compagnie y possedoit autrefois, en un mot tous les Faits dont il s'agissoit; que c'étoit une chose dont ni lui ni moi ne pourrions

que trés-difficilement venir à bout, quelque peine que nous prissions pour nous en bien instruire & pour trouver des expedients. J'insistai si fort là-dessus qu'il ne me parut pas fort éloigné de mon sentiment, je croi même qu'il consentira qu'on la remette entre les mains de Commissaires, lors qu'une fois on aura établi les pretentions de part & d'autre, de maniere qu'on puisse savoir de quoi il s'agit, & ce que les Commissaires devront examiner. Aprés cela il me parla de ce que Monsieur de Meerman lui avoit dit, & de ce que je lui avois écrit au sujet, des objections qu'on avoit faites contre quelques Articles du Traité de Marine, & il me protesta que les Etats seroient toûjours prêts à changer le Formulaire des Passeports, lors qu'ils sauroient en quels termes nous souhaitions qu'ils soient conceus; & que si le Roi souhaitoit qu'on definit plus particuliérement ce qu'on entend par *une Ville investie*, il ne doutoit pas qu'il n'eut aussi satisfaction là-dessus, ayant remarqué que je ne faisois aucune proposition que je ne crusse équitable, & que je me rendois toûjours à la raison; que c'étoit aussi son humeur, & que je le trouverois toûjours le même. Je connus facilement qu'à l'occasion de cette affaire de Guinée, il auroit bien voulu me faire parler, pour savoir tout

d'un

d'un coup jusqu'où s'etendent nos prétentions au sujet du reglement du commerce entre les deux Nations ; & je croi que sur cet Article, il en fait plus qu'il ne seroit besoin qu'il en sçût, ce que l'on se persuadera sans peine si on considere tout le vacarme que la Compagnie des Indes a fait au sujet du Traité de Marine. Les Protecteurs de cette Compagnie n'ont pas fait moins de bruit, soit qu'ils fussent portez à cela par zele pour le bien de nôtre Commerce, ou par jalousie de voir réussir heureusement une entrepriſe si importante que sa Majesté a formée sans qu'ils y ayent eu la moindre part. Je ne vois pourtant pas quel sujet ils ont de tant crier, car quand même, en changeant la forme des Articles du Traité de Breda en un Traité de Marine, nous perdrions quelque chose par raport au Commerce, ce que je n'ai encore pû voir, il est toûjours sûr que cette perte est bien recompensée par la necessité où nous étions de faire ce changement, par l'heureux succés qui l'a suivi, & par les avantages considerables que nous tirons de ces autres Alliances auxquelles, selon moi, ce Traité de Marine n'a été qu'un sacrifice de fumée ; Et c'est ce que je ne puis m'empêcher de dire pour la satisfaction de sa Majesté, & pour la justification de vôtre Grandeur & des autres Mi-

nistres qui ont conseillé une entreprise si glorieuse, & qui reçoit tous les jours mille aplaudissemens dans les païs étrangers, pendant qu'il y a des personnes en Angleterre qui font tous leurs efforts pour y faire trouver des défauts, & d'autres qui n'en font pas grand cas. Si ces sortes de gens n'étoient pas aveugles, ne verroient-ils pas bien que sa Majesté par cette démarche a déja acquis l'honneur de donner la Paix à la Chrêtienté; & je ne sai même si ce n'est pas à cela que le Roi est redevable du salut de ses propres Etats.

Mais pour revenir à la conference que j'eus avec Mr. de Wit: m'apercevant qu'il me menoit si adroitement dans un champ où je n'avois pas dessein d'entrer; je resolus, quoi qu'il en dut arriver, de me servir de l'occasion qui se presentoit, & de lui dire une fois pour toutes ce que je pensois sur ce sujet, & ce que vôtre Grandeur en pense. Je lui avoüai ingénûment que je n'étois pas fort bien instruit des objections qu'on faisoit aux Articles du Traité de Marine; mais que je croyois le pouvoir être dans peu de tems: qu'à l'égard des cas particuliers dont il m'avoit parlé, on s'en étoit plaint dans le Traité même, & qu'il y avoit plusieurs autres choses qu'on regardoit comme y étant compriscs; que jusques à ce que

j'eusse

j'eusse reçû mes instructions je ne pouvois entrer dans aucun détail, mais que je lui en parlerois en général, puisqu'il m'en fournissoit lui-même l'occasion. Je lui representai qu'il étoit de nôtre interêt, & même que nous nous trouvions les uns & les autres dans la necessité de rendre nôtre Alliance perpetuelle, qu'ils y étoient encore plus interessez que nous, vû la conjonctures du tems, qui ne leur permettoit pas d'esperer rien de bon; qu'ils avoient tout à craindre de l'ambition, du pouvoir & du voisinage de la France; qu'ils ne devoient pas douter que cette Couronne ne nous fit toutes sortes d'avances pour nous engager à rompre avec eux, qu'elle le faisoit des à present, & qu'elle le feroit toutes les fois qu'elle croiroit pouvoir nous attirer à son parti; Que je ne lui disois pas cela pour lui faire aprehender que nous eussions aucun dessein d'accepter les offres de la France, qu'au contraire je pouvois l'assurer qu'il devoit se mettre l'esprit en repos de ce côté-là, & que sa Majesté étoit dans la resolution de rejetter toutes ces offres, pour donner à toute la Terre une marque éclatante de sa sincerité & de sa constance; qu'elle se promettoit aussi que les Hollandois en feroient autant lors que leur tour viendroit, ce qui ne manqueroit

queroit pas d'arriver auſſi-tôt que les François auroient perdu l'eſperance de pouvoir nous gagner : Que je ne pouvois pourtant pas m'empêcher de lui dire que la France étoit toûjours en état de nous faire des propoſitions ſi avantageuſes, & de nous faire ſi bien trouver nôtre compte pour le tems preſent, quoi que ce ne fût peut-être pas ſans danger pour l'avenir, ſuppoſé qu'il arrivât quelque nouvelle revolution, qu'il étoit à craindre que lorſqu'il y auroit ſur le Throne d'Angleterre un Prince moins ſincere ou moins prévoiant que ſa Majeſté, ou que ce Prince eut des Miniſtres foibles, & d'un caractere à ſe laiſſer corrompre, il étoit à craindre, dis-je, qu'on ne prît d'autres meſures: Que pour cette raiſon, je croyois qu'ils ne pouvoient faire plus ſagement que d'enraciner cette alliance dans l'eſprit & dans le cœur de la Nation, ſans ſe repoſer entierement ſur l'inclination preſente de S. M. ou ſur la diſpoſition où ſe trouvent ſes Miniſtres : car ſi on laiſſoit dans ces Traitez quelque choſe qui fut capable d'en faire concevoir du dégout au peuple, il ne trouveroit que trop d'occaſions d'en témoigner ſon chagrin, ſur tout s'il y avoit quelque choſe contre ſes intérêts, & que quand ce chagrin du Peuple concourroit

roit avec les disposítions du Prince, cela ne manqueroit pas de faire bien du bruit dans le Monde. Je lui dis aussi que plusieurs personnes avoient fait beaucoup de bruit en Angleterre au sujet du Traité de Marine, soit qu'ils eussent en vuë de nous porter à faire Alliance avec les François en affoiblissant ou en rompant celle que nous avons traitée avec la Hollande, ou peut-être qu'ils eussent dessein de rendre méprisable la resolution la plus digne de loüanges que les Ministres ayent encore prise; que ces personnes avoient tâché d'insinuer au Peuple que ce Traité lui étoit ruineux, & qu'on ne devoit pas s'atendre à trouver jamais aucune sincerité, droiture ou égalité dans tous les Traitez qu'on feroit avec la Hollande, mais au contraire des subtilitez, des conditions onereuses & toute sorte d'injustice, & qu'on ne doit s'en promettre, toutes les fois que l'occasion s'en presentera, que de l'opiniatreté & des vexations dans le Commerce que nous avons avec cet Etat, sur tout si nous donnions lieu aux Hollandois de croire que nous ne pouvons pas nous passer de leur Amitié & que nous la regardons comme une chose qui nous est fort necessaire & fort utile. J'ajoutai que depuis que je le connoissois j'avois toûjours dit le contraire à sa Majesté,

&

& l'avois assurée, que je trouvois les Hollandois fort sinceres dans leurs negociations, & qu'ils m'avoient toûjours protesté, que S. M. les trouveroit raisonnables & disposez à recevoir avec plaisir toutes les propositions qu'elle leur fera, & qui tendront à établir l'égalité dans le Commerce entre les deux Nations; Que c'étoit à eux à present à prouver par les resolutions qu'ils prendront, que je n'ai rien dit à sa Majesté qui ne soit veritable, que s'ils agissent autrement, il ne m'en coûtera pas moins que la perte de mon credit & peut-être la ruine de ma Fortune; que c'étoit peu de chose, & qu'ils ne s'en mettroient pas beaucoup en peine, mais qu'ils devoient au moins considerer que tôt ou tard, s'ils prenoient des resolutions contraires à ce que j'avois avancé, il leur en couteroit la perte de nôtre Alliance; & que par consequent je ne voyois pas qu'ils pûssent prendre un meilleur parti que celui de consentir à un reglement de Commerce qui soit égal pour les deux Nations & dans lequel elles trouvent un intérêt reciproque: Que dans cette égalité même ils auroient autant d'avantage qu'un homme qui ayant le bras long, combatroit contre un autre qui auroit le bras court & dont l'épée ne seroit pas plus longue que la sienne; que pour être persuadez de cette vérité ils n'avoient

voient qu'à considerer leur économie, leur industrie, & la necessité où ils sont d'employer tout leur Capital dans le Commerce, à cause du peu d'étenduë de leurs Etats, & de la multitude de leurs sujets, au lieu que nous sommes naturellement portez à faire de grandes dépences, & que nous manquons d'aplication dans tout ce que nous faisons, joint à cela que nous possedons une si grande étenduë de Païs & que les Terres sont à si bas prix, & les impositions si mediocres, que la plus part aiment mieux employer leur argent à l'acquisition de quelques Terres, que de prendre le parti du Négoce; que cela étant, ils voyoient bien que l'égalité même leur seroit toûjours avantageuse, car en nous l'accordant, ils n'avoient rien à craindre de nôtre côté, puis que nous étions sans ambition, & que bien loin de chercher à empiéter sur nos Voisins, nous ne demandions qu'à tenir la balance de la Chrêtienté: Que d'un autre côté, l'Angleterre étoit le seul Etat capable de donner de la terreur à la France, & de l'empêcher de faire des conquêtes sur Terre, par la crainte que cette Couronne auroit que nous ne joignissions nôtre Flote avec celle des Hollandois, & qu'étant ainsi unis, nous ne fussions en état de l'incommoder beaucoup sur Mer.

Du

Durant tout ce discours que j'étendis autant que je crûs qu'il étoit à propos pour le dessein que j'avois, je remarquai que M. de Wit étoit fort attentif, & qu'il n'étoit pas fâché que je continuasse ; Je crûs même voir sur son visage, & à son air que cela lui faisoit plaisir, & qu'il approuvoit ce que je disois ; ce qui me fit prendre la résolution d'aller encore plus loin, & de pénétrer jusques à la racine de tout ce qui pourroit causer des jalousies & des soupçons entre nous. Je lui dis qu'il étoit vrai, qu'on trouvoit des personnes en Angleterre qui prétendoient passer pour fort prudentes, qui disoient qu'il étoit impossible pour nous de prendre aucune mesure ferme & assûrée avec les Etats, vû leur constitution presente, & qu'il étoit encore plus difficile de prendre confiance en lui, en particulier à l'occasion du Prince d'Orange : Que pour moi, ce n'étoit point du tout mon opinion : Que quoi que le Roi ne pût pas se dépoüiller de la tendresse qu'il a pour son Neveu ; Il croyoit cependant qu'il ne pouvoit pas lui en donner de marque plus convaincante qu'en lui insinuant, & en lui persuadant que le meilleur ou plûtôt l'unique moyen de se rendre heureux, est d'attendre sa Fortune du bon plaisir des Etats, & de leur en laisser entiére-

tiérement la conduite, ſans vouloir en être redevable à la Faction de quelques Particuliers, ou aux intrigues qu'il pourroit faire avec les Etrangers : Que le ſentiment de S. M. étoit, que les Princes ne ſe font jamais plus de mal à eux-mêmes, & ne diminuent jamais plus leur autorité, que lors qu'ils veulent s'attribuer un pouvoir trop exceſſif, ou qui eſt directement oppoſé au genie du Peuple, & à la Conſtitution du Païs qu'ils gouvernent : Et de plus, je ſavois que S. M. étoit ſi juſte & ſi raiſonnable, que quoi qu'elle ſe ſentît obligée aux Etats des égards qu'ils auroient pour ſon Neveu, j'étois cependant trés-perſuadé, qu'Elle ne feroit jamais de propoſition à aucun Prince, ou à aucun Etat qu'elle ne voulut bien qu'on lui fit à elle-même ; & que je ne croyois pas que ni les perſuaſions de ſon Conſeil, ni l'inclination de ſon Peuple la portaſſent jamais à changer de ſentiment à cet égard : Que ce que je lui diſois étoit fondé en raiſon ; Que naturellement les Anglois aiment les Princes qui cherchent à affermir leur autorité, en gagnant l'affection de leurs Peuples, & qui ſe plaiſent à gouverner conformément aux Loix ; & que puis qu'ils regardoient le Prince d'Orange comme pouvant un jour devenir leur Roi, ils aimeroient peut-être mieux lui

lui voir tenir sa Fortune du bon plaisir des Etats, & exercer une autorité moderée telle qu'ils jugeroient la plus convenable, & la plus conforme à la Constitution de leur Gouvernement, que de le voir d'humeur à aspirer à de certaines choses qui pourroient tendre au renversement de leurs Loix : De sorte, que je ne voyois pas qu'ils eussent rien à craindre de ce côté-là, soit de la disposition où est sa Majesté, soit de l'humeur de la Nation : Mais que j'étois trés-sûr que pourvû que nous pûssions nous accorder sur les affaires du Commerce, il n'y auroit rien qui fût capable de rompre une Alliance qui étoit si utile aux deux Nations, & si avantageuse au reste de la Chrêtienté.

Lors que j'eus fini ce discours, M. de Wit parût en être trés-satisfait, & me dit que tout ce que j'avois dit étoit si raisonnable qu'il étoit impossible d'y trouver rien à redire, & qu'il étoit en tout & par tout de même sentiment que moi : Et là-dessus il parla beaucoup de la simpatie qu'il avoit toûjours remarquée entre nous deux ; & ajoûta que cette conformité d'humeur que nous avions ensemble serviroit beaucoup à faciliter, & à avancer toutes nos Négociations. Il me dit aussi qu'il avoit appris de M. Meerman que c'étoit moi qui l'avois mis en réputation en Angleterre, par

les

les assûrances que j'avois données de sa sincerité & de sa probité, & que puis qu'il m'étoit redevable de cette réputation, il n'avoit garde de vouloir me faire perdre la mienne, en donnant lieu à sa Majesté de croire qu'il fût autre que je ne l'avois dépeint. Qu'il avoüoit qu'il m'avoit souvent dit que les Etats se contenteroient toûjours que les choses fussent égales entre les deux Nations à l'égard du Commerce ; & que pourvû qu'ils pûssent savoir ce que nous prétendions, & qu'ils fussent sûrs que ce que nous avions à leur proposer ne tendoit qu'à établir l'égalité entre les deux Nations, il me donnoit sa parole, ce qu'il fit en me donnant la main, qu'il feroit tous ses efforts pour que nous fussions satisfaits ; & qu'il croyoit connoître si bien la pensée des Etats sur ce sujet qu'il osoit me le promettre de leur part, d'avance, & sans savoir ce que c'étoit. Qu'à l'égard du Traité de Marine, si on y trouvoit quelque chose à redire, il ne voyoit pas comment on pouvoit s'en prendre à moi ; que c'étoit aux Ambassadeurs qui avoient conclu le Traité de Breda à en répondre, supposé qu'on y trouvât quelque défaut, le Traité de Marine que nous avions négocié ensemble étant mot pour mot le même que celui des Ambassadeurs, & le consentement des deux

Par-

Parties étant absolument nécessaire pour changer ce qui étoit alors provisionnel. Qu'à l'égard du Formulaire des Passeports, je n'avois qu'à en dresser un tel que nous le souhaitons, & que pourvû qu'il fut conçû en des termes qui soient reçûs parmi eux, & qui soient conformes à la Constitution de leur Etat, il me promettoit qu'on l'accepteroit sans difficulté : Que pour ce qui est de définir ce que l'on entend par une Ville assiegée, il seroit bien-aise que cela se fit, puis que cela sera également avantageux à l'une & à l'autre Nation ; & qu'à l'égard de toutes les autres choses qu'on croiroit qu'il seroit nécessaire d'ajoûter au Traité de Marine, puis qu'on ne jugeoit pas à propos d'y rien changer, si S. M. vouloit m'envoyer des Instructions sur tous ces Points, & qu'ils fussent tous réciproques, & dans l'égalité qu'on demande, il se faisoit fort que nous nous accorderions bien-tôt ; qu'il me prioit d'en assûrer S. M. & qu'il croyoit que le plûtôt qu'on pourroit m'envoyer mes Instructions, ce seroit le mieux : Mais qu'il me prioit aussi qu'on ne se servît point des avances, qu'il venoit de me faire, pour encourager nôtre Compagnie des Indes, ou d'autres personnes à faire de nouvelles Objections, ou de nouvelles Demandes ; mais qu'on m'instruisit

ſtruiſit ſeulement ſur celles qu'on avoit déja faites. Je lui répondis que j'oſois bien lui promettre qu'on n'en feroit point de nouvelles, puis qu'elles avoient déja été examinées dans le Conſeil. Aprés cela, il commença à parler de nôtre Alliance, & des motifs qui devoient nous porter à l'affermir de plus en plus ; il me témoigna en ſuite la joye qu'il avoit d'apprendre la réſolution où étoit ſa Majeſté de leur donner des preuves de ſa conſtance, & que je ne devois pas douter qu'ils ne ſuiviſſent ſon exemple. Et entre pluſieurs autres choſes, il me dit que les Etats avoient, pour ainſi dire, ſuccé cette opinion avec le lait, qu'il étoit avantageux pour eux, & pour nous que nous fuſſions parfaitement bien unis enſemble ; que nous ne pourrions pas douter de cette verité, ſi nous conſiderions que le Miniſtre qu'ils ont à la Cour de France, & par les mains de qui toutes ces affaires paſſent, eſt autant porté pour la continuation, & l'affermiſſement de nos Alliances, qu'aucun homme puiſſe jamais l'être : Qu'il ſavoit bien que la France, pour les ébranler, leur feroit les mêmes offres & les mêmes avances qu'elle nous a faites, qu'il ne voudroit pas repondre qu'elle ne pût gagner quelqu'une des petites Provinces, mais que pour la Hollande en particulier, ou pour les

les Provinces en général, c'étoit une choſe à quoi il ne faloit pas penſer. De ce diſcours il tomba ſur le Chapitre du Prince d'Orange, & parut trés-ſatisfait de ce que je lui avois dit de la diſpoſition ou étoit le Roi mon Maître, & de ce que la Nation penſoit ſur le ſujet de ce Prince; mais ſur tout il me témoigna qu'il étoit charmé des ſentimens ou étoit ſa Majeſté de ne vouloir faire à perſonne que ce qu'elle voudroit qu'on lui fit. Aprés cela, il me dit que l'intention des Etats étoit de faire le Prince Capitaine Général & Admiral, & que dans cette vuë, ils lui auroient déja fait prendre ſéance dans le Conſeil d'Etat, pour le rendre capable d'exercer ces emplois; ſi quelques Provinces ne s'y étoient oppoſées, ſous pretexte de faire quelque choſe de plus conſiderable pour ce Prince; Qu'à la verité aprés un ſerieux examen on avoit trouvé que ces charges étoient incompatibles avec celle de Stadtholder qui donne autant d'autorité dans le gouvernement politique de l'Etat, que les autres en donnent dans ce qui regarde les affaires de la guerre; que vû le peu d'étenduë de leur Etat, & le grand nombre de Milices qu'ils ſont obligez d'entretenir, c'étoit fait de leur Republique, ſi une ſeule perſonne poſſedoit en même tems ces deux charges. Que pour lui s'il étoit né

ſous

sous un gouvernement Monarchique, il n'auroit jamais pû aprouver la maniére dont ses ancêtres en userent avec le Roi d'Espagne, & qu'il n'auroit jamais donné les mains à ce qu'ils firent contre lui; mais qu'étant né sous une Republique, & ayant prêté serment pour le maintien des loix, il ne pouvoit consentir à aucune chose qui tendit à les abolir; qu'il s'étonnoit que la Republique eut pû subsister si long-tems au milieu des dangers auxquels elle s'étoit vuë exposée, par la trop grande autorité de ses Stadtholders: que si cet Etat avoit conservé sa liberté pendant un si grand nombre d'années, il faloit attribuer ce bonheur aux guerres continuelles qu'ils avoient eu avec les Etrangers, ou à la grande moderation des Princes qui avoient été revêtus de ces charges, parmi lesquels il n'y en avoit eu aucun qui eut songé a changer la forme de l'Etat, que le dernier, qui peut-être n'y auroit pas pensé, si ce dessein ne lui avoit été suggeré par les François qui avoient eu le soin de son éducation, & par leur compatriotes qui lui inspiroient les mêmes sentimens dans les conversations qu'ils avoient avec lui. Que si ce Prince avoit vêcu, il auroit été le plus habile homme de toute sa race. Ensuite il éleva bien haut les belles

qualitez du jeune Prince d'apresent, & ce fut par là qu'il finit sur cette matiére.

Pour ce qui est de l'affaire d'Espagne M. de Wit fut fort choqué, aussi bien que vôtre Grandeur, de la reponse mépriſante de la Reine regente, & il fut ravi de la Lettre que S. M. a écrite sur ce sujet. Il me dit qu'on recommençoit à parler du voyage de Don Yvan en Flandre, & que cependant le Marquis de Castel-Rodrigo ne repondoit point sur la démande qu'on lui faisoit des subsides dûs à la Suéde, & ne les pressoit point sur la Garantie, parce qu'ils avoient refusé de l'accorder si l'Espagne ne vouloit pas satisfaire à l'Article des subsides. Je n'entrai pas plus avant dans cette matiere, parce que je n'en avois rien apris du Marquis de Castel-Rodrigo ni de l'Ambassadeur d'Espagne. Le Traité entre l'Empereur & la Suéde n'est pas encore ratifié, parce qu'on n'a pû tomber d'accord sur l'Article particulier qui concerne les sommes d'argent que l'Empereur doit fournir aux Suedois, ce Prince ne voulant donner que cent & onze mille Risdales par an, & les Suédois en demandant cent cinquante mille; ce qui feroit presque croire que les Espagnols ont perdu

du l'esprit, de risquer, ou de differer pour une pareille somme, un Traité où vôtre Grandeur prendra la peine de remarquer qu'on a inseré une clause par laquelle il est dit que l'Espagne y poura être comprise lors qu'elle voudra y entrer.

Pendant que je vous écris on m'aporte cette incluse de l'Envoyé de Suéde, par laquelle vous verrez combien un pauvre Ambassadeur se trouve embarrassé par les Ceremonies qui l'empêchent de visiter ceux qui souhaitent de le voir, & avec qui il a le plus d'affaires à negocier. Je ne sai encore quel expedient je trouverai dans la suite; mais je vais lui mander que n'ayant pas encore fait mon entrée & étant par consequent *incognito* en ce Païs, *& ne faisant pas l'Ambassadeur*, s'il veut prendre la peine de venir chez moi, & qu'il veüille se contenter que comme *incognito* je ne le reçoive, ni ne le conduise point hors de ma Chambre; lorsqu'il y sera une fois entré, je lui ferai toutes les honnêtetez qu'il peut souhaiter, comme je l'ai fait jusques ici, sous le même prétexte à toutes les personnes de qualité qui m'ont rendu visite depuis que je suis en ce Païs-ici. Vôtre Grandeur aura la bonté de me dire si je fais bien ou mal, & en recompense je vous dirai que

je ne croirai jamais bien faire qu'autant de tems que vous me croirez, comme je le suis effectivement,

Mylord,

De Vôtre Grandeur le &c.

A la Haye le 7. Septembre 1668.

Au Comte de Molina.

MONSIEUR,

Aprés avoir été bien fatigué sur mer, il ne me faloit pas moins que la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'ecrire, pour me délasser & me faire goûter quelque plaisir. Aussi puis je vous assurer qu'elle m'en a beaucoup donné, en me faisant ressouvenir du peu d'Espagnol que j'ai sû autrefois, & du bonheur dont j'ai joui pendant que j'ai demeuré à Bruxelles. J'ai lû l'Ecrit que vous m'avez envoyé en même tems, & je suis fort sensible à l'honneur que M. le Marquis de Castel Rodrigo me fait de se souvenir encore de moi. Je ne manquerai pas de m'acquiter de mon devoir & de l'en remercier par la premiere occasion.

J'ai

J'ai eû beaucoup de plaisir d'aprendre ce que l'on dit ici du bon état de l'armée de Flandres, & que l'Argent que les troupes ont reçû commence à leur donner, pour ainsi dire, une nouvelle vie. Si elles en ont de reste je souhaiterois bien qu'on s'en servît pour engager la Couronne de Suéde dans le parti de l'Espagne.

Je prie Dieu de donner une vie longue & heureuse à vôtre Excellence, & de me faire trouver les occasions de vous témoigner combien je suis.

Monsieur,

Vôtre &c.

A la Haye le 9. Septembre 1668.

A Milord Garde des Seaux.

MYLORD,

J'ai reçû dans le pacquet de M. Williamson les deux Lettres que vôtre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire, l'une du quatriéme & l'autre du dizieme du Mois passé, auxquelles je n'ai pas repondu plûtôt,

tôt, parce qu'elles me furent renduës dans le tems que je faisois ma derniere depêche pour l'Angleterre, & aussi parce que je vous avois écrit, le même jour une longue Lettre sur un autre sujet. Pour ce qui regarde le Traité de Marine, permettez moi de vous renvoyer à celles que j'écris par ce courier, à Milord Arlington. A l'égard de la reception que je dois faire aux Envoyez, je croi qu'il vaut mieux n'en plus parler, que de donner tant de peine à vôtre Grandeur; il faut, pour le present, nous contenter de suivre les autres, puisque nous ne sommes pas d'humeur à vouloir leur montrer le chemin.

Je croi pourtant que je pourois faire en sorte que l'Espagne, la Suéde & la Hollande seroient bien aise de changer de coutume, à cet égard, conjointement avec nous; Mais ce que j'aurois souhaité, c'est que S. M. eut declaré simplement, qu'elle ne vouloit point suivre les reglemens d'aucun Prince, & qu'elle s'en vouloit tenir à ce qu'elle avoit coutûme de pratiquer anciennement, comme il sembloit que c'étoit là le but des demandes que le Roi avoit fait faire par le Chevalier George Downing, en conformité de quoi j'avois aussi eu ordre, au premier voyage que je fis en Hollande, de donner le pas & la main, comme

me tous les Ambaſſadeurs l'avoient toûjours fait, juſques à ce que Meſſieurs les François, par un pur caprice s'aviſerent de changer cette coûtume, il y a environ huict ans. J'avois compris que cela auroit été plus honorable & plus avantageux à ſa Majeſté; mais je vois bien que je m'étois trompé; peut-être que d'autres auroient compris la choſe de la même maniere que moi, s'ils avoient vû que l'Eſpagne, la Suéde, la Hollande & en un mot tous les autres Etats de la Chrêtienté, excepté la France, ſe fuſſent conformez à l'Exemple que ſa Majeſté leur auroit donné, & c'eſt de quoi j'aurois bien voulu repondre. Je ne ſuis pas le ſeul ici qui ſois de ce ſentiment, tout le monde dit la même choſe, & il y a même beaucoup de perſonnes en ce Païs qui croient que la France auroit été contrainte de nous imiter en cette occaſion, pour ne nous pas laiſſer l'avantage du Commerce avec les autres Miniſtres; car ſi je leur avois donné la Main, & que les François n'euſſent pas voulu leur accorder la même choſe, il n'y en auroit pas eu un qui eut voulu aller chez les Miniſtres de France, au lieu qu'à preſent il y en a deux ou trois qui vont chez eux & chez moi. Je ſuis bien ſûr que ſi la France comprend bien la choſe, elle ſera

premiere à changer cette coûtume, pour en retirer les premiers fruits, & avoir l'honneur & le plaisir de nous voir dancer aprés elle, tantôt haut & tantôt bas, comme s'ils menoient un Branle; & je vous avouë que ce me seroit un grand suplice de me voir obligé à cela. Pour moi je ne comprens point pourquoi S. M. n'entreprend pas de se rendre l'Arbitre des affaires & des Ceremonies, sa Majesté est autant en droit & en pouvoir de le faire qu'aucun autre Prince de l'Europe.

J'ai communiqué à Monsieur de Wit l'examen des prisonniers de Surinam, & ce que vôtre Grandeur m'a écrit sur ce sujet: Il croit que ce sont encore les Hollandois qui ont lieu de se plaindre, & il dit qu'ils ne peuvent rien attendre de bon de Milord Willowby, tant qu'il aura auprés de lui le Capitaine Needham, qui avoit quitté ce Seigneur pour se joindre aux Hollandois, & qui les quitta ensuite pour retourner auprés de lui: Que la Commission de Milord Willowby est fort extraordinaire, & qu'elle concerne les Indiens qui sont sujets des Etats; Qu'il ne voit pas qu'il y ait autre chose à faire, que de renvoyer les coupables pour être examinez & jugez par leur propre Souverain; que s'ils ont été mal-traitez en chemin, les Hollandois sont

fort

fort blamables, & que pour lui c'eſt une choſe qu'il deteſte, mais que juſques ici, n'en ayant point d'autres preuves, nous ne devons pas croire ces priſonniers ſur leur parole, & qu'il s'informera ſoigneuſement de toute cette affaire. Comme je n'avois point reçû d'inſtructions là-deſſus, ni ordre de faire des plaintes ou des demandes, j'ai crû qu'il ſufiſoit de lui en parler & d'attendre à m'expliquer juſqu'à ce que j'aye reçu de nouveaux ordres. On dit ici ce que vôtre Grandeur a déja entendu dire en Angleterre, que le Marquis de Caſtel-Rodrigo a deſſein d'y paſſer en retournant en Eſpagne, je ſouhaite que cela arrive, j'en aurois bien de la joye; je ſuis du ſentiment de vôtre Grandeur, & je croi qu'il aura du credit dans le Conſeil d'Eſpagne, & puiſque vous m'ordonnez de vous dire ce que je penſe qu'on pouroit lui propoſer; je vais prendre la liberté de vous dire quelle eſt ma penſée ſur les affaires que nous avons avec cette Couronne: mais je n'oſe pas vous aſſurer qu'elle ſoit exemte de prejugez, il eſt difficile de n'en pas avoir lors que l'on connoit, auſſi bien que je fais, la foibleſſe de leur conduite, la diviſion qui eſt dans leur Conſeil, & les mauvaiſes ſuites qui en reſultent: joignez à cela le peu d'ordre qu'il y a dans leur Gouvernement, dans

leurs Armées & dans leurs Finances; Et si je l'ose dire je n'augure rien de bon du Genie de la Nation en Général ; car on remarque dans tous les Etats que le Genie des Sujets s'éleve , ou decline conformement à celui du Souverain ou de ses Ministres : Car si les Sujets voyent que le mérite & les belles qualitez soient le moien le plus sûr , ou pour mieux dire , le seul moyen de s'élever, & de faire fortune, il est constant qu'ils tourneront tout leur Genie de ce côté-là ; & voilà ce qui produit des Sujets d'un merite distingué. Si au contraire, on croit que pour parvenir aux Grandeurs, il ne soit necessaire que d'avoir de la finesse, de l'artifice, & mille autres petits détours, & de ne rechercher que son propre intérêt, & vivre dans le libertinage, il est trés-sûr qu'on ne manquera pas de prendre ce chemin-là , & peut-être même plus facilement que l'autre, parce que naturellement l'homme est plus porté au mal qu'au bien.

Aprés tout, je crois qu'il est en quelque façon de nôtre intérêt, & que c'est aussi celui de toute la Chrêtienté, de secourir l'Espagne, non seulement en Flandre, mais aussi dans tous les endroits où elle ne sera pas assez forte pour résister au Pouvoir & à l'Ambition de la France, qui

qui eſt à preſent la ſeule Puiſſance dont nous ayons quelque choſe à craindre, & qui ſera encore bien plus redoutable ſi elle fait de nouvelles Conquêtes ; En effet, ſi aprés s'être emparée de la Lorraine, comme elle fera immanquablement, aprés la mort du vieux Duc, elle ſe voyoit encore Maîtreſſe de quelque partie de la Navarre, de la Catalogne ou de l'Italie, ſoit pendant la vie du Roi d'Eſpagne ou aprés ſa mort ; Ce ſeroit alors que nous éprouverions combien le voiſinage des François eſt redoutable & fâcheux ; Ces Conquêtes les mettroient en état d'en entreprendre de nouvelles, comme on remarque que le Corps humain prend de nouvelles forces à meſure qu'il digere les Alimens. Il eſt vrai que ſi ce Corps n'a pas aſſez de chaleur naturelle, ni aſſez de force pour digerer ces Alimens, & pour les convertir en ſa propre ſubſtance, ils ne ſerviront qu'à le rendre plus foible au lieu de le fortifier, comme nous voyons que cela eſt arrivé à l'Eſpagne ou la foibleſſe du Roi & celle de ſes Miniſtres s'eſt communiquée à toute la Nation. Pour cette raiſon, & pour toutes les autres qui nous ont autre fois engagé à ſoûtenir la France & la Hollande contre la Maiſon d'Autriche : Je crois qu'il eſt de nôtre intérêt de

prendre à preſent le parti de l'Eſpagne contre la France, d'autant plus que l'Eſpagne eſt beaucoup plus bas, que la France ne l'a jamais été, vû le peu de ſanté du Roi, & le peu de fonds qu'on peut faire ſur ſa vie, ce qu'on connoîtra encore mieux ſi l'on fait réfléxion ſur les malheurs, & les calamitez qui ſeront une ſuite infaillible de la mort de ce Prince, ſi l'Eſpagne ne trouve un appui ſolide chez ſes Voiſins.

Si nous étions en Angleterre, ce que nous avons été, & ce que nous pourrions être, & Dieu ſait pourquoi nous ne le ſommes pas ; je croi qu'il ſeroit plus avantageux pour nous de faire ſéparément une Alliance défenſive avec l'Eſpagne, & que cela ſuffiroit pour obliger ſes Voiſins à la laiſſer en Paix, ou autrement nous pourrions eſperer de faire une Guerre qui ne ſeroit pas de longue durée, & dont il nous reviendroit des avantages aſſez conſiderables, pour nous dédommager de la perte que nous ferions par la diminution de nôtre Commerce, & pour ne nous laiſſer pas lieu d'être jaloux de celui que les Hollandois pourroient faire pendant que nous ſerions en Guerre, & eux en Paix. Ce qui me fait croire qu'il ſeroit de nôtre intérêt de faire en cette occaſion une Alliance

ce séparée avec l'Espagne, c'est que par ce moyen nous retirerions seuls tous les avantages qu'elle pourroit nous donner pour nous engager à entreprendre sa défense, & ces avantages quelques petits qu'ils soient ne laisseroient pas d'être très-considerables, tant par rapport au profit que nous pourrions tirer de leurs Laines, & de leur Campêche, dont nous ne partagerions le Commerce avec personne, que par rapport aux grandes pensions de Sel de Sardagne & autres Lieux, qu'ils nous feroient ; lequel Sel est beaucoup meilleur que tous ceux que la France nous fournit, ce qui seroit la même chose que s'ils payoient à sa Majesté ces pensions en argent, vû la grande quantité qui s'en consume dans ses Royaumes : Et de plus, je ne doute pas qu'ils ne nous offrent des Subsides en argent comptant, & si nous pouvions faire la Guerre à leurs dépens, sans être obligez de charger les Sujets du Roi, & d'avoir recours à eux dans toutes les occasions ; je ne vois rien qui nous fût plus glorieux, plus avantageux, & qui contribuât davantage à la sûreté des Etats de S. M. que d'avoir une Guerre étrangere, principalement si nous étions trois contre un, & non pas un contre trois, comme cela nous est arrivé depuis peu.

Nous pouvons être assûrez que l'Espagne donnera plus pour obtenir nôtre Alliance que pour celle de tous les autres Etats, & même qu'elle ne se souciera pas beaucoup de l'Alliance d'aucun autre, pourvû qu'ils soient assûrez de la nôtre; & en un mot, que pour l'obtenir ils offriront tout ce qu'ils pourront; Mais c'est à savoir si nous sommes en état de prendre une résolution aussi vigoureuse que celle-là, & c'est ce que j'espére autant que je le souhaite. En suite, il faut savoir si nous entreprendrons la défense de l'Espagne conjointement avec la Suéde, ce qui pourroit intimider la France, & l'obliger à laisser les Espagnols en Paix, ou du moins nous rendroit assez forts pour faire la Guerre avec succés; & en ce cas il faudra nous contenter de partager avec la Suéde tout ce que l'Espagne donnera pour s'assûrer nôtre Protection; & pour lors le gain que nous ferons sera peu considerable, en comparaison de ce que nous perdrons par rapport à nôtre Commerce, au lieu que celui des Hollandois augmentera tous les jours si la Guerre vient à s'allumer, & qu'elle dure long-tems. Pour moi, je ne doute point que la Suéde n'accepte volontiers les propositions que l'Espagne lui fera pour l'engager à entrer dans l'Al-

l'Alliance défensive ; & il est bien sûr que les Hollandois seroient ravis de nous voir tous en guerre, pendant qu'ils seroient en Paix, sur tout, s'ils voyoient que la France ne pût pas s'agrandir par cette guerre, & qu'ils n'eussent rien à craindre de ce côté-là.

Le troisiéme Expedient qu'on pourroit trouver seroit de faire une Alliance défensive, conjointement avec l'Espagne, la Suéde & la Hollande ; car en tout cas, je crois que nous pourrions compter sur l'Empereur quand nous en aurions besoin. Il me semble que ce dernier expedient seroit le meilleur, mais voici les inconveniens que j'y trouve ; Premierement, je vois bien qu'il y a peu d'apparence d'engager la Hollande dans cette Alliance ; car depuis le premier jour que j'ai été ici jusqu'à present, je n'ai pû remarquer dans l'esprit des Hollandois aucune disposition à prendre ce Parti ; Secondement, je crains bien que l'Espagne ne soit pas en état d'accorder aux trois Nations tout ce qu'elles lui demanderont ; car il ne faut pas douter que la Hollande ne veüille avoir part au profit aussi bien que nous ; & de cette maniere tout l'avantage seroit pour la Suéde, à qui l'Espagne accorderoit des Subsides, ou quelques privileges considera-

siderables en fait de Commerce : & l'Angleterre & la Hollande seroient obligez de se contenter d'avoir prévenu la guerre par une si puissante Ligue ; & c'est là tout le fruit qu'elles en retireroient.

Voilà toutes les réfléxions qui me sont venuës dans l'esprit sur ce sujet ; je prens la liberté de vous les representer, & ne prétens pas vous les donner pour des avis dont vous ayez besoin. A l'égard de ce qu'on doit proposer au Marquis de Castel-Rodrigo, je crois qu'il saura aussi bien que nous, que c'est lui qui doit commencer à faire ses Propositions, du moins jusques à ce qu'il nous ait demandé, ce que nous prétendons pour faire avec l'Espagne une Alliance défensive, car c'est assûrément ce que souhaite cette Couronne, soit que nous la fassions séparément ou conjointement avec les autres Etats dont j'ai parlé ; & c'est ce que nous devons souhaiter aussi, de peur que l'Espagne ne prenne la résolution de faire son accord avec la France, en lui cedant la Flandre, pour retirer quelque avantage d'un autre côté, & pour se venger de ses Voisins qui l'ont contrainte à accepter une Paix si desavantageuse, & qui aprés cela font encore difficulté de faire avec elle une Alliance défensive pour le maintien de cette Paix.

Si

Si le Roi jugeoit à propos qu'on fit quelques tentatives pour disposer les Hollandois à entrer dans cette Alliance, comme je crois qu'ils y sont engagez, si je m'en souviens bien, par le premier ou par le second Article du Traité d'Aix, quoi qu'ils ne veüillent pas l'entendre de cette maniére, je le leur proposerois, & je vous informerois des dispositions où ils sont à cet égard ; Car j'appréhende que nous ne prenions pas assez promptement les mesures qu'il faudroit prendre pour nous mettre en état de n'avoir besoin du secours de personne, au moins c'est ce que j'ai crû remarquer en Angleterre pendant le peu de séjour que j'y ai fait, & ce qui donnoit lieu à tant de gens de se plaindre ; Mais, *Quid tristes Querimoniæ si non supplicio culpa reciditur ? Quid Leges sine Moribus vanæ proficiunt ?* Sans beaucoup de vertu dans le Gouvernement, & sans une ferme résolution d'executer, quoi qu'il en coûte, ce que l'on a une fois trouvé juste & convenable, afin que les Sujets connoissent qu'il n'y a point d'autre chemin pour parvenir à la grandeur, que celui du merite ; Sans cette Vertu, dis-je, & cette fermeté, à quoi sert de moderer la chaleur des Factions, & de calmer les esprits seditieux par des caresses ; C'est tout de même,

me, si j'ose me servir de cette expression, comme qui plâtreroit une vieille Maison prête à tomber : Quand je parle de vertu, je ne prens pas ce terme dans le sens que nos *Presbyteriens* Formalistes lui donnent ; mais je veux dire cette vertu dont les Peuples les plus illustres dans les Siécles passez ont tant fait de cas, à laquelle ils ont déféré tant d'honneur, & qui consiste en ces grandes qualitez qui rendoient les hommes de ce tems-là propres pour le service de leur Prince & de leur Patrie, en leur inspirant des dispositions fermes & vigoureuses, tant à l'égard du corps qu'à l'égard de l'esprit. Je supplie Vôtre Grandeur, de me pardonner la longueur de mes réfléxions, & je vous promets de n'en plus faire. Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, le &c.

A la Haye, le 2. Octobre, 1668.

A My-

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Depuis ma derniére, j'ai reçû celle de Vôtre Grandeur du 14. & dans une Lettre de Monſieur Williamſon j'ai eu avis de ce qui a été réſolu au Commité étranger, à qui Vôtre Grandeur a renvoyé la déciſion de la maniére dont on doit continuer les changemens du Traité de Marine ; & conformément à cela, j'ai du depuis examiné cette affaire dans toutes ſes particularitez avec Monſieur de Wit, & peu s'en faut que nous ne ſoyons d'accord ; mais je vous avouë que quelques-unes de ſes Objections me paroiſſent ſi raiſonnables, que j'ai beſoin qu'on me fourniſſe des raiſons pour défendre les points en queſtion, car quant à moi, je confeſſe que je n'en ai point à lui oppoſer.

Quant au premier Article, il conſent au changement du Formulaire des Certificats, & il agréera ceux que nous dreſſerons, pourvû qu'ils ſoient les mêmes pour les deux partis, *mutatis mutandis* ; mais à l'égard de ce que dit la Compagnie des Indes qu'elle ſouhaiteroit qu'on pût trafiquer

quer sans avoir besoin de Certificat ; il ne voit pas comment cela se peut faire, ni à quoi bon tous les Articles sont au sujet des Marchandises de contrebande, puisque c'est par le Certificat qu'on connoit le Vaisseau, de quelle sorte de Marchandises il est chargé, & que c'est par là qu'on évite l'embarras de la visite. Il dit qu'il seroit content, & effectivement ils y trouveroient leur avantage, que toute sorte de Commerce fût libre, & que personne ne s'informât en Mer de quel Nation est un Vaisseau, du lieu où il va, ni de quoi il est chargé; Mais puisque cela ne peut-être, il n'y a point d'autre moyen d'éviter les Querelles que celui des Certificats ; & en verité, je ne sai si les Marchands ne se trompent point en ceci, & s'ils ont bien eu autant d'égard à la principale fin du réglement, qui est d'éviter les disputes entre les deux Nations, qu'ils en ont eu à leur intérêt particulier, en voulant s'épargner l'embarras, & la dépense des Certificats ; ce qui fait aussi qu'ils ont souhaité qu'on s'adressât aux Magistrats des Ports d'où partent ces Vaisseaux pour avoir ces Certificats, & non pas à l'Amirauté:

Sur le second point, il consent à la proposition qui est à la marge, en retranchant seulement ces deux mots *des Indes*, en sorte

te que le réglement puiſſe être général pour toutes ſortes de Places, & qu'il ne ſoit pas reſtraint aux Indes ; à quoi je n'ai eu rien à répondre, croyant que ces mots s'y ſont gliſſez ſeulement à l'occaſion des affaires de la Compagnie des Indes, ſans la connoiſſance d'aucun autre négociant.

J'ai dit ci-devant à vôtre Grandeur, à l'égard de ces deux points, que j'avois fait en ſorte, dans pluſieurs conférences que nous avons euës enſemble, qu'il y avoit conſenti, & je ne trouve pas que ce qu'il penſe ſur ce ſujet, ſoit en rien different de ce que nous penſons nous-mêmes.

Pour les autres points, qui ſont entiérement nouveaux, & les additions au Traité, ça été le ſujet d'une conteſtation beaucoup plus longue, dont je n'importunerai pas vôtre Grandeur, me contentant de lui dire ce que M. de Wit m'a permis de faire ſavoir à vôtre Grandeur, comme étant ce qu'il penſe ſur les dicts points ; quoique le prémier, le ſecond, & le quatriéme fuſſent plus difficiles à digerer, & tels que je croi qu'ils auroient pu donner de l'occupation aux Commiſſaires du Traité de Breda, s'ils les avoient ſeulement entamez ; car, pour dire la verité, nôtre Commerce dans les Indes étant ſi peu de choſe, & le leur y étant ſi conſiderable, toute ſor-

te

te d'égalité ſur ce ſujet eſt un gain effectif pour nous, & une perte réelle pour eux.

Quand au premier des quatre articles auſquels on n'a pas pourvû dans le Traité de Marine; il conſent à la moitié de la période qui finit par le mot *Gouvernement*; mais pour l'autre moitié qui concerne l'entrée libre des Rivieres & des Paſſages qui conduiſent à une place de Commerce, quoique l'autre Compagnie ait un Fort, ou Château ſur leſdites Riviéres, ou Paſſages; il dit qu'il eſt impoſſible que cela ſe faſſe, & que c'eſt une choſe qui ne ſe pouroit jamais faire, quand mêmes les Etats y conſentiroient; car le véritable motif qui a obligé l'une & l'autre Compagnie, de bâtir ces Forts, ou Châteaux dans ces Paſſages, a été pour s'aſſûrer le Commerce de ces lieux-là, & par cet article ils perdroient tout le bénéfice qu'ils s'étoient promis en faiſant cette dépenſe.

Que ſi pour aller chez ces Peuples on trouvoit quelqu'autre chemin, qui fut hors la porré de leur Canon, pour lors ce Paſſage ſeroit libre; mais à la portée d'un Fort bâti pour les motifs ci-deſſus dits, il ne croyoit pas, qu'aucun ordre pût obliger ceux qui ſeroient dedans, ſoit de nô-

tre

tre Nation, soit de la leur, à voir tranquillement une autre Nation attirer à soi, par un passage libre, un Commerce qu'ils croiroient s'être assûré pour eux-mêmes.

Je l'ai obligé de consentir sans aucune restriction au second article, quoi qu'avec beaucoup de peine, étant, à mon avis, plus important & plus avantageux pour nous qu'aucun des autres, si l'on considere que les Hollandois trafiquent avec un bien plus grand nombre de Peuples que nous, en vertu d'un pareil accord.

Il n'y eut point de difficulté pour le troisiéme, ne contenant rien, autant que nous pûmes le concevoir, que ce à quoi on a pourvû par le Traité de Marine, & mêmes plus particuliérement.

Pour le quatriéme, il ne pût consentir qu'il s'étendit plus loin qu'aux Vaisseaux appartenans à l'une des deux Compagnies, ou à quelque Nation & Peuple que ce soit, sujet des deux Compagnies, & par consequent sous la protection des dites Compagnies; car de le passer suivant les termes de nôtre article (*à toutes Nations avec lesquelles les deux Compagnies trafiquent & qui ne sont point en inimitié avec l'autre Compagnie*) cela ne serviroit qu'à donner occasion aux deux Compagnies de vendre leurs Passeports à toutes les Na-

Nations qui en voudroient acheter, laissant aprés cela à examiner, sur le premier incident qui arriveroit, si une telle Nation est en inimitié avec l'autre Compagnie ou non, les Natifs du Païs soûtenant la Négative, & la Compagnie, peut-être l'affirmative ; & il se pourroit faire que ce seroit sous prétexte de quelque nouvelle injure qu'on auroit reçûë depuis peu qui auroit donné lieu à cette inimitié, & où, & comment on termineroit ces differens, c'est ce qui seroit fort difficile à trouver. Outre cela, il concluoit de l'usage ordinaire des Nations, que les Passeports ne servoient qu'aux personnes qui étoient sujettes de ceux qui accordoient les dicts Passeports, ou autrement par alliance & accord entre les Nations, & en ce cas, ils n'étoient d'aucune utilité, qu'à ceux qui étoient sujets de l'un ou de l'autre, & sous leur protection : Mais comment cela s'étendroit aux autres Nations, parce qu'elles ne sont pas en inimitié avec nos Alliez ; c'est ce qu'il ne pouvoit comprendre, & dont il n'avoit jamais veu d'exemple. D'ailleurs, on doit toûjours supposer que ceux qui ne seroient point en guerre avec l'une des deux Compagnies n'auroient pas besoin des Passeports de l'autre, puis qu'on est obligé de croire qu'ils sont équi-

tables

tables dans leurs actions, & qu'il n'y a pas d'apparence qu'ils entreprennent de traverser les autres dans leur Négoce, ou de se saisir de ce qui leur appartient, ce qui seroit une espece de Piraterie sur Mer ou de vol sur Terre ; mais en cas qu'une pareille chose arrivât, aucune Nation ne devroit s'y intéresser, à moins que ce ne fût pour leurs sujets, & par conséquent pour des personnes qui sont sous leur protection.

Je n'ai pas trouvé son raisonnement mauvais, de plus je me suis imaginé, que la chose n'étoit pas de consequence ; puisque par tout où l'une des deux Compagnies trouvera une Nation qui n'est pas en inimitié actuelle avec l'autre, supposé qu'elle ait dessein d'assurer leur navigation, elle le pourra toûjours faire en recevant cette Nation sous sa protection, ou en lui donnant des Passeports comme à ses sujets ; mais en cas que ces Peuples ne vouluſſent pas se soumettre à une pareille sujettion, pour lors c'est à eux à se deffendre. Ce fut là le résultat de nôtre Conférence, qui n'aboutit à aucun accord de part ni d'autre, puisque je n'avois pas un pouvoir suffisant de S. M. pour conclure, & que M. de Wit n'étoit pas autorisé par les Etats; en sorte que tout ce que nous pouvons faire

l'un & l'autre, c'eſt de répréſenter ce qui s'eſt paſſé, & d'attendre les ordres qu'on nous donnera là-deſſus ; & cependant M. de Wit tâchera de diſpoſer les Etats, à entrer dans ſon ſentiment, en attendant que nous nous rencontrions pour traiter, & conclure ſur cela, dans les formes.

Quand on m'enverra mes inſtructions, j'eſtime qu'il ſera neceſſaire que je ſache la maniére, auſſi bien que l'affaire ſur quoi nous devons nous accorder, c'eſt-à-dire ſi l'on doit faire un nouveau Traité de Marine, dans le Corps duquel on inſérera ces articles, ou ſi on doit les mettre dans un inſtrument à part, pour ſervir d'additions au Traité de Marine : pour ce qui eſt de le faire avec des Commiſſaires ou ſans Commiſſaires, je n'en parle point, y ayant des perſonnes ſi éclairées qui ſont pour l'un ou pour l'autre de ces deux avis ; mais ſi l'on croit que ces deux choſes ſoient néceſſaires, l'une pour la ſubſtance, & l'autre pour la forme, je ſongeois ſi l'on ne pourroit point, pour traiter & conclure cette affaire avec leurs Commiſſaires, me joindre en commiſſion deux perſonnes ou davantage, auſquelles on feroit connoître d'avance ce qu'on doit ſe promettre ſur cela. Au reſte je ne ſai pas comment leur aſſemblée à la Haye ſatisfera à ce que nous

nous

nous promettons, touchant l'assemblée des Commissaires à Londres, ni de quelles formalitez on se sert lorsqu'on joint des Commissaires à un Ambassadeur, pour une affaire particulére.

Je suis &c.

Le 2. Octobre 1668.

Au Duc de Buckingham.

MYLORD,

J'ai toûjours crû que je ne devois pas interrompre vôtre Grandeur dans ses importantes occupations, ou dans ses divertissemens, par des Lettres qui ne vous aprendroient rien que vous ne sachiez déja, car je ne doute point que vous ne voyez, lorsque vous le jugez à propos, celles que je suis obligé d'écrire à Mylord Arlington, au sujet de mes Négociations; mais comme l'on m'a envoyé l'incluse pour faire tenir à vôtre Grandeur, j'ai pensé qu'à la faveur d'une bonne Lettre la mienne pourroit bien passer, & que vôtre Grandeur voudroit bien me pardonner la liberté que

je prens de me servir de cette occasion, pour la suplier de me conserver un peu de place dans l'honneur de son souvenir. La grace que je demande à vôtre Grandeur est un bien que j'estime au delà de tous ceux que je possede, & que je souhaiterois pouvoir mériter par mes services plûtôt que d'en être redevable à mes importunitez ; mais puisque je ne suis pas assez heureux pour trouver les occasions de vous servir je tâcherai de vous importuner le moins qu'il me sera possible, me contentant de vous assurer qu'il n'y a personne au monde qui souhaite à vôtre Grandeur plus de bien & plus d'honneurs que je lui en souhaite ; ces honneurs ne lui pourront pas manquer si elles continuë dans les dispositions où je l'ai laissée en partant, d'employer les grands talens & les belles qualitez qu'elle a reçues de la nature, à l'avancement du service de sa Majesté & au bonheur de ses Peuples. Je suis encore dans la même pensée où j'ai toûjours été, qu'il n'y a rien de si necessaire pour l'intérêt du Roi & pour le bonheur de ses sujets, que la continuation, & l'accroissement de cette union & de cette bonne intelligence pour laquelle nous avons fait tant de vœux, & qui, à mon vis, à plus d'influence sur les affaires, dans la conjoncture presente, que n'en ont

jamais

jamais eu les astres en ce qui regarde l'administration des affaires d'ici-bas, quelque opinion que l'on ait euë autrefois de leur pouvoir. Car je croi que c'est de cette union qu'on doit attendre tout les mouvemens qui se feront chez nos voisins, ou tout le repos & la tranquillité dont ils jouïront.

Je demande pardon à vôtre Grandeur de la liberté que j'ai prise de lui écrire, je ne l'aurois pas importunée si ce n'avoit été pour avoir occasion de l'assurer que je suis & serai toute ma vie.

Mylord,

De Vôtre Grandeur, le, &c.

A la Haye le 12. *Octobre* 1668.

---

*Au Connétable * de Castille.*

MONSIEUR,

Ayant demeuré si long-tems à Bruxelles, au service du Roi mon Maître, & y ayant eu tant de plaisir & de satisfaction; je ne puis m'empêcher de m'interresser encore,

* *De Velasco Connétable de Castille Gouverneur des Pais bas Espagnols.*

autant que je l'ai toûjours fait, au bien de ces Provinces, ni de feliciter V. E. sur le Gouvernement dont elle vient de prendre poſſeſſion ; je vous y ſouhaite toute ſorte d'honneur & de contentement, ne doutant point que S. M. C. ne retire de grands avantages d'un choix ſi prudent & ſi ſage. Mais permettez moi de vous dire avec ma franchiſe ordinaire, & avec la ſincerité dont j'ai toûjours fait profeſſion, que ce n'a pas été ſans regret que j'ai perdu la correſpondance d'un Gouverneur de Flandre, avec qui j'avois lié une amitié trés étroite, & qui avoit en moi une entiére confiance ; car aprés avoir diſpoſé les Etats, de la maniére dont je les ai diſpoſez, je me trouve dans une conjoncture qui ne me laiſſe aucun lieu de douter que je ne ſois en état de faire quelque choſe, & peut-être mêmes, quelque choſe de conſiderable pour le Bien Public, pour le repos de la Chrêtienté, & pour les Intérêts autant que pour la ſureté de la Monarchie Eſpagnole, pourvû que le Gouverneur de Flandre eut à preſent plein pouvoir d'agir de concert avec nous dans cette négociation, & qu'y étant porté de lui même, nous puſſions avoir une confiance réciproque l'un pour l'autre ; Mais je crains que V. E. ne me trouve bien imprudent de lui tenir un pareil diſ-

cours,

discours, n'ayant pas l'honneur d'être connu d'elle ; cependant je me flatte qu'on lui aura pu dire à Bruxelles, que ce n'est pas ma coûtume de bâtir des Chateaux en l'air, ni de m'engager à contre-tems dans des affaires de cette nature : quoi qu'il en soit je prie V. E. de croire qu'il n'y a rien de si nécessaire, ni de si important pour l'intérêt de l'Espagne, dans la conjoncture présente, que d'envoyer à Vôtre Excellence ou à quelque autre Ministre, un plein pouvoir de traiter & conclure avec les trois Etats confederez ; cela n'étant pas moins nécessaire pour la satisfaction que la Suéde prétend, que pour les avantages particuliers que l'Espagne en retirera, & pour l'intérêt commun de la Chrêtienté. Je viens de dire au Ministre de Suéde qui est ici, les mêmes choses que j'ai pris la liberté de representer à V. E. ; Car il n'est que trop évident, que les voyages qu'il faudra faire en Espagne aussi bien qu'en Suéde, & le retour des Couriers qu'il faudra attendre, ne serviront qu'à nous faire perdre le tems & l'occasion ; le premier ne revient jamais, & l'occasion qu'on a une fois perduë, se retrouve difficilement : Du moins est il trés certain que si nous laissons passer cet hiver sans nous servir avantageusement de la situation présente où sont les affaires

pour l'avancement du Bien Public, nous ne devons jamais nous flater de rencontrer une occaſion auſſi favorable.

Je ſuplie V. E. de garder ces conſeils : pour elle, & de n'en faire part qu'a ceux qui y ſont le plus interreſſez en Eſpagne. J'ai dit à Vôtre Excellence ce qu'il y a de plus neceſſaire & de plus preſſant en cette occaſion, & je le repete encore; c'eſt d'avoir au plûtôt les plein-pouvoirs, & c'eſt une choſe ſur laquelle on ne doit pas s'arrêter à déliberer ; le tems nous aprendra le reſte. Il n'eſt pas beſoin que les Miniſtres Eſpagnols qui ſont ici, ſe mêlent de cette affaire juſqu'à ce que les Pouvoirs ſoient arrivez; car je m'engage de diſpoſer les choſes d'une telle maniére, que lors qu'on les aura reçus, V. E. ſera en état de s'en ſervir avantageuſement pour les intérêts de S. M. C. & pour le bonheur des Peuples qu'elle gouverne. Vôtre Excellence connoitra facilement, que je ne lui écris pas en Miniſtre, mais en homme qui deſire avec ardeur le Bien public, & qui a acquis quelques petites lumieres dans les differentes négociations auxquelles il a été employé pour l'affaire dont il s'agit à préſent. J'eſpere que vous aurez la bonté de me pardonner ſi, en vous écrivant, je me ſuis ſervi d'une langue que je commence

mence à oublier, & que je n'ai jamais bien ſuë ; je l'ai fait parce que je n'aurois pas voulu que ce que je viens de dire à V. E. eut paſſé par d'autres mains.

Je prie Dieu de conſerver V. E. & de me faire trouver les occaſions de lui témoigner par mes ſervices que je ſuis.

De V. E. &c.

A la Haye le 19. *Octobre* 1668.

A Milord Garde des Seaux.

MYLORD,

Je reçus, il y a quelques jours, celle que Vôtre Grandeur me fit l'honneur de m'écrire le 13. du Mois paſſé, & j'ai differé, juſqu'à cet ordinaire, à y repondre, afin de le pouvoir faire un peu plus à loiſir. Premiérement, je ſuplie Vôtre Grandeur de ne ſe gêner jamais pour m'écrire, lorſqu'elle ne le poura faire ſans s'incommoder, mais de ſe ſervir en pareille occaſion de quelque autre perſonne pour m'envoyer ſes ordres : en ſecond lieu, je prie Vôtre Grandeur d'être fortement perſuadée, que

je ne prens jamais en mauvaise part tout ce qui me vient des personnes que je sai être bien-intentionnées pour moi ; & que ie suis ravi lorsque mes amis m'avertissent de mes fautes ; mais j'espere aussi qu'ils auront la bonté de vouloir bien recevoir mes excuses lorsqu'elles seront légitimes. Je sai que V. G. est satisfaite que j'aye fait voir la Lettre que vous savez, ne l'ayant fait qu'aprés vous en avoir donné avis dans le tems que je l'avois promis ; je ne manquerai pas de faire mon profit du conseil sage & prudent qu'il vous a plû ne donner à cet égard.

Monsieur de Wit m'a parlé plusieurs fois de l'affaire du Pavillon, il approuve fort le dessein que vous avez de trouver quelque expedient qui puisse la regler d'une maniére si claire & si assurée, qu'il n'arrive plus de dispute à cet égard ; & il m'a prié de dire à Vôtre Grandeur, que pour y réussir plus facilement, il faudroit que vous missiez sur le Tapis les Expediens qu'il nous a proposez, comme s'ils venoient de vous, & qu'il n'y eut eu aucun part ; parce qu'ordinairement tout ce qui vient du parti contraire, est suspect, ou du moins, il paroît toûjours mepriſable. Je voi que cette affaire lui tient fort au cœur & qu'il souhaite avec passion

la

la voir bientôt terminée, parce qu'il est persuadé que les deux Nations vivroient dans une parfaite intelligence ensemble si on pouvoit leur ôter cette occasion de querelles. Il dit qu'il n'a encore parlé à personne des Expediens qu'il a trouvez & des propositions qu'il a faites; qu'il sait bien qu'il y aura plusieurs personnes ici, qui ne les aprouveront pas; mais qu'il fera tout son possible pour les faire agréer, ou telle autre chose qu'on jugera raisonnable & qu'il ne doute pas d'en venir à bout. Pour moi, j'estime que ce que nous obtiendrons d'eux par un Traité, nous sera fort avantageux, non seulement parce que ce sera autant de gagné, & qu'au lieu d'un point contesté, nous aurons quelque chose de positif & de sur, mais encore parce que cela les engagera à appuyer nos pretentions chez leurs voisins, & à prendre nôtre parti, en cas que nous ayons quelque querelle sur cet article; & si l'affaire tourne de cette façon, nous aurons pour lors quelque chose de solide, au lieu que ce que nous avons à present est bien mince, & ne nous peut servir qu'à nous engager dans des Guerres où nous n'avons pas envie de nous embarrasser: J'avouë que si nous étions d'humeur à vouloir

faire des conquêtes, & que nous fussions assez unis & assez forts pour en entreprendre ; il seroit bon de ne pas terminer cette affaire qui nous peut toûjours servir de pretexte : Mais tout Pilote qui veut avoir une heureuse navigation doit proportionner ses voiles à la force de son Vaisseau & à la violence du vent.

Je suis ravi que mon sentiment soit entierement conforme à celui de Vôtre Grandeur, tant à cet égard qu'au sujet des Envoyés, & de l'avantage qu'on peut retirer de la Quadruple Alliance. J'ai pris la liberté de dire ma pensée, sur cette derniére affaire, à Mylord Arlington, dans une Lettre que je lui écrivis le dernier ordinaire ; c'est une chose que j'ai fort à cœur, & qui, à mon avis, couronneroit l'entrepriſe importante que sa Majesté à formée d'établir la Paix en Europe, & d'arrêter les François au milieu de leur Carriére ; & on ne peut pas disconvenir qu'il ne soit tems de s'opposer à une puissance si formidable, qui s'est vuë il n'y a pas plus de dix mois, en état de nous assujetir tous les uns aprés les autres ; car quoique les affaires ayent changé de face depuis ce tems-là, l'orage est encore sur la Tête des voisins de cette Couronne, & il n'y a perſonne

sonne qui sache encore de quel côté il doit tomber. Or jusqu'à ce que on ait conclu cette alliance, je craindrai toûjours pour l'Espagne, que tôt ou tard la France ne lui arrache le reste des Païs-Bas, d'une maniére ou d'autre, si ce n'est pendant la vie du Roi, au moins aprés sa mort : & je n'aprehende pas moins les offres d'Argent que les François pourront faire à la Suéde pour l'engager dans ses intérêts : mais si nous faisons cette Ligue, l'Espagne trouvera son compte à garder la Flandre & n'entendra à aucun accord avec la France, n'ayant plus à craindre aucune guerre de ce côté-là : la Suéde y trouvera aussi son avantage, par les Subsides que l'Espagne lui payera, mêmes en tems de paix, & par les assurances que les Espagnols & nous leur donnerons de leur en accorder de plus grands, en cas que la guerre vienne à s'allumer : d'un autre coté nous oterions, par là, aux Hollandois tous les moyens de pouvoir jamais se raccommoder avec la France, ce qui les engageroit à se tenir attachez aux intérêts de la Conféderation, & à en suivre les deliberations : de plus nous empêcherions, par ce moyen, la Suéde & l'Espagne de faire un Traité particulier sans la participation de l'Angleterre & de la Hollan-

de, ajoutez à cela que l'Empereur, les Princes de l'Empire, & le Duc de Lorraine seroient bien aises d'être admis dans cette alliance ; & que sa Majesté se verroit à la Tête, & seroit le Directeur d'une puissante Ligue, qui auroit la gloire d'établir une Paix durable en Europe, & de mettre des bornes à la puissance excessive des François, dans un tems où aucun autre Prince n'ose, pour ainsi dire, les regarder en face. Mais en cas, que, malgré toutes ces précautions & ces mesures, la France fût d'humeur à vouloir commencer la guerre, je croi que S. M. bien loin de l'apprehender, auroit tout lieu de la souhaiter, puisque fortifiée d'une si puissante Alliance, & secondée de ses sujets, qui ne demanderoient pas mieux, elle se verroit en état de la soutenir avec avantage & d'en sortir avec honneur.

Je croi que pour reüssir dans le dessein que nous avons de conclure cette Alliance, il faudra en dresser le projet avec M. de Wit, si on peut enfin le disposer à prendre ce parti ; & qu'il faudra que cela se ménage avec tout le secret imaginable, & qu'on fasse tous ses efforts pour observer toute l'égalité possible par rapport aux intérêts de chaque parti, car c'est là le seul moyen d'avancer cette Négociation ;

& quand nous ſerons d'accord avec Monſieur de Wit, alors ſa Majeſté offrira cette alliance à l'Eſpagne, & tâchera d'en tirer tous les avantages particuliers qu'elle peut s'en promettre, tant pour avoir dreſſé le projet de cette alliance que pour l'avoir fait réuſſir d'une maniére ſi avantageuſe pour cette Couronne.

Tout ce qui ſemble s'oppoſer à une pareille entrepriſe, c'eſt que les Finances de ſa Majeſté ſont fort diminuées, ce qui ne la met pas en état de s'attirer la France ſur les bras, en faiſant une démarche dont cette Couronne n'aura pas lieu d'être ſatisfaite.

A cela, je repons premiérement, que les meſures que ſa Majeſté prend, ont pour but la Paix & non pas la guerre; en effet pour affermir cette Paix, & la rendre durable, il faut faire connoître à la France qu'elle ne trouvera pas ſon compte à commencer la guerre; car juſques à ce que les François ſoient bien perſuadez de cette verité, ils n'abandonneront jamais leurs deſſeins de conquêtes. En ſecond lieu, bien loin que cela nous faſſe des affaires avec la France, je croi plûtôt que cela l'engagera à nous preſſer avec plus de chaleur d'accepter les offres qu'elle nous fait, & peut-être mêmes à nous en faire de nouvelles, quand

quand elle verra qu'à moins que de nous mettre dans ſes intérêts, elle ſera obligée d'accepter la Paix. Mais pour dire la verité, ſi jamais nous prenons le parti de la France, c'eſt le vrai moyen de nous attirer ſur les bras une guerre étrangere, & ſi ce n'eſt pas d'abord, ce ſera au plus tard dans deux ou trois ans, & pour lors nous payerons bien cher le peu de repos dont nous aurons joüi.

Outre cela, quoique nous ne ſoyons pas en fort bon état pour ſoutenir une guerre, ce ſeroit la choſe du monde la plus imprudente de l'avoüer, ſuppoſé que nous ayons deſſein de conſerver nôtre credit & nôtre réputation dans les Païs étrangers: au lieu que faiſant bonne mine à mauvais jeu, & regardant hardiment nos voiſins en face, quoique nous leurs ſoyons redevables de quelque choſe, cela ſoutiendra ſi bien notre credit, comme on le voit tous les jours parmi les Marchands, qu'avec un peu de bon ménage pour l'avenir, nous pourrons nous relever, & rétablir nos affaires; mais ſi nous ne le pouvons pas faire, je ne vois rien qui nous ſoit plus avantageux que de nous aſſocier avec pluſieurs autres dont le Capital ſera plus conſiderable que le notre, & qui par là ſe verront engagez à nous ſoutenir & à nous

em-

empêcher de succomber. Et en cas qu'on fut obligé d'entrer en action, en consequence de cette alliance, & que sa Majesté ne fut pas en état de fournir ce qu'elle à promis de contribuer pour sa part ; on peut bien s'assurer que l'Espagne & la Hollande feront tout leur possible pour supléer à ce deffaut, plûtot que de se voir privez de l'assistance du Roi, & de le laisser exposé à la tentation de prendre de nouvelles mesures avec la France.

Aprés tout, que sa Majesté fasse la Paix de la maniére qu'elle le jugera à propos, dans la situation où elle se trouve à present, qui, selon moi, ne peut pas changer, vû les conjonctures presentes; il n'y a rien de plus absolument necessaire pour S. M. soit qu'elle ait dessein de faire la guerre, soit qu'elle ait en vuë de faire la Paix, il n'y a rien dis-je de plus necessaire que de trouver le moyen de rétablir ses Finances pour le Printems prochain, afin de n'être pas sans Argent, ou du moins sans credit pour en pouvoir lever promtement & avec facilité, sans être obligée de faire fond sur les sommes qu'elle pourroit obtenir de son Parlement, & qui proviendroient des nouvelles charges qu'on mettroit sur le Peuple, ce qui ne se pourra faire, sans qu'il y ait sur cela de lon-

longues & de fâcheuſes conteſtations dans cette aſſemblée ; car toutes les fois que ces ſortes de diſputes arrivent elles diminuent beaucoup plus le credit de S. M. parmi ſes voiſins, que tous les ſecours que le Parlement lui accorde, ne ſont capables de l'établir : Et de plus aprés les payemens extraordinaires que les Peuples ont faits depuis le rétabliſſement de S. M. & principalement durant ces trois derniéres années, nonobſtant la rareté d'Argent, & la diminution du Commerce pendant la guerre ; je doute qu'on puiſſe obtenir, en général, du Corps de la Nation, aucunes ſommes conſiderables, à moins qu'on ne trouve des occaſions bien favorables, & que les ſujets n'y ſoient portez d'eux mêmes par l'averſion qu'ils pourroient avoir contre la France.

Mais quand j'y ſonge, on dit ordinairement que c'eſt la marque d'un Eſprit foible, & qui n'eſt pas propre pour les affaires, que de propoſer des inconveniens, ſans découvrir en même tems les remedes qu'on y peut apporter. Je dirai donc premiérement, qu'à mon avis, les deux propoſitions qu'on a déja miſes ſur le tapis, ne ſont pas à rejetter, puiſqu'elles peuvent être de grande utilité en cette occaſion ; en effet en vendant de petites Fermes

mes qui ſont ſi peu conſiderables, que ce qu'elles raportent peut à peine ſuffire pour payer ceux qui ont le ſoin de lever ces Droits, on ne laiſſeroit pas d'en tirer cinq ou ſix années de revenu, & peut-être dix, plus qu'on ne tireroit de rentes bien plus conſiderables, parce que ceux qui tiennent ces Fermes ſeroient bien aiſe de ſe delivrer de la peine & de l'embarras que ces ſortes de charges leur donnent. Si on prend cette reſolution, & qu'on en demeure là, je croi qu'elle ſera fort avantageuſe, mais ſi on va plus loin, elle ne peut être que préjudiciable.

En ſecond lieu je croi que le Parlement conſentiroit ſans repugnance à la vente du *Fouage* *, qui eſt de tous les impôts celui qui fait le plus de peine aux ſujets; & ſi on le vendoit à un prix raiſonnable & moderé, cela obligeroit le Peuple qui s'empreſſeroit de l'achetter, & on leveroit par ce moyen une ſomme trés conſidérable, qui ſeroit d'autant moins oncreuſe, que chaque particulier ne payeroit qu'à proportion des Biens qu'il poſſede: mais pour faciliter cette levée de Deniers, il faudroit y ajouter cette circonſtance, que non ſeulement chaque particulier auroit la preference,

* *Impôt d'un Cheling par Feu qu'on payoit autrefois en Angleterre.*

ce, & pourroit acheter la part qu'il doit payer; mais encore que ſi aprés l'avoir laiſſé aller en d'autres mains, il venoit à changer de ſentiment, il lui ſeroit toûjours libre dans l'eſpace de deux ou trois ans de la reprendre des mains de celui qui l'auroit achettée, qui devra être content du profit qu'il aura fait pendant ce tems la, vû l'intérêt conſiderable qu'il aura tiré de ſon Capital.

Troiſiémement, on pourroit réduire l'intérêt que le Roi paye, de dix à huict par cent, & il faudroit bien que les Banquiers s'en contentaſſent, ſur tout ſi ſa Majeſté leur fait voir que la ſureté qu'il leur donnera, ne peut leur manquer: car deux par cent eſt un profit aſſez conſidérable pour eux, principalement lorſque la ſureté qu'on leur donne vaut bien la leur; comme cela eſt en cette occaſion: en effet la ſureté que le Roi donne au Banquier eſt la même qu'il donne à ſes Créanciers; & quand l'une manque, il faut que l'autre manque auſſi. Or les Banquiers ne payent tout au plus que ſix par cent pour l'Argent du Païs, & quelquefois moins: & j'ai lieu de croire qu'ils ont une grande correſpondance avec les Marchands de Hollande, qui mettent leur Argent dans la Banque d'Angleterre, à cauſe du grand profit qu'ils

y trouvent, au lieu que l'intérêt que l'on donne ici eſt ſi peu de choſe, que les Etats refuſerent derniérement de prendre la valeur de vint mille livres Sterlin que le Duc de Neubourg leur faiſoit offrir à deux & demi par cent, car le plus gros intérêt qu'on puiſſe avoir ici, c'eſt trois par cent. Mais ſi le Roi donnoit de bonnes ſuretez, & qu'il fut ponctüel à payer, & en réputation d'obſerver un bon ordre dans ſes revenus, il eſt ſur qu'il retabliroit ſon credit; & je ne vois pas, aprés cela, pourquoi il ne pourroit pas trouver autant d'Argent qu'il lui plairoit à ſix par cent, auſſi facilement que les Etats en trouvent ici à deux & demi.

Quatriémement, pour que le Roi fut en état de donner une ſureté ſuffiſante, lorſque l'occaſion s'en preſentera, il faudroit, s'il étoit poſſible, diſpoſer le Parlement à accorder à S. M. les Douanes pour un an aprés ſa mort, comme elles lui ſont déja aſſignées pendant ſa vie; car ce dernier Terme étant incertain, on ne prêtera pas volontiers ſon Argent ſur une ſureté qui peut manquer au premier jour, ou bien on en voudra avoir un plus grand intérêt: cependant je regarde ce prêt d'Argent comme le plus clair revenu de S. M. & celui ſur lequel on peut le plus

comp-

compter en toutes sortes d'occasions.

Cinquiémement, si dans le Parlement on mettoit sur le Tapis quelque chose qui tendît à la revocation des Dons qui ont été faits sur les Domaines de S. M. depuis un certain tems, on pourroit se servir de cette occasion pour porter ceux qui en jouïssent, à composer volontairement, & à les retenir, à condition d'en faire une rente de quatre ou cinq par cent, payable à la Couronne, à proportion de la valeur effective, & ils seroient bien aise d'accepter ce parti, pourvû que le Parlement voulût leur en confirmer la possession, ou que S. M. s'engageât à ne consentir point qu'on y fît rien à leur préjudice, lorsqu'ils auroient consenti à payer ces rentes.

En sixiéme & dernier lieu, on pourroit au moins rechercher ceux à qui sa Majesté a fait ces Dons, & qui les ont fait monter au delà de ce que sa Majesté à eu intention de leur accorder; par exemple lorsque le Roi à eu dessein de gratifier quelques particuliers de la valeur de cinq cens livres Sterlin par an, & qu'il se trouve qu'ils en font sept ou huict cens, & peut-être mille: on pourroit faire la même chose à l'égard des dons en Argent qui ont été pris sur de certains Bénéfices, & obliger ceux qui les ont eus à restitüer ce qu'ils

ont

ont reçu au delà de ce que S. M. à eu intention de leur donner.

On pourroit entrer dans un plus grand détail sur ce sujet, & y faire plusieurs remarques de moindre importance qui jointes à celles que je viens de faire, pourroient être fort avantageuses à S. M. pourvû qu'on s'en serve avec adresse, & que le Roi soit plus reservé à faire de semblables Dons, jusqu'à ce que, il se voye autant en avance qu'il est en arriére. Je suis,

Mylord,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 24. d'Avril, 1669.

A Mr. Montague. *

MYLORD,

C'est bien une marque qu'il n'y a rien de nouveau ici, puisque pour vous écrire, je me vois obligé d'avoir récours aux complimens

* *A present Comte de Montague.*

plimens ordinaires qu'on fait dans cette saison, & que je n'ai autre chose à dire à Vôtre Grandeur, si non que je lui souhaite de bonnes Fêtes conformément à nôtre ancienne coûtûme. Les Espagnols ne sont pas d'assez bon naturel, pour vouloir nous faire passer ces Fêtes agréablement, en nous envoyant les deux cens mille écus qu'ils ont promis: Je crains que cet Argent ne soit enchanté, & qu'il ne demeure en chemin, jusqu'à ce qu'il se trouve quelque Chevalier qui rompe le Charme. Tout est glacé ici, & l'Evêque pourra marcher quand il lui plaira, sans que rien l'en empêche; mais s'il le fait, comme on en a fait courir le bruit, il aura besoin de se soufler le bout des doigts, à moins qu'il ne reçoive de vos Climats plus temperez, de quoi s'échauffer: Car ces Etats sont en si bonne reputation, parmi leurs voisins, de bien payer leurs Troupes, que je ne doute point qu'ils n'en trouvent autant qu'ils voudront pour joindre à celles qu'ils ont déja sur pié.

Je serois bien aise de savoir ce qu'est devenu Mylord Northumberland avec Madame sa femme, & s'ils ont dessein de rester long-tems dans leur Pélerinage; si Vôtre Grandeur à correspondance avec eux, elle m'obligera sensiblement

blement de men dire des nouvelles. Je suis,

Mylord,

De Vôtre Excellence, le &c.

A la Haye, le 2. Janv:, 1669.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Le Baron d'Isola arriva hier ici, je l'ai entretenu, cette aprés-dinée, du sujet de son voyage, qu'il ma dit n'avoir entrepris, que dans le dessein d'avancer le Traité de la Garantie, ce qu'il souhaite avec beaucoup de passion, étant une affaire dans laquelle son Maître est encore plus interessé que l'Espagne, qui pourroit toûjours mieux subsister quand mêmes elle auroit perdu la Flandre, que l'Empire ne le pourroit faire. J'ai remarqué par ce qu'il m'a dit, qu'il se flatte de l'esperance de reüssir plus heureusement, à cet égard, par son éloquence & par ses grandes qualitez, que les autres n'ont fait, & de faire mieux connoî-

tre aux Hollandois quel eſt leur véritable intérêt, qu'ils ne le peuvent, ou ne le veulent eux-mêmes. Et ainſi les deux principaux points ſur leſquels il eſt venu préparé, ſont, de faire voir que la France a deſſein de commencer la guerre le printems prochain, & que dans ſix ſemaines elle ſera en état d'attaquer la Bourgogne ou le Duché de Luxembourg; Que d'un autre côté, le Conſeil d'Eſpagne, à moins que de trouver un appui & un ſecours aſſuré chez ſes voiſins, ne manquera pas de prendre le plus court chemin pour terminer cette affaire, en cedant les Païs-bas à la France, aux conditions les plus avantageuſes qu'on en pourra obtenir: Que l'Eſpagne étoit ſemblable à un Malade qui n'a ni la volonté ni le pouvoir de s'aider ſoi-même; Que tous ceux qui prenoient intérêt à ſa perte, mais principalement ces Provinces qui ſemblent y être beaucoup plus interreſſées qu'aucun autre Païs, devoient agir ſur ce pié là avec elle; Et qu'aprés que la France auroit obligé le Duc de Lorraine à deſarmer, & qu'elle ſe ſeroit emparée de la Bourgogne, il ſeroit impoſſible aux Eſpagnols de ſoutenir la guerre, & de deffendre les Provinces qui leur reſtent dans les Païs-bas, ne pouvant plus faire aucune diverſion, lorſqu'une fois la France leur

aura

aura fermé ces deux passages. De ce discours nous passâmes à celui des Subsides dus aux Suédois ; il se plaignit des conditions fâcheuses que l'Espagne avoit été obligée d'accepter. Je ne repeterai pas à Vôtre Grandeur tous les discours qu'il me tint sur ce sujet, car il ne me dit rien de nouveau, & que vous n'ayez déja entendu plus de dix ou douze fois. Il finit cet Article en me disant qu'il étoit plus juste que la France payât les Subsides, puisque la Garantie étoit égale pour les deux Couronnes, & que la France avoit eu tout l'avantage pendant la Guerre, n'y ayant eu qu'elle qui y eut gagné, au lieu que l'Espagne y avoit tout perdu. Que pour lui il ne pouvoit pas faire fond sur un Traité, où les engagemens ne seroient pas réciproques ; & que quand mêmes, on auroit accordé la Garantie, il ne savoit pas si la Hollande ne seroit point encore prête à sacrifier les nouvelles conquêtes que la France pourroit faire dans la suite, pour obtenir une Paix injuste, pourvû que ces Conquêtes n'exposassent pas les Etats à un peril plus certain : que ce n'étoit pas sans raison qu'il disoit cela : qu'on l'avoit assuré que les Etats de Hollande avoient resolu de traitter avec la France, & de l'engager à ne rien entreprendre sur les Païs-bas Espagnols, en

cas que le Roi d'Eſpagne vint à mourir, & que la Hollande s'engageroit à n'inquieter point la France ſur toutes les autres pretentions qu'elle peut avoir ſur le reſte de la Monarchie Eſpagnole.

C'eſt là en abregé tout ce qu'il me dit. Je lui repondis que le meilleur ſervice que je pouvois lui rendre, à ſon arrivée, étoit de lui faire connoître le caractére des perſonnes qu'il trouveroit ici, & de l'avertir des reſolutions, où je croyois qu'elles étoient, afin qu'il ne perdit pas ſes pas, faute de ſavoir le chemin qu'il lui falloit prendre. Qu'à l'égard de l'intérêt qu'ils avoient à la conſervation de la Flandre, ils croyoient le connoître auſſi bien qu'aucuns de leurs voiſins, & qu'ils n'avoient pas beſoin qu'on les en inſtruiſit, ni qu'on les engageât par de nouveaux motifs à la deffence de ces Provinces; qu'ils y étoient aſſez portez d'eux-mêmes, pourvû qu'ils viſſent jour à y pouvoir reuſſir: & que cela dependoit de la bonne conduite de l'Eſpagne, & des meſures qu'elle prendroit, des préparatifs qu'elle feroit en Flandre, & de la ſatisfaction qu'elle donneroit à la Suéde ſur l'Article des Subſides. Que ſi la Suéde ne s'engageoit pas à prendre le parti de l'Eſpagne, la Hollande ne pourroit

roit faire rien de considérable pour la deffence de cette Couronne, parce que cette Republique se voyoit d'un côté exposée aux invasions de la France, & de l'autre aux insultes de l'Evêque de Munster ; & que si la Hollande ne se déclaroit pas pour l'Espagne, il pouvoit s'assurer que le Roi mon Maître ne s'interresseroit jamais dans cette querelle, & qu'il prendroit ses mesures d'un autre côté ; qu'ainsi, pour s'assurer d'un puissant secours l'Espagne n'avoit qu'à engager la Suéde en lui payant les Subsides qui lui ont été accordés : Que je lui voulois bien dire franchement que je croyois qu'on pourroit porter la Hollande à accorder une Garantie générale, conformément à l'Article du Traité d'Aix, & que si on pouvoit y porter aussi l'Angleterre & la Suéde, l'Espagne n'auroit pas lieu de se repentir de son marché, puisque ce seroit, à mon avis, le meilleur que jamais aucune Couronne ait fait. Que j'estimois qu'une Garantie sans engagemens réciproques, étoit plus avantageuse pour l'Espagne, & beaucoup moins pour nous, que l'Alliance deffensive qu'elle demande avec tant d'instances : Que je pouvois l'assurer que dans la conjoncture presente, il ne reussiroit pas, s'il insistoit sur cette derniere Alliance ; mais que s'il vouloit se contenter

de démander la Garantie, je ne doutois presque point qu'il ne l'obtint ; Qu'à l'égard de la premiere, quand il n'y auroit pas autre chose qui s'y opposât, il étoit sur qu'on n'avoit pas assez de tems pour la négocier, c'est pourquoi, je lui conseillois de ne s'y pas arrêter. Que pour ce qui arriveroit aprés la mort du Roi d'Espagne, j'étois assuré que le Roi mon Maître ni les Etats ne songeoient pas à prendre aucunes mesures pour le present, & qu'ils attendroient que ce tems-là arrivât. Que si l'Espagne vouloit se ruiner elle même, c'étoit une chose que nous ne pouvions empêcher, & à laquelle il nous étoit impossible d'apporter aucun remede, & qu'ainsi il falloit deplorer son malheur & n'y plus penser ; Que si elle cherchoit son salut, elle savoit bien ce qui lui en coûteroit, puisqu'il ne s'agissoit que de payer les Subsides dus aux Suédois, & que c'étoit à elle à savoir, si ce seroit l'acheter trop cher.

Je crus que c'étoit là, la meilleure maniére dont je pouvois m'y prendre avec une Personne qui a beaucoup plus d'esprit que moi, & qui, infailliblement auroit eu tout l'avantage de son côté, si je m'étois arrêté à disputer avec lui : & de plus je m'imaginai que c'étoit aussi le plus court chemin

que

que je pouvois prendre pour faire reussir une affaire qu'il est absolument necessaire de terminer promptement : & il ne me parut pas que le Baron de l'Isola eut pris en mauvaise part ce que je lui avois dit ; car il me répondit, que puisque j'étois assuré que les Hollandois ne voudroient pas entrer dans l'Alliance deffensive avec nous, il faloit penser à ce que l'on pouvoit obtenir, & non pas à ce qu'on ne pouvoit avoir : Qu'il n'y avoit plus rien à faire, sinon de dresser le Formulaire de la Garantie, l'envoyer au Connêtable, & lui mander qu'aussi-tôt que l'Espagne auroit payé à la Suéde les Subsides qui lui sont dus, il pouvoit s'assurer de la Garantie, mais que sans cela, nous n'en parlerions plus. Je dis à ce Ministre que je croyois qu'il prenoit le bon chemin, & que j'esperois qu'il y réussiroit. Je l'assurai aussi que nous ferions tous nos efforts pour engager la Suéde à prendre les mêmes mesures, & pour la porter à prolonger le terme des payemens. Il me démanda ce que je pensois que nous ferions, en cas que l'Espagne ne payât pas les Subsides, & que la France attaquât la Bourgogne ou le Duché de Luxembourg ? je lui repondis que je ne doutois point que sa Majesté & ses Confédérez ne fissent dans toutes sortes

d'occasions, ce qu'ils avoient promis. Il auroit voulu que j'eusse dressé conjointement avec lui l'instrument de la Garantie. Mais moi qui avois envie de m'en dispenser, au moins jusqu'à ce que j'eusse reçu mes instructions, je lui conseillai de le proposer à M. de Wit, avec qui il convint d'un jour, aussi-tôt que nous nous fumes separez. Et c'est ainsi que finit nôtre premiére conférence. Je suis,

Mylord,

Vôtre &c.

A la Haye le 18. *Janvier* 1669.

A Milord Garde des Seaux.

MYLORD,

J'eus dernierement une conversation avec Monsieur de Wit dont je fus un peu surpris. Je crus qu'il n'étoit pas à propos de faire part de cet entretien à personne, mais je suis persuadé que j'aurois tort de le cacher à Vôtre Grandeur qui m'a donné tant de marques de son amitié, & avec qui

j'ai

j'ai vêcu en si grande confiance depuis que j'ai l'honneur d'en être connu. Le sujet dont il s'agit est si delicat, qu'à peine sai-je comment le toucher, & que je ne pourrois me resoudre à le confier en d'autres mains qu'en celles de Vôtre Grandeur, qui saura, mieux que personne, si on peut en retirer quelque utilité, & qui, je suis sur, n'en fera aucun mauvais usage. Pour moi je ne croi pas qu'on puisse s'en servir à autre chose qu'à acquerir quelques lumieres sur une affaire dont je n'ai jamais entendu parler, & dont Vôtre Grandeur n'a, peut-être, pas eu la curiosité de s'informer, & dont il est pourtant fort nécessaire pour elle & pour moi, que nous soyons instruis autant que nous le pourrons.

Monsieur de Wit vint chez moi, & me dit qu'il me rendoit cette visite en qualité d'ami, non pas en qualité de Ministre : & qu'il vouloit bien m'avoüer que ce qui l'avoit engagé à venir chez moi, étoit pour me faire part d'une conversation qu'il eut derniérement avec Monsieur de Puffendorf Agent de la Suéde, qui revenant de Paris, passa par ici pour retourner en son Païs. Il me dit que cet Agent avoit demeuré quelque tems à la Cour de France, depuis que nous avions pris nos mesures pour traiter la Triple Alliance, & que nous

avions commencé nos négociations avec l'Espagne en consequence de ces mesures. Que les Ministres de France s'étoient donné beaucoup de peine pour lui persuader que la Suéde n'y trouveroit pas son compte : Que l'Espagne n'accorderoit pas aux Suédois tout ce qu'ils prétendoient en obtenir ; & que la Hollande seule n'étoit pas capable de les soûtenir dans les mesures qu'ils avoient prises avec tant de précipitation : Que pour lui faire voir que ce qu'on lui disoit, étoit veritable, ces Ministres lui avoient enfin dit, mais en confidence & afin qu'il en informât la Cour de Suéde, & qu'elle en fit son profit, si elle le jugeoit à propos, que l'Angleterre leur manqueroit indubitablement, & qu'elle avoit déja changé à l'égard des déliberations qu'elle avoit prises de concert avec la Hollande & la Suéde, quoi qu'elle ne jugeât pas à propos d'en faire encore rien paroître ; Que ce secret étoit entre les mains de peu de personnes, & qu'il n'y en avoit pas beaucoup à la Cour de France ni en celle d'Angleterre, qui le sçeussent. Que lorsqu'ils virent que Monsieur de Puffendorf n'ajoûtoit pas foi à cette histoire, & qu'il soupçonnoit que c'étoit un artifice de ces Ministres qui avoient dessein de donner de l'ombrage à la Cour de Suéde, pour l'engager

gager à faire le premier faux pas; Monsieur de Turenne, à la fin, lui montra une Lettre de M. Colbert leur Ambassadeur en Angleterre, dans laquelle il leur faisoit le détail des heureux succés qu'il avoit eus dans ses négociations, & des bonnes dispositions où il avoit trouvé les Principaux Ministres de nôtre Cour; aprés quoi il ajoutoit ces mots, *& je leur ai enfin fait sentir toute l'étenduë de la liberalité de sa Majesté.*

Monsieur de Wit s'arrêta là, comme si ç'eut été tout ce qu'il avoit à dire, & je ne remarquai aucun changement sur son visage, mais je m'apperceus que, pendant tout son discours, & aprés qu'il l'eut fini, il me regarda toûjours fixement pour voir s'il n'en découvriroit point sur le mien. Pour ce qui est de moi, quoique je trouvasse cette nouvelle fort extraordinaire, que les circonstances qui l'accompagnoient me parussent fort étranges, & que je ne sçeusse qu'en penser; je croi pourtant, qu'il vit que j'étois innocent, car je fus aussi peu déconcerté que lui. Je lui répondis que j'avois lieu d'être surpris de ce qu'il m'avoit dit, mais que je ne savois si nous avions bien raison l'un & l'autre de nous arrêter à une pareille nouvelle, & d'en tirer aucune conséquence: qu'il pouvoit y avoir de l'ar-

tifice de plusieurs côtez ; que ceux qui l'avoient debitée pouvoient avoir dessein de tromper ; que ceux qui l'avoient entenduë pouvoient aussi s'être laissez tromper ; que les hommes étoient sujets à se méprendre en donnant, aux choses qu'ils entendoient dans la conversation, un sens qui ne leur convenoit pas, & que souvent ils se trompoient dans le recit qu'ils en faisoient : Que M. Colbert pouvoit dire bien des choses, pour faire valoir ses services à la Cour de France, & peut-être même beaucoup plus qu'il n'en pensoit : Qu'il se pouvoit fort bien faire que l'Agent de Suéde se fut laissé prevenir en faveur de la France, & qu'il y avoit apparence qu'il souhaitoit que son Maître entrât dans les intérêts de cette Couronne, parce que cela seroit fort avantageux aux Ministres Suédois ; que du moins il ne disconviendroit pas qu'il n'y eut bien de l'artifice, dans le procedé de la Cour de France, de se servir de Monsieur de Turenne pour donner cet avis à Monsieur de Puffendorf, & lui faire voir la Lettre de Monsieur Colbert, ce qui étoit plûtôt l'affaire d'un Secretaire d'Etat que celle d'un Général d'Armée ; mais qu'il y avoit apparence qu'on s'étoit mis dans l'esprit que Monsieur de Turenne montrant cette Lettre, & étant tout le premier persuadé que

ce

ce qu'elle contenoit étoit veritable, cela seroit cause qu'on y ajoûteroit plus de foi à la Cour de Suéde, & qu'elle auroit plus d'effet : Que je ne pouvois lui dire autre chose là-dessus ; mais que je lui protestois sur ma foi & sur mon honneur que je n'en savois rien, & que toutes les nouvelles que je recevois d'Angleterre, ne me donnoient pas lieu de croire rien de semblable, ni qu'on eut pris d'autres mesures que celles dont j'étois instruit : Que pendant les négociations de nôtre derniére Alliance, lors qu'il me découvrit les soupçons qu'il avoit, de l'inconstance de la Cour d'Angleterre, je lui dis, sans aucun déguisement, tout ce que je pensois des dispositions où étoit sa Majesté, & ses Ministres, & des desseins qu'ils pouvoient avoir : Que je savois, & que tout le Monde en demeuroit d'accord, qu'il étoit de l'intérêt de nos Ministres, que l'affaire qui étoit sur le Tapis se terminât heureusement, & que tout le Royaume en général souhaitoit la même chose : qu'ainsi j'aurois bien de la peine à croire qu'on me voulut tromper ; que cependant je ne pouvois répondre pour personne que pour moi même, mais que je l'assurois, que si jamais ces mesures étoient rompuës, ce ne seroit pas moi à qui il faudroit s'en prendre,

dre : que je ſerois au deſeſpoir d'avoir aucune part dans des déliberations qui pourroient tendre à la rupture de ces Traitez que j'ai eu l'honneur de negocier, & qui, à mon avis, ne ſont pas moins importans pour la ſureté & le ſalut de l'Angleterre & de la Hollande, qu'ils ſont avantageux au reſte de la Chrêtienté, & glorieux au Roi mon Maître dont on a parlé avec tant d'aplaudiſſemens en cette occaſion : Que j'étois & ſerois toûjours dans les mêmes ſentimens, & que c'étoit tout ce que je pouvois lui dire.

Monſieur de Wit ſourit, & m'aſſura qu'il venoit de me parler en ami, & que ce qu'il m'avoit dit étoit ſeulement par maniere de converſation ; qu'il me quittoit pour me laiſſer en liberté de faire là-deſſus telles reflexions qu'il me plairoit, ou pour n'en point faire du tout ſi je le jugeois plus à propos. Il ajoûta, que pour lui, lorſqu'il entra dans le Miniſtére il étoit fort ſoupçonneux, mais que ſes ſoupçons l'avoient ſi ſouvent trompé, qu'enfin il s'étoit gueri de cette ſorte de maladie : Qu'il n'ignoroit pourtant pas, qu'on avoit dit, il y a quelques mois, dans une Compagnie de Miniſtres étrangers qui étoient ici, *qu'il faut avoüer qu'il y a eu pour neuf mois du plus grand Miniſtere*

ſtere du Monde en Angleterre; comme s'ils avoient crû que devant la fin de la derniere année, il étoit arrivé du changement dans le Conſeil & dans les Réſolutions de nôtre Cour : Qu'à ſon égard, comme il tâchoit d'aller toûjours au ſolide, & par le plus court chemin ; il n'avoit fait qu'une ſeule reflexion, dont il n'avoit pourtant parlé à perſonne : qui eſt qu'après qu'on eut réſolu en Angleterre de m'envoyer en Ambaſſade ici, pour cultiver, & affermir nos alliances, & pour engager l'Empereur avec les Principaux Princes de l'Empire, & l'Eſpagne à les appuyer, il n'avoit pu remarquer, ſans étonnement, qu'on m'avoit engagé depuis peu, par les ordres que la Cour m'avoit envoyez, dans une *Chicane* où il ne s'agiſſoit que de l'affaire de Surinam qui n'eſt qu'une bagatelle : Qu'il étoit ſurpris de me la voir pourſuivre avec tant d'empreſſement, & entrer avec tant de chaleur, au ſujet de ce que prétend nôtre Compagnie des Indes, dans des conteſtations qui conviendroient mieux à des Marchands qu'à des Miniſtres : qu'il ſembleroit que nous prenons cette affaire plus à cœur que celle qui concerne les intérêts du public, & qu'on jugeoit ſi néceſſaire au ſalut de l'Europe, dans le tems que j'arrivai en

Hol-

Hollande : Mais qu'aprés tout cette réflexion ne l'empêcheroit pas d'agir, dans toutes les négociations qu'il auroit avec les Miniſtres d'Angleterre, conformement à nôtre dernier Traité d'Alliance, comme étant le plus ſur appui de nôtre ſureté commune ; qu'il ne doutoit point que les Etats ne fiſſent la même choſe, du moins juſqu'à ce qu'ils viſſent clairement que ſa Majeſté ou ſes Miniſtres auroient pris d'autres meſures. Monſieur de Wit ſe leva aprés m'avoir dit cela. Je ne vis pas qu'il attendit aucune reponce de moi, mais il me ſembla, qu'en me quittant, il étoit de fort bonne humeur : & pour vous dire la verité, je n'avois pas envie que nôtre converſation durât plus long-tems ; & c'eſt ainſi qu'elle finit. Je croi qu'il eſt auſſi tems de finir cette Lettre que je prie Vôtre Grandeur de brûler auſſi-tôt qu'elle l'aura luë, & d'oublier ce qu'elle contient, ſi elle ne trouve pas occaſion de s'en ſervir, & je tâcherai d'en faire autant de mon côté. Je ſuis avec toute la ſincerité & la paſſion imaginable,

Mylord,

De Vôtre Grandeur le &c.

A la Haye le 24. d'Avril 1669.

A My-

A Mylord Cavendish.

MYLORD,

J'aurois beaucoup mieux aimé féliciter Vôtre Grandeur de quelque bonne fortune qu'elle auroit euë, ou du recouvrement de sa santé, que sur des avantures qui sont toûjours dangereuses, quelque honorables qu'elles soient. Cependant je ne puis m'empêcher de vous témoigner la joye que j'ai d'aprendre que du consentement unanime de tout le Monde, vous vous soyez tiré avec tant d'honneur de la derniere affaire que vous avez euë à Paris. Je vous en felicite, non seulement, comme serviteur particulier de Vôtre Grandeur & qui souhaite avec passion que vous puissiez acquerir de la Gloire, pourvû que vous ne l'achetiez pas trop cher, mais encore comme Ministre qui doit estimer, plus qu'aucune autre chose, l'honneur de sa Nation; & comme je sais, qu'en tems de Paix, les étrangers ne jugent d'un Peuple que par la conduite & par les actions des particuliers qui vont voyager chez eux, je ne puis qu'être touché d'un sensible plaisir en pensant à la répu-

réputation où vous avez mis les Anglois par vôtre générosité. Je puis assurer Vôtre Grandeur, qu'on ne parle ici que de la belle action qu'elle a faite, qu'on n'oublie pas de lui donner les loüanges qu'elle mérite, & qu'il n'y a pas mêmes jusqu'aux François qui ne disent que Vôtre Grandeur a fait paroître autant de générosité en excusant ses Ennemis, que de bravoure en deffendant sa vie. Les Hollandois disent que vous avez été trop généreux ; & qu'il n'y a que des François qui soient capables d'une si grande lâcheté, & qu'on ne verra pas ailleurs, que chez eux, sept ou huict hommes en attaquer un seul, & le reste de leur Compagnie servir de spectateurs sans s'opposer à une action si noire. Pour moi, je croi que si l'excés est pardonnable en quelque chose, c'est en fait de générosité ; c'est pourquoi j'aprouve vôtre procedé, & vous felicite de tout mon cœur de la Gloire que vous avez acquise en cette occasion. Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le 18. *Juillet* 1669.

A My-

A Mylord Arlington.

MYLORD,

J'ai reçu celle que Vôtre Grandeur me fit l'honneur de m'écrire le neuviéme de Juillet ; & je ne ſuis que trop convaincu de ce que vous m'y dites du peu d'apparence qu'il y a que je puiſſe terminer heureuſement & à nôtre ſatisfaction cette affaire du Traité de Marine. Je commence à en deſeſperer auſſi bien que Vôtre Grandeur. J'écrivis, par le dernier ordinaire, une longue Lettre ſur ce ſujet à Monſieur le Chevalier Jean Trevor ; mais je dirai encore plus confidemment à Vôtre Grandeur, que je crains fort que nos Marchands de la Compagnie des Indes n'ayent quelque deſſein caché que nous ne penetrons pas encore, & qu'ils ſeroient fâchez que nous connuſſions ; car aprés avoir examiné cette affaire, & y avoir penſé avec plus d'application qu'à aucune autre que j'aye jamais euë à negocier ; j'ai remarqué bien de l'inégalité dans leur procedé, & cela m'a fait faire pluſieurs reflexions.

Premierement j'ai obſervé, qu'elle commença immediatement aprés la concluſion de

de nôtre alliance avec la Hollande ; à laquelle quelque envie que l'on eut d'obscurcir la gloire qu'elle nous avoit acquise dans les Païs étrangers, & de diminuer les applaudissemens que nos peuples donnoient aux mesures que sa Majesté avoit prises, on ne pouvoit pourtant trouver rien à redire, qu'en déclamant contre ce Traité de Marine, quoi que d'abord on ne se plaignit que de l'inégalité des Passeports. Aprés cela, lors que Monsieur de Wit eut consenti sans peine au changement du Formulaire desdicts Passeports, nos Marchands firent naître une nouvelle difficulté sur la definition *d'une Place assiégée* & voila toutes les objections qu'ils firent au Traité. Et quand Monsieur de Wit m'eut donné quelque esperance, dans la Lettre qu'il m'écrivit sur ce sujet, qu'on pourroit aussi en venir à bout; ils y ajoûtérent plusieurs autres Articles dont on n'avoit pas parlé dans le Traité de Marine : & voyant qu'il y avoit apparence qu'on leur accorderoit ici tout ce qu'ils demandoient, excepté un seul point qui concernoit la liberté du commerce avec les Peuples qui sont sujets de la Hollande, & le passage par leurs Forts, ce que le Chevalier George Downing avoit trouvé être une difficulté insurmontable, alors ils déclarérent que si on ne leur accordoit

cordoit cela, ils contoient tout le reſte pour rien, & là-deſſus on a abandonné le Traité ſans en parler pendant prés de huict Mois. Quand nous commençames à vouloir nous en debarraſſer par quelque expedient, ils nous dirent qu'ils avoient ſeulement en vuë de prévenir les innovations que les Hollandois avoient faites ces dernieres années, contre l'uſage établi dans ces Quartiers-là, & pluſieurs autres choſes de cette nature qu'ils diſoient avoir lieu d'apréhender : ſur quoi les Hollandois demanderent, qu'on leur alléguât quelque exemple particulier des vexations qu'on avoit déja ſouffertes, ou de celles qu'on craignoit ; afin qu'ils puſſent nous ſatisfaire ſur les Dommages que nous avions reçus, & connoître en général ce que c'étoit que nous prétendions. Nos Marchands alleguérent l'affaire de Cochin & de Canonor, & je croi d'une autre Place, que Monſieur de Wit dit n'être point dans le cas dont il s'agiſſoit, mais dans un autre auquel on avoit pourvû en definiſſant une *Place aſſiégée* : de ſorte que je fus obligé, par les inſtances reïterées que les Hollandois m'en firent, d'écrire pluſieurs Lettres en Angleterre pour demander d'autres exemples, & enfin on m'envoya un Ecrit fort ample, rempli d'aigreurs, & qui contenoit

noit un détail de plusieurs choses passées, lesquelles les Ministres de Hollande disent avoir été debatuës & ajustées dans les Traitez précédens ; c'est pourquoi ils souhaitoient savoir, laquelle de ces choses nous croyons pouvoir appliquer à ce qui étoit pour lors en question. Sur quoi on me répondit, que la Pratique des Hollandois, contre laquelle on vouloit se précautionner, ne faisoit que commencer ; qu'on ne pouvoit pas en produire d'exemples particuliers, & que cela seroit inutile, puisqu'on craignoit en général tout ce que les Hollandois pourroient innover à nôtre préjudice : qu'en un mot ce que nous démandions, étoit plûtôt par précaution, que pour autre chose, & que cela étant ils avoient d'autant plus de tort de nous le refuser.

Aprés cela nous concertâmes un Article, Monsieur de Wit & moi, pour le proposer à nos Principaux ; & je vous avouë que je croyois qu'il étoit conçu en des termes qui nous accordoient tout ce que nous prétendions. J'étois confirmé dans cette pensée par les Lettres que je recevois de Vôtre Grandeur & des autres Ministres de sa Majesté. Il est vrai que la Ville d'Amsterdam refusa cet Article, par ce qu'il étoit sujet aux interprétations dont

les

les Hollandois apréhendent ſi fort les conſéquences; mais nos Marchands le rejetterent auſſi, & en envoyerent un autre encore plus extraordinaire que le premier, quoi qu'il ſemblât que Vôtre Grandeur eut eſperé qu'ils ſe contenteroient de celui que j'avois envoyé.

Dans le tems que nous étions engagez dans ces conteſtations, arrive la Nouvelle de ce que nous avons ſouffert à Macaſſar que nos Marchands faiſoient ſonner bien haut, comme une choſe à laquelle il n'y avoit point de réplique, qui avoit raport à l'affaire en queſtion, & qui étoit de bien plus grande importance que tout ce qu'ils peuvent avoir lieu d'aprehender des Forts & Paſſages des Hollandois. Auſſi ne manquerent-ils pas de la repreſenter incontinent à ſa Majeſté, en la ſupliant, qu'elle démandât la reſtitution de ce qu'ils y avoient perdu, & pluſieurs autres particularitez que nous fûmes obligez de deſavoüer bien-tôt aprés, comme étant contraires à un Article exprés du Traité de Breda: & je fus blâmé d'avoir communiqué toutes leurs Demandes aux Hollandois, quoi qu'on me les eut toutes envoyées ſans aucune diſtinction.

Auſſi-tot qu'on nous eut accordé ce que nous demandions au ſujet de cette affaire de Macaſſar, que je croyois être la plus difficile

cile à terminer, comme celle qui étoit la plus importante, & qui effectivement fut celle qui fut la plus conteſtée, & aprés qu'on eut obtenu des Hollandois qu'on dreſſeroit un Article général, nonobſtant la reſolution où ils étoient auparavant de n'y point conſentir, qui étoit fondée ſur ces deux points; que nous ne demandons pas qu'ils innovent rien, & que nous ne voulons pas dire quels ſujets de plaintes nous avons, afin qu'ils puſſent nous ſatisfaire à cet égard; aprés tout cela, dis-je, nos Marchands, voyant que l'affaire eſt en bon train, ſemblent reſolus de rompre la Négociation par ces deux réponces; Qu'ils acheteroient trop cher le rétabliſſement de leur Commerce à Macaſſar, s'ils acceptoient un Article tel que celui qu'on leur propoſe, puiſque ce ſeroit en même tems accorder aux Hollandois le droit de leur faire les mêmes vexations dont ils ſe ſont plaints à l'occaſion de leurs Forts, paſſages, & Traitez qu'ils font avec les Habitans de ces Païs là; au lieu que l'Article tel que les Hollandois le propoſent, quelque défectueux qu'il ſoit, ne s'entend pas des Traitez à venir, mais de ceux qui ſont déja faits; & ils n'offrent pas cet Article comme le Prix du rétabliſſement de nôtre Commerce à Macaſſar;

mais

mais ils aiment beaucoup mieux nous y rétablir sans aucun pareil Article : je n'ai pas entendu parler d'aucun Dommage particulier que nous ayons souffert à l'occasion de leurs Forts, passages, ou Traitez, dont nous nous soyons plaints, excepté de celui que nous avons reçû à Macassar, mais au contraire on m'a toûjours dit que ce que nous démandions étoit plûtôt une précaution, qu'un reméde. Cependant nos Marchands n'en veulent pas demordre, & comme Vôtre Grandeur me l'a mandé, ils disent qu'ils aiment beaucoup mieux qu'on leur laisse leurs prétentions, que de terminer cette affaire à leur préjudice. Je ne sai pas à quoi ils songent ; ne voyent-ils pas qu'en la terminant en consequence de ce que nous avons obtenu, & de la satisfaction qu'on promet de leur donner sur les choses qu'ils ont trouvé à redire au Traité de Marine, quoi qu'on ne leur accorde pas cet Article contesté ; ne voyent-ils pas dis-je que cet accord les laisse dans le même état qu'ils sont à present, sans leur faire perdre aucune de leurs prétentions ; puisqu'ils seront toûjours en liberté, en conséquence du dernier Article du Traité de Marine, de demander qu'on remette cette affaire entre les mains de Commissaires; ce qui se peut faire du con-

ſentement des deux parties; & il me ſemble qu'ils devroient accepter cela par proviſion en attendant mieux. Toutes ces remarques que je viens de faire me portent à croire que ceux, qui par le pouvoir qu'ils ont ſur l'eſprit de nos Marchands, les engagent à pourſuivre cette affaire ſur ce pié là, n'ont pas envie de voir la fin de ce Traité, & que c'eſt pour cela qu'ils inſiſtent avec tant d'opiniâtreté ſur ce ſeul point, en des termes auxquels ils ſont perſuadez qu'on ne conſentira jamais, ou bien ils ont en vuë de faire naître de nouvelles diſputes entre les Hollandois & nous, lorſqu'ils en trouveront une occaſion favorable; car comme le diſent les Hollandois, avec aſſez d'apparence de raiſon, ſi on convenoit d'un Article tel que nos Marchands l'ont dreſſé, cela donneroit lieu à de nouvelles conteſtations, ſur ſon étenduë & ſur la maniére dont on devroit l'interpreter; ce qui arriveroit toutes les fois que nous le voudrions. Si c'eſt là le but que nous nous propoſons, & que ſa Majeſté avec ſes Miniſtres apuyent ce deſſein, pour quelque raiſon d'Etat, & qu'on prenne les meſures convenables dans cette occaſion; je ne doute point que cette reſolution ne ſoit conçuë avec beaucoup de prudence, & que dans la ſuite elle ne nous faſſe beaucoup d'hon-

d'honneur; sur tout, si par une revolution qu'on ne prévoit pas à present, les affaires de la Chrêtienté venoient à changer de face. Mais si nos Marchands, ou ceux dont ils suivent les Conseils n'ont pas envie de terminer ce Traité, & qu'ils ayent seulement en vuë de laisser dans l'esprit des deux Nations des aigreurs & des semences de haine, qui pourront avec le tems ébranler les fondemens de nos Alliances, & engager les deux Parties à prendre de nouvelles mesures, qui ne pourront tourner qu'à la ruine des uns & des autres, si, dis-je, c'est là leur intention; je ne puis m'empêcher d'attribuer cela au dégoût qu'ils ont conçu pour les Ministres dont sa Majesté se sert, & à la jalousie qu'ils ont de la gloire que les resolutions de ces Ministres ont acquise à sa Majesté. En effet il ne s'en est point pris qui nous ayent fait plus d'honneur dans les Païs étrangers, ni qui ayent plus contribué à la sureté de nôtre Patrie en gagnant l'affection des Peuples, que celles qui ont été cause de la conclusion d'un Traité qui a mis des bornes au pouvoir formidable de la France. C'est ce qui me fait dire que cette repugnance que nos Marchands font paroître, n'est pas tant un effet de leur opiniatreté, que de

la malice de ceux qui les font agir, qui seroient bien-aise de voir nos alliances ébranlées dans les Païs étrangers, & un changement dans le Ministére en Angleterre; pour moi je serois bien faché que le Roi se trouvât obligé de faire un pareil changement, si ce n'est qu'il put mettre les affaires en de meilleures mains qu'elles ne sont à present; en ce cas j'en serai tres-content, quoique personne au Monde ne puisse être plus attaché à vos intérêts que moi; & je suis bien sur que bien loin d'en être fâché vous seriez le premier à y donner les mains. Si vôtre Grandeur découvroit, que la jalousie qu'on a de me voir revêtu de cet emploi, ait contribué à faire naître les difficultez qu'on a rencontrées dans la Négociation de cette affaire, & que nos Marchands, ou ceux qui les font agir, crussent qu'elle seroit mieux en d'autres mains; je supplie vôtre Grandeur qu'aucune consideration ne l'arrête point, & que l'amitié dont elle m'honore ne l'empêche pas de les satisfaire dans une conjoncture où il s'agit de l'intérêt public; & ne craignez pas que lorsque je serai hors de cet emploi, je vienne vous importuner, pour en avoir quelqu'autre; car tant que les affaires de sa Majesté iront bien, il importe fort peu

peu qu'un homme comme moi en ait le maniment.

Je finirai ici toutes les reflexions qui me sont venuës dans l'esprit sur l'affaire la plus difficile & la plus fâcheuse que j'aye jamais euë de ma vie, & que j'espere jamais avoir. Je supplie vôtre Grandeur de me pardonner la longueur de cette Lettre, & je lui promets de ne l'importuner pas sitôt de la même maniére & sur le même sujet. Je suis;

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le ... de Juillet 1669.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

J'ai été bien aise d'aprendre par la derniere Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que vous étiez prêt à partir pour vôtre voyage de Campagne, car j'ai toûjours craint que la trop grande application aux affaires ne fût nuisible à

votre ſanté; & il m'a toûjours ſemblé que vous ne vous donniez pas aſſez de relâche, & que vous vous refuſiez juſqu'aux plaiſirs & aux divertiſſemens qui devroient quelque fois interrompre vos ſoins & vos peines; De la maniére dont j'enviſage le poſte que votre Grandeur occupe, bien loin de le lui envier, quelque éclatant qu'il ſoit à de certains égards, je trouverois que vous l'avez achetté trop cher, puiſqu'il vous coûte la meilleure partie de votre répos, ſi je n'eſperois que la gloire que vous aurez un jour d'avoir travaillé avec ſuccés pour l'honneur de ſa Majeſté, & pour la ſureté & le bonheur de ſes Peuples, aura de quoi vous ſatisfaire, & vous recompenſer agréablement de toutes vos fatigues; mais pour que cela puiſſe arriver comme je le ſouhaite, il faudra qu'on ſoit plus diſpoſé, qu'on ne l'eſt à preſent, à prendre de fermes reſolutions.

Je ne puis rien dire à votre Grandeur de l'affaire dont elle me dit que quelques particuliers font tant de bruit, & qui concerne les difficultez qu'on prétend que l'Eſpagne doit faire d'accorder aux Suédois les deux derniers payemens, & les nouvelles Demandes qu'on ſuppoſe qu'elle fera. Tout ce qui m'embarraſſe à preſent, c'eſt de voir que le premier payement n'eſt pas en-

encore arrivé, quoi qu'on l'attende par le premier Courier. Quand cela sera fait, & que la Garantie sera accordée par la Suéde, l'Angleterre & la Hollande, je n'apprehenderai pas beaucoup, si ce n'est que le Roi d'Espagne vint à mourir, ou que l'Espagne ne s'avisât d'entrer en Traité avec la France pour l'échange des Païs-bas, afin d'éviter par ce moyen une guerre où elle voit que ses voisins n'ont pas dessein de prendre autant de part qu'ils le devroient faire, s'ils suivoient leurs veritables intérêts. J'avouë que dans la situation présente des affaires de cette Monarchie, si j'étois du Conseil, je serois d'avis de faire cet échange, pourvû que la France voulût renoncer à toutes les autres prétentions qu'elle peut avoir sur le reste des Païs qui dépendent de cette Couronne; & peut-être aussi que les François feroient sagement d'acquerir la possession de ces Provinces à cette condition, ou par quelque autre voye d'accommodement: Car il est sûr que deux ans aprés qu'ils auroient acquis ce petit coin de Terre, il ne se trouveroit ni Prince ni Etat en Europe qui voulut prétendre d'entrer en concurrence avec eux, ni qui fut plus capable de lui rien disputer que l'Espagne l'est à present. Mais ce n'est pas à moi à faire des réflexions

sur des evenemens de cette nature ; je les laisse à ceux qui ont plus de capacité que moi, & qui ont la direction des affaires entre leurs mains ; toûjours est-il certain que la chose vaut bien la peine d'y penser plus qu'on ne fait.

J'ai reçu la visite de l'Ambassadeur de France, & la lui ai renduë; de sorte que nous sommes à present en aussi bonne intelligence qu'on le puisse être. Mylord Culpepper passa par ici la Semaine passée ; ce qui me donne occasion de prier votre Grandeur de me mander plus particuliérement, comment je dois agir avec les Seigneurs Anglois à l'égard du pas & de la main, lorsque je suis chez moi ; car quoi que l'on m'ait ordonné de suivre l'Exemple des François à l'égard de tous les Ministres, on ne m'a pourtant point prescrit la maniére dont je dois traiter les autres personnes; ni on ne m'a pas dit s'il faut que je me conforme à eux dans toutes les autres circonstances. Je souhaiterois bien que sa Majesté m'envoyât un ordre positif là-dessus, comme les Ambassadeurs de France en ont reçu ; car il me semble que l'affaire le requiert; puisque l'on m'a dit, que ce changement n'arriva que lorsque Monsieur de Cominges étoit Ambassadeur en Angleterre, & qu'avant

quil

qu'il eut reçu ces ordres, il donnoit la main chez lui, à toutes les personnes de qualité angloises, & mêmes à celles de sa Nation qui étoient de qualité ou de Maison distinguée; & que Mylord St. Albans à toûjours fait la même chose à tous les Seigneurs Anglois pendant qu'il étoit Ambassadeur en France: quoi qu'il semble que Mylord Hollis ait changé de conduite à cet égard, lors qu'il vit que les Ministres de France le feſoient en Angleterre.

Je ne sai ce que mon Pere a dit à vôtre Grandeur touchant cette bagatelle dont vous me parlez à la fin de vôtre Lettre; mais je sai bien que vôtre Grandeur auroit pu s'épargner la peine de s'en souvenir. Je ne m'arrêterai pas à l'assurer d'une chose qui ne lui peut jamais manquer, je veux dire de la passion & de la sincerité avec laquelle je suis & serai toute ma vie,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le 7. Août 1669.

A Monsieur le Chevalier Charles Wolsely.

MONSIEUR,

Je reçus il y a quelque tems la Lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire le neuviéme du Mois de May; mais ayant appris de Monsieur vôtre fils que vous aviez quitté Londres bientôt aprés, & songeant au malheur qu'une de mes Lettres avoit eu de rester cinq ou six mois en chemin avant qu'elle vous fut renduë ; je resolus de differer ma reponce jusqu'à ce que je pusse trouver quelque occasion favorable ; & comme j'ai eu avis que mon Pere va en Irlande, & qu'il passera par vôtre Maison, je l'ai prié de vous rendre celle-ci. Je n'aurois pu me resoudre à vous écrire, n'ayant rien à vous mander, si ce n'est que j'ai été bien aise de m'acquiter de mon devoir, & de vous faire plaisir en vous assûrant que Monsieur votre Fils est en parfaite santé : car de repondre à tous les complimens que vous me faites, celà ne serviroit qu'à nous y engager de plus en plus ; & c'est un exercice dont je suis bientot las, n'étant pas fort bien pourvû de ces imagi-

imaginations délicates qui ſont néceſſaires pour s'y rendre habile, c'eſt pourquoi je finis cette méchante Lettre le plûtot qu'il m'eſt poſſible en vous aſſurant que je ſuis,

Monſieur,

Vôtre &c.

A la Haye le 10. *d'Aout* 1669.

A l'Ambaſſadeur d'Eſpagne.

MONSIEUR,

J'avois eſperé que l'affaire dont il s'agit à preſent ne trouveroit plus d'obſtacles, & qu'il n'y auroit point de replique à ce que j'écrivis hier à V. E. Mais comme j'ai vû le contraire par votre Lettre écrite le ſoir même, je me crois obligé de dire, qu'il m'avoit paru que le fruit de notre derniere conference, avoit été de laiſſer V. E. pleinement perſuadée, que le Connetable de Caſtille avoit tort de ſuſciter une difficulté touchant le premier payement ſur le *Concert* propoſé, puiſqu'il n'en eſt

point fait mention dans l'acte signé par V. E. J'ajoûterai à cela, que vous auriez aujourd'hui raison, si dans cet Acte vous trouviez ou exprimé ou sous-entendu les mots de Garantie, *Y los instrumentos necessarios dependientes de ella.* Si pareils mots n'y sont pas, un des partis contractans ne peut pas les y faire entrer par une interpretation de sa façon, à moins que le consentement de l'autre parti intervienne, ou que de part & d'autre on convienne de s'en rapporter à la decision d'un arbitre : Sans conter que celui de *Concert* lui même n'importe point absolument ni necessairement à la secureté de la Garantie ; Car pourvû que nous l'executions selon le besoin des affaires d'Espagne, il importera peu que ce soit avec un tel ou un tel nombre de troupes, ou que ces troupes appartiennent à une des deux Nations plûtôt qu'à l'autre ; car si l'on doit agir de concert, c'est selon les divers intérêts & les differentes commoditez de chacune des Parties. Et même il peut arriver, que les invasions & les attaques de la France seroient si redoutables, qu'il sera necessaire que chacun de nous rassemble tout ce qu'il peut de forces sur pied, ayant égard à l'intention de la Garantie en general, & non à quelques cas particuliers specifiés dans le traité.

Je

Je n'accuſe pas l'Eſpagne d'avoir manqué de ſincerité dans tout le cours de cette affaire, mais d'avoir manqué de promptitude & de franchiſe à accomplir ce qui leur étoit abſolument neceſſaire pour engager la Suéde dans la conſervation de la Paix; ſur cela je diray auſſi à V. E. qu'elle ne peut pas accuſer la ſincerité du Roi mon Maître; lors que l'état de vos affaires étoit le plus deploré, & que tous les Païs-Bas étoient comme au deſeſpoir, il a le premier mis la main à l'ouvrage (quand les Princes les plus proches de la Couronne d'Eſpagne n'y vouloient pas toucher) ſa Majeſté a employé tout l'hyver dernier à faire traiter ſes Alliances, & à faire équiper une flote qui a paru en mer; L'été ſuivant il a envoyé ſes Ambaſſadeurs à Aix la Chapelle, il a cimenté la Triple Alliance, & fait ſolliciter divers Princes de s'y joindre en plus grand nombre: Tout cela dans la vûë d'acheminer & de procurer une paix, qui ne rendoit rien à ſes Etats ni à ſes Peuples, puiſque les uns & les autres étoient à couvert des ravages de la guerre. Car malgré tout ce qu'il plait aux grands diſcoureurs d'inſinuer, & de publier; les dangers qui menacent l'Angleterre, & que la Politique a du prevoir, ces dangers regardoient & l'Empire en particulier, &

toute la Chrêtienté en general de plus prés que sa Majesté & ses Royaumes.

V. E. demande, pourquoi Monsieur Maréchal ayant dit qu'il n'y auroit aucune difficulté à conclure & à ratifier le *Concert*, il s'y en trouve pourtant aujourd'hui. Je vous dirai sur cela, que les deux Ministres de Suede sur tous les points discutez entre eux & nous, non seulement nous ont dit, mais ils persistent toûjours à dire, qu'ils étoient prets à entrer dans le dit *Concert*, qu'ils avoient même pretendu le faire avant le depart de Monsieur Maréchal, quelque pressé qu'il paroisse; que leur pensée n'a jamais été de faire cette demarche, avant le payement des premiers subsides, fixé au tems que l'échange de la Ratification seroit delivrée. Ils ajoûtent à cela, qu'ils ne consentiront jamais, que cet argent puisse passer pour le prix & la recompense qu'ils s'engageroient de donner à l'Espagne en vertu de la Triple Alliance. Je les ai trouvé si roids sur cet Article, que j'ai desesperé il y a long-tems de vaincre leur delicatesse. Il reste donc pour l'Espagne à examiner & à bien peser, si la Garantie de trois Puissances telles que celles qui se presentent, ne vaut pas bien qu'on cede à la Suéde la legere Satisfaction qu'elle demande. Je voudrois que l'Espagne

gne considerât, s'il ne seroit pas plus à propos d'attendre à nous presser sur le *Concert*, que le terme du second payement fût écheu : Si tout n'étoit entierement conclu; mais en tout cas de procurer au plûtôt que la Garantie generale vous soit mise en main. Je ne doute pas, veu les dispositions où je trouve tous les Esprits, que le *Concert* ne suivît immediatement, & sans que V. E. ait la peine de nous presser d'advantage : En cette rencontre nôtre propre intérêt se trouve joint à celui du public.

Je souhaite à V. E. la santé & la prosperité qu'elle desire; & suis, &c.

Monsieur,

De Vôtre Excellence, &c.

De la Haye, *le* 13. *Aout*, 1669.

A l'Ambassadeur d'Espagne,

MONSIEUR,

La Lettre que vôtre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, me fut renduë hier au soir dans le tems que je faisois mes depêches pour l'Angleterre. Je la mis incontinent dans mon pacquet, afin que sa Majesté puisse voir quel succés cette affaire a eu. Je n'entreprendrai pas de me justifier par des paroles, si mes actions ne l'ont pu faire, ni de repondre aux reproches que vous me faites, en vous plaignant que c'est moi qui ai empêché la conclusion d'un Accord qu'on souhaitoit avec tant d'ardeur, bien loin de travailler à le faire reüssir; & je ne me croi pas non plus obligé de rendre Compte de mes Actions à qui que ce soit qu'au Roi mon Maître. Je ne suis pas le premier Ministre que l'Espagne ait payé d'ingratitude, & qui, pour recompense de ses services, n'en ait reçu que des réproches; mais cela ne me fait aucune peine, puisque nôtre devoir nous engage seulement à suivre les ordres qu'on nous donne. Quoi qu'il en soit je ne puis m'empêcher de croire que les

Mini-

Miniſtres d'Eſpagne auroient bien mieux fait de témoigner au Roi mon Maître la reconnoiſſance qu'ils ont de tous les Traitez que ſa Majeſté a negocié depuis dix huict ans en faveur de cette Couronne, que de lui reprocher en toutes ſortes d'occaſions, qu'elle n'a rien fait, ou que ſi elle a fait quelque choſe ce n'a été que pour ſon propre intérêt; car le véritable moyen d'engager une Ame généreuſe à nous accorder de nouveaus bienfaits, c'eſt de lui temoigner nôtre reconnoiſſance de ceux que nous avons déja reçus; & de chercher à rehauſſer plûtôt qu'à diminuer le prix de ce qu'un Roi allié a fait, du moins avec tant de bonne volonté.

Puiſque Vôtre Excellence prend plaiſir à donner un ſi mauvais tour à ce que j'écris avec la meilleure intention du monde, je ne dirai rien pour me juſtifier, mais je ne puis m'empêcher de repeter ce que j'ai déja dit; qui eſt que, il ſeroit plus raiſonnable, à ce qu'il me ſemble, que vous preſſaſſiez les Miniſtres Suedois de conclure cet accord, ſi vous jugez que le terme du ſecond payement des Subſides ne ſoit pas encore échu: parce qu'il eſt évident, par l'Acte que vous en avez donné, que le premier payement ſe devoit faire, immédiatement aprés la Ratification de la Garan-

rantie, ſans aucune autre condition ; & y ayant trois Actes differens des trois Parties Contractantes, vôtre Excellence a jugé à propos de faire mention de celui de la Garantie, & de celui du Concert, ce qui eſt un artifice de V. E. car il n'y a que celui de la Garantie qui doive être donné à l'Eſpagne; & on eſt convenu qu'on communiqueroit ſeulement celui du Concert, comme un accord fait entre les trois parties qui ſont entrées dans la Triple Alliance. Avec tout cela V E. ſait bien que lors que je lui ai tenu ce diſcours je lui ai dit en même tems, qu'il n'y avoit point de doute qu'on ne donnât auſſi ce concert particulier auſſitôt qu'on auroit accordé la Garantie, & que la Suéde auroit reçu le premier payement : & je ſuis encore dans la même penſée, ſachant combien il eſt de l'intérêt de cette Couronne de s'aſſurer par cette démarche les autres payemens ; je n'ignore pas non plus que la Hollande n'y ſoit encore plus interreſſée, ſoit en vuë de maintenir la Paix, ſoit pour s'aſſurer d'un puiſſant ſecours pour la Flandre, en cas que la guerre recommençât ; car aprés la conſervation de leur propre Païs, il n'y a rien à quoi ils doivent plus s'interreſſer qu'à celle des Païs-bas Eſpagnols. Je dirai encore à V. E. ce que je lui ai déja dit du Roi mon Maître,

Maître, c'eſt que ſi la Suéde & la Hollande peuvent trouver un expedient pour accommoder cette affaire, il ne ſera jamais dit que mon Maître y ait apporté aucun obſtacle. Mais j'ai aſſez pénétré la penſée des Suédois ſur cet Article, pour être entiérement perſuadé qu'ils ne conſentiront jamais à cet accord, juſques à ce qu'ils ayent touché le premier payement, puis que Monſieur Maréchal ayant ſeulement entendu quelques diſcours que votre Excellence avoit tenus ſur cette affaire, vint incontinent chez moi pour me prier d'aller vous trouver, de vous demander ſi cela étoit vrai, & de lui en raporter une réponſe poſitive; jurant que ſi c'étoit là votre réſolution, les Suédois ſe paſſeroient bien de l'Argent de l'Eſpagne; & que pour lui il étoit reſolu de quitter la Haye le lendemain; & il y a environ quatre ou cinq jours que Monſieur d'Appelboom m'envoya ſon Secretaire pour me dire, qu'il avoit appris quelque choſe d'aprochant de votre Excellence, & pour m'en faire ſes plaintes. Tout cela n'empêche pas que ſi vous pouvez faire prendre d'autres diſpoſitions à la Suéde & à la Hollande, comme il m'a ſemblé voir par votre Lettre, que vous vous l'imaginez, je n'en aye bien de

de la joye, & que je ne donne à votre diligence, les loüanges qu'elle meritera, quoi que vous soyez si peu satisfait de la mienne.

Je ne sai comme je me suis engagé à vous entretenir si long-tems en une langue que je sai si imparfaitement, si vous comprenez bien tout ce que je viens de vous dire, ma Lettre aura le sort que je lui souhaite. Dieu donne à votre Excellence de longues années. C'est la priére que fait pour vous celui qui est,

Monsieur,

De Vôtre Excellence, &c.

A la Haye, le 14. d'Août., 1669.

Sera

Sentence donnée sur l'Affaire de Portugal & de la Hollande, par l'Ambassadeur d'Angleterre, à qui les deux Parties avoient remis la Decision finale de leurs Differens, non pas comme Ambassadeur d'Angleterre, mais comme Chevalier Temple.

MOnsieur l'Ambassadeur de Portugal & Monsieur le Pensionnaire de Wit, ayant trouvé à propos de communiquer à l'Ambassadeur d'Angleterre les Points qui ont été si long tems en dispute sur l'Accommodement proposé entre le Portugal & la Hollande.

Le dit Ambassadeur d'Angleterre à trouvé sur la premiere Conference avec les deux Parties, que la principale Difficulté qui restoit à démêler, étoit sur la maniere de faire les deux Millions cinq cent mille Cruzados qui étoient accordés par le Portugal à la Hollande, payables à dix Payements égaux; c'est à dire deux cent mille Cruzados par an.

Le dit Ambassadeur d'Angleterre avoit aussi remarqué dans la même Conference, que

que les deux Parties étoient d'accord que lesdits Payements se feroient par les Droits du Sel de Setuval, & qu'à cet Effet chacun d'eux avoit proposé son Expedient, par lequel ledit Ambassadeur d'Angleterre voyoit que Monsieur l'Ambassadeur de Portugal se proposoit que lesdits Payements entiers se feroient, par l'Assignation desdits Droits du Sel de Setuval pour le terme de dix sept ou dix huit ans : Et que Monsieur le Pensionnaire de Wit se faisoit fort que ladite debte se pourroit entierement satisfaire selon son Expedient par lesdits Droits du Sel de Setuval dans le terme de vingt & deux, ou vingt & trois ans.

Ledit Ambassadeur d'Angleterre ayant aussi remarqué que l'accommodement sur aucun desdits Expediens étoit desesperé pour les Difficultez sur la maniere de payer les interests, dont les deux Parties ne pouvoient aucunement venir à bout : A trouvé bon de proposer comme un Expedient entre deux : Que le Portugal assigneroit à la Hollande les droits de Sel de Setuval pour l'espace de vingt ans en satisfaction entiere de ladite debte ; si le Portugal ne trouvoit pas que la Hollande eut reçeu sa satisfaction entiere en moindre tems ; & qu'en tel cas ledit terme seroit retranché aprés telle satisfaction achevée.

Ledit

Ledit Ambaſſadeur d'Angleterre ayant propoſé cet Expedient à chacun des deux Parties ; Monſieur l'Ambaſſadeur de Portugal a pris du tems pour le conſiderer ; & Monſieur le Penſionnaire l'a accepté ſur la condition ſuivante ; Sçavoir, ſi dans aucune année dudit terme, leſdits droits du Sel de Setuval ne montent pas à la valeur de cent cinquante mille Cruzados ; Qu'en ce cas le Portugal dans l'année ſuivante ſuppléera en Sel la valeur de ce qu'on trouvera avoir manqué à ladite ſomme l'année precedente : Et à fin que les Payements ſe puiſſent parachever en moindre temps, le Portugal s'obligeroit de n'y hauſſer pas le prix du Sel pour les Hollandois, ni de l'abaiſſer pour les autres.

Ledit Ambaſſadeur d'Angleterre ayant commmuniqué le même ſoir à l'Ambaſſadeur de Portugal ladite Acceptation ſous la Condition mentionnée : Il s'accorda à l'Expedient de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, & auſſi à la Condition du Penſionnaire, pour ce qui étoit de ni hauſſer ni abaiſſer le prix du Sel ; Mais pour l'autre partie de la Condition, il la refuſoit entierement, à cauſe que la Hollande étant aſſeurée par là de recevoir en Sel tout ce qui manqueroit chaque année ſur les Droits du Sel a l'accompliſſement de cent cinquante

te mille Cruzados, se pouvoit deporter de tirer dudit Setuval si grande quantité du Sel, qu'elle étoit accoutumée de tirer chaque année par le passé : & que par là le Royaume de Portugal se trouveroit appauvri, à faute dudit debit ordinaire du Sel, & le Prince se trouveroit chargé d'autant qu'il plairoit à la Hollande sur les manquements des Droits annuels.

Sur ces Entrefaites les deux Parties étants entrées encore dans une Conference avec l'Ambassadeur d'Angleterre, & ne s'y pouvant pas accorder non plus que dans la precedente, sur aucun dés Expedients proposés; Ils ont à la fin trouvé bon de convenir ensemble que la decision finale de toute cette dispute, se feroit par l'Arbitrage absolu dudit Ambassadeur d'Angleterre, pourveu que l'Ambassadeur de Portugal consentit que la valeur du Sel se regleroit entierement par les Cruzados, sans aucun égard à la valeur des Reys sur laquelle il y a eu aussi beaucoup de Controverse entre les deux Parties.

En vertu de cette Convention, ledit Ambassadeur d'Angleterre ayant meurement consideré tout ce que dessus, & aussi l'intérêt de ces deux Nations, aussi bien que de leurs Voisins & Alliez, que

cette

cette affaire si long tems debattuë, se puisse enfin terminer à l'amiable, & ne tirer pas en aigreur entre les deux Nations par des Disputes ulterieures; Declare & juge que le premier Expedient proposé par ledit Ambassadeur touchant les vingt années ayant été déja accepté par les deux Parties, Demeurera ferme & valable avec ces Conditions, que la Hollande sera obligée de tirer de Setuval toutes les années durant ledit terme, autant de Sel qu'elle a tiré dans aucune de dix années dernierement passées: Mais, qu'en cas que par ledit debit du Sel, les droits à Setuval ne monteront pas pourtant jusques à cent cinquante mille Cruzados dans aucune année dudit terme de vingt ans; que le Portugal suppléera en Sel l'année suivante ce qui aura manqué à ladite somme, pourveu que ledit manquement n'excede pas la valeur de trente mille Cruzados.

Ledit Ambassadeur d'Angleterre juge aussi équitable que la Hollande ne pretendra autre satisfaction de la Debte, hormis lesdits droits du Sel de Setuval pour ledit terme de vingt années.

Que la Valeur du Sel sera conté par Cruzados, sans égard à quelque autre monnoye, puisqu'il n'y a eu mention dans le Traité d'aucune autre espece.

Et qu'en cas que le Portugal trouvera à propos de se decharger de quelque partie de la dete par quelque autre moyen ; la Hollande retranchera aussi ledit terme à proportion.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Le Roi s'étant servi de vôtre Grandeur pour me faire tenir la Lettre qu'il a écrite au Connêtable, j'ai crû que je devois vous adresser la Réponse de ce Gouverneur ; & comme tout ce que j'ai à mander ne suffiroit pas pour remplir deux Dépêches, j'espere que vôtre Grandeur voudra bien me permettre de lui donner la peine de lire celle-ci qui sera un peu plus longue, puis que ie n'en ferai point d'autre aujourd'hui.

Je reçus une Lettre du Connêtable par le même Courier qui apporta celle que j'en-

j'envoye à sa Majesté. Il en avoit aussi une pour les Etats ; & je crois qu'elles sont toutes du même stile, & par là vôtre Grandeur pourra voir en quelle méchante posture nos affaires sont ici. Monsieur Maréchal me rendit visite hier, & me dit qu'il étoit venu pour savoir si je n'aurois point quelque expedient qui pût engager l'Espagne à donner aux Suédois la satisfaction qu'ils demandent ; si je n'en pouvois trouver, il me prioit de lui dire, si je croyois qu'il y eut apparence que sa Majesté ou les Etats, vouluſſent s'en charger : & si je ne savois ni l'un ni l'autre que je lui disse du moins, quel chemin j'estimois qu'il falloit prendre *pour sortir de cette affaire de la meilleure grace & sans trop de bruit* : à l'égard de l'expedient qu'il me demandoit je lui repondis que je n'en savois aucun, & qu'il m'étoit impossible d'en trouver, que j'en parlerois pourtant aux Commissaires Hollandois que je n'avois pas vû depuis la reception des Lettres du Connêtable, & que conjointement avec eux je chercherois quelque moyen d'accommoder cette affaire. Que pour ce qui étoit du payement des Subsides dont il sembloit que la Suéde voulut que sa Majesté fut Garand, j'étois per-

suadé qu'il savoit aussi bien que moi que la Suéde n'étoit pas en droit d'éxiger cela de nous; que tout ce qu'elle pouvoit raisonnablement demander, c'est que par nos bons offices nous tâchions de lui faire obtenir satisfaction; que c'étoit aussi à quoi nous ne manquerions pas de travailler; & que pour lui je ne doutois pas qu'il ne jugeat à propos de n'insister pas davantage sur la proposition qu'il venoit de me faire. Quant à ce qu'il souhaitoit que je lui disse, ce que j'estimois être le meilleur moyen pour sortir de cette affaire; je lui repondis que c'étoit une chose à quoi j'avois beaucoup de repugnance; que cependant lors qu'il seroit necessaire, je voulois bien y penser conjointement avec lui, mais que je me flatois encore qu'elle se pourroit terminer à nôtre contentement. Aprés cela il se plaignit fort des Ministres d'Espagne qui sont ici, de ce qu'ils lui avoient fait tenir plusieurs discours auxquels il n'avoit jamais pensé; & particuliérement de ce qu'ils avoient dit que les Suédois offroient de se contenter d'une promesse Verbale, par laquelle l'Espagne s'engageroit de leur fournir trente mille écus par mois en tems de guerre; ce qu'il protestoit être contraire aux ordres qu'il avoit, qui lui enjoignoient de tenir ferme pour soixante mille dont sa

Maje-

Majesté & les Etats demeureroient Garands, sauf à eux, de prendre leur sureté avec l'Espagne: avec qui la Suéde n'avoit encore rien eu à démêler pendant toutes les Négociations qu'on avoit faites. Il ajouta qu'il vouloit bien me dire en confidence qu'ils avoient representé à la Cour de Suéde l'impossibilité d'obtenir de nous ce qu'ils pretendoient, & la nécessité qu'il y avoit d'accepter les assurances que l'Espagne offroit pour trente mille écus par mois; & qu'il ne doutoit point qu'ils n'eussent reponce là-dessus par le premier ordinaire; & que si la Suéde y consentoit, il esperoit qu'il n'y auroit plus de difficultez; car en ce cas nous pourrions finir le Concert avant que l'Argent fut payé, & assûrer les Ministres d'Espagne que nous le signerions, aussi-tôt que ce payement seroit fait: & quoi que la Hollande ait toûjours declaré jusques ici, qu'elle ne vouloit point donner d'assûrance pour aucune partie des soixante mille écus, sans que l'Espagne lui donnât auparavant une sureté réelle & solide, cependant sa Majesté ayant resolu de donner cette assûrance à la Suéde pour sa part; il étoit persuadé que la Hollande ne pourroit pas se dispenser de suivre l'Exemple de sa Majesté.

Il ne me fut pas difficile de m'apercevoir

voir à quoi tendoit tout ce discours; & je connus sans peine qu'il avoit envie de me sonder, & de m'engager à lui dire en quelle disposition je croyois que le Roi étoit à cet égard : Je lui repondis que je ne me ressouvenois pas d'avoir jamais entendu dire que sa Majesté eut pris une semblable résolution. Qu'à la verité diferentes personnes avoient dressé, à peu prés dans ce tems-là, plusieurs projets dont il y en avoit quelques-uns, où on trouvoit ce qu'il venoit de me dire : je lui demandai s'il en avoit jamais vû aucun qui fut signé ? il me dit qu'il n'en avoit pas vû ; mais que la Cour de Suéde avoit toûjours regardé cela comme une chose à quoi sa Majesté consentoit. Je lui répondis que j'en étois surpris, parce que j'étois convaincu qu'ils n'ignoroient pas que le Roi mon Maître n'étoit pas beaucoup plus intereſſé dans cette affaire que la Suéde le pouvoit être ; & cela étant il me sembloit qu'il seroit bien rude pour sa Majesté d'entreprendre la deffence de l'Espagne, sans avoir aucune esperance d'être rembourſé des dépenses qu'elle seroit obligée de faire pour sa part, & d'avancer encore aux Suedois, une partie si considerable des Subsides qu'ils demandent, & cela sans autre sureté qu'une simple promesse de l'Espagne de la rem-

rembourſer aprés la fin de la guerre. Que pour moi n'ayant pas été en Angleterre, en ce tems-là je ne voudrois pas affirmer que ſa Majeſté n'y eut pas conſenti, puiſqu'il me ſembloit en parler comme d'une choſe aſſurée, mais que ſi elle ne l'avoit pas fait, je ne croyois pas que la Suéde dût s'y attendre. Il me dit qu'il n'avoit pas deſſein d'examiner ſi cela étoit rude, ou non, mais qu'il étoit ſur que la Suéde n'en doutoit aucunement, & que dans les inſtructions qu'il a reçuës pour ſolliciter l'Angleterre & la Hollande de demeurer Garands de la Somme entiére, il y a ces mots, *le Roi d'Angleterre ayant conſenti d'en aſſurer la quatriéme partie.* Que ſi cela ſouffroit quelque difficulté, quand mêmes la Cour de Suéde ſe reſoudroit d'accepter un Acte de l'Eſpagne pour les autres trente mille écus, il prevoyoit cependant qu'il s'en preſenteroit une nouvelle qui ne ſeroit pas moins inſurmontable que le reſte; & qu'ainſi il regardoit cette affaire comme une choſe à quoi il ne falloit plus penſer. Mais que m'ayant librement communiqué ſes inſtructions toutes les fois que je l'avois ſouhaité, il me prioit de lui faire voir celles que j'avois reçuës ſur ce ſujet, afin qu'il put ſavoir ce à quoi ils doivent s'attendre. Je lui repondis franchement que je n'en

avois point sur cet Article; que sa Majesté étant dans un Païs si peu éloigné, m'avoit seulement donné ordre de lui mander quand la Suéde & la Hollande seroient convenuës des particularitez du Concert & que j'aurois reponce aussi-tôt.

Ce fut ainsi que finit cette conversation. Nous nous separâmes fort bons amis; & je lui promis que je verrois Monsieur de Wit, & que je lui parlerois de tout ce qui regarde cette affaire, en attendant que les Ministres de Suéde eussent reçu de nouveaux ordres, aprés quoi nous aurions une conference tous ensemble pour prendre nos derniéres mesures.

Aujourd'hui Monsieur de Wit est venu chez moi pour le même sujet; il m'a montré la Lettre que le Connêtable a envoyée aux Etats; elle ne contenoit rien que ce que j'avois vû dans celle que j'avois reçuë de lui, sinon qu'il prioit les Etats d'employer leurs bons offices pour engager les Ministres d'Angleterre & de Suéde à terminer cette affaire. Aprés m'avoir demandé deux ou trois fois ce que je pensois qu'on dut faire en cette occasion; & lui ayant protesté que je n'en savois rien; enfin il me dit qu'il étoit bien sûr que si la Suéde se fioit à l'Espagne, & qu'elle acceptât les trente mille écus par mois que cette Cou-

Couronne lui promettoit, elle n'en seroit jamais payée ; & qu'ainsi on ne pouvoit pas compter sur le secours de la Suéde en cas que la guerre vint à s'allumer, à moins que l'Espagne ne lui donnât une sureté sur laquelle on pût trouver de l'Argent : cependant considerant que la conclusion de cette affaire pourroit suffire pour empêcher la France de recommencer la guerre, & pour prevenir les mesures que l'Espagne pourroit prendre avec cette Couronne à nôtre préjudice ; & que supposé que la guerre recommençât, les Suédois ayant reçu les Subsides qui leur sont déja dus ne s'empresseroient peut-être pas d'entrer dans aucun engagement avec la France, quoi qu'ils refusassent leur assistance à l'Espagne dans la crainte de n'être pas payez des trente mille Ecus par mois, ces considerations, dis-je lui faisoient souhaiter de voir cette affaire terminée ; & que quoique c'eut toûjours été contre son opinion, cependant si sa Majesté jugeoit à propos de garantir à la Suéde la quatriéme partie des Subsides qu'on lui a promis, il croyoit qu'on pourroit porter les Etats à faire la même chose, plutôt que de risquer à perdre les avantages qu'on peut retirer de la conclusion de ce Traité.

Je lui representai combien il s'en fal-

loit que sa Majesté ne fut autant interressée dans cet affaire que les Etats l'étoient, & qu'il me sembloit bien rude que le Roi qui avoit la Mer, & ses Flotes pour deffendre son Païs, fut obligé de contribuer à tous égards, autant qu'eux qui auroient les Armées Françoises à leurs portes, aussitôt qu'elles se seroient emparées de la Flandre : mais je trouvai qu'il n'avoit point changé de sentiment, & qu'il persistoit toûjours à dire que les Etats ne pouvoient pas plus contribuer que le Roi, ne croyant pas qu'ils ayent plus lieu d'apprehender le pouvoir de la France que leurs autres voisins, du moins jusqu'à ce qu'ils voyent le Danger plus proche d'eux qu'il n'est à présent : enfin je lui dis tout ce que j'avois dit auparavant à Monsieur Maréchal touchant mes instructions ; il m'écouta avec son sang froid ordinaire, & me repondit qu'il faudroit que nous eussions une conférence là-dessus avec les Ministres de Suéde ; & qu'en attendant nous chercherions l'un & l'autre quelque expedient.

A l'égard de nôtre affaire de Surinam j'ai bonne esperance que nous en pourrons voir la fin, quoi que les Hollandois ne veuillent pas demeurer d'accord que sa Majesté soit en droit d'exiger d'eux

ce

ce qu'elle leur demande : Mais Monsieur V. B. le Pensionnaire de Harlem, & quelques autres à qui j'en ai parlé plusieurs fois m'ont assuré que c'est leur sentiment, qu'en cette affaire, & en d'autres de bien plus grande importance ils doivent toûjours témoigner au Roi mon Maître la déférence qu'ils ont pour lui : & Monsieur de Wit m'a promis que si ces deux le veulent seconder, il fera tous ses efforts pendant cette séance pour y porter aussi la Province de Hollande ; & pour lors j'espere que d'une maniére ou d'autre nous viendrons aisément à bout de celle de Zelande. Monsieur V. B. m'a assuré que je ne manquerai pas de recevoir par la premiére poste le Memoire qu'il me fait attendre depuis quelque tems, & qui concerne les Places des Indes que nous n'avons pas spécifiées ; il m'a dit que je l'aurois eu plutôt, si ce n'est qu'il vouloit être instruit à fonds de toutes les particularitez dont il est question.

Monsieur de Wit à écrit à la Compagnie des Indes, à Amsterdam, conformément à la Lettre de vôtre Grandeur, & à la priére de Monsieur le Chevalier Jean Worden, au sujet d'un nommé Cary, qui doit y aller pour offrir de terminer le Procés que les heritiers de Courtin y ont ; Ces Marchands ont répondu, que je pouvois

être assuré qu'ils ne donneroient point d'Argent pour vuider cette affaire, puisque suivant les Articles du Traité de Breda, ils n'étoient plus en droit de rien prétendre; je vois que c'est aussi l'opinion de Monsieur de Wit.

Monsieur Webbenum mourut hier; c'étoit une homme considerable dans ce Païs, cependant il n'est pas fort regretté.

Vôtre Grandeur aura sans doute entendu dire, qu'on commence à découvrir ici du mécontentement, & quelque changement dans les differens partis; mais je croi que ceux qui font courir ce bruit, & qui en parlent le plus, sont ceux qui en savent le moins, & qui n'entrent point dans les affaires; ce qui me fait esperer que ce que l'on dit ici, des divisions qu'il y a en Angleterre, n'est pas mieux fondé; s'il étoit autrement, je suis bien aise de l'ignorer; parce que cela ne peut que nous faire beaucoup de tort dans les Païs étrangers; & je puis vous assurer que toutes les personnes de merite qui sont ici, sont bien fâchées de ce qu'elles en entendent dire, car elles sont fortement persuadées que, s'il est de leur intérêt d'être dans une parfaite union en Hollande, il ne leur est pas moins important que nous

soyons

soyons bien d'accord en Angleterre, afin de pouvoir prendre avec nous des mesures fermes & assurées; ce qu'ils ne pourroient pas faire s'il arrivoit du changement dans le Conseil de sa Majesté, ou dans le Ministere; car M. de Wit ne fait point difficulté de dire, qu'avant que sa Majesté y eut fait entrer ceux qui ont à présent la direction des affaires; * *ce n'étoit que fluctuation dans les Conseils d'Angleterre.* Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le 2. Septembre 1669.

* *Ce sont les propres termes dont M. de Wit se servit-*

Au Connêtable de Castille.

MONSIEUR,

J'envoyai l'autre jour dans le Pacquet de Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne, une lettre du Roi mon Maitre à V. E. en faveur de Monsieur Taaf; je me crois obligé

de l'aider de tous mes bons offices, mais je croi qu'ils ne lui sont pas necessaires, & que ce Gentilhomme n'en sera pas jugé moins digne & moins capable de servir son Maître, pour avoir si bien servi son ami.

Je ne puis laisser passer cette occasion sans representer à V. E. qu'il est d'une necessité indispensable d'expedier incessamment des ordres pour faire toucher aux Ministres de Suéde les 200000 écus qu'ils ont jusqu'ici attendus avec tant de patience. Ils sont prets de delivrer entre les mains de l'Ambassadeur d'Espagne les Ratifications de la Garantie conjointement avec moi & les Etats Generaux. Ils m'ont aussi assuré qu'ils étoient tout prêts à entrer dans un *Concert* particulier pour fournir un secours de Forces; que pour cela ils n'attendoient que de voir finir cette premiere affaire; & qu'ils étoient resolus de ne point mêler l'une avec l'autre. Ils sont au reste si mal satisfaits de quelques difficultez que Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne leur a fait sur ce prémier article, que je ne croi pas qu'il soit possible de les retenir deux jours ici aprés que V. E. se sera expliquée sur cette affaire, & que nous aurons reçû sa reponse, supposé que cette reponse ne s'ac-

corde

corde pas à l'acte signé par ledit Ambassadeur, & depuis ratifié par le Roi d'Espagne, c'est à savoir de faire conter l'argent sur *l'extradition* de la Garantie. Voila ce qu'ils m'ont dit depuis deux jours, & ce qui pourroit bien faire aller en fumée une affaire si long-tems negociée, & menée au port à travers tant de difficultez.

V. E. sentira mieux que personne ; qu'elle se rend responsable & à la Couronne d'Espagne, & à toute la Chrêtienté de la perte d'une si grande occasion, qui établissoit la sureté de l'une, & le repos de l'autre. Car, c'est de vos resolutions que tout cela va dependre ; & c'est aussi sur elles seules que les trois Confederez, ainsi que tant d'autres vont rejetter les malheurs qui suivront du peu de Succés de nos negotiations. Comme dés le commencement je n'ai epargné ni veilles ni soins pour cette grande affaire, je n'ai pas voulu manquer sur la fin à faire une derniere demarche, qui est, de representer à V. E. toute l'importance des conjonctures qui s'offrent encore à nous, mais qui sont prêtes à nous échapper. Ce sera à V. E. à en user comme il lui plaira : On tirera des mesures qu'elle va prendre, des presages certains

tains pour le bon ou le mauvais état des affaires d'Espagne.

Je suis,

De Vôtre Excellence, &c.

A la Haye, le 4. Septembre 1669.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

J'ai reçu aujourd'hui celle que vôtre Grandeur me fit l'honneur de m'écrire le vint & uniéme du passé ; & puis que je n'en ai eu aucune de Monsieur le Secretaire Trevor je prendrai la liberté de vous écrire, cet Ordinaire, tout ce que je sai ; n'ayant rien à mander touchant les affaires de nôtre Alliance dont on ne parle plus ici ; je ne sai pas quand on en recommencera les Négociations, tout ce que je sais ne sert de rien ; cela depend absolument de sa Majesté. Depuis ma derniére, l'Ambassadeur d'Espagne, le Baron d'Isola, Monsieur Maréchal, & Monsieur de

Wit-

Wit ſont venus ſéparément chez moi pour ſavoir ce que j'avois à propoſer & quel expedient je voudrois accepter. Les deux prémiers voudroient que ce fut moi qui en propoſât un. Je me ſuis plaint à eux de la maniére dont les Eſpagnols agiſſent avec nous ; je leur ai dit qu'aprés nous avoir offert à Londres de donner au Roi une indemnité, non ſeulement pour les Sommes d'Argent dont la Suéde démande qu'il ſoit le Garand, mais encore pour une partie de ce que ſa Majeſté ſera obligée de contribuer pour ſa quote part en cas que la guerre commence ; ils n'ont pas voulu s'en ſouvenir depuis la Paix, & voudroient à préſent nous mettre dans la néceſſité d'avancer aux Suédois les Subſides qu'on leur a promis. Je repreſentai auſſi à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, avec combien d'imprudence leurs Miniſtres avoient formé cette difficulté ſur le premier payement du à la Suéde, puis qu'en l'accordant ſans repugnance, ils auroient obtenu la Garantie, & gagné la confiance des Suédois qui n'auroient pas ſongé à prendre d'autres meſures, & qui ſe ſeroient enfin reſolus d'achever, par quelque concert particulier qui auroit coupé pié à toute ſorte d'aigreurs & de piques, l'ouvrage que nous avons commencé.

Je

Je preſſai tellement ce miniſtre, que quoi qu'il perſiſtat toûjours à dire que le Connêtable & lui avoient reçu des ordres poſitifs d'Eſpagne, de ne point payer cet argent qu'on ne leur eut auparavant accordé le concert particulier, il ne put pourtant pas s'empêcher de m'avoüer qu'il blâmoit, auſſi bien que moi, la foibleſſe du Conſeil d'Eſpagne, & le peu de prudence qu'on faiſoit paroître en cette occaſion; il me dit auſſi qu'il ne comprenoit pas comment le Marquis de Caſtel-Rodrigo avoit pu ſouffrir qu'on envoyât ces ordres. Le lendemain matin le Baron d'Iſola me vint voir, & m'entretint fort long-tems des diſcours que lui avoit tenus l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſur ce que je lui avois dit le ſoir précédent: Je m'imaginai que c'étoit pour me ſonder, & découvrir ſi on ne pourroit pas m'engager à entrer dans le Concert, ſur la promeſſe que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne me feroit de nous faire obtenir une indemnité de cette Couronne, pour les cent cinquante mille Ecus par mois dont les Suédois ſouhaitent que le Roi ſoit garand. Je ne fis pas ſemblant de m'apercevoir de ſon deſſein, ne jugeant pas à propos de repondre à cette avance; par ce que ſi ſa Majeſté ſe reſolvoit quelque jour d'avancer les cent cinquante mille écus, en cas que la guerre re-

recommençât, je crus qu'il vaudroit beaucoup mieux, pour s'en assurer le payement, negocier cette affaire en Espagne, sur les Ouvertures que les Ministres Espagnols en ont déja faites à Londres, à Bruxelles, & ici; que d'accepter une promesse ou un Instrument particulier que nous en donneroit cet Ambassadeur, qui n'est pas en pouvoir de le faire, comme le Baron d'Isola le dit lui-même, & qui ne garderoit peut-être pas le Secret, ce qui nous seroit fort prejudiciable, parceque les Hollandois venant à le savoir en auroient de la jalousie; c'est pourquoi je me contentai de dire au Baron que j'étois au bout de mon Latin; & que je ne pouvois pas aller plus avant; Que sa Majesté m'avoit ordonné d'accorder la Garantie conjointement avec les autres Confédérez, aussi-tôt que les deux cens mille écus dont l'Ambassadeur Espagnol étoit convenu dans son propre Acte, seroient payez: Que le Roi ne croyoit pas que les Espagnols eussent aucun droit d'exiger de nous le Concert particulier; que neanmoins il seroit toûjours disposé à le faire lors que les autres Alliez le jugeroient à propos; & que cependant il étoit dans une ferme resolution d'executer la Garantie de point en point si l'occasion s'en présentoit.

Mon-

Monsieur Maréchal me pressa d'avantage pour m'obliger d'entrer en conference avec lui & les Députez Hollandois ; je le lui promis avant la derniére Lettre que je vous ai écrite, mais je l'ai prié de m'en dispenser jusqu'à Lundi prochain, ainsi j'aurai le tems de m'y préparer. Il me pria de lui dire si j'avois reçu pouvoir de promettre les cent cinquante mille écus dont il insiste toûjours que sa Majesté doit être Garand, suivant le projet qui en a été fait à Londres; & sans quoi il ne voit pas qu'on puisse rien faire ici : Je lui dis sans détour que je n'en avois point. Alors il me demanda à quoi serviroit nôtre Conférence, puisque sans cela on ne pouvoit pas dresser le Concert, ni par conséquent être payé de l'Argent dont il est question : Ensuite il se plaignit que le refus qu'on faisoit de ce Concert n'étoit préjudiciable qu'à eux, quoi qu'il dépende également du consentement des autres Confederez. Je lui repondis que je ne me départirois point des ordres qu'il savoit que j'avois, jusqu'à ce que j'en reçusse de nouveaux ; que conformément à ces instructions, je devois voir comment la Suéde & la Hollande s'accorderoient, & en avertir sa Majesté dont j'aurois reponce incontinent. Je croi que ce sera là tout ce à quoi aboutira nôtre Con-

Conférence. Il me dit qu'il croyoit être d'accord avec les Hollandois, excepté sur un seul point, qui concerne le nombre de Troupes qu'on doit fournir en consequence du prémier projet qui fut fait du Concert, & la Garantie de la quatriéme partie des soixante mille écus qu'ils demandent à la Hollande. Qu'ils ne s'accordoient pas en ceci; c'est qu'au lieu que l'Espagne offre une promesse des autres trente mille écus, les Suédois demandent au contraire que l'Angleterre & la Hollande en soyent aussi responsables, parce que ce n'est pas à l'Espagne qu'ils s'engagent, dans le Concert, à fournir seize mille hommes, mais à nous; & qu'il ne seroit pas raisonnable qu'ils fussent obligez de nous fournir ce nombre d'hommes si l'Espagne manquoit à leur payer ce qu'elle leur promet. Je lui dis que s'ils n'étoient pas encore convenus de cet Article je craignois bien qu'ils ne fussent pas sitôt d'accord; il me répondit qu'il en parleroit encore une fois à Monsieur de Wit avant nôtre Conférence, mais je pense que cela ne les empêchera pas de convenir de quelque chose;

se; & aprés cela ils en feront la proposition à sa Majesté. Je suis,

Mylord,

Vôtre &c.

A la Haye le 11. *d'Octobre* 1669.

Au Prince de Toscane.

MONSIEUR,

Je n'aurois pas perdu un moment à marquer la reconnoissance que je dois à V. A. de l'honneur qu'elle m'a fait par sa Lettre, si dans le même tems qu'elle me fût renduë, je n'eusse été attaqué d'une violente maladie. Je n'ai pas voulu, je l'avouerai, m'acquiter de ce devoir par une main étrangere, & cela vient de ce qu'il me semble, qu'il n'y a que la mienne qui sente autant de plaisir, & s'employe avec autant d'affection, dês qu'il est question de quelque chose qui regarde V. A. & son Service. Je prens beaucoup de part à l'heureuse arrivée de V. A. à Florence; je souhaite qu'elle y goûte toutes les prosperitez deuës

&

& sans doute destinées à un merite comme le sien. J'espere, qu'aprés les glorieuses fatigues qui ont fait jusqu'ici les divertissemens de V. A. elle va trouver quelque plaisir dans les douceurs du repos.

Pour moi, je ne serai jamais content de la fortune, que je n'aye fait la reverence à V. A. dans sa propre Cour; & a l'heure qu'il est, le seul homme que j'envie dans le monde, c'est Mylord Falconbridge, que son Ambassade va conduire dans un si beau Climat, & où il va gouter tous les charmes attachez aux delicates & spirituelles conversations d'Italie. Il trouvera là les jours & les esprits également purs & brillans; & pour moi, mon partage est de languir dans un Païs où l'on ne respire que des brouillards, & où l'on ne sait que parler d'affaires.

J'ai déja un peu contracté de ce Genie; & pour le prouver à V. A. c'est que je ne sçaurois achever ma Lettre sans lui dire, qu'aprés tant de secousses que la *Triple Alliance* à souffert depuis quelque tems, & tant de sinistres presages qui ont anoncé sa mort, il y a pourtant depuis deux jours quelque apparance qu'elle va revivre, à moins qu'un accident inopiné ne cause sa rechute.

La justice est une de ces qualitez si essen-

tielles

tielles à un grand Prince, que je ne veux pas même soupçonner que V. A. me refuse celle de me croire toûjours ce que je suis avec tant de passion & de verité, &c.

Monsieur,

De Vôtre Grandeur le &c.

A la Haye le 5. Decembre 1669.

Au Connetable de Castille.

MONSIEUR,

Quoi qu'il soit bien difficile d'ajouter quelque chose aux raisons dont je me suis servi dans ma derniere Lettre à V. E. & qui d'ailleurs sont repanduës & ont été repetées en tant de divers memoires envoyés à Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne, touchant le payement déja deu à la Couronne de Suéde, & si solennellement accordé & stipulé par l'Acte du 9. de May, qui a été signé par ledit Ambassadeur, & ratifié depuis par la Reine Regente : Je n'ai pourtant pas voulu dans une conjoncture si importante negliger de faire un dernier effort, afin de tâcher de disposer V. E.

à une prompte execution dans une affaire si juste, si necessaire d'ailleurs au repos de la Chrêtienté, aussi bien qu'à la conservation de l'Espagne; j'ajouterai, si importante à l'honneur de V. E. Peut-être sera t'il hors de vôtre pouvoir de parer aux reproches & aux plaintes d'avoir par de petits scrupules renoncé au succés d'une si grande affaire, & negligé les fruits d'une Alliance dont la Chrêtienté a parlé avec de si grands applaudissemens, & dont elle se promettoit tant de joye & de prosperité.

Je n'ai pas dessein d'importuner V. E. par la repetition de choses déja cent fois dites; & tout ce que je puis ajouter de nouveau, roule sur le depart de Monsieur Maréchal, Ministre de Suéde, qui aprés bien des impatiences, aprés tant de pour-parlers inutiles, enfin mecontent de l'Espagne autant qu'on le peut être, & ayant sur le cœur l'inutilité des negotiations où on l'a fait intervenir, & qui ont consumé neuf mois, presse son depart, & va tout reveler au Roi son Maitre. Il me redemande avant son retour l'Acte de Garantie signé par la Suéde, & remis entre mes mains avec les autres actes, pour être ensuite deposé entre les mains de Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne, lors que les

200000. écus auront été payés à la Couronne de Suéde. En même tems il m'a declaré qu'il consentoit pleinement que l'acte du 9. de May fait par ledit Ambassadeur, & dans lequel il s'obligeoit audit payement, sur la remise des Garanties, & lequel acte j'ai aussi entre les mains; que cet acte, dis-je, fût rendu à l'Ambassadeur d'Espagne. J'ai fait de grands efforts pour retenir encore quelques jours ladite Garantie entre mes mains, dans l'esperance que V. E. informée de tout en peu de jours, sentiroit la justice & la necessité de satisfaire la Suéde; il y a long tems que la chose lui à été promise, par consequent il y a long-tems qu'elle lui est duë; elle à été souvent demandée, elle l'est encore aujourd'hui, & à l'heure que j'écris je suis en pouvoir de livrer les trois Garanties à Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne, aussitôt qu'il aura fait remettre l'argent au Ministre de Suéde, qui est encore ici. Mais, supposé que l'affaire soit ou negligée ou retardée jusqu'à ce que le Ministre ait envoyé son memoire & sa relation à la Cour de son Maître, & qu'il l'ait instruit de la situation où toutes choses étoient au moment de son départ, Supposé même que par les delais

lais on donne le tems aux Miniſtres de Suéde de recevoir la reponſe aux memoires qu'ils envoyerent il y a trois ſemaines tout remplis du depit & du deſeſpoir de voir le projet ſe reduire à rien. L'une ou l'autre de ces deux choſes ſuppoſée (V. E. voit qu'on les peut ſuppoſer toutes deux) il eſt aiſé de juger que la Cour de Suéde aigrie contre l'Eſpagne par toutes les choſes que ſes Miniſtres lui auront repreſenté, ne voudra plus nous continuer le moyen que nous avons encore de finir ce grand ouvrage. V. E. voit donc de quel importance il eſt de pourſuivre les dernieres impreſſions que la Suéde à euës juſqu'ici, par la nouvelle d'une prompte & entiere concluſion. Car auſſitôt que l'Eſpagne ſera en poſſeſſion des Garanties de tous les Confederez, on pourra dire que non ſeulement toutes les apparences ſeront ſauvées, mais qu'on aura même pourvu au fond de la choſe. Que s'il manquoit quelques formalitez à la perfection de cet ouvrage, il ne faudra que du tems; car comme tout ſera diſpoſé à une entiere concluſion, on ajuſtera tout à loiſir, ſans que le gros de l'affaire ſoit en danger.

Je prie V. E. de faire reflexion, que des circonſtances pareilles à celles que vous avez preſentement comme ſous la main, n'ont pas accoutumé de s'offrir deux fois à une même perſonne, & que c'eſt leur laiſſer perdre de leur force, que de differer à s'en ſaiſir. Mais la prudence & les bonnes intentions de V. E. me raſſure contre la crainte d'un évenement ſi funeſte. J'aurai du moins la conſolation d'un homme qui a fait ſon devoir, & qui n'a rien oublié pour épargner un ſi grand malheur à la Chrêtienté. Je ſuis,

Monſieur,

De Vôtre Excellence, *&c.*

De la Haye, *le* 5. *Decemb.* 1669.

A Monsieur Cary.

MONSIEUR,

J'ai été fort surpris lors que Monsieur Andros m'a dit que vous faisiez difficulté de lui livrer l'etaim suivant l'ordre que je vous en donnai dernierement ; & je ne le suis pas moins de voir que vous causez, par ce retardement, tant de préjudice au service du Roi ; car lors que je vous écrivis pour vous prier d'avoir soin de cette affaire, je crus que vous vous serviriez de cette occasion pour témoigner vôtre zéle à sa Majesté. Mais afin que vous compreniez bien quelle est la commission dont je vous ai chargé ; je veux bien vous dire que je ne pouvois pas donner aucun ordre sur ce sujet, que conformement à ceux que j'avois reçûs des Seigneurs de la Treforerie ; & puis qu'ils en ont envoyez de nouveaux par le Major Andros ; il faut y obeïr en ce qui concerne l'affaire de l'Etaim. Je vous prie donc encore une fois de le lui livrer sans aucun delai, comme je vous le mandai dans ma derniere Lettre ; & je vous déclare que je vous desavouë absolument dans toutes les difficultez que vous

ferez à cet égard sous pretexte que je vous ai donné d'autres ordres. Et si vous differez plus long-tems à obeïr, vous pouvez être assuré qu'aussi tôt que j'en serai averti j'écrirai incessamment à Monsieur le * Connêtable pour le prier de rendre justice à sa Majesté en cette occasion, & à moi en particulier qui ne m'étois pas attendu que vous agiriez de cette maniere, & qui n'ai pas merité un pareil traitement de vous.

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 6. Decembre, 1669.

* *De Velasco Gouverneur des Pais Bas.*

A Monsieur le Major Andros.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir la vôtre du quatriéme, par laquelle vous vous plaignez encore que Monsieur Cary continuë à vous refuser l'etaim ; ce qui m'a obligé de lui écrire celle que je vous envoye & je lui dis sur ce sujet tout ce qu'on peut lui dire : aprés cela s'il persiste dans son impertinence, ce sera à ses dépens, puisque vous avez protesté : & si vous voulez me mander comment il s'y faut prendre pour agir contre lui ; j'écrirai au Connêtable, ou au Gouverneur d'Ostende, ou à Monsieur le Chevalier Marc Ognate qui est à Bruges pour les prier de vous aider dans cette affaire. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye le 6. Decembre 1669.

*Au Prince Regent * de Portugal.*

MONSIEUR,

Quoi qu'il n'y eut rien au Monde qui pût me faire plus de plaisir que l'occasion que me donna dernierement Monsieur l'Ambassadeur de Portugal de travailler à l'avancement d'une Paix tant desirée entre le Portugal & la Hollande, deux Etats alliez & confédérez du Roi mon Maître, & de donner en cette rencontre une petite preuve du veritable zéle que j'ai pour la Reine ma Souveraine; je vous avouë pourtant que la Lettre de Vôtre Alteſſe Royale a beaucoup augmenté ma joye & ma satisfaction, quand j'ai vû combien ce petit service vous a été agréable. Je ne suis pas assez vain pour pretendre meriter les remercimens qu'il a plu à vôtre Alteſſe Royale de me faire; à moins que ce ne soit par un ardent desir de trouver des occasions plus importantes où je puisse être de quelque utilité à vôtre Alteſſe Royale, & aux affaires du Portugal; & lors que je serai assez heureux pour avoir fait quelque chose de plus considérable, ce sera alors que je

* *A present Roi de Portugal.*

je pourrai mieux prétendre aux bontez dont vôtre Alteſſe veut bien m'honorer.

Je ſouhaite à vôtre Alteſſe Royale une parfaite ſanté & ſuis.

Monſieur,

De Vôtre Alteſſe Royale, &c.

A la Haye le 8. *Decembre* 1669.

A Monſieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

Je reçeus hier la vôtre du 23. du Mois paſſé avec les Inſtructions de ſa Majeſté du 22. & j'aurois bien ſouhaité que Monſieur de Werden les eut aportées avec lui pour une *Reſerve*, & pour les communiquer ſeulement une minute avant ſon départ, & lors qu'on auroit deſeſperé de toutes les autres tentatives; car par ce moyen nous aurions pu conſerver l'affaire en ſon entier; au lieu qu'à preſent, quoi qu'elle puiſſe encore ſe raccommoder, je crains que ce

ne soit pas aussi avantageusement qu'on pouvoit le faire pour lors ; car outre qu'on a conçeu bien des soupçons de part & d'autre, je suis aussi persuadé que le depart de Monsieur Maréchal à produit un fort méchant effet, & je ne sai pas encore comment Monsieur Appelboom, agira lorsque nous en viendrons au payement des Subsides, quoi que Monsieur Maréchal ait assuré qu'en ce cas nous n'avions rien à craindre : Mais Monsieur Werden vous peut dire quelle difference il y a entre ces deux Ministres ; & à mon avis, le succés des affaires depend des qualitez de ceux qui en ont la conduite, & par le mauvais état de celle-ci vous pouvez voir si elle est en de bonnes mains ; & c'est là toute la reponse que je ferai à vos complimens.

Je vous donnai avis dans ma derniere de la hardiesse avec laquelle les Hollandois avoient offert au Connêtable de signer leur part du concert immédiatement aprés le payement des deux cens mille écus ; nous attendons tous les jours la reponse qu'il fera à cette proposition ; & trouvant dans mes instructions une clause qui m'ordonne de les supprimer, en cas que l'Argent fut payé avant qu'elles fussent arrivées, ou que je visse quelque aparence qu'on le dut bientôt paier ; j'ai crû que ce seroit agir confor-

me-

ment à l'intention de sa Majesté que de n'en point parler, jusqu'à ce que je sache ce que produira la reponce du Connêtable; & en cas qu'elle soit suivie du payement de cet Argent, j'attendrai de nouveaux ordres de sa Majesté avant que de me servir de ces instructions. Si ce Gouverneur persiste toûjours à demander que le Concert soit signé conjoinctement, j'en délibererai avec les Ministres de Suéde & de Hollande, & tâcherai de terminer cette affaire, sans pourtant faire cette avance jusqu'à ce que nous soyons surs que l'Espagne ne fera plus naître aucune difficulté; & qu'elle ne demandera pas qu'on change rien à ce Concert qu'il y a déja si long-tems qu'on a dressé, & auquel je ne vois pas qu'aucun Ministre soit d'avis de rien changer. Je croi que ce n'est pas l'intention de sa Majesté que je consente au Concert, sinon conjoinctement avec les Suédois & les Hollandois, en cas qu'on n'y put pas porter les prémiers, & qu'ils y fissent naître quelques nouvelles difficultez; & c'est sur ce pié-là que j'ai dessein d'agir. Je vous parle distinctement sur tous ces Articles, afin que vous preniez la peine d'examiner si j'ai bien compris l'intention de sa Majesté, & que vous ayez la bonté de me le dire & de m'aider de vos bons conseils; car lors que les affaires sont

difficiles, un Miniſtre ne peut avoir trop de précaution, ſur tout lors qu'il a pluſieurs inſtructions particulieres. Et vous pouvez vous aſſurer que je ſuivrai exactement les miennes ſans m'écarter de ce que je croi qu'elles renferment : & je rens Graces à Dieu que juſques-ici je n'ai point encore manqué à cela ; & je ne demande rien à mon Maître ni à mes Amis ſinon qu'on me faſſe la grace de m'avertir lors que cela arrivera.

Je vous ai envoié le dernier Memoire que j'ai preſenté aux Etats concernant l'affaire de Surinam ; & j'en ai parlé à Monſieur de Beuningen depuis ma derniere : il m'a proteſté que pour lui, il eſt d'avis qu'on nous ſatisface ſur ce que nous demandons; mais qu'il ne faut pas que nous trouvions mauvais qu'on ne le faſſe pas auſſi-tôt qu'on le voudroit bien, parce que la conſtitution de leur Gouvernement eſt telle qu'on ne peut rien terminer ſans le conſentement de toutes les Provinces, puiſque l'oppoſition d'une ſeule ſuffiroit pour empêcher l'effet de toutes les reſolutions qu'on auroit priſes. Il m'avoua que quoi que ceux de Zelande ayent conſenti à ce que je vous ai dit dans mes deux précedentes, ils ont cependant ordonné à leur députez d'en differer la concluſion

pour

pour quelque tems ; & qu'ainſi ils avoient été obligez de leur écrire encore une fois pour leur repreſenter que la Province de Hollande croyoit qu'il étoit abſolument néceſſaire de terminer promptement cette affaire ; & il me dit qu'il en attendoit bien tôt réponſe, & qu'il eſperoit qu'elle ſeroit bonne.

Les Miniſtres d'ici m'ont ſollicité avec beaucoup d'inſtance de propoſer à ſa Majeſté d'agir de concert avec eux dans le projet qu'ils ont fait de mettre de nouveaux Impôts ſur les Marchandiſes de France ; ils croient que ce ſeroit là la meilleure économie que nous puiſſions jamais avoir, & que par là même, nous ferions plus de mal à la France que par l'effort de nos Armes ; & ils diſent que ſi ſa Majeſté veut s'y réſoudre, ils pouſſeront les choſes auſſi loin qu'il lui plaira ; au lieu que ſi le Roi n'entre pas dans ce projet, ils ſeront obligez de garder plus de meſures qu'ils ne voudroient.

Ils voudroient auſſi m'engager à propoſer à ſa Majeſté qu'ils ſont prêts de ſe joindre avec nous, & de fournir autant de Vaiſſeaux de guerre & autant de Troupes que nous pour faire la guerre aux Algeriens. Mais je croi que leur but ſeroit d'être pareillement compris dans la Paix

que nous ferons avec eux, & c'eſt peut-être ce que nous ſommes bien éloignez de ſouhaiter : Ainſi je leur ai dit que cette propoſition auroit pû être reçûë agréablement s'ils l'avoient faite dans le tems que nous équipions nôtre Flote, mais qu'à preſent qu'il ſemble que l'affaire eſt preſque finie, il ne ſerviroit de rien d'en parler ; & que quoi qu'il en ſoit, il eſt plus à propos que leur Ambaſſadeur faſſe ces ſortes de propoſitions en Angleterre, que de me les laiſſer faire ; ce que je vous dis afin que vous y ſoyez préparé, en cas qu'ils lui envoyent ordre de vous le propoſer. Je ſuis toûjours,

Monſieur,

Vôtre &c.

A la Haye le 10. *de Decembre* 1669.

A Monſieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

Quoi que par la vôtre du deuxiéme du mois paſſé vous m'ayez mis en liberté de me

me servir de mes instructions aussi-tôt que je le voudrois ; la réponse positive du Connêtable vous ayant fait connoître ce que nous devons nous promettre ; cependant les Hollandois ayant fait à ce Gouverneur la proposition dont je vous ai parlé dans ma derniere, j'avois résolu de suprimer tout à fait ces instructions, jusqu'à ce que j'eusse apris la réponse qu'il feroit à la lettre des Etats, & que j'eusse vû si nous pouvons nous flater de quelque esperance d'obtenir le payement de cet argent, sans que sa Majesté s'engageât dans le concert avant qu'elle eût pris des mesures plus préciſes avec l'Espagne. Mais l'Ambassadeur d'Espagne vint hier chez moi pour me dire qu'il avoit reçû une Lettre de Fonseca Agent de cette Couronne, par laquelle il l'assure qu'on m'avoit déja envoyé les ordres pour signer le Concert ; & que sa Majesté le lui avoit dit le même jour qu'on reçût la nouvelle de la mort de Don Jean de Tolede. Je lui répondis qu'il le savoit de trop bonne part pour vouloir le nier ; & qu'il étoit vrai que j'avois ordre de sa Majesté de faire quelque chose de plus, pour la satisfaction de l'Espagne & des Confédérez, que le Roi mon Maître ne se croyoit obligé d'accorder : mais que je le priois de croire qu'il

n'y

n'y avoit rien dans ces instructions qui pût leur donner la moindre esperance que sa Majesté veüille se charger du payement d'aucune partie des Subsides promis à la Suéde. Que si l'Espagne, la Suéde & la Hollande pouvoient s'accorder sur cet Article, en sorte qu'on pût disposer la Suéde à signer le premier Concert qui avoit été proposé en même tems que la Garantie ; Sa Majesté feroit beaucoup pour voir cette affaire terminée. Mais je l'assûrai en même tems, que quoi que je fusse demeuré d'accord avec les Ministres de Hollande & de Suéde d'offrir le Concert à ceux d'Espagne, nous étions pourtant résolus de ne faire aucune démarche de ce côté-là, jusqu'à ce qu'il eût un pouvoir de consigner l'argent sans aucun délai, ou sans attendre d'autre ordre de Bruxelles.

J'apris que l'Ambassadeur d'Espagne avoit envoyé un Extrait de ses Lettres à Monsieur de Wit aussi-tôt qu'elles furent arrivées d'Angleterre ; & que le Baron d'Isola en avoit aussi envoyé une Copie à Monsieur Appelboom ; Ces deux Ministres étoient fort en peine d'en savoir la verité, & ils envoyerent chez moi pour en être informez : Et comme je savois que l'Ambassadeur feroit la même diligence pour en avertir le Connêtable, afin qu'il

prît

prît ſes meſures là-deſſus lors qu'il répondroit à la Lettre des Etats s'il ne l'avoit pas encore fait ; je réſolus d'aller chez Monſieur de Wit, & chez Monſieur Appelboom pour leur parler de cette affaire, & concerter avec eux la maniere dont il faudroit nous y conduire ; je n'ai pû trouver d'occaſion aujourd'hui de voir le premier de ces deux Miniſtres, mais j'en ai parlé au dernier à peu prés dans les mêmes termes que je m'étois entretenu hier avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne; mais avec plus de franchiſe & de confiance : Tout ce que j'ai pû tirer de lui, c'eſt qu'il liroit ce premier Concert, & examineroit s'il pouvoit le ſigner : Qu'il étoit vrai que Monſieur Maréchal avoit offert de ſigner quelque choſe d'aprochant, mais à condition que dans le même Acte on leur aſſûreroit le payement des Subſides pour l'avenir ; faute de quoi ils avoient ordre de ne le pas ſigner. Je lui dis que toute la difference qu'il y trouveroit, c'eſt qu'au lieu qu'auparavant ils avoient bien voulu accepter la promeſſe de l'Eſpagne pour la moitié, il faudroit à preſent qu'ils ſe contentaſſent de la même promeſſe pour les trois parts, ſuppoſé qu'on pût y réſoudre les Eſpagnols ; & que la Suéde auroit la même ſûreté pour l'un que pour l'autre, puis que

que je savois qu'ils comptoient de ne fournir des Troupes qu'à proportion de l'argent qu'ils recevroient. Il me parût fort fâché de ce que l'Ambassadeur d'Espagne avoit reçû cet avis avant qu'on eût eu la réponse du Connêtable : Car puis que nous ne voulons leur assûrer aucune partie des Subsides pour l'avenir ; ils auroient bien voulu toucher les deux cens mille écus avant que de signer le Concert ; qu'ils auroient pû faire acheter plus cher à l'Espagne ; ou du moins ne le lui accorder qu'à condition que cette Couronne leur assûreroit le payement des autres quatre cens quatre vingt mille écus qui leur sont déja dûs pour les deux termes suivans. Il me promit, en le quittant, de me faire savoir sa résolution aussi-tôt qu'il auroit examiné ce Concert, & me proposa d'en conferer avec Monsieur de Wit. Je m'aperçois à present de la perte que nous avons faite en perdant Monsieur Maréchal, c'est ce que j'avois toûjours aprehendé, mais il n'y a point de remede ; & il faudra nous servir le plus avantageusement qu'il nous sera possible de ce que nous avons, & tâcher de lui faire changer ses manieres.

Le Baron d'Isola est venu chez moi cette aprés-dînée, pour m'engager à signer les projets de Monsieur Maréchal par lesquels

quels sa Majesté se chargeroit de payer à la Suéde les quinze mille écus, à condition que le Connêtable promettroit que l'Espagne rembourseroit sa Majesté. Mais j'ai coupé court là-dessus, aussi bien que sur tous les autres expediens qu'il m'a proposez ; & lui ai dit que si sa Majesté se laissoit persuader de signer le Concert, c'étoit plus qu'ils n'avoient lieu de se promettre, que c'étoit aussi tout ce qu'ils pourroient esperer en cette occasion ; & que je le priois de faire son compte là-dessus pour pouvoir prendre de justes mesures. Il me fit entendre qu'il avoit dessein de partir pour Bruxelles dans un jour ou deux, afin de nous aporter une réponse positive sur ce que nous devons attendre de cette Cour à l'égard du payement, & de l'assûrance qu'on souhaite qu'ils donnent à la Suéde pour les trois parts des Subsides qui seront dûs dans la suite : Mais je pense qu'il tâchera auparavant de connoître le sentiment de Monsieur Appelboom, qui selon toutes les apparences demandera tout au moins que l'Espagne fasse cette promesse aux Confédérez, & non pas directement aux Suédois.

Depuis ma derniere, l'Envoyé de Lunebourg est venu chez moi pour me prier d'assûrer le Roi que ses Maîtres s'estiment fort

fort honorez des offres qu'il leur a faites d'entrer dans une Alliance dont il eſt le Chef. Que c'étoit ces avances de ſa Majeſté qui avoient obligé ſes Maîtres à lui ordonner de reſter ici, eſperant qu'on lui feroit quelques nouvelles propoſitions pour les engager dans ce Traité : Mais que ſes Maîtres n'en ayant plus entendu parler du depuis, & voyant que le mauvais état de nôtre Triple-Alliance avoit obligé pluſieurs Princes Allemands à chercher d'autres meſures, ils lui avoient ordonné de partir, aprés qu'il auroit fait ſes efforts pour donner à ſa Majeſté, par mon moyen, toutes les aſſûrances imaginables de l'affection qu'ils ont pour ſon ſervice, & du deſir ſincere qu'ils ont de la voir heureuſement réüſſir dans les glorieuſes entrepriſes où elle s'eſt engagée. Je lui promis de m'acquitter de cette Commiſſion, & employai le reſte de nôtre Converſation à lui prouver que les Princes d'Allemagne étoient beaucoup plus intéreſſez à la conſervation de la Flandre que le Roi mon Maître, & devoient par conſéquent s'intéreſſer à ſa défenſe ; & que quoi qu'il en fut ſi ſes Maîtres prétendoient quelque autre choſe, pour entrer dans une Alliance qui étoit ſi conforme à leur intérêt particulier, c'étoit aux Hollandois qu'ils devoient s'adreſſer,

& non pas à nous ; puisque le plus important service qu'on tireroit de leur Troupes ne consisteroit qu'a arrêter l'Evêque de Munster, qui sans cette diversion, pourroit avec le secours des François donner assez d'occupation aux Hollandois pour les empêcher d'envoyer leurs Troupes en Flandre, laquelle par ce moyen seroit exposée à l'invasion de la France. Il demeura d'accord de tout ce que je lui dis, & je lui promis de l'aider de mes bons offices auprés des Ministres de Hollande en tout ce que je pourrois.

Les Deputez des Etats sont venus chez moi aujourdhui pour m'assurer du desir qu'ils ont & de la résolution où ils sont de satisfaire sa Majesté sur l'affaire de Surinam ; mais qu'ils n'avoient encore pu en venir à une conclusion ; qu'ils me prioient d'avoir encore un peu de patience, & que je pouvois être sûr qu'elle se termineroit à nôtre contentement. Ils s'excuserent de ce retardement, sur ce que Monsieur de Wit & leurs autres Ministres étoient fort occupez à present, mais dans la suite de nôtre conversation, ils m'avoüérent que les Zelandois avoient envie d'attendre que leurs Vaisseaux soient arrivez de Surinam. Sur cela je m'échaufai un peu ; & leur dis que je n'avois garde de me charger

ger d'un tel meſſage pour ſa Majeſté, & que toutes ces remiſes convenoient mieux à un procés entre particuliers qu'à une Négociation entre Miniſtres: je leur dis à la fin que parceque j'avois égard à l'embarras où étoient leurs Miniſtres, à cauſe des Troupes qu'ils étoient obligez de lever, & des autres affaires preſſantes qui les occupoient, je voulois bien attendre encore ſix jours; à condition qu'ils me donneroient une reponſe poſitive, & dont ſa Majeſté ſeroit ſatisfaite: pour abreger une conference qui fut fort longue ils conſentirent à ce que je leur demandai, & j'eſpere qu'ils me tiendront parole d'autant plus qu'il y avoit parmi eux un Deputé de la Province de Zelande.

La commiſſion que vous me donnez à la fin de vôrre Lettre eſt, comme vous le dites vous même, fort difficile, car ces ſortes de plantes ne durent pas long-tems à moins qu'elles ne ſoient profondément enracinées; cependant je ferai toutes les tentatives imagibles ici; & j'oſe bien me faire fort de ne gagner pas moins ici que j'ai fait dans les Païs voiſins. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre, &c.

A la Haye le 13. *de Decemb.* 1669.

A My-

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Quoi que Monſieur d'Overkerk n'ait beſoin d'aucun ſecours pour être bien venu par tout, & ſur tout à la Haye ; je vous avouë pourtant que la joye que j'avois de le voir a beaucoup augmenté lors qu'il m'a rendu la Lettre que vôtre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire. Comme il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour meriter l'honneur de vôtre ſouvenir, vous pouvez aiſément vous imaginer quelle ſatisfaction j'ai euë en a prenant que vous ne m'avez pas encore oublié. Je crois avec vous que la juſtice que vous dites qu'il m'a renduë en Angleterre poura m'être préjudiciable, & me faire plus de mal que de bien ; mais quoi qu'il en arrive je ne lui ſuis pas moins obligé de ſes bonnes intentions ; & je me ſoucie fort peu qu'il y ait eu des perſonnes aſſez méchantes pour donner de ſiniſtres interpretations à ce qu'il a dit de moi ; il faut être de bien mauvaiſe humeur pour ne vouloir pas que j'acquiere un peu d'eſtime & de reputation, puiſque c'eſt là le ſeul gain que j'ai en vuë, & dont je ne me ſouci-

soucirois pas mêmes beaucoup, si ce n'est que je suis persuadé que c'est là le meilleur moien dont un Ministre se puisse servir pour réussir dans les Négociations que son Maître lui confie. Tant que vous ne me rendrez point de mauvais offices & que vous n'ajouterez point foi à ceux qu'on me rendra, je me soucirai fort peu de tout ce que ces personnes-là pourront dire, & me contenterai de n'avoir pas merité le mal qu'elles me veulent faire, esperant qu'avec le tems on me rendra justice. Et je me persuade aussi que vous ne perdrez point la confiance que vous avez toûjours euë en moi, jusqu'à ce que vous trouviez que j'ai fait en toute ma vie quelque action indigne d'un homme que vous aviez crû meriter vôtre estime ; & c'est-là tout ce que j'ai dessein de vous dire sur ce sujet.

Je suis fort fâché aussi bien que vous que Monsieur Werden soit parti avant que nous sçussions la derniere resolution de sa Majesté sur cette importante affaire ; & quoj que le peu de divertissement qu'on a ici puisse justifier l'empressement qu'il avoit d'en sortir ; je crois pourtant qu'il auroit volontiers retardé son voyage s'il eut attendu quelque chose de nouveau d'Angleterre : Et pour moi je ne souhaite rien avec tant de passion que d'avoir quelque person-

ne

ne digne de foi qui puisse rendre témoignage de la maniere dont je me conduis dans toutes les affaires ausquelles je suis employé ; & c'est à quoi Monsieur Werden auroit été fort propre, car je suis persuadé qu'il n'auroit ni diminué ni exageré mes fautes ; c'est aussi de cette façon que j'agirai en vous parlant de celles des Espagnols que vous blâmez avec tant de raison ; je vous avouë que j'en serois fort surpris si je ne les considerois pas comme l'effet d'une inapplication d'esprit ordinaire à des corps foibles & malades. Il est tres certain qu'ils meritent fort peu que nous nous interressions dans leurs affaires, & que nous partagions avec eux les dangers ausquels ils sont exposez, si ce n'est à cause des consequences fâcheuses & inevitables dont la perte de la Flandre seroit suivie, & qui ne manqueroient pas de s'etendre jusqu'à nous ; car en ce cas en voulant leur témoigner nôtre chagrin nous nous ferions du mal à nous mêmes ; & il vaut beaucoup mieux leur aider à reparer leurs fautes qu'en les jettant dans le desespoir, les obliger à en faire de nouvelles. La plûpart des Ministres qui sont ici ne savent que penser de leur conduite, & de toutes les difficultez qu'ils font naître sur le payement de l'Argent dû aux Suédois ; & ils ne savent pas

non plus de quel côté se tourner en cas que l'Espagne vint à prendre des mesures avec la France pour l'échange des Païs-Bas. Ils commencent à reconnoître qu'ils le sont traitez avec trop de rigueur, en les obligeant non seulement d'accepter la Paix à des conditions fort fâcheuses, mais en les chargeant en même tems des Subsides que la Suéde demande, & en leur refusant depuis ce tems-là de leur accorder la Garantie jusqu'à ce que les Suédois soient satisfaits. Il semble même qu'ils souhaiteroient d'avoir accepté la prémiere proposition que j'avois ordre de leur faire en cette rencontre, ou qu'ils voudroient avoir fait une Alliance defensive avec eux aprés la conclusion du Traité d'Aix; pourvû que ç'eut été conjointement avec nous: car je croi, que tant que nous voudrons bien agir de concert avec eux, on peut avancer hardiment qu'ils ne songeront pas à prendre de nouvelles mesures avec les Espagnols ou avec aucune autre Nation, sans nôtre consentement & participation: & c'est dequoi je suis fortement persuadé, nonobstant les bruits contraires qui se sont repandus en France, & qui pouroient nous jetter quelques soupçons dans l'esprit, si nous étions susceptibles de ces sortes d'impressions.

Pour ce qui est des delais qui se rencon-

trent

trent dans la conclusion de nôtre affaire de Surinam, nous devons nous en prendre à la constitution de ce Gouvernement, où l'opiniâtreté d'une seule Province peut empêcher l'effet des Résolutions prises par les Etats Generaux, aussi long-tems qu'il lui plait: Et cela arrive souvent lorsque l'affaire interresse particulierement une des Provinces, & que les autres n'y ont qu'un intérêt général, comme dans cette presente conjoncture: Car je suis sûr que la Province de Hollande & les autres cinq étoient résoluës, il y a cinq mois, non seulement de nous donner une satisfaction réele, & effective, mais encore de ne rien changer au formulaire que nous leur avons presenté; & elles n'en ont été empêchées que par la resistance de celle de Zélande qu'elles n'ont pu persuader ni contraindre à consentir à cette résolution. Voila ce qui a fait traîner cette affaire en longueur, & ce qui est cause que nous n'avons pas eu toute la satisfaction que nous nous promettions au sujet d'un de nos Vaisseaux, quoi qu'ils pretendent qu'elle est aussi entiere que nous puissions la souhaiter suivant la teneur de nos Traitez. A l'égard de leur grand armement qui, à ce que je vois, fait du bruit en Angleterre aussi bien qu'en France; je n'ai pas besoin de vous en dire

les particularitez ; parceque M. Blaithwait mon Secretaire en envoye le détail toutes les Semaines à Monsieur Williamson avec les autres Nouvelles publiques ; & je me contenterai de vous dire ce qui n'est peut-être encore pas parvenu à vôtre connoissance ; c'est qu'on n'est pas encore convenu des levées qu'on doit faire ici ; on a seulement choisi les Officiers ; on a fait accord avec eux, & on en a pris des assurances qu'ils ameneront leurs Troupes un certain tems aprés que les Etats leur en auront donné ordre ; & on attendra à mettre tous ces projets en execution, jusqu'à ce que l'on voye plus clair dans le dessein des François, & qu'on sache si l'Evêque de Munster sera d'humeur à vouloir faire la guerre, qui est ce que l'on attend, & ce que l'on aprehende fort ici ; le danger qui les menace étant presque aussi grand que celui qui menace la Flandre : de sorte que tout ce que je puis faire c'est de repondre au desir que vous avez de savoir quel est le dessein des Etats. Ils disent, *qu'il ne faut pas qu'on les trouve sans vert le printems qui vient* ; & que s'il faut entrer en Action cette année on ne les trouvera pas desarmez, mais qu'ils se mettront en état de soutenir la guerre ou de faire une Paix avantageuse. Ce seroit une entrepriſe bien dif-

difficile que celle dont vôtre Grandeur fait mention, de vouloir deffendre ſes voiſins en depit de leur dens. Je croi cependant que ſi l'Eſpagne vouloit faire un échange des Païs-Bas avec la France, & qu'il y eut quelque Ville qui s'y oppoſât, & ne voulût pas ſe laiſſer vendre comme des Eſclaves, car c'eſt ainſi qu'ils en parlent, ou craignit d'être traitée en Eſclaves par les François; vous verriez cet Etat la proteger de toutes ſes forces; & porter la guerre en Flandre plûtôt que de riſquer à la voir s'allumer dans leur Païs; & peut être tâcheroient-ils de joindre au Corps de leur Etat telle Ville qui refuſeroit de ſe ſoumettre à cet échange, en lui donnant une huitiéme voix dans leur gouvernement, ſur tout ſi c'étoit une Place comme Anvers, Gand ou Bruges où il leur fut facile de porter leurs Armes pour ſa deffence. On parle déja de quelque choſe d'aprochant dans les Païs-Bas Eſpagnols, & les Hollandois ne negligent pas de fomenter ces ſortes de pratiques pour ſe mettre à couvert du danger où la reſolution des Eſpagnols pouroit les expoſer. En cas que tous leurs efforts ne produiſiſſent aucun effet & qu'ils ne puſſent empêcher la Flandre de tomber entre les mains des François; je crois que leur derniere reſ-

source sera de se faire recevoir au nombre des Cercles de l'Empire : mais dans toutes ces occurrences leur principal soin sera d'affermir & d'étreindre le lien qui nous unit ensemble ; & de nous embarquer dans ce qu'ils appellent la *cause commune*, qui doit consister à arrêter les progrés de la France. Car quoi qu'ils disent avec raison que c'est nous qui les avons engagé dans cette affaire en leur faisant prendre les mesures qu'ils ont prises ; ils seroient pourtant bien plus contens de nous voir agir avec autant de chaleur qu'ils agissent eux mêmes ; & nous cederoient volontiers l'honneur de leur servir de guides & de chefs en cette occasion.

Vôtre Grandeur aura peut-être entendu dire qu'il se doit faire ici quelque changement dans le Ministere, & que le credit de ceux qui y sont à present commence à diminuer ; mais je croi que tous ces bruits ne sont fondez que sur quelque tentative que la Ville d'Amsterdam fait pour se tirer de pair d'avec les autres Villes de Hollande, alleguant pour ses raisons que puisqu'elle porte seule la moitié des impôts qui sont mis sur la Province de Hollande, comme cette Province paye la moitié de toutes les impositions qui se levent sur les sept autres, il est bien juste qu'elle soit,

soit, du moins en quelque façon considerée dans sa Province, comme la Hollande l'est dans la Republique, & c'est dans cette vûë que les principaux Habitans de cette Ville se sont opposez de toute leur force à la faction de Leyden, de Dordrecht, & de Rotterdam, qui appuyée du credit de M. de Wit a depuis plusieurs années prevalu dans toutes les élections qui se sont faites; & qu'ils se sont joints au Corps de la Noblesse pour faire tomber le choix sur M. Matteneſſe à l'exclusion de M. Meerman; dans cette contestation, il s'agissoit d'un Emploi trés lucratif & trés honorable, quoi qu'il ne donne pas beaucoup de pouvoir en ce qui concerne les affaires du Gouvernement; ils ont aussi prevalu dans la derniere election des Officiers qui doivent faire les nouvelles levées; & il y a eu quelques personnes de ce parti qui ont fait un projet de créer un nouveau Ministre sous le nom de Sécretaire d'Etat, dont la fonction seroit de recevoir les Memoires des Ministres étrangers, & d'avoir le soin de toutes les Dépêches du dehors; & par ce moyen soulager Monsieur de Wit qui est obligé d'y travailler aussi bien qu'aux affaires du dedans. Je croi qu'ils destinoient cet emploi à Monsieur de Beuningen qui, sous main, a eu beaucoup de part à toutes

les resolutions, & à tous les mouvemens de la Ville d'Amsterdam dont il est Député, & qui je pense sera chargé du soin de la plus grande partie des affaires étrangeres, mais je ne sai pas si ce sera sous quelque nouveau titre, ou non.

Monsieur de Wit dans ces dernieres contestations a agi avec beaucoup de prudence, & n'a point parû y avoir aucune part; se contentant d'aller son train ordinaire sans se mêler dans toutes ces intrigues; il a toûjours semblé qu'il cherchoit à calmer les esprits, & à accommoder tous ces differens; je croi que cette conduite sage & prudente jointe au besoin que l'on a de lui, fera qu'on aura toûjours beaucoup d'égard pour lui; à moins qu'il n'arrive quelque violente révolution dans l'Etat à quoi les affaires ne paroissent pas disposées.

L'Article qui a le plus contribué aux dernieres divisions de cette Province a été celui de la défense des Marchandises de France, qui a été porté avec beaucoup de chaleur par Monsieur de Beuningen, & par la Ville d'Amsterdam, mais les Villes de l'au-

l'autre faction s'y sont opposées pour leur intérêt particulier, sous pretexte qu'il y auroit du danger à prendre une semblable resolution à moins que ce ne fut de concert avec l'Angleterre. Ainsi je ne sai pas si cette deffense s'étendra plus loin qu'aux étoffes dont on s'habille ; quoi que Monsieur de Beuningen tint pour assuré, il n'y a pas long-tems, qu'elle auroit aussi lieu à l'égard du Sel & des eaux de vie de France ; & même, si nous voulions aller le même pas avec eux, on deffendroit aussi les vins ; ce qui, selon lui, mettroit bientôt la France en un état qui ne lui permettroit pas d'être si importune à ses voisins comme elle l'est à present. Je ne voulus pas entrer plus avant dans ces sortes de discours ; parce que je doute que nous soyons d'humeur à écouter aucune proposition vigoureuse, quelque bien concertée qu'elle soit, & quelque avantageuse qu'elle puisse être : je suis pourtant trés-persuadé que par la grace de Dieu nous pourrions prendre & executer des resolutions aussi hardies qu'aucuns de nos voisins ; mais je croi que nous ne savons pas de quoi nous sommes capables ; & je crain bien que nous ne connoissions jamais nos forces, si sa Majesté ne trouve

le moyen de finir les conteſtations qu'il a avec ſon Parlement ; de faire ceſſer les mécontentemens de ſon Peuple, & de ſe mettre en reputation de n'avoir en veuë dans ſon Gouvernement que l'intérêt de ſes ſujets, & de n'employer les Subſides qu'ils lui accordent qu'aux uſages auxquels eux mêmes les ont deſtinez. Je vous avouë que c'eſt là mon opinion, & que je ne croi pas qu'il ſufiſe de gagner le Parlement & de l'obliger d'une maniere ou d'autre à donner ce qu'on lui demande, comme je vois que c'eſt la penſée de pluſieurs. Cependant je n'aurois pas oſé tenir un pareil diſcours à d'autre qu'à vous, & encore je doute que je vous en euſſe parlé, ſi je ne m'y étois trouvé engagé par les triſtes reflexions que vous faiſiez dans vôtre Lettre ſur ce ſujet. Mais quelle que ſoit mon opinion, ou celle des autres ; je ſuis ſûr que tout homme qui penſe, doit être perſuadé qu'il ſeroit bon que ſa Majeſté & ſes Miniſtres y reflechiſſent une fois pour toutes, & convinſent d'un plan de moyens & de reſolutions, tant en Angleterre, que dans les Païs étrangers, qui repondiſſent au veritable but qu'on doit ſe propoſer qui eſt la ſureté, l'honneur & la tranquilité du Royaume. Et quand une fois on aura

dreſ-

dreſſé ce Plan, il faudra le ſuivre avec application, ſans s'arrêter, juſqu'à ce qu'on ſoit venu à bout de ce que l'on s'eſt propoſé. Mais s'il arrivoit, ce que pluſieurs penſent, que nous vécuſſions au jour la journée, nous contentant de relever les murailles à meſure qu'elles tombent en ruïne, & de courir aprés le gibier lors qu'il ſe leve, ce n'eſt tout au plus qu'aller à la Chaſſe aux Moineaux, ou faire voler l'Oiſeau ; ce qui peut ſervir à fournir un plat ou deux, mais ne ſuffira pas à entretenir le ménage.

Je vous ſupplie Mylord, de me pardonner la liberté que j'ai priſe, & je vous promets que je ne me mettrai plus dans la néceſſité de vous demander un ſemblable pardon ; ſi vous ne voulez pas m'excuſer prenez vous en à vôtre Lettre qui m'a engagé dans cette matiére, ou plûtôt à l'interruption de nôtre commerce qui m'a ſemblé longue, & à l'inclination que j'ai de renouveller mes anciennes correſpondances ; comme un Amant qui retourne toûjours à ſes vieilles amours quoi qu'il les eût diſcontinuées, ou qu'il en eût été diverti pendant longtems. Cependant, comme je me ſuis entretenu ſi librement avec vous ſur les diſpoſitions où l'on eſt ici, & que je

vous ai ouvert mon cœur sur des affaires fort delicates, je me servirai de Monsieur Richard pour vous mettre celle-ci entre les mains, & pour lors je la croirai fort en sûreté aussi-bien que tous mes intérêts. Je suis avec beaucoup de passion,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le 24. Decembre 1669.

Au Connêtable de Castille.

MONSIEUR,

Je ne doute pas que Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne n'ait communiqué à V. E. par ce Courier le Projet du concert des forces particulieres, lequel a été arreté ici par le consentement des Ministres de trois Confederez. Je puis bien assurer V. E. que pour le reduire à la forme ou il est, tous les Ministres se sont relâchez à l'envi, & autant qu'il leur a été possible. Il seroit inutile de les presser de nouveau, &

& pretendre en obtenir davantage : Nous avons trouvé assez de difficulté à l'emporter sur le Ministre de Suéde, pour avoir sa Garantie avant que d'aller plus loin, & de faire de nouveaux pas inutiles, aprés tous ceux que nous avions faits. Il nous asseure de n'avoir jamais rien proposé qui tendît à faire venir des Troupes de Pomeranie ni de Breme, qui sont des lieux où il n'y en a pas un plus grand nombre que ce qu'il faut pour les garnisons; que si l'on le presse sur ce point, il nous repond, que pour entretenir des Troupes supernumeraires en ces lieux là, il faut des Subsides en tems de paix même, & qu'à ces conditions la Suede en sera satisfaite.

Il me semble que c'est assez qu'il promette de faire agir les 16000. hommes trois mois ecoulez aprés l'attaque; car il n'y a guere d'apparence d'employer de si grandes forces, que par voye de diversion : Les Troupes qui doivent être fournies par sa Majesté & les Etats Generaux étant jointes à celles du Roi Catholique, leur nombre sera suffisant pour la deffense des Païs-Bas, car on n'a pas dessein de se repandre dans le Païs, & de s'y elargir, ni de paroître maître de la campagne. V. E. voit, que quand il lui plaira, quinze jours de tems la rendront maîtresse de dix mille hommes de

Troupes des Etats Generaux ; & à l'égard du Roi mon Maître, quoi que le terme ne soit ni exprimé, ni precisément specifié, il me semble pourtant, que V. E. ne peut former de difficultez sur cela ; Car ces mots, *Au plûtôt que faire se pourra*, emportent bien un terme limité, quelque court qu'on veuille le sous-entendre, personne n'ayant jamais exigé une chose plutôt qu'elle ne se peut faire. J'avoüerai, que les ordres & pleins pouvoirs de la Reine Regente d'Espagne, qui nous ont été communiqués par l'Ambassadeur Gamarra, ne faisant aucune mention de cette petite difference, je n'en avois pas donné avis à sa Majesté, me croyant assés muni, & assés autorisé par mes pleins pouvoirs pour signer le même projet qui avoit été envoyé en Angleterre aussi bien qu'en Espagne.

J'espere que dés que V. E. aura depeché les Pouvoirs à l'Ambassadeur d'Espagne de delivrer l'argent, il n'y aura plus de difficulté à la signature du Projet, tel qu'il lui a été communiqué : Et autant que je le puis juger, sur tout par rapport au Ministre de Suéde, je ne croi plus que cette affaire trouve de retardement. C'est dequoi j'ai voulu donner avis à V. E. C'est à

elle

elle à en uſer ſelon ſa prudence, & les intérêts de ſon Roi, & à m'eſtimer comme je ſuis, &c.

Monſieur,

Vôtre, &c.

A la Haye le 23. Janvier 1670.

A Monſieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

J'ai reçû la vôtre du 7. avec celle qui étoit dedans pour Monſieur de Beuningen à qui je l'ai envoyée à Amſterdam, aprés en avoir fait la lecture ſuivant la permiſſion que vous m'aviez donnée. Je ne vous dirai rien là-deſſus juſqu'à ce que je lui aye parlé, & que j'aye vû comment nous nous accorderons ſur les Faits; parce qu'il ſemble que tout tombe principalement ſur l'uſage que l'on a fait de ces Traitez particuliers au préjudice & à l'excluſion de nôtre Commerce; quoi qu'ils euſſent été deſavoüez tout au moins, s'ils n'avoient pas

pas été annullez, par le Traité qui se fit entre les deux Nations aprés la premiere guerre ; & sur ce qu'on s'en est encore servi à l'ordinaire plusieurs années aprés, & même fort peu de tems avant le commencement de la seconde guerre ; si nous pouvons prouver ces deux points par les Articles du Traité, & par des témoignages certains de ce qu'ils ont pratiqué depuis ce tems-là ; nous avons assûrément toute la raison imaginable de demander ce que nous demandons : mais s'il faut que nous nous fondions seulement sur l'équité, en ce qui regarde la liberté du Commerce entre des Peuples alliez, nous voilà justement embarrassez dans la question sur laquelle nous ne pouvons nous accorder ; car il faudra savoir si on observe les mêmes réglemens dans les Indes que dans l'Europe ; & je doute que nous fussions d'humeur à en vouloir convenir, supposé qu'on comprenne dans cette question les Indes Occidentales aussi-bien que les Indes Orientales. Mais je pourrai mieux vous parler sur ce sujet lors que j'aurai lû le Traité qui fut conclu aprés la premiere guerre, & que je me serai entretenu avec Monsieur de Beuningen sur le contenu de la Lettre que vous lui avez écrite, & cependant je vous assûre que je ferai tout

mon

mon possible pour tâcher d'obtenir ce que nous prétendons.

Je ne puis vous rien dire de plus positif sur l'affaire de Surinam, que ce que je vous en ai dit dans ma derniere ; je fais à present tous mes efforts pour disposer les Députez de Zelande à ne s'y opposer pas lors qu'elle viendra devant les Etats Généraux : étant plus aisé de prévenir ces sortes de difficultez que de les surmonter lors qu'elles sont formées ; car on voit ordinairement que la plûpart du monde se fait un point d'honneur de soûtenir ce qu'il a une fois avancé. Le Pensionnaire de Zelande me sollicite fortement d'écrire en Cour pour tâcher de savoir le nom des Commissaires que sa Majesté a dessein d'employer, avant que j'aye reçû mes ordres, & c'est ce qu'ils ont déja demandé par leur derniere Lettre, où vous pouvez remarquer qu'ils avoient nommé trois personnes tout exprés, afin que le Roi les refuse & ne les accepte pas pour Commissaires.

En conformité de la derniere Conference dont je vous ai parlé dans ma précédente ; nous sommes convenus de dresser le projet ci-joint, & de l'envoyer au Connêtable, en lui protestant que c'est le seul que nous avons résolu de signer lors

que

que les Subsides dûs à la Suéde lui auront été payez ; je suis persuadé que vous ne trouverez pas qu'on y ait rien changé qui puisse être d'aucune importance à sa Majesté ; quoi qu'on n'ait pû éviter de changer le Formulaire que j'avois reçû d'Angleterre, à cause qu'il n'y avoit ni introduction ni conclusion ; & de plus, le Ministre de Suéde trouvoit que cela l'engageoit à plus qu'il n'avoit ordre de s'engager en le donnant comme un Acte à l'Espagne ; au lieu que de la maniere dont nous l'avons dressé, ce n'est que pour servir d'Instrument entre eux, dont les Ministres d'Espagne auront seulement une Copie en dûë forme ; & comme ceux de Suéde aimoient mieux l'avoir de cette façon, j'ai crû que je devois y donner les mains, supposé que les Espagnols l'agréent ; mais ils n'ont pû me persuader à engager sa Majesté à aucun tems déterminé ; quoi qu'ils ne m'ayent jamais fait de plus fortes instances que sur cet Article, dans la crainte où ils étoient que le Connêtable ne prit ce prétexte pour nous échaper ; non seulement les Espagnols m'en ont pressé, mais les Hollandois mêmes m'ont envoyé deux fois leurs Députez pour m'engager à faire cette démarche, pour la raison que je viens de vous dire. Tous leurs efforts ont été inutiles.

tiles. A la verité, je ne croyois pas que cela fut d'une grande importance, mais il me suffisoit de n'avoir point d'ordre là-dessus ; & j'ai dit aux Espagnols que c'étoit ma faute ; que j'avois oublié d'informer sa Majesté de leur prétention, assez à temps pour qu'elle pût être insérée dans mes Pouvoirs ; comme vous le verrez par la Copie de la Lettre que j'écrivis hier au Connêtable, & que je lui envoyai avec celle des Etats pour presser la conclusion de cette affaire.

A l'égard des nouvelles, permettez-moi de vous renvoyer à celles de M. Cook, car je ne suis pas d'humeur à prendre sur mon compte toutes celles qui se debitent ; j'ai toûjours remarqué tant d'incertitude dans ces sortes de nouvelles, que je crois qu'un homme est plus à estimer de n'en mander aucune, que d'en mander beaucoup ; cependant, je ne puis m'empêcher de vous informer de deux choses que j'ai appriſes depuis peu ; qu'elles le meritent, ou non. Monsieur de Rohan, frere du Duc de Monbason, ayant vendu sa Charge de Grand Veneur, quatre cens mille francs, vint ici la Semaine passée, & y a placé cent mille écus, quoi que l'intérêt n'y soit pas la moitié si haut qu'en France ; cela m'a surpris, car j'avois ouï dire qu'il étoit

étoit auſſi bien auprés du Roi ſon Maître qu'aucun autre Courtiſan.

On a executé cette Semaine à Amſterdam une perſonne d'une qualité diſtinguée, & qui avoit beaucoup de credit en ce Païs ; ſeulement pour avoir emprunté de l'argent de quelques perſonnes ſur la copie d'une Obligation qu'il avoit de l'Amirauté, qu'il leur donna en gage, leur faiſant croire que c'étoit l'original ; & quoi qu'il fut Frere d'un des Bourguemaîtres de cette Ville, & Neveu du Treſorier de Zelande ; & qu'on fit toutes les inſtances imaginables pour le faire condamner à une priſon perpetuelle, & même à être toute ſa vie dans un Cachot où il ne pût ni voir, ni remuer ; qu'on offrit de reſtituer l'argent qu'il avoit emprunté ſur ces Copies ; & qu'on promit de donner aprés cela mille livres ſterling pour le faire executer en priſon ; tout cela n'a pas empêché qu'on ne lui ait fait couper la tête publiquement par les mains d'un Bourreau ; au préjudice de ſes Creanciers qui ont tout perdu, & qui pour éviter cette perte s'intéreſſoient pour lui ſauver la vie avec autant de chaleur que ſes Parens mêmes ; ce que je remarque comme un Exemple ſignalé de la Juſtice qui s'obſerve dans cette République, bien

different de ce qui se pratique dans la plûpart des autres Païs. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 24. Janvier 1670.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Depuis ma derniere j'ai reçu la vôtre du 28. du passé, & je ne doute point qu'avant que celle-ci vous soit renduë, vous n'ayez déja appris ce que je vous mandois au sujet de la conclusion de cette affaire que nous avons agitée si long-tems avec les Ministres d'Espagne: Je ne puis pas vous dire encore que l'Argent est payé; mais je ne vois plus rien qui puisse retarder ce payement; sinon le reglement qu'il faut faire avec ces Marchands d'Anvers dont le Connêtable a demandé l'association. A la verité le credit des Espagnols est si bas en ce Païs ici qu'il se trouve peu de personnes qui veuillent être cau-

caution d'une pareille Somme, principalement dans leurs Etats où ils sont juges & parties; & je croi qu'il faudra à la fin que les Etats promettent & s'engagent d'indemniser ces Marchands de tout ce qui pourroit arriver en cette occasion; quoi qu'aprés l'arrivée des Ratifications d'Angleterre & de Suéde les Espagnols pourroient bien faire une *querelle d'Allemand* à leur correspondans d'Anvers, & les obliger à se desister de leurs prétentions.

J'ai été le premier qui ai appris à Monsieur de Wit que le Roi de France avoit déclaré qu'il remettoit au jugement de sa Majesté & du Roi de Suéde tous les différens qui retardent les négociations de Paix: Ce Ministre trouva que la France avoit bien peu d'égard pour les Etats, de ne les avoir pas compris dans cette mediation; mais il me dit que cela ne l'empêchoit pas d'en être bien aise; & qu'il esperoit que comme cette espece de mépris n'engageroit pas les Hollandois à marquer aucun ressentiment qui put prejudicier à la conclusion de cette Paix; il vouloit croire aussi que les cajoleries des François ne nous feroient pas agir avec moins de sincerité & de droiture; d'autant plus que, vû la circonstance du tems, nous ne devions pas prendre la civilité qu'ils nous témoignoient en cette rencontre,

pour

pour une Marque de la deference que cette Cour a pour sa Majesté.

Je croi que la confiance qu'ils prennent en cette declaration retardera les levées qu'on avoit dessein de faire ce printems ; quoi que ces Ministres ne paroissent pas ajouter beaucoup de foi aux promesses de la France; je croi aussi qu'il pourroit bien arriver que cette declaration n'aura point d'effet, car je crains que l'Espagne ne fasse encore quelque reponse deraisonnable. Je suis confirmé dans ce soupçon par ce que m'a dit le Baron d'Isola, qu'il écriroit au Marquis de Castel-Rodrigo pour lui conseiller de faire en sorte que la Reine accepte cette offre de la France * pourvû *que le Roi trés-Chrêtien remit au même Arbitrage toutes les contreventions de la Paix dont l'Espagne s'étoit plainte à la conference de l'Isle.* Ce qui regarde le pillage de la Bourgogne à quoi les François n'ont jamais voulu consentir dans la conférence qu'ils eurent au sujet des dépendances de cette Province. Je dis au Baron d'Isola que j'aprehendois qu'une semblable reponce ne gâtât toute l'affaire, puisqu'elle ne pouroit pas arriver avant le commencement du Printems, & que cela donneroit peut-être un pretexte aux François de se dedire, lorsqu'ils verroient qu'on se seroit laissé endormir à leur promesse,

* *Ce sont les termes de l'Original.*

meſſe, & qu'on n'auroit fait aucun préparatif ni en Flandre, ni en Hollande, d'où doit pourtant venir le principal ſecours; & que s'ils vouloient qu'on leur fit raiſon des *contreventions* dont il parloit, ils feroient beaucoup mieux d'accepter ce qu'on leur offroit en donnant à cette offre une plus grande étenduë que de la reſtraindre à aucune condition, qu'ainſi ils pouvoient dire qu'ils donnoient les mains à l'*Arbitrage*, non ſeulement à l'égard de ces *dependances*, mais auſſi de tous les différens qui pourroient ſurvenir dans la Négociation de la Paix; & dans cette diſcuſſion on pouroit mettre ſur le Tapis devant les Arbitres les prétentions des Eſpagnols, ce qui demande qu'on attende une Saiſon plus favorable que ne ſera celle du Primtems prochain. Le Baron me proteſta que mes raiſons l'avoient convaincu : mais parce qu'on ne peut pas beaucoup compter ſur un homme qui eſt ſi entêté de ſa capacité; & qui paroît avoir pour le moins autant envie de ſe faire valoir que de s'acquiter de ſa commiſſion; j'ai cru que je ne ferois pas mal ſi je prenois la liberté de vous dire ce que je penſe ſur ce ſujet; c'eſt que, ſi vous le trouviez bon, on pourroit en écrire à M. le Chevalier Guillaume Godolphin, en ſe ſervant d'une voye ſure, ou d'un chifre :

Car

Car autrement, les Espagnols dans leur reponse ne manqueront pas d'insister sur ces contraventions qui ont arrêté les Commissaires de l'Isle pendant tant de tems, & que les François ne veulent absolument pas admettre dans la décision des Dependances.

J'envoye à vôtre Grandeur les propositions que le Baron d'Isola nous a faites pour engager son Maître dans la Triple Alliance. Les Ministres des Confédérez ont jugé à propos de les examiner entre eux & d'en conferer ensuite avec lui comme Ministres d'un *pouvoir uni*. La premiere chose que nous puissions faire c'est de communiquer tout ce qui se passe à nos Maîtres ; c'est pourquoi je vous envoye d'avance les premieres propositions, afin d'être instruit au plûtôt de ce que vous en pensez.

Aprés ce qui se passera ici dans la conclusion de nôtre Garantie & du payement des Subsides dus aux Suédois ; je croi que si Monsieur Ognati peut proposer quelque bon expedient pour la sureté du Roi, ou plûtôt pour lui faire toucher d'avance la valeur d'un quartier des Subsides qui seront dus à la Suéde, pour les trois Mois qu'on doit avancer, cela seroit d'un grand avantage, & augmenteroit le credit de nôtre Alliance, en donnant à cette Couronne

une satisfaction si considerable, telle que seroit celle qu'ils recevroient, si sa Majesté se chargeoit du payement des quinse mille écus par Mois, comme ils l'ont demandé avec tant d'instance, & dont ils ont pris le refus si fort à cœur.

Mylord Falcombridge m'a informé du voyage qu'il a dessein de faire ; j'ai déja commencé le Commerce que j'aurai avec lui par une Lettre qu'il trouvera à Paris, & je continuerai à l'entretenir, & à m'acquiter avec soin de tous les devoirs ausquels mon emploi m'engage.

Je souhaite à Mylord Berkely toute sorte de bonheur dans l'importante charge dont il est depuis peu revêtu, ne sachant aucun poste où un honnête homme, diligent & capable puisse être plus utile à sa Majesté qu'en celui-là. Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le 7. de Fevrier 1670.

A Mon-

A Monsieur le Chevalier Guillaume Godolphin.

MONSIEUR,

Son Alteſſe le Prince d'Orange envoye à Madrit Monſieur Chieſe, qui vous rendra celle-ci, pour demander le payement d'une ſomme conſiderable que la Cour d'Eſpagne doit à ce Prince depuis quelque tems, & qui, à ce que je croi, ne lui eſt pas conteſtée; & quoi que ce Gentilhomme entreprenne ce voyage avec de meilleures Armes que celles que je pourrois lui fournir; cependant ſon Alteſſe m'ayant ordonné de lui donner une Lettre de recommandation auprés de vous, je n'ai pas voulu y manquer; & je ne veux pas douter que vous ne faſſiez tout vôtre poſſible pour lui aider dans une affaire où il s'agit du ſervice d'un Prince, qui par ſa naiſſance merite que tous les Anglois entrent avec chaleur dans ſes intérêts, & qui par ſa vertu, & ſes belles qualitez s'acquiert l'eſtime & l'admiration de tous ceux qui ont l'honneur de le connoitre; c'eſt pourquoi je vous ſuplie d'apuyer de tout vôtre credit, & d'aſſiſter autant qu'il vous ſera

possible ce Gentilhomme dans la poursuite de cette affaire ; & de l'aider de vos conseils, s'il vous les demande, afin que connoissant les personnes à qui il faudra s'adresser il puisse réussir heureusement. Je ne manquerai pas de faire valoir auprés de son Alteſſe ce que vous ferez en cette occasion, & en mon particulier j'en aurai toute ma vie bien de la reconnoissance. Je suis,

Monsieur,

Vôtre &c.

A la Haye le 3. d'Avril 1670.

Au Marquis de Caſtel-Rodrigo.

MONSIEUR,

Quoi que le porteur de cette Lettre, Monſieur Chieſe, n'ait pas beſoin d'autre appuy que du nom du Prince ſon Maitre, & de l'equité de la cauſe dont il eſt chargé; je n'ai pourtant pas voulu manquer à lui donner, comme par ſurabondance de droit, cette recommandation auprés de V. E. autant pour ſatisfaire à mon devoir envers ſon Alteſſe le Prince d'Orange, que pour me faire honneur de la confiance avec laquelle je croi avoir encore quelque part dans le Souvenir & l'amitié de V. E. Je pourrois bien l'aſſurer, qu'en faiſant juſtice à ſon Alteſſe, la Cour d'Eſpagne obligera un Prince dont les grandes qualités égalent la grandeur de la naiſſance, & qui ſera un jour en état de reconnoitre les bontez qu'on aura à preſent pour lui: Ajouterai-je, que ce prince prend déja beaucoup de part au bon train que prennent les affaires d'Eſpagne, de tels ſentimens quand ils ſeroient ſeuls, meritent que ſa perſonne ſoit cherie, & qu'au lieu de le rebuter par des traitemens qui ſentent l'injuſtice, on

embraſſe cette occaſion de l'obliger. Je ne ſcaurois recommander ſes interêts à une perſonne plus genereuſe que V. E. ni qui ſe ſoit toûjours plus intereſſée dans tout ce qui a touché de prés le Roi mon Maitre. V. E. ne ſçauroit être plus inſtamment priée d'accorder ſa faveur ; ni par une perſonne qui lui ſoit plus acquiſe , & qui ſoit avec plus de paſſion que je ſuis, *&c.*

Monſieur ,

Vôtre, &c.

A la Haye le 3. d' Avril 1670.

A Monſieur le Chevalier Jean Trevor ,

MONSIEUR,

J'ai depuis peu reçu la vôtre du 23 du Mois paſſé , avec la précédente du 19. dans laquelle j'ai trouvé des additions marginales ſur le Memoire que j'envoiai dernierement en Zelande concernant l'affaire de Surinam. Quant à ces mots , *la Nation Hollandoiſe habitante en ces quartiers* ; qui ſont conformes

mes au ſtile de la derniere Lettre que les Etats ont écrite à ſa Majeſté ſur ce ſujet ; je ne doute point que je ne les y faſſe inſerer, en cas que les Zelandois en viennent à une concluſion en conſequence de mon Memoire ; quoi qu'ils ayent déja dit qu'il contient plus d'Articles qu'il n'y en avoit dans nos premieres demandes.

A l'égard des Mots, *ou quelque autre*, ce qui s'entend de la perſonne par qui ſa Majeſté enverra les ordres ; j'eſpere auſſi qu'ils paſſeront ſans difficulté ; pourvû qu'on n'ait pas deſſein d'employer pour ce tranſport aucune des trois perſonnes que les Hollandois ont refuſé dés le commencement.

Pour ce qui eſt des autres mots qui diſent que la Rédition de la Colonie, eſt celle que le Major Banniſter en fit le 21. d'Avril 1668. il faut que je vous avouë franchement que j'ai fort peu d'eſperance d'obtenir ce point ; ayant déja fait tous mes efforts pour cela, ſans aucun ſuccès ; juſques là que les Deputez de Hollande, & des autres Provinces qui m'ont parû les plus portez à nous donner ſatisfaction, n'ont pourtant pas voulu conſentir à cet Article : & ils ont trouvé qu'il leur étoit bien rude, qu'après avoir avoir cedé le tranſport des Eſclaves comme nous l'avons de-

mandé, quoi que ce soit contre ce qui s'est toûjours pratiqué dans cette Colonie, nous insistions encore pour obtenir d'eux les Esclaves qu'ils nous ont eux mêmes fournis, & qu'ils offrent de nous payer au même prix qu'ils nous ont coûté; & sur l'instance que je leur en ai faite, ils m'ont repondu qu'il n'étoit pas nécessaire de distinguer les Reditions de la Colonie; puis que le sens de leur Lettre étoit, que les Esclaves fournis par les Hollandois, y resteroient & qu'on pourroit emmener les autres: de sorte que si on n'en avoit point fourni entre la premiere & la seconde Redition, ils ne demandoient pas qu'on y en laissât; mais que s'il se trouvoit que les Hollandois en eussent fourni entre ces deux Reditions & depuis la derniere, il faudroit les y laisser: Et je suis sûr que les deputez agiteront cet Article, non pas comme ayant aucune connoissance particuliere de ce qu'il emporte, mais seulement fondez sur l'idée generale qu'ils ont de la chose, & sur l'equité qu'ils croient y remarquer, & je crain qu'il ne soit difficile de les faire changer de sentiment; cependant je ferai tout mon possible pour rendre service au Major Banister, quoi que je n'aye jamais connu de personne plus importune. Je pressai Monsieur de Wit, & les Commissaires, particulie-

culierement les Députez de Zelande, dans une conference que nous eumes il y a deux jours, de terminer cette affaire; mais n'ayant pas encore reçu les additions à mon dernier memoire, je ne pus leur en parler. Monsieur de Wit me dit qu'il y auroit aujourdhui une conference sur ce sujet entre les Commissaires de Hollande, & ceux de Zelande.

On échangea Dimanche dernier les Ratifications du Concert avec l'Acte de l'Espagne pour l'assurance des Subsides à venir : mais les Ministres de Suéde & de Hollande ont chacun trois Originaux du Concert, ne s'étant pas voulu contenter des copies autentiques que j'avois proposées; ce qui m'oblige de vous envoyer encore deux autres Originaux pour la Ratification du Concert que je delivrerai aux Ministres de ces deux Etats, en m'en donnant autant. Je vous dirai, en passant, que j'avois lieu de douter que la Ratification qui m'avoit été envoyée passât; quoi que je ne crusse pas qu'il fut à propos de vous dire mes scrupules là-dessus, avant que je sçusse si les autres Ministres y trouvoient quelque difficulté; je ne sai si on l'envoya en cette forme par mépriſe, ou à dessein; Mais je suis bien sûr que la Ratification dans les termes qu'elle est conçuë, est seu-

lement une ratification de la Garantie, & des clauſes y compriſes, dont on n'a jamais crû que le Concert fit partie, & elle a beſoin d'une étroite connexion avec les mots de la Preface, qui à la verité, fait mention du concert auſſi bien que de la Garantie : vous verrez que cette Ratification eſt bien differente de celle qui eſt venuë de Suéde, & que je vous envoye ; & je vous avouë qu'elle eſt telle, que ſi j'avois été à la place de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, je ne l'aurois pas acceptée, mais ni lui ni le Miniſtre de Suéde n'y ont encore rien trouvé à redire. Je ne jugeai pas à propos de la communiquer à Monſieur de Wit que la veille du jour que l'Echange ſe devoit faire, par ce que je ſavois bien que ce defaut ne lui échaperoit pas ; & mêmes lors que je la lui communiquai nous étions ſeuls : il s'arrêta tout court lors qu'il rencontra ces paroles, *Supra memoratam Garantiam* ; & remarqua qu'il y manquoit la convention au ſujet des Troupes ; ce qui étoit le ſeul but qu'ils s'étoient propoſez par cette Ratification ; & là deſſus il me dit, *cela n'eſt pas comme il faut :* mais lors qu'ils les eut comparez avec ceux de la Preface, il dit enfin, *cela peut ſuffire* ; & m'aſſura qu'il ſouhaitoit que les autres ne fuſſent pas plus ſcrupuleux que lui ſur un

endroit,

endroit, où il étoit persuadé que nôtre intention étoit bonne : & ainsi il n'en parla point lors que nous fimes l'échange des Ratifications ; & je croi que ce fut par ce qu'il previt bien les mauvaises consequences que produiroit la découverte de ce défaut de nôtre instrument, sur tout dans un tems où l'on soupçonne la droiture de nos intentions un peu plus qu'elles ne le meritent, comme vous me l'assurez.

J'aprens que la Ville d'Amsterdam a consenti au voiage de Monsieur de Beuningen, mais je ne puis pas vous donner cette nouvelle pour assurée ; ce sera pour la premiere que je me donnerai l'honneur de vous écrire. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 6. de Mai 1670.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Si vous n'aviez pas été hors la Ville, je ne vous aurois pas laiſſé ſi long tems en repos. Vous voyez que je recommence à vous importuner auſſi-tôt que j'aprens que vous êtes de retour; ce que vous avez eu la bonté de me faire ſavoir par la vôtre du 29. du Mois paſſé; elle m'a auſſi apris que l'on ſoupçoune en Angleterre que la derniere reponce que les Eſpagnols ont faite à ſa Majeſté a été dictée à la Haye : vous ſouhaitez auſſi que je vous diſe quelques particularitez de la Commiſſion pour laquelle on envoye Monſieur de Beuningen à Londres. A l'égard de vôtre ſoupçon, permettez moi de vous dire qu'il eſt ſans fondement, & qu'il ne provient que de ce que nous nous imaginons que les Principaux Miniſtres de cet état agiſſent avec plus de fineſſe que je n'en ai encore pû remarquer dans leur conduite depuis que je ſuis ici. Ils ſont fermes & attachez à leurs ſentimens autant que vous pouvez le penſer; mais je ne voi pas que leur Genie ſoit tourné du côté de la fourberie & de la fineſſe; & en verité je

ne

ne croi pas qu'il y ait d'honnête homme qui veuille avoir recours à ces sortes de subtilitez, à moins que la nécessité de ses affaires ne l'y contraigne, & qu'il ne lui reste aucun autre moyen de subsister; mais ils ne sont pas encore reduits à ce point, ni ne le seront pas, tant que la Flandre leur servira de barriere contre les attentats de la France; & jusqu'à ce que les François se soient rendus Maîtres des Païs-Bas Espagnols, je regarderai toûjours les Hollandois comme des Marchands qui ont du bien & bon credit, & qui tâchent de le conserver en agissant de bonne foi dans leur commerce; mais si jamais la Flandre tombe au pouvoir de ses ennemis je serai aussi soupçonneux qu'un autre. Je me suis enquis soigneusement de l'Ambassadeur d'Espagne de ce que vous souhaitez de savoir, & il m'a assuré que tous les discours que Monsieur de Wit lui a tenus sur la derniere réponce d'Espagne, sont entierement conformes à ce qu'il m'a dit dans une autre occasion sur le même sujet; je sai deplus de bonne part que les Deputez des Etats qui sont à Bruxelles ont reçu de leurs Principaux des ordres trés exprés de s'adresser au Connêtable pour remedier à ce défaut: & j'ose dire que c'est se tromper si l'on croit que ces gens ici veuillent renoncer à leur intérêt pour le

point d'honneur. L'Ambassadeur d'Espagne m'a dit que je n'ai qu'à me mettre l'esprit en repos, que je dois être tres-persuadé qu'on changera cette reponce d'Espagne, & que sa Majesté sera satisfaite à tous égards. Il part aujourdhui pour aller à Bruxelles où le Connêtable lui a mandé par un Exprés de se rendre en diligence. Je croi que ce Gouverneur a dessein de s'en servir dans la *Junte*, & de se reposer sur lui de l'administration des affaires : ayant pris une attestation de ses Medecins, par laquelle ils certifient que sa mauvaise santé ne lui permet pas d'y vacquer plus lon-tems lui-même.

Pour ce qui est du voyage que Monsieur de Beuningen doit faire en Angleterre ; je croi que c'est une affaire de vieille date ; & qu'on ne l'envoye en partie, que par ce que je me suis plaint plusieurs fois qu'ils témoignoient peu de respect à sa Majesté dans le choix des Ministres qu'ils envoyoient en Angleterre, qui sont rarement de la Province de Hollande, ou au moins qui ne sont pas des plus considerables de l'Etat. De plus lors que je vis qu'il m'étoit impossible de pouvoir terminer nôtre affaire du Traité de Marine, de la maniere que nous nous l'étions proposé, quoi qu'il ne tint qu'à un seul point qu'on a jugé le

plus

plus important, comme celui qui renferme toutes nos prétentions, je leur dis qu'il étoit absolument necessaire qu'on traîtât cette affaire en Angleterre : & pour cet effet qu'ils feroient bien d'y envoyer quelque personne qui eut de la Capacité, & qui étant parfaitement instruit là-dessus pût l'examiner avec nos Commissaires. Cela fit qu'on jugea à propos, il y a environ un an d'y envoyer Monsieur de Beuningen ; mais ayant été élu Bourguemaître d'Amsterdam, à peu prés dans ce tems-là, ils refuserent absolument de le laisser partir. Depuis que l'année de sa Regence est expirée, ayant toûjours continué à demander avec instance qu'on terminât l'affaire de nôtre Compagnie des Indes, & Monsieur le Secretaire Trevor ayant appuyé mes instances, par les Memoires qu'il a envoyez de tems en tems sur ce sujet, Monsieur de Beuningen a parû, depuis deux mois, avoir du penchant à entreprendre ce voyage. Les Etats, & principalement Monsieur de Wit ont aussi pris cette affaire à cœur, & enfin on a résolu depuis peu d'un consentement unanime qu'il étoit nécessaire qu'il y allât. Ainsi vous pouvez compter que le veritable sujet de son Ambassade sera l'affaire de la Compagnie des Indes, & le reglement

ment de cette partie du Traité de Marine qui m'a occupé si long-tems, & dont je n'ai encore pu venir à bout. De plus ils pretendent en envoyant une personne aussi distinguée parmi eux que l'est Monsieur de Beuningen, donner à sa Majesté une preuve autentique du respect qu'ils ont pour elle. D'autant plus que ce Ministre a ordre de lui donner satisfaction sur l'affaire de Surinam, ce qu'ils regardent ici comme un effet tout extraordinaire de la Complaisance qu'ils ont pour le Roi. Ils ont dit à l'Ambassadeur de France que c'est là le sujet de son voyage, ajoutant que Monsieur de Beuningen souhaite de voir l'Angleterre.

Il peut encore y avoir un autre motif qui les engage à lui faire entreprendre ce voyage, c'est qu'ils voudroient bien savoir si nous avons dessein de poursuivre avec chaleur les mesures que nous avons prises ces deux ou trois dernieres années: car quelques discours, & quelques reflexions qu'on a faites depuis quelque tems leur font soupçonner que nous n'agissons pas avec la même vigueur que nous avions commencé. Et la principale affaire de ce Ministre sera d'employer toute sa *Rhetorique* pour nous confirmer de plus en plus dans les engagemens où nous sommes entrez

avec

avec les Etrangers pour l'intérêt public, qui n'a pas tiré un petit avantage de nôtre dernier Traité de la Triple Alliance ; & en un mot pour nous persuader qu'il nous sera plus honorable & plus avantageux de mener les autres que de nous contenter de les suivre. Pour réüssir dans ce dessein, je croi qu'il nous proposera de nous unir avec les Princes de l'Empire qui souhaiteront d'entrer dans nôtre Alliance, conformement aux mésures contenuës dans le projet que Monsieur de Wit a dressé, & que je vous envoyai dernierement ; mais je croi qu'il ne vous sera pas difficile de vous dispenser d'entrer dans ce projet, si vous n'en êtes pas plus d'humeur que vous me le paroissiez il n'y a pas long-tems ; car je leur ai déja dit tout ce qu'on peut leur dire sur cet Article.

Ce Ministre a aussi ordre de vous proposer la defence des Marchandises de France, & je croi qu'il insistera avec chaleur sur cet Article ; car il y a long-tems que cela lui est venu dans l'esprit, s'étant imaginé que c'est là le seul & infaillible moien de diminuer le pouvoir & les richesses de cette Couronne, pourvû que leurs voisins, ou au moins la plus grande partie, veuillent agir de concert avec eux : & cet Etat ayant fondé la Cour de Madrit sur ce point, on

lui

lui a repondu que l'Eſpagne prendroit volontiers les mêmes meſures, & par ce moyen, les Hollandois croyent que non ſeulemens ce ſeroit une grande epargne pour nos deux Nations d'empêcher la vente des Marchandiſes de France ; mais qu'ils feroient encore un profit conſiderable, puiſque nous fournirions à la Flote d'Eſpagne tout ce qu'ils achettoient autrefois des François, pour l'uſage de leurs Colonies de l'Amerique, ce qui emporteroit tous les ans une grande partie de nos Marchandiſes. Juſqu'à preſent on n'a parlé ici que de deffendre les étoffes & les eaux de vie ; & je ne ſai pas même s'ils feront cette deffence, avant qu'ils ayent vû ſi nous ſerons d'humeur à vouloir agir conjointement avec eux : aprés cela on en viendra, comme je le penſe, à la prohibition du vin & du Sel.

Outre ces affaires publiques, je croi qu'il vous ſolicitera en faveur de la veuve de M. Honywood, qui eſt jeune & belle ; de plus fille d'un Bourguemaître d'Amſterdam ; & par conſequent ſous la protection de Monſieur de Beuningen ; j'ai oui dire que la confiance qu'elle a en ſa beauté lui pourroit bien faire prendre la reſolution d'aller avec lui en Angleterre pour plaider elle-même ſa cauſe.

Je

Je crois à présent vous avoir dit toutes les raisons qui ont determiné les Etats à l'envoyer en Angleterre ; & je ne pense pas qu'il ait ordre de vous faire d'autres propositions que celles dont je vous ai parlé, à moins qu'étant sur les lieux il ne découvrit quelque chose qui l'y invitât, ou qu'il n'arrivât quelque changement dans les affaires de nos voisins. Au reste, pour lui rendre justice, il faut que je vous dise que nous devons lui faire un bon acueil; car il s'est employé avec beaucoup d'adresse pour nous faire obtenir ce que nous demandions concernant l'Article de Surinam ; ce qui fut enfin accordé hier par les Etats Généraux, quoi que la Province de Zelande ait protesté contre cette resolution. De plus, il n'y a rien qui nous fasse concevoir tant d'esperance du bonheur & de la fortune du Prince d'Orange, que la chaleur avec laquelle la Ville d'Amsterdam vient d'entrer dans ses intérêts ; à quoi je suis sûr, que Monsieur de Beuningen a beaucoup contribué par le credit qu'il a dans cette Ville. Les Nouvelles publiques ont si bien particularisé l'état de cette affaire, que je n'y puis rien ajouter ; c'est pourquoi, je ne vous repeterai pas ce que vous savez déja.

Vous aprendrez par celle que je vous en-

envoye, que Monsieur de St. Evremont est parti ce matin pour aller en Angleterre, avec l'Ambassadeur de Portugal. Ils accompagneront tous deux Monsieur d'Obdam jusqu'à Nieuport, & s'y embarqueront pour passer à Douvre, pendant que ce Seigneur ira à Dunkerke, complimenter le Roi tres Chrêtien de la part des Etats Généraux. Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur le &c.

A la Haye, le 15. de Mai, 1670.

P. S. J'avois oublié de dire à vôtre Grandeur qu'une des instructions de Monsieur de Beuningen, est de faire tous les efforts imaginables pour obtenir du Roi que les Etats puissent agir conjonctement avec lui dans la guerre qu'il a déclarée aux Algeriens, jusqu'à ce qu'on les ait mis dans la nécessité de faire la Paix avec l'Angleterre & la Hollande.

A Mon-

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

J'ai reçu aujourdhui la vôtre du 13. du Courant, par laquelle j'ai apris de quelle maniere on a traité Mylord d'Essex au passage du Sund. Comme ce traitement est nouveau, nous n'avions pas lieu de l'attendre de cette Couronne aprés le changement qui s'est fait dans le Ministére: quoi qu'il coure un bruit ici qu'elle a dessein d'entretenir une étroite intelligence avec la France, à cause de la Suéde dont elle aprehende de se voir attaquée, vû le grand nombre de Troupes que cette derniere Couronne a presentement sur pié. J'espere que Mylord d'Essex obtiendra la satisfaction qu'il demande; quoi qu'il en soit il aura celle d'avoir fait paroître, en cette occasion, une constance digne de lui.

Je ne doute pas que vous ne receviez, comme vous l'esperez, une reponce plus sage de la Cour de Madrid, & je souhaiterois bien que les Espagnols pussent trouver des personnes plus prudentes pour l'administration de leurs affaires qu'ils n'ont fait jus-

jusqu'à presént, comme vous le verrez par les nouvelles que vous recevez de Brúxelles qui ne manqueront pas de vous informer des derniers caprices du Connêtable, & de tout ce qu'il fait pour être rappelé en Espagne. On ne sait encore qui lui succedera dans ce Gouvernement. Entre autres, on continuë toûjours à parler de la vieille Imperatrice, & du Prince Charles de Lorraine. En effet il semble que ce soit le meilleur choix que l'Espagne puisse faire dans la conjoncture presente, soit qu'elle ait dessein de se determiner pour l'un ou pour l'autre, ou de leur donner ces Provinces à gouverner conjointement. On souhaite ici que sa Majesté employe ses bons offices par le moyen de ses Ministres à la Cour de Madrid, pour faire réussir cette affaire.

Le Secretaire de l'Ambassadeur d'Espagne vint hier chez moi, pour me communiquer une Lettre qu'il a reçuë de cet Ambassadeur qui est à Bruxelles; par laquelle il lui fait savoir qu'aprés avoir examiné plus particulierement la Ratification de nôtre dernier concert, il a remarqué que la date étoit anterieure à celle du Concert même que je signai à la Haye le dernier jour de Janvier N. St. au lieu que la ratification faite à Westminster est datée du 7. de Janvier

vier vieux ſtile. Ayant examiné la Copie de cette Ratification que j'ai ici, j'ai trouvé que ce Miniſtre avoit raiſon : & je croi que dans la Ratification que vous m'avez envoyée, on s'eſt ſeulement mépris au Mois, en écrivant *Janvier* pour *Fevrier*. J'ai aſſuré le Secretaire qu'on ne feroit aucune difficulté de remedier à cette mépriſe. Il m'a prié de faire mon poſſible pour que cela ne tarde point ; & j'eſpere que vous en ſerez averti aſſez à tems pour empêcher que la même faute ne ſe gliſſe dans les inſtrumens qu'on doit dreſſer pour la Suéde & pour la Hollande ; & que vous m'en enverrez une nouvelle pour l'Eſpagne.

Je ne pus pas vous mander poſitivement par le dernier courier quel ſeroit le ſuccés des affaires du Prince d'Orange, les Etats de Hollande ayant demeurez aſſemblez juſqu'à une heure aprés minuit, ayant paſſé tout ce tems dans de plus grandes conteſtations qu'ils n'en ont eu entre eux depuis pluſieurs années. A la fin les Villes qui favoriſent le parti du Prince ayant Amſterdam à leur Tête ont emporté à la pluralite des voix ce qu'elles demandoient : & ont fait reſoudre que le Prince aura ſéance au Conſeil d'Etat, & voix déciſive, & qu'il occupera la même place que ſes Ancêtres ont occupée. Aprés qu'on eut pris

cette

cette resolution, ceux du parti opposé aux intérêts du Prince firent naître deux nouvelles difficultez ; ils proposerent premierement, qu'on éliroit tous les ans un Capitaine Général, & que cette charge ne se confereroit que d'un consentement unanime. Et en second lieu qu'en cas que le Prince fut élu Capitaine General *à vie*, alors on examineroit à la pluralité des voix, s'il seroit expedient qu'il continuât d'avoir séance dans le Conseil d'Etat. Toutes les Villes consentirent à ces deux propositions, excepté quatre ou cinq, du nombre des quelles furent Amsterdam & Haerlem ; qui soutinrent qu'il n'étoit pas tems de prendre aucune resolution là-dessus, & qu'il falloit attendre que cela arrivât. Les Etats de Hollande s'étant separez aprés avoir pris ces mésures ; ce sera aux Etats Généraux à mettre en effet la résolution qu'on a prise de faire entrer le Prince dans le Conseil d'Etat, & je ne croi pas qu'il y ait aucune opposition. Quoi qu'il semble qu'il n'y ait rien là de fort considerable pour le Prince, je trouve cependant que ce pas qu'il va faire lui sera avantageux, & j'ose même dire que par ce moyen la Fortune de son Alteſſe depend entierement de sa conduite dans les affaires ; & de ses qualitez personnelles

les qui jusques ici donnent lieu de croire à tout le monde qu'il n'y a point de grandeur à laquelle il ne puisse legitimement prétendre.

Pendant tout le cours de cette affaire Monsieur de Beuningen s'est mis si mal dans l'esprit des Deputez des Villes qui sont contraires aux intérêts du Prince qu'ils étoient sur le point d'empêcher son voyage; mais enfin cette chaleur s'est passée, & il se prepare à partir sur la fin de cette Semaine. Il ne merite pas qu'on lui fasse moins d'acueil, pour ce qu'il a fait en cette occasion que pour ce qu'il a fait dans plusieurs autres qui ont precedé celle-ci; mais je croi qu'il ne seroit avantageux ni à lui ni au Prince qu'on lui donnât des marques trop publiques de la reconnoissance que nous en avons. Il me fit esperer Dimanche au soir que l'affaire de Surinam se termineroit aujourd'hui conformement au formulaire que j'en dressai, aprés nôtre derniere conference, tel quel je vous l'envoye ici: Il me dit pourtant qu'il pouroit bien se rencontrer quelque difficulté sur l'Article du debarquement du Major Bannister, à qui on auroit peine d'accorder autant de liberté que nous voulions qu'il en eut lors qu'il seroit sur leurs Terres; c'est pourquoi il me pressa fort de con-

ſentir, ou qu'il reſtât à bord de ſes Vaiſſeaux, ou qu'il logeât dans le Fort juſqu'à ce qu'il eut fait toutes ſes affaires ; qu'on lui donneroit là tout ce qu'il auroit beſoin pour la vie, & pour toutes les autres commoditez ; Mais je lui refuſai l'un & l'autre, & ai laiſſé cette affaire telle que vous la verrez, dans ce Memoire. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre, &c.

A la Haye le 27. Mai 1670.

A Mylord Berkeley.

MYLORD,

Je ſuis perſuadé que vous me diſpenſeriez facilement de me donner l'honneur de vous écrire, dans un tems où les affaires importantes dont vous avez le maniment ne demandent pas qu'on vous interrompe : mais je ne pourois pas me pardonner à moi-même ſi je differois davantage à vous témoigner combien je m'interreſſe à tout ce qui vous arrive, & la part que je prens à la ſatisfaction générale qu'on a euë en Angleterre & en Irlande lors que l'on a ſû

a sû que vous étiez destiné au gouvernement de ce dernier Royaume. J'en ai eu toute la joye que peut avoir un homme qui s'est depuis long-tems devoué à vôtre service, & je m'en rejouïs aussi comme un bon sujet qui n'a jamais rien eu de plus cher que les intérêts du Roi, & qui a toûjours souhaité avec passion le Bien de l'Irlande; & je suis bien sûr que comme sa Majesté ne pouvoit pas choisir personne qui eut plus de zele pour son service, il lui étoit aussi impossible de mettre les intérêts du peuple en de meilleures mains; car non seulement vous avez toute l'experience & la capacité imaginables, il n'y a personne qui en dis convienne, mais de plus vous êtes trop riche & trop genereux pour vouloir vous attacher à rechercher vôtre avantage particulier, en negligeant celui du public, & vous privant par là de la gloire qui est le prix & la recompence des grandes & illustres actions. C'est cette passion de faire fortune aux dépens du peuple qui a terni tout le merite de plusieurs grands hommes qui ont precêdé Vôtre Grandeur dans ce Gouvernement, & c'est cela même qui les a empêché de reussir dans toutes leurs entrepriſes, & qui a Principalement contribué au malheur du Païs, & à celui de ses Gouverneurs. Je ne

puis m'empêcher de vous informer de ce que disent ici generalement tous les Marchands. Ils assurent qu'il entre tous les ans en Irlande, de Marchandises étrangeres une huitieme partie plus qu'il n'en sort de celles du Païs, ce qui à la fin fera sortir tout l'Argent du Royaume ; à moins qu'on ne remedie à ce desordre par de bonnes loix qui deffendent le luxe, & par de bons exemples qui font encore plus d'impression sur l'esprit des Peuples que les meilleurs reglemens du monde. C'est là un moien d'empêcher l'entrée de tant de Marchandises étrangeres. C'est à quoi l'on pouroit encore mieux réussir si on prenoit le soin de cultiver & augmenter l'industrie des habitans, en encourageant les Manefactures du Païs qui se consumeroient dans le Royaume, & dont on pouroit aussi faire Commerce dans les Etats voisins. Le premier de ces expediens est une espece de Diete, & le second, comme l'exercice qu'on fait faire à un Malade, qui est le vrai moyen de reprendre ses forces & sa vigueur, au lieu que le regime de vivre redonne simplement la santé. Je croi que la pêche, & le trafic des Toiles sont deux choses à quoi on devroit principalement s'appliquer en Irlande,

lande, comme celles dont on retireroit de plus grands avantages. La pêche serviroit à empêcher que l'Argent ne sorte du Royaume, & le trafic des Toiles attireroit celui des Etrangers. Si vôtre Grandeur juge que ces remarques meritent qu'on y fasse attention, & qu'elle croye que les lumieres que je pourai acquerir ici sur ce sujet puissent contribuer en quelque chose au Bien de l'Irlande; je recevrai avec plaisir les Ordres qu'il lui plaira me donner en cette occasion, comme en toutes les autres ou je pourai vous être de quelque utilité.

J'ai ordonné à mon Secretaire de faire un extrait de toutes les Nouvelles qu'on a ici, & de celles qui me viennent des Païs étrangers; & je vous l'enverrai toutes les Semaines si vous croyez qu'il en vaille la peine; En recompense, faites moi la justice de croire que je suis avec beaucoup de passion & de sincerité.

Mylord,

De Vôtre Excellence, &c.

A la Haye le 30. *de Mai* 1670.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

J'ai eu une joye que je ne puis vous exprimer, de trouver dans la vôtre du 16. du mois passé quelque assurance de vôtre gueriſon. Quelle que fût vôtre maladie, je crois qu'elle n'étoit pas fort dangereuſe, puis qu'elle vous a ſi-tôt quitté; c'eſt pourquoi je ne vous importunerai plus de mes remedes; & je n'en aurai pas non plus beſoin pour moi aprés celui que vôtre Grandeur m'a donné, en m'aſſurant de vôtre ſanté, & de celle de Madame; je vous en ſuis fort obligé, & en ai toute la reconnoiſſance imaginable.

Le vent favorable que Monſieur de Beuningen a toûjours eu depuis ſon embarquement, me fait croire qu'il ſera arrivé en Angleterre avant que cette lettre vous ſoit renduë, & qu'il vous aura dit lui même qu'il partit de la Haye Dimanche au ſoir & mit à la voile Lundi au ſoir, comme je l'ai appris ici, à moins que Madame Honywood qui lui avoit promis de venir d'Amſterdam pour s'embarquer dans ſon Vaiſſeau, ne l'ait obligé de differer ſon

départ

départ de quelques heures. Je ne vous parlerai pas des prétentions de cette Veuve, & ne vous dirai rien en sa faveur, si non qu'elle est fille d'un des Bourguemaîtres d'Amsterdam qui a fait paroître plus de passion & de zele pour les intérêts du Prince d'Orange qu'aucun autre des Etats, & peut-être que cela meriteroit que sa Majesté lui donnât quelque témoignage de sa bonté; ce que je vous dis de mon chef, personne ne m'ayant parlé pour elle, car il n'étoit pas besoin qu'on employât mes bons offices en cette occasion, puisque M. de Beuningen s'est chargé de ses intérêts. Lorsque vous le verrez vous ne trouverez rien en sa personne qui puisse diminuer l'estime que vous avez conçuë pour lui; si ce n'est qu'il est beaucoup plus porté à se faire écouter qu'à écouter les autres; & qu'a force d'imagination il entre quelque fois dans des raisonnemens si longs qu'il y en a assez pour faire mourir un homme d'ennui: ce que je vous dis d'avance afin que vous ne vous laissiez pas prevenir avant que de le bien connoître. D'un autre côté je lui ai fait entendre que vous ne vous plaisiez pas à la conversation des personnes qui parlent tant. Au reste, vous le trouverez fort honnête homme, & vous verrez qu'il fait dépendre tout le bonheur de

sa Patrie de la continuation des Alliances qu'elle a traitées avec sa Majesté ; & je croi aussi qu'à la consideration du Prince dont il a pris les intérêts avec tant de chaleur il mérite d'être bien reçu à la Cour.

A l'égard de la maniere dont il agit dans les négotiations ; vous verrez, j'en suis sûr, que c'est un homme qui sait bien vivre, & qu'il ne cherchera pas à vous obliger de suivre les mesures que lui-même aura crû devoir prendre : car aprés vous avoir fait ses propositions, & representé ses raisons, bien loin de vouloir vous contraindre de les aprouver, il vous dira que vous êtes Maîtres de tout ; & que les Etats se feront toûjours un plaisir de suivre le plan que sa Majesté aura dressé, & d'agir de Concert avec nous en toutes les affaires qui concernent nos voisins.

De quelque maniere qu'on reçoive la proposition qu'il a ordre de faire au sujet des Algeriens ; je souhaite de tout mon cœur qu'on puisse trouver quelque meilleure voye de conserver nôtre credit & nôtre reputation dans la Mediterrannée ; car je vous assure, que par la mauvaise conduite de nos Capitaines de Vaisseau qui se font Marchands, laissant aux Vaisseaux Marchands le soin de se défendre, & par la honteuse perte du Saphir qui est arrivée depuis peu,

nos

nos affaires, & nos Troupes de Marine sont réduites en un état que je ne puis voir sans douleur ; & je ne croi pas qu'il soit possible d'y remedier, à moins que de punir exemplairement les coupables, & rétablir la Discipline sur un meilleur pié qu'elle n'a été depuis long-tems.

Le Prince d'Orange fut introduit dans le Conseil d'Etat pour y prendre Séance Samedi dernier ; ce qui se passa d'une maniere dont il a été trés-satisfait. Il est résolu de partir pour l'Angleterre sur la fin de ce mois, ou au commencement de l'autre. Mais il ne fixera point le jour de son départ, jusqu'au retour du Pensionnaire qui est en Groningue, & qu'on attend ici dans dix jours. Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le 3. de Juin 1670.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

J'ai eu bien de la joye d'apprendre ce matin que vous étes heureusement arrivé à Londres. J'espere que les divertissemens que vous avez pris dans vôtre dernier voyage vous auront parfaitement rétabli ; & que vous étes à present en état de reprendre le manîment des affaires, *y para mi consuelo.* Plusieurs François ont depuis peu passé par ici ; & entr'autres plusieurs qui avoient suivi Madame en Angleterre ; ils donnent de grands applaudissemens à la reception que sa Majesté lui a faite, & à la bonté qu'elle a euë pour toutes les personnes de la suite de cette Princesse. Le Comte d'Estrades est aussi arrivé depuis trois jours ; mais je croi qu'il est venu seulement pour visiter son vieux logis ; ou s'il a quelque affaire ici, ce n'est que pour ses intérêts particuliers, & ce doit être à Amsterdam. Tous ces François nous disent que nous pouvons nous assûrer d'avoir la Paix tant que le Roi d'Espagne vivra, mais en même tems ils nous avertissent franchement qu'aussi-tôt

que

que ce Prince ſera mort, leur Maître entrera en Flandre, & s'emparera, s'il peut du reſte de ce Païs. Ces diſcours, & ceux que l'on a tenus ici touchant la derniere maladie du Roi d'Eſpagne ont donné bien de l'inquiétude aux Hollandois ; mais la nouvelle qu'on a reçûë aujourd'hui de ſa convaleſcence les a mis hors de peine. Nous ne voyons encore rien qui nous donne lieu d'eſperer que la Cour de Madrit fera quelque changement à la fâcheuſe réponſe que nous en avons euë au ſujet de l'Arbitrage.

Le Prince d'Orange continuë toûjours dans le deſſein d'aller en Angleterre : Il a fait tout ce qu'il a pû depuis peu, pour m'obliger à lui dire ce que je penſois de ce voyage, & ſi je voyois quelque apparence qu'il pût obtenir ce qu'il prétend, me diſant que tous ſes meilleurs Amis, croyent, que s'il ne réüſſit pas, ce voyage lui ſera trés-préjudiciable ici ; puiſque ces Amis verront le peu de conſideration que ſa Majeſté a pour lui, car c'eſt proprement du ſupport & de l'appui de nôtre Maître qu'il doit attendre une bonne partie de ſa Fortune.

Je n'ai oſé dire à Son Alteſſe ce que je penſe ſur ce ſujet. Je lui ai proteſté que je ne ſavois rien des affaires du Roi, ſinon

de celles qui regardent cette République ; que j'étois encore moins instruit de l'état present de ses revenus, & que j'ignorois le changement que les derniers Subsides y avoient pû apporter. Sur cela, le Prince m'insinua qu'il souhaiteroit que je vous en écrivisse, afin qu'il pût savoir vôtre sentiment avant que de partir. Je croi que cela vient principalement de la Princesse Doüairiére qui m'en parla positivement il y a quelques Semaines ; & j'apprens qu'elle persiste toûjours dans la même pensée ; quoi qu'il lui arrive quelque fois de changer de sentiment ; Car je puis vous assûrer qu'elle dit à present qu'elle est aussi contente qu'on le peut être de la maniere dont j'ai agi par rapport au Prince, & elle m'en témoigne plus de reconnoissance que je ne mérite, puisque tout ce que je prétens, c'est de n'avoir rien gâté aux affaires du Prince, ce qui étoit la chose du monde la plus facile à un Ambassadeur d'Angleterre. Dieu veüille qu'il n'y gâte rien lui-même en suivant les conseils de jeunes gens qui ont toûjours la tête chaude ; car c'est ici un Païs où le fruit meurit lentement, & où il ne se peut conserver si on le cueille avant qu'il soit mûr. Je suis bien sûr, vû ce qui s'est passé depuis peu à son égard, & les dispositions où l'on est pre-

preſentement ici, que ſa Fortune eſt entre ſes mains ; & j'eſpere qu'il ſe ſervira avantageuſement des conſeils que Vôtre Grandeur lui donnera lors qu'il ſera en Angleterre, car il eſt déja entiérement perſuadé de vôtre Vertu, & de vôtre Sageſſe.

Monſieur de Wit revînt hier ici aprés avoir été quinze jours à Groningue, où il étoit allé pour accommoder quelque different qui étoit ſurvenu dans la Province. Il ſe forme un puiſſant Parti contre lui dans la Ville d'Amſterdam, ſous prétexte qu'en reſtant ſi long-tems dans le Miniſtere, il ſe rend le Maître des affaires de l'Etat. Ils ſe plaignent auſſi qu'il avance ſes amis aux Charges, & aux Emplois les plus importans ; ce qu'il ne fait pas ſans deſſein, à ce qu'ils diſent ; mais je croi que ce n'eſt pas là le fonds de l'affaire, & que ces crieries ne ſont que les effets ordinaires de l'inconſtance du Peuple ; c'eſt à dire, que cela procede de l'envie que leurs Chefs ont de changer la *Scene*, afin que ceux qui ont été long-tems dans l'emploi, puiſſent faire place à ceux qui ont été long-tems ſans en avoir. Je ne croi pas pourtant qu'ils puiſſent ſi-tôt réüſſir dans le deſſein qu'ils ont de lui nuire, tant à cauſe que ſes plus grands ennemis demeurent d'accord de ſa capacité, & ne peuvent diſconvenir qu'il

ne ſoit fort utile à l'Etat, que parce qu'il ſera toûjours en ſon pouvoir de faire prendre un bon train aux affaires du Prince, qui eſt ce que le Parti oppoſé prétend avoir en vûë ; Mais en ce cas ſon Alteſſe ſe trouveroit fort embarraſſée, & auroit de la peine à choiſir de quel côté ſe tourner : & en verité, il y a de l'apparence que ce Prince ſe verra ici dans une ſituation, & dans des conjonctures où il aura beſoin de toute ſa ſageſſe, & de toute ſa prudence.

J'ai jugé à propos de vous dire ceci, afin que vous ſachiez ce que vous devrez croire de vingt differens bruits qu'on fait courir à cette occaſion. Je penſe que le mieux que nous puiſſions faire, tant en Angleterre qu'ici, c'eſt de ne nous mêler point dans toutes ces intrigues, & de faire ſeulement connoître que nous ſouhaitons ardemment qu'un Etat avec qui nous ſommes ſi étroitement alliez, ſoit dans une parfaite union ; & je m'imagine qu'il n'y aura point de danger à dire, que c'eſt nôtre ſentiment que la diviſion ne finira jamais parmi eux, juſqu'à ce qu'on ait reglé les intérêts du Prince d'une maniere qui s'accommode avec la liberté de l'Etat, en donnant à ſon Alteſſe un Titre, des Emplois, & des revenus qui puiſſent repreſenter

senter la Dignité de la République. Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, le 17. de Juin 1670.

Au Comte de Northumberland.

MYLORD,

J'ai reçû celle que Vôtre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire, & j'ai appris par d'autres lettres, qui m'ont été renduës en même tems, que Mylord Northumberland vous a laissé Heritier de toutes ses Dignitez, & de ses Biens : ce qui me donne occasion de vous témoigner ma reconnoissance de toutes vos bontez, & de vous assûrer en même tems de la part que je prens à vôtre affliction. Vous avez perdu un Pere dont la vertu & les belles qualitez faisoient les delices & l'admiration de tous les honnêtes gens ; ainsi vous n'êtes pas le seul qui soyez sensible à cette perte. J'espere que la douleur & la tristesse

ſteſſe dont tous vos Amis, & tous vos Serviteurs ſont ſaiſis contribuera au ſoulagement de la vôtre, & qu'aprés avoir donné ce qui eſt dû à la bien-ſéance, & à la memoire d'un ſi grand homme, vous ceſſerez de pleurer ſa perte pour vous appliquer entierement à l'imitation de ſes Vertus ; puis qu'auſſi bien il n'a fait que payer un tribut qu'il devoit à la nature, à ſon âge avancé, & à ſes longues infirmitez ; Pour vous, Mylord, vous devez à vôtre Naiſſance, à vôtre Famille, & à vous même une pratique conſtante des actions qui l'ont rendu ſi recommandable ; & c'eſt à preſent qu'il faut donner au monde les impreſſions que vous voulez qu'on ait de vous le reſte de vôtre vie ; car ce ſera par les premieres démarches que vous allez faire qu'on jugera de ce que vous ſerez un jour. Quant à moi, je ſuis perſuadé que vous ne ferez pas un pas qui ne vous acquiere quelque nouvel honneur en cette occaſion ; & qu'ayant été un auſſi bon Fils de Famille, vous ne vous démentirez point à preſent que vous en étes le Pere ; puis que pour ſavoir bien commander, il ſuffit d'avoir appris à obéïr ; & que les mêmes diſpoſitions font qu'on réüſſit également dans les differens états de la vie. Ces bonnes diſpoſitions que vous avez toû-

toûjours fait paroître vous mettront à couvert de tous les écueüils qui se rencontrent dans le Monde, où vous trouverez infailliblement beaucoup d'exemples à éviter, & trés-peu à imiter ; car je ne croi pas qu'il y ait eu un Siécle plus corrompu que le nôtre, ce n'est qu'orgueil & affectation ; il semble même qu'on fasse gloire de mépriser, & de tourner en ridicule ceux en qui on découvre de l'ordre, de la vertu, & de la soûmission pour les Loix ; ce sont pourtant là les qualitez qui contribuent le plus au bonheur d'un Etat, & à celui d'une vie privée.

Mais j'espere que Vôtre Grandeur servira d'un illustre exemple, bien loin d'avoir besoin d'en chercher ailleurs que dans sa propre Famille, qui s'est de tout tems distinguée par un grand fond d'honneur, par beaucoup d'ordre, & par des Dignitez éclatantes ; & c'est aussi ce qui lui a attiré l'estime & la vénération de tous les honnêtes gens. Je vous prie d'être persuadé que de tous ceux qui se distinguent par leur dévoüement à vôtre service, il n'y en a point qui soit plus que moi,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, le 22. d'Août 1670.

Au

Au Grand Duc de Toscane.

MONSIEUR,

Ayant pris depuis long-tems une aussi grande part dans tout ce qui touche la personne ou les intérêts de V. A. S. je ne pouvois manquer à m'affliger avec elle à l'occasion de la perte qu'elle vient de faire, & qui est telle, que la Chrêtienté en seroit inconsolable, si la douleur d'un évenement si triste n'étoit soulagée par l'idée du Prince qui vient remplir la succession. On sçait que c'est un Prince qui a laissé de sa personne & de son merite par tout où il a parû des impressions qui ne s'effaceront jamais.

Il est vrai, que telle est la composition des choses humaines, que rien n'y est pur & sans mêlange ; le bien & le mal ne se laissent guére goûter séparément. En cette rencontre donc je vois dequoi mêler mes congratulations à mes condoleances. Je fonde les premieres sur ce que V. A. S. avoit achevé tous ses voyages lors qu'un si glorieux fardeau lui est tombé en partage. Elle a ajoûté au bonheur de sa naissance, & à la penetration de son esprit, tout ce

que

que le commerce & la comparaiſon de divers étrangers chez qui elle avoit ſejourné, a accoûtumé de donner. Cette riche moiſſon étant à peine faite, tant de talens ſont mis en ouvrage, & V. A. ſe voit à preſent obligée de les conſacrer au ſoin du Gouvernement de ſes Sujets. Mes vœux & mes applaudiſſemens ne manqueront jamais à V. A. quoi que ſa conduite & ſa proſperité me répondent que je ne ferai uſage que de ces derniers : Ses grandes qualitez m'avoient déja fourni beaucoup de motifs d'être,

Monſieur,

De V. A. Sereniſſime, &c.

De la Haye, *le* 27. *Juin*, 1670.

A Monsieur le Chevalier Guillaume Godolphin.

MONSIEUR,

Il y a quelque tems que je n'ai point eu de vos Lettres, & que je n'ai rien sçû qui méritât vous être mandé. J'ai appris que sa Majesté Catholique est entierement rétablie, & que la *Junta* se trouve disposée à admettre simplement sa Majesté & le Roi de Suéde pour arbitres, comme on l'avoit proposé ; mais je vous avouë que je serois bien plus sûr de ces nouvelles si je les tenois de vous. Je ne vous aurois pas écrit cet Ordinaire, n'ayant rien de nouveau à vous apprendre, si l'Ambassadeur de Suéde ne m'avoit pas prié avec instance d'employer mes bons offices à la Cour de Madrit pour en obtenir le second payement qu'il compte être déja expiré, parce qu'il y a huit mois qu'ils ont donné l'Acte de la Garantie. Mais Monsieur de Wit & moi, croyons que par l'Acte de l'Ambassadeur d'Espagne, on ne doit compter les huit mois que du jour que le Concert a été signé ; l'Espagne ayant toûjours insisté sur ce Concert comme partie essentielle de la Garan-

Garantie ; & ayant toûjours déclaré que les payemens ne devoient commencer que du jour qu'il ſeroit ſigné ; qui fut le dernier du mois de Janvier ; & ſuivant ce calcul le ſecond payement ne ſera dû qu'à la fin du mois de Septembre prochain. Mais il eſt plus à propos de laiſſer alleguer ces raiſons aux Eſpagnols que de les alleguer nous-mêmes : & il eſt abſolument néceſſaire qu'ils ayent cet argent tout prêt lors que le terme ſera expiré, afin de rétablir, en payant ſans répugnance & ſans delai, leur credit qu'ils ont perdu à la Cour de Suéde par les difficultez qu'ils ont fait naître ſur l'autre payement. Cependant, ſi vous pouvez perſuader aux Miniſtres de vôtre Cour de faire connoître à l'Ambaſſadeur de Suéde qui eſt en Eſpagne, ou au Miniſtre de cette Couronne qui eſt ici, que vous leur avez parlé ſur ce ſujet ; & ſi vous pouvez les engager à aſſûrer l'un ou l'autre de ces Miniſtres, qu'ils auront ſoin que l'argent ſoit prêt pour la fin de Septembre, qu'ils croyent être le terme auquel ce payement ſe doit faire, vous rendrez un ſervice fort néceſſaire & trés-agréable à toutes les Parties intéreſſées dans cette affaire. Les Etats de Hollande auroient donné cette Commiſſion à leur Miniſtre, s'ils en avoient eu un à Madrit. Ils voudroient

droient bien engager Monſieur de Beverning à accepter cet emploi; ce que je ſouhaiterois pour l'amour de vous, mais je crain bien que ce projet ne réuſſiſſe pas.

Le Prince d'Orange a deſſein d'aller en Angleterre vers la fin du mois; & on attend ici Mylord Oſſory qui doit accompagner ſon Alteſſe dans ce voyage. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre, *&c.*

A la Haye, *le* 3. *Juillet* 1670.

Au Comte d'Essex.

MYLORD,

J'ai reçu, ce dernier ordinaire, la Lettre que vôtre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 18. du passé ; par laquelle vous me faites esperer que vos négociations seront bientôt finies, & que vous passerez par ici à vôtre retour. J'en suis d'autant plus aise que je trouverai peut-être quelqu'occasion de vous rendre mes services dans un Païs qui merite qu'on le voye en passant quoi qu'il n'invite pas à y faire un long sejour.

J'ai pris la liberté, dans une de mes precedentes, de témoigner à Vôtre Excellence la part que je prens à l'affliction que vous cause la mort de Mylord Northumberland, qui est arrivée fort à contre tems pour lui-même, pour sa famille & pour ses amis. Mais nous n'avons que trop de preuves qu'il est impossible de resister à ce cruel ennemi, & que la Grandeur ni la jeunesse ne peuvent nous garantir de ses coups. Si pour nous convaincre de cette verité, il étoit besoin d'un plus illustre exemple ; il n'en faudroit pas d'autre

tre que celui de la mort de Madame dont le Prince d'Orange, & les Etats ont reçu la nouvelle dans des Lettres particulieres qu'un Exprés leur a apportées ce Matin.

Le Courier ordinaire n'arrivant que demain au Matin je n'ai point encore reçu de Lettre de Monſieur l'Ambaſſadeur qui eſt à Paris? c'eſt pourquoi je vous envoye la relation de ce triſte Accident telle qu'elle eſt contenuë dans celle du Prince. On lui mande que Dimanche dernier 29. de Juin nouveau ſtile, Madame ayant fort bien diné, & n'ayant ſenti aucune indiſpoſition, ſe fit apporter à quatre heures aprés-midi, un verre d'eau de chicorée ſuivant ſa coûtume; l'ayant bu, elle ſe plaignit qu'il étoit fort amer; & incontinent aprés cette Princeſſe ſe trouva fort mal; & fut attaquée d'un furieux accés de colique, ſur quoi elle dit qu'elle étoit ſure qu'elle n'en reviendroit pas. Elle fit appeller ſon Confeſſeur, & ſe prepara à la mort avec beaucoup de reſolution & de courage, obſervant toutes les ceremonies en uſage dans l'Egliſe Romaine. On fit partir en diligence un Exprés de Saint Clou ou ſon Alteſſe étoit alors, pour aller à Verſailles informer le Roi de ſa Maladie. Ce Prince partit auſſitôt pour ſe rendre auprés d'elle.

le. Il arriva à St. Clou à huit heures de soir le même jour, & amena avec lui ses principaux Medecins qui lui donnerent des remedes pour soulager son mal; & l'assurerent qu'une collique ne pouvoit pas si facilement emporter une personne de son age. Mais elle continua toûjours à dire qu'elle en mouroit, elle parla longtems tout bas au Roi; & dit ensuite tout haut, qu'elle n'avoit point de regret à la vie, mais que son plus grand chagrin étoit de se voir privée par une si cruelle séparation de l'amitié & des bonnes graces de sa Majesté dont elle avoit reçu tant de marques. Elle parla de la même maniere à Monsieur touchant sa resignation à la mort; & lui dit qu'elle avoit moins de regret à mourir par ce qu'elle n'avoit rien à se reprocher sur sa conduite à son égard.

Le Roi la quitta à dix heures de Soir, ces Medecins l'ayant assuré qu'elle ne pouvoit pas mourir d'une colique, ou du moins que ce ne seroit pas sitôt qu'elle croyoit. Mais son mal & sa peine augmentant, elle expira sur les deux heures du Matin laissant toute la Cour dans une sensible affliction, & étant regrettée de tous ceux qui avoient l'honneur de la connoître.

Votre Excellence s'imaginera facilement

quelle douleur ſa Majeſté aura en aprenant cette triſte nouvelle ; & je ſuis bien ſûr que vous y prendrez part. Je ne m'arreterai pas plus long-tems ſur un ſujet ſi triſte, je vous dirai ſeulement une particularité qui eſt dans la Lettre du Prince ; c'eſt que ſon Corps ayant été ouvert en preſence de pluſieurs perſonnes, & entr'autres de Monſieur l'Ambaſſadeur on n'a pû découvrir la cauſe d'une mort ſi ſubite.

Les Lettres que nous avons reçuës de Bruxelles nous aprennent que le Connêtable en devoit partir Samedi dernier, laiſſant le Comte de Monterei pour Gouverner ces Provinces par *interim*, ſuivant l'ordre de la Reine Regente, juſqu'à ce qu'on envoye d'Eſpagne un nouveau Gouverneur; qui, à ce qu'on dit, ſera Don Jean qui en aura le Gouvernement à vie. Ils diſent ici qu'il arrivera bientôt ; mais cette nouvelle merite confirmation, & nous l'atterdons des Lettres d'Eſpagne. L'envoyé de Danemarc me dit qu'il a deſſein de partir bientôt pour ſe rendre à Coppenhague, & qu'il eſpere y trouver Vôtre Excellence; Je vous avouë qu'en cela nous ne ſommes pas d'accord. Je ſerois bienaiſe de ſavoir s'il a eu la bonté de faire tenir à Monſieur Guldenlew une Lettre que je lui écrivois pour reponce à celle que j'en avois reçuë

le

le dernier voyage qu'il fit en Danemarc. Vôtre Excellence m'obligera ſenſiblement, ſi elle veut bien ordonner à un de ſes Secretaires de s'informer ſi cette Lettre a été reçuë, ſans pourtant que cela tire à conſequence.

Je ſupplie Vôtre Grandeur d'être perſuadée que je ſuis toûjours avec beaucoup de ſincerité.

Mylord,

De Vôtre Excellence, &c.

A la Haye le 7. Juillet 1670.

A Mylord Berkeley.

MYLORD,

J'ai reçu celle que Vôtre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le onziéme du mois paſſé. Je vous avouë, qu'il ne pouvoit rien m'arriver de plus agréable que de trouver une occaſion de vous témoigner, comme je le dois, ma reconnoiſſance de toutes les bontez que vous avez pour mes

Amis en Irlande, & de celles que vous avez toûjours euës pour moi;

Je ne doute point que dans la situation où sont les affaires d'Irlande, vous ne trouviez dequoi exercer vôtre prudence & vôtre adresse. Je souhaite de tout mon cœur, que vous ayez dans cette entreprise tout le succés imaginable; dans l'éloignement où je suis des affaires de ce Royaume, je ne puis que faire des vœux & des souhaits, car je pourois me tromper dans les reflexions ou dans les expediens que je prendrois la liberté de vous proposer pour remedier aux abus qui se sont gliſſez. Cependant comme il y a fort long-tems que je vous suis entierement devoüé, permettez moi Mylord, de vous dire ma pensée sur une chose où il s'agit de vôtre reputation, & sur laquelle je crain bien que vous n'ayez pas assez reflechi; c'est que si vous continuez à faire tous les ans un gros garçon, comme c'est vôtre coûtume, les peuples croiront que vous vivez en voluptueux & en jeune homme de vint ans, & non pas comme le Gouverneur d'un Royaume qui doit être sage & posé. Pour moi je vous avouë que je ne sai pas si cela convient bien à la gravité que doit avoir un Conseiller du Conseil privé, & encore moins à celle de Vice-Roi. Mais quand je considere que d'une si bonne race

on

on n'en peut trop avoir ; je suis contraint de cesser mes remontrances, & je ne puis m'empêcher de feliciter vôtre Grandeur sur la naissance de vôtre Irlandois.

On ne s'entretient ici que de la triste & surprenante nouvelle que nous avons euë de la mort de Madame. Je ne vous en dirai rien parce que je suis persuadé que plusieurs personnes vous en auront écrit toutes les particularitez ; & je n'entrerai pas dans les reflexions générales qu'on a faites dans toutes sortes de Païs, à cette occasion, ni dans celles qu'on fait ici sans aucun scrupule.

Le Connêtable est parti pour retourner en Espagne, & a laissé son Gouvernement à peu prés de la même maniere qu'il l'avoit occupé. Je ne puis vous dire si cela est venu de son temperament naturel, ou de quelque indisposition : car il a pris pour pretexte sa mauvaise santé : toûjours est-il certain que depuis six ou huit mois il s'est opiniâtré à ne vouloir point entendre parler d'affaires, repondant à tout ce que lui disoient les Officiers qui étoient le plus proches de sa personne * *Quiere matarme ?* & passant son tems à jouer sur son Claveſſin, sans autre compagnie que celle de ses Nains & de ses Favoris. Il y a des personnes qui disent que son imagination étoit si troublée, que lors qu'il

* *Pourquoi me tuez vous ?*

étoit seul il s'imaginoit être environné d'esprits & d'assassins.

Si l'Espagne n'a pas de plus habiles gens, c'est pitié qu'elle en ait tant de besoin; car je suis bien sur que, *non tali Auxilio nec defensoribus istis tempus eget.* Suivant l'ordre de la Reine il a laissé le gouvernement de ces Provinces, par *interim*, au Comte de Monterey qu'il haïssoit; & j'ai apris que le Comte Marsin dit qu'il ne veut pas obeïr à un homme qui ne fait que de naître; par ce qu'il n'a que vint-huit ans: mais ils ont si mal réussi avec un qui ne songeoit qu'a mourir, que je ne croi pas que ce soit là une excuse legitime; & j'espere que nôtre ami le Comte de Marsin qui prend aisément feu, poura se calmer, & contribuera enfin à tenir toutes choses en ordre jusqu'à l'arrivée de Don Jean, dont on commence à reparler; je vous avouë pourtant que j'ai de la peine à me persuader que ce Prince vienne en Flandre.

Je vous suplie de me faire la grace ou plûtôt la justice de me croire,

Mylord,

De Vôtre Grandeur le &c.

A la Haye, le 11. *Juillet*, 1670.

A My-

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Je suis bien aise de savoir que l'excessive douleur de sa Majesté pour la perte de Madame, s'est un peu diminuée, lors qu'elle a été convaincuë que sa mort n'a pas été l'effet de cette *odieuse circonstance* à quoi tout le monde l'attribuoit dans le commencement. Je fais tout mon possible ici pour leur oter les soupçons qu'ils ont conçus sur ce sujet, mais c'est une entreprise fort difficile; car ils se sont tous mis dans l'esprit que cette mort n'est point naturelle; & ils ont été confirmez dans cette pensée par la curiosité de la Princesse douairiére qui consulta ses Medecins, sur la Relation qu'on en en reçut ici du Secretaire Hollandois qui est à Paris, & qui est frere d'un de ces medecins. Ils ont voulu faire croire que cette relation venoit du Docteur Chamberlain, quoi qu'elle differe en quelques endroits de celle que ce Docteur a envoyée en Angleterre; qui nonobstant cette difference contenoit de certaines circonstances qui n'étoient que trop capables d'augmenter l'affliction de sa Majesté. J'en ai eu bien de la

douleur, outre celle que mecauſoit déja un accident ſi déplorable de ſoi même. Mais c'eſt un tribut que nous ſommes tous obligez de payer tant que nous ſommes en vie, que d'avoir à pleurer ſouvent la perte de nos Amis qui quelque fois nous ſont ravis par une mort prematurée. *Et Levius fit patientiâ quicquid corrigere eſt nefas.*

Le Baron d'Iſola eſt parti aujourd'hui pour aller à Bruxelles ; il m'a dit que lors qu'il y ſera arrivé, il ſera reponce à vôtre derniére Lettre, qui, à ce qu'il pretend lui fait concevoir quelque eſperance que les propoſitions qu'il a envoyées en Angleterre pourront y être recuës avec la modification que les Hollandois y ont apportée. Mais il n'inſiſte pas beaucoup ſur ce ſujet à preſent, car il ne voudroit pas que nous cruſſions que l'Empereur y eſt tout à fait réſolu, & il dit que ce Prince n'en viendra à une réſolution finale qu'aprés l'entrevuë des Electeurs de Mayence & de Treves qui ſe doit faire vers ce tems-là. Le Baron prétend qu'il ſe trouvera dans cette aſſemblée un Envoyé de l'Empereur, un autre du Duc de Lorraine, & ceux de quelques Princes d'Allemagne qui doivent auſſi y intervenir ; &que ce ſera là qu'ils conviendront entierement de toutes les meſures qu'il faudra prendre. En cas que

ſa-

sa Majesté fut dans la pensée d'accepter cette union, comme Monsieur de Wit me dit que Monsieur de Beuningen le lui fait esperer ; je croi qu'il seroit plus avantageux d'attendre à se déclarer jusqu'à ce qu'on fût bien assuré de la derniere resolution de l'Empereur & des autres Princes d'Allemagne ; & je ne sai pas si nous devons bien nous en rapporter à ce que nous en dira le Baron d'Isola ; qui semble avoir pour but de tirer de nous tout ce qu'il en pourra obtenir, & aprés cela persuader à l'Empereur de donner son consentement, & par ce moyen se faire valoir auprés de son Maître, des Princes d'Allemagnes, & autres, comme l'Autheur d'une si importante Négociation : & peut-être que si sa Majesté vouloit penetrer le fond de cette affaire, & qu'elle souhaitât la voir terminée pour l'intérêt commun ; elle ne pourroit mieux faire, que d'avertir secrettement l'Electeur de Mayence de ce qu'elle pense sur ce sujet ; qui pourroit se servir de ces lumieres pour preparer toutes les pieces qui doivent entrer dans la structure de ce grand Ouvrage. Car, selon moi, c'est ce Prince qui doit donner le mouvement à tout ce que l'on negociera du côté de l'Allemagne ; de sorte que tout dependra de sa conduite, & des dispositions où on

le trouvera ; dont je ne vous puis encore rien dire à cet égard ; car quoique son Envoyé qui vint derniérement ici m'ait rendu visite, & qu'il m'ait fait plusieurs offres de services pour sa Majesté de la part de l'Electeur son Maître, & que j'en aye reçu bien des complimens en mon particulier, cependant nous fûmes assez reservez & nous ne nous découvrimes pas avec franchise l'un à l'autre, sur cette affaire ; mais m'appercevant qu'il n'y parroissoit pas porté, je resolus de lui montrer pour le moins autant d'éloignement de mon côté : & ainsi nous nous separâmes aussi savans que nous étions auparavant.

Je viens d'apprendre par ce Courier que le Comte de Monterey a été declaré Gouverneur des Païs-Bas par *interim* ; mais il peut bien arriver qu'il restera en possession de ce Gouvernement plus long-tems que l'on ne pense, vû la l'enteur & l'incertitude des Resolutions de la Cour d'Espagne, principalement à present que Don Jean a refusé cet Emploi. On m'a dit que le Comte de Marsin proteste qu'il n'obeïra pas à un homme qui ne fait que de naître ; ce qu'il dit, par ce que le Comte de Monterey n'a que vint-huit ans ; il a déja fait diverses menées en Espagne & en Flandre contre ce nouveau Gouverneur, & nous crai-

craignons fort que ſes brigues ne produiſent quelque méchant effet, en augmentant les deſordres des Païs-bas ; ce qui ne manqueroit pas auſſi d'augmenter la *Tentation* de la France. J'eſpere pourtant que nôtre Ami qui naturellement eſt prompt pourra ſe moderer ; car je ne voi pas que ce qu'il allegue contre le Comte de Monterei ſoit une raiſon valable pour le diſpenſer de lui obeir, aprés avoir reçu ſi long tems les ordres d'un homme qui ne penſoit qu'a mourir, & qui comme je l'ai oui dire, par la crainte qu'il avoit de la mort, étoit entierement incapable de remplir le poſte qu'il occupoit. On veut me perſuader ici de faire un voyage à Bruxelles dans cette conjoncture ; par ce qu'on m'a entendu dire cet Eté que ſa Majeſté m'avoit permis d'y aller ; ce qui leur fait deſirer que j'y aille, c'eſt qu'ils ſavent que je connois ceux qui ſont à preſent dans le maniment des affaires, & ceux qui ſont en differend : & je vois que leurs députez n'ont pas beaucoup de credit en ce Païs-là, & qu'ils n'en raportent ici que des plaintes & du mécontentement. Je ne ſai rien qui puiſſe me retenir ici, lors que j'aurai une fois vû ce qui ſe paſſera dans cette Séance des Etats & ce qu'ils y feront pour les intérêts du Prince ; & c'eſt ce qu'une quinzaine de

jours nous aprendra ; aprés quoi j'aurois assez de penchant à faire le voyage de Bruxelles. J'y serois encore plus porté si le Roi jugeoit à propos de faire complimenter le Comte de Monterei en cette occasion, ce que sa Majesté pouroit faire sans dépense & sans y envoyer une personne exprés en me donnant seulement une Lettre pour ce Gouverneur, que je lui rendrois allant *incognito*, & sans Caractére de mêmes qu'on avoit résolu que j'agirois l'année passée à l'égard du Connêtable : Vôtre Grandeur me donnera là-dessus les ordres qu'il lui plaira.

Je croi que le Prince a remis son voyage d'Angleterre jusqu'au tems que le Parlement se doit assembler, à cause de ce que vous lui avez dit dans vôtre derniere : car son Altesse veut regler sa conduite par raport aux affaires qu'il a en Angleterre, conformement aux avis qu'il recevra de vous. Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, le 15. *de Juillet* 1670.

A Mon-

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

J'ai reçu vôtre Lettre du 1. & celle du 5. du Courant. J'ai trouvé dans la premiere, les noms des Ministres Ecossois, & dans la seconde le Memoire concerté avec Monsieur de Beuningen sur l'affaire de Surinam.

Pour ce qui regarde les Ministres Ecossois, je presentai hier un Memoire aux Etats; sur quoi ils m'ont fait assurer aujourd'hui qu'ils sont prêts d'executer & accomplir en toutes leurs parties, les Traitez qu'ils ont faits avec sa Majesté; & qu'ils souhaitoient savoir les lieux où les dites personnes sont à present leurs demeures, afin de pouvoir leur adresser leurs ordres. Mais je ne pus leur donner de reponce positive sur cet Article en si peu de tems, n'ayant rien apris de ces trois personnes, quoi que je m'en fusse soigneusement informé, excepté du nommé Mackard, qui a demeuré pendant quelque mois a Utrecht, où il se tenoit retiré, mais je ne sai s'il y est encore:

c'eſt pourquoi je dis au Meſſager des Etats que je ferois mon poſſible pour ſavoir où ils ſe ſont retirez, mais que je ne voulois pas prendre ſur moi de les trouver dans aucune place fixe & arrêtée, puis qu'il eſt de l'intérêt, & que c'eſt la coûtume de ces ſortes de gens de ſe tenir auſſi cachez qu'il leur eſt poſſible, & de ne demeurer pas long-tems dans le même lieu : qu'ainſi je ne voyois pas qu'il y eut autre choſe à faire ſinon de publier une declaration des Etats où leurs noms ſeroient inſerez, & qui leur enjoindroit de ſortir de ces Provinces : Qu'en quelque lieu qu'ils fuſſent ils ne manqueroient pas d'entendre parler de cette ordonnance ; & que cela produiroit le même effet que ſi on la leur avoit ſignifiée à eux-mêmes

J'ai parlé, ce Matin à Monſieur de Wit, de vôtre dernier Memoire concernant l'affaire de Surinam ; il l'a lu tout entier, car il ne l'avoit pas veu auparavant, & Monſieur de Beuningen ne lui en avoit rien mandé. Il m'a dit que les Etats ne pouvoient pas entrer dans cet examen, ſans ſavoir auparavant, les raiſons qui ont obligé Monſieur de Beuningen à faire ces changemens, depuis ſon dernier Memoire qu'ils croyoient contenir tout ce qu'on pouvoit faire à cet égard. Outre quelque

Ar-

Article dont Monſieur de Wit ne trouva pas le ſtile fort clair, il y remarqua deux changemens eſſentiels dans la ſubſtance : le premier, que nos Vaiſſeaux ne porteroient point *des Canons montez dans la Riviere :* ce qui, ſelon lui, emporte qu'ils pourroient porter tels Canons qu'il leur plairoit pourvû qu'ils ne fuſſent pas montez, ce qui n'eſt que l'ouvrage d'une heure ; & contraire, à ce qu'il dit, au premier accord fait avec Monſieur de Beuningen. Le ſecond eſt au ſujet du Major Banniſter ; à qui on accorde par ce Memoire une entiere liberté de debarquer & d'aller à ſa propre Colonie. Ce qui dans le dernier Memoire de M. de Beuningen étoit laiſſé à la diſcretion du Gouverneur, qui devoit examiner ſi cela ſe pouvoit faire ſans danger pour la Colonie. Nous eumes une longue converſation ſur ces points, & en me quittant il m'aſſura qu'il ſeroit le dernier a y former aucune difficulté ; mais qu'il craignoit que les Zelandois ne ſe recriaſſent fortement ſur tout au ſujet du Major Banniſter ; & que cela n'empechât les Etats de conſentir à ces changemens ; à moins que Monſieur de Beuningen ne leur fit voir qu'il avoit eu des raiſons valables d'en uſer ainſi ; qu'il falloit attendre qu'on reçoive quelqu'une de ſes dépêches.

J'ap-

J'apprens que Monsieur de Lionne a dit au Secretaire Hollandois qui est à Paris, qu'il a reçû nouvelle de Madrid que cette Cour souhaite que les Etats entrent dans l'Arbitrage conjonctement avec sa Majesté & le Roi de Suéde ; & qu'il lui a allegué en même tems plusieurs raisons qui empêchent son Maître d'y consentir.

Je suis fâché que l'affaire des *Conventicules* vous donne tant de peine ; & je souhaiterois de tout mon cœur qu'on pût trouver quelque expedient pour terminer ces sortes de differends, qui font croire dans les Païs étrangers que sa Majesté a un grand nombre de sujets rebelles à ses ordres ; ce qui ne sert qu'a diminuer son credit, & à faire croire à ses Peuples aussi bien qu'aux Etrangers qu'il pourra arriver quelque changement. Cependant Monsieur de Beuningen en a écrit ici d'une maniére qui insinuë que sa Majesté viendra plus facilement à bout de cette affaire que vous ne le pensez ; mais comme il est de leur intérêt de souhaiter que cela arrive, on ne doit pas s'étonner qu'ils cherchent à se le persuader, dans l'esperance que cela augmentera le nombre de leurs habitans, en attirant chez eux quantité de per-

personnes riches; ce qui augmenteroit leur Commerce en diminuant considerablement le nôtre. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye le 22. de Juillet, 1670.

Au Comte de Monterey.

MONSIEUR,

Ayant pris depuis long tems beaucoup de part dans tout ce qui touche la personne & les intérêts de V. E. & venant d'apprendre qu'elle a été pourvûe d'une charge aussi importante que l'est celle de Gouverneur des Païs-Bas ; je n'ai pas voulu manquer à lui donner *el para bien* & témoigner la joye que j'en ai ressentie pour plusieurs raisons. Car puisque par l'enchainement des conjonctures presentes, & dans le poste où je suis, il me sera souvent necessaire de negotier, & d'avoir quelque chose à demêler avec le Gouverneur de Flandres, je serai fort aise d'avoir une liai-

son

ſon d'affaires avec celui avec qui j'ai déja des liaiſons d'amitié. Je me felicite d'avoir à faire à un ſage diſpenſateur qui m'a déja donné tant de marques de ſa noble & judicieuſe maniere d'agir. Avec quelle joye n'ai-je point vû vôtre penchant particulier à affermir l'Alliance entre les deux Couronnes de nos Maîtres, & vôtre inclination à avancer des intérêts qui ne tendent aujourd'hui qu'à procurer le bonheur & le repos de la Chrêtienté. Comme ſa Majeſté & ceux de la Triple Alliance ont fort à cœur l'état des affaires de Flandres, auſſi bien que la Couronne d'Eſpagne ; je me fais un plaiſir de penſer que par la bonne conduite de V. E. on fera enfin quelque bon reglement touchant la milice des Païs-Bas, & qu'en même tems on mettra fin aux plaintes & aux miſeres des Habitans ; puis qu'un Gouvernement n'eſt jamais ſi ſûrement établi, que lors qu'il a ſon ſiege dans le cœur des Sujets. Rien n'eſt ſi difficile à ébranler qu'un Etat où la multitude du Peuple auſſi-bien que la Nobleſſe n'apperçoit point d'avantage dans un changement. Je ne doute point que V. E. ne ſe ſoit déja propoſé toutes ces fins, & qu'elle n'y réüſſiſſe, ayant une élevation d'ame aſſez grande pour n'y laiſſer point entrer ſes propres paſſions, ni aucun intérêt

rêt personnel. Une telle conduite ne lui sera pas moins glorieuse qu'elle sera utile pour la Chrêtienté ; & outre le profit que l'Espagne en tirera, elle lui sauvera le soin de songer à un nouveau Gouverneur, & lui fera prendre le parti de prolonger un si heureux interim.

Mes vœux ne manqueront jamais à V. E. & mes services seconderont mes vœux, toutes les fois qu'ils lui seront necessaires ; car il n'y a personne qui soit avec plus d'estime & de verité que je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

De la Haye, le 22. Juillet, 1670.

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

J'ai reçû la vôtre du 12. & je ne doute pas que le Capitaine Hollandois dont vous me parliez dans cette Lettre ne soit déja arrivé, & que vous ne l'ayez trouvé tel que vous souhaitez qu'il soit pour meriter ce que vous voulez faire pour lui. Je ne sai point quelle raison Monsieur de Beuningen a de consentir à la proposition concernant l'admission de l'Empereur ; puis que Monsieur . . . . avouë qu'il croit que l'Empereur lui-même y fera naître quelque difficultez ; car il ne s'est point encore expliqué là-dessus à l'Electeur de Mayence, ni au Baron d'Isola ; Cependant, comme vous l'avez fort bien remarqué, c'est une demande qu'ils doivent faire autentiquement.

Je ne vois encore aucune apparence que la France soit d'humeur à recevoir les Etats pour Arbitres : De sorte, que si l'Espagne persiste dans cette demande ; nous serons aussi avancez à la fin de l'année que nous l'étions au commencement.

Quant

Quant aux ordres que j'ai reçûs touchant les trois Miniſtres Ecoſſois ; quoique je n'aye encore pû découvrir le lieu de leur demeure ; je ne doute pas pourtant d'obtenir des Etats ce que je leur ai demandé ſur ce ſujet ; & je croi que toute la difficulté qui ſe preſentera en cette occaſion ; c'eſt que pour accomplir exactement les Traitez qu'ils ont faits avec ſa Majeſté, ils ſouhaiteront de ſavoir ſi le Roi a déclaré ces trois perſonnes Rebelles. Je ſerois bien-aiſe d'en être informé ; j'agirai cependant dans cette affaire, comme ſi je n'attendois point d'autres Inſtructions.

Je les ai ſollicité ſi fortement de conſentir au dernier Mémoire que Monſieur de Beuningen a envoyé ici au ſujet de l'affaire de Surinam, que les Etats de Hollande y ont enfin donné les mains, & ont nommé trois perſonnes pour tâcher de diſpoſer les Députez de Zelande à ne s'y pas oppoſer lors que cela viendra devant les Etats Généraux ; & j'eſpere que nous pourrons réüſſir, puiſque nous avons de nôtre côté la Ville d'Amſterdam qui s'y intéreſſe fortement pour appuyer le credit de Monſieur de Beuningen.

Les Etats de Hollande ſe ſéparent Vendredi prochain. Il y a apparence qu'ils s'accorderont ayant que de ſe ſéparer, au ſujet

des

des Impoſitions qu'ils veulent mettre ſur les Marchandiſes de France, ce qui a été ſur le tapis depuis long-tems ; La Ville de Rotterdam y ayant enfin conſenti aujourd'hui, comme je viens de l'apprendre ; à condition pourtant qu'on attendra que Monſieur de Groot ſoit arrivé à Paris, & qu'il ait fait ſavoir ſi le Roi de France eſt diſpoſé à ſe relâcher ſur l'Article des Impôts qu'il a mis depuis peu ſur les Marchandiſes de Hollande pour en empêcher l'entrée dans ſes Etats.

Quoi qu'on n'ait point fait mention du Prince dans cette Aſſemblée ; on me fait croire cependant qu'avant que les Etats ſe ſéparent, ils aſſigneront une penſion à ſon Alteſſe, médiocre à la verité, comme qui diroit de vingt-quatre ou trente mille florins par an, en conſideration ſeulement de ce qu'il a ſéance dans le Conſeil d'Etat. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre, *&c.*

A la Haye, le 29. Juillet 1670.

A Mon-

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

Depuis ma derniére, l'Agent des Etats m'a apporté la Copie de la Lettre qu'ils sont convenus d'envoyer au Gouverneur de Surinam. Je croi qu'ils n'ont differé cette affaire, jusqu'à ce qu'ils fussent prêts de faire partir le Vaisseau, que parce qu'ils savoient bien que je ferois naître quelque difficulté sur l'Article du débarquement du Major Banniſter. Ils m'assûrent cependant que le Gouverneur aura ordre de ne s'y point opposer, à moins qu'il ne vit que cela ne se pût faire sans troubler le repos de la Colonie. Ils m'ont fait dire aussi que les Zelandois se sont si fort opiniâtrez sur ce point, qu'il n'y a pas eu moyen de faire autrement. Les Ministres Hollandois m'ont pareillement assûré depuis ma derniere qu'on donnera les ordres que j'ai demandez au sujet des Ministres Ecossois ; mais que la chose ayant été proposée aux Etats de Hollande qui y sont le plus intéressez, parce qu'on suppose que ces personnes sont dans leur Province ; plusieurs des Députez

putez avoient déclaré, qu'ils ne pouvoient prendre aucune réſolution là-deſſus, ſans l'avoir auparavant communiquée à leurs Villes. Les principaux ſont ceux de Rotterdam : Mais Monſieur de Groot qui en eſt Penſionnaire, me promit Samedi dernier avant que de partir pour ſon voyage de France, qu'il feroit tous ſes efforts avant que de quitter cette Ville pour lever tous les ſcrupules qu'on pourroit avoir.

Dans la votre du 24 du mois paſſé, j'ai reçû vos ordres au ſujet du Cornette Joyce, * Je ne puis encore vous rien dire là-deſſus, Monſieur de Wit n'étant pas en Ville, & n'y étant attendu que demain ; car c'eſt à lui que je m'adreſſerai d'abord, parce que je ſai qu'il n'y a perſonne de qui je puiſſe mieux apprendre ce que nous devons nous promettre des Etats à cet égard; & nous examinerons enſemble de quelle maniére il faudra agir en cette occaſion, afin de ne faire point de bruit avant que de fraper le coup : J'eſpere vous dire dans la premiere que je me donnerai l'honneur de vous écrire, ſi je réüſſirai, ou non ; & cependant, je vous prie d'être trés-perſuadé que j'apporterai de mon coté toute la di i-

* *C'eſt celui dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Charles I. qui emmena par force ce Prince de Holmeby où il étoit.*

diligence imaginable dans une affaire que sa Majesté prend si fort à cœur.

Je ne suis pas surpris que Monsieur de Beuningen insiste fortement à ce qu'on admette l'Empereur ; car je ne doute point qu'il n'en ait eu des ordres exprés, & que cela n'ait été en partie cause qu'on la envoyé en Angleterre ; mais je suis pourtant bien sûr que le principal motif qui l'a engagé à faire ce voyage a été celui de trouver quelque milieu pour terminer l'affaire des Indes ; & je suis bien aise de ce que vous me dites, qu'il vous fait esperer que nous serons satisfaits sur cet Article ; je veux dire sur celui qui a si long-tems arrêté le Traité de Marine, & qui m'a mis hors d'état de le pouvoir poursuivre. Pour ce qui est de l'autre point, je ne sai pas si Monsieur de Wit a reçu quelque Lettre de Mayence, & si on l'a informé des intentions de l'Empereur ; & j'ignore le cas qu'on doit faire de ce que m'a dit le Baron d'Isola, que le Ministre de l'Empereur qui est à Mayence, a déclaré que son Maître étoit resolu de se rapporter à l'Electeur pour la conduite & la conclusion de cette affaire ; & que ledit Electeur a dit qu'il croioit que cela étoit à propos & absolument nécessaire ; Mais qu'à l'égard de la pro-

posítion touchant le reglement des Troupes que chaque Prince ſera obligé de fournir ; il ne pouvoit pas s'en mêler juſques à ce qu'il eut des inſtructions plus particulieres de l'Empereur, quoi que ſon Miniſtre l'en preſſât. Tout cela me ſemble bien général pour que ſa Majeſté puiſſe prendre aucune méſure ; cependant je n'ai pu tirer d'autrer lumieres ſur ce ſujet ; & je ne ſai pas par quél endroit je pourai être mieux informé ; car l'envoyé des Etats a déja quitté Mayence.

Je ne manquerai pas de faire tout mon poſſible, conformement aux ordres que vous m'avez donné, pour cultiver & entretenir nôtre confiance reciproque en cette conjoncture, ce que j'ai déja fait, lorſqu'on m'a parlé du voyage du Duc de Buckingham en France : & je ſuis bien ſûr que j'ai reuſſi avec les plus raiſonnables & les plus habiles. A l'égard des perſonnes du commun il n'y a pas moyen d'avoir à faire à elles, car elles ſont en trop grand nombre & trop credules pour qu'on puiſſe raiſonner avec elles. Mais ce qu'il y a de bon c'eſt que ces ſortes de gens ont fort peu de credit ; & qu'à la fin la verité ſe manifeſtera.

J'ai appris que le Comte de Molina partit

partit de Madrid il y a environ seize jours pour venir en Angleterre ; il passe par la France. Je croi qu'il est déja bien avancé dans son voyage. L'Ambassadeur d'Espagne est aussi sur son départ de Bruxelles pour se rendre ici, ce qui joint à d'autres remarques que j'ai faites me persuade qu'il y aparence que le Comte de Monterey sera long-tems Gouverneur des Païs-Bas par *interim*. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, *&c.*

A la Haye le 12. *d'Août*, 1670.

A Monsieur Williamson.

MONSIEUR,

J'ai reçu les deux Lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, l'une du 22. & l'autre du 26. du passé; par lesquelles il vous a plu me faire savoir ce qui s'est passé pendant l'absence de Mylord Arlington : Je ne sai quelles nouvelles vous mander en recompense; n'y en ayant aucune ici pour le present. Tout ce que je puis faire c'est de donner ordre à Monsieur Downton un de mes Secretaires, de vous envoyer toutes celles qui s'impriment ici pendant que Monsieur Blathwait mon autre Secretaire qui étoit chargé de ce soin, sera hors la Ville; & il m'a assuré qu'il n'y manque point. Je ne manquerai pas non plus à m'acquiter exactement de tout ce qu'il vous plaira m'ordonner ici.

Dans un tems où tout est si tranquille, & où l'on ne parle de rien, j'esperois me servir de la permission que sa Majesté m'a accordée de faire un voyage en Flandre ; mais il survient toûjours quelque petite affaire qui m'empêche

che d'être tout à fait oisif ; & entr'autres l'ombre de l'affaire de Surinam me suit encore par tout, quoique Monsieur de Beuningen m'eut assuré qu'il la conjureroit avant son départ. Je serois bien aise de savoir si vous le trouvez aussi éloquent à la Cour qu'on le trouve dans l'assemblée des Etats, & s'il est aussi propre à conduire une affaire qu'a raisonner. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 12. d'Août 1670.

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

Mardi au soir Monsieur de Wit revint ici. Je fus le lendemain matin chez lui pour lui parler de l'affaire dont vous m'aviez chargé dans vos deux dernieres Lettres; ayant apris pas celle du 29. du passé que le Jacht étoit déja parti. J'informai Monsieur de Wit de ce qui avoit donné occasion à cela, & de ce que sa Majesté souhaitoit. Je me servis autant qu'il me fut possible des directions que vous m'avez données, soit à l'égard des termes, soit à l'égard de la maniére; y ajoutant de mon chef ce que je jugeai à propos pour lui faire comprendre qu'il étoit de l'intérêt de cet Etat d'avoir pour sa Majesté ces sortes de condescendance, principalement dans une affaire qui regardoit le Roi personnellement; & qu'ils ne devoient pas s'arrêter à de petites circonstances, lors qu'il s'agissoit d'une chose si importante à un Monarque qui leur est si étroitement Allié, & dont ils doivent souhaiter la sureté & le repos, pour leur propre intérêt. Monsieur

sieur de Wit demeura d'accord de cette derniére partie de mon discours; & à l'égard de ce que je demandois, il me dit que les Etats étoient en pouvoir de faire executer les Traitez qu'ils avoient conclus & signez, parce que chaque Province y avoit déja donné son consentement : mais que les Etats n'avoient point d'authorité lors qu'il est question de quelque point qui concerne la juridiction d'une Province particuliére ; l'Union étant composée de sept Provinces qui sont souveraines, & indépendantes les unes des autres : Que pour cette raison il étoit impossible d'arrêter un homme qui se seroit retiré en Hollande & de le renvoyer à sa Majesté, à moins que ce ne fût du consentement, & par ordre des Etats de Hollande qui n'étoient pas alors assemblés : Que lors que le Chevalier George Downing avoit saisi ces Criminels; cela étoit arrivé dans le tems que les Etats étoient assemblez; & qu'ils y avoient tous consenti unanimement; & mêmes que si la Ville où ils s'étoient refugiez n'y avoit pas voulu donner les mains & qu'elle eut insisté sur ses privileges, il n'auroit pas été au pouvoir des Etats de Hollande mêmes de les y obliger par leurs ordres.

Je me recriai sur les formalitez de ce

Gouvernement qui ſont cauſe qu'on a beaucoup plus de peine à negocier avec eux qu'ils n'en ont à traiter avec les autres Princes ; Monſieur de Wit me fit un long détail des differentes Souverainetez de leurs Provinces, & des Privileges de leurs Villes, en commençeant dés leur Origine ; & me dit que pour leur mutuelle defence, elles s'étoient unies, ſans avoir changé leur Gouvernement particulier : Aprés cela nous examinâmes enſemble ce qu'on pouvoit faire en cette rencontre, puis qu'auſſi bien, nous avions déja trouvé ce qu'on ne pouvoit pas faire : Et il me dit, en me proteſtant qu'il me ſouhaitoit de tout ſon cœur un heureux ſuccés, que ſi je preſentois un Memoire aux Etats Généraux, outre le danger qu'il y auroit que l'affaire n'éclatât, je perdrois encore autant de tems ; & qu'au bout du compte tout ce qu'ils pourroient faire, ſeroit de la recommander au Committé de Raedt de Hollande, afin de diſpoſer les Magiſtrats de Rotterdam à arrêter la perſonne que je demandois, & à lui donner des Gardes, avec ordre de ne le laiſſer parler à qui que ce ſoit ſans ma permiſſion, juſqu'à la prochaine Séance des Etats de Hollande qui doivent s'aſſembler dans un Mois : & il m'aſ-

ſura

sura que le Committé pouroit faire cela de son chef ; & qu'il esperoit qu'ils le feroient si j'en écrivois au Président, sur tout si je voulois prendre la peine d'en parler auparavant aux differens Membres de ce College : & il me promit qu'il m'aideroit de son côté ; & de plus que si les Magistrats de Rotterdam vouloient le faire arrêter & garder jusqu'à l'Assemblée des Etats de Hollande, alors il feroit tous ses efforts pour disposer cette assemblée à le renvoyer à sa Majesté, quoi qu'il ne doutât point qu'il n'y rencontrât bien de la difficulté, & que la Ville de Rotterdam n'y consentiroit jamais, sans un Acte du Roi aux Etats par lequel il s'engageroit de le renvoyer aprés qu'il auroit été examiné : ajoutant que sans un pareil Acte la Ville de Dordrecht avoit refusé aux Etats mêmes de leur envoyer une personne qui s'étoit retirée dans un lieu de leur jurisdiction.

Sur cela je resolus de faire tout mon possible pour parler ce soir-là à tous les Membres du Committé de Raedt qui étoient en Ville ; ce que je fis le plus tard que je pus, afin d'empêcher cette affaire d'éclater. Ils me firent tous l'un aprés l'autre le même détail de la constitution de leur Gouvernement que Monsieur de Wit

m'avoit déja fait ; & m'assurerent que si cette affaire venoit devant les Etats Généraux ils n'oublieroient rien de ce qui dependroit d'eux pour la faire réussir : Mais ils me dirent en même tems qu'ils ne pouvoient que la recommander aux Magistrats de Rotterdam dont elle dépendoit absolument. Dans le tems que j'étois occupé à ces visites Mécredi au soir fort tard, le Capitaine Harris vint à ma Maison, & me dit que le Jacht étoit arrivé à la Brille ; mais en si mauvais état ayant été batu de la tempête, qu'il auroit grand besoin d'être radoubé avant que de se remettre en Mer ; je fus fort faché d'aprendre le malheur qu'avoit eu ce Vaisseau dans son voyage, d'autant plus que j'avois fort peu d'esperance de le renvoyer avec la charge pour laquelle il étoit venu. Le lendemain matin, qui fut le Jeudi, je fis rendre ma Lettre au Président dans le tems qu'il alloit entrer au Committé. Une heure aprés le Frere de Monsieur de Wit qui est un des Membres de ce College me vint trouver ; & me dit qu'ils avoient écrit aux Magistrats de Rotterdam dans les termes que je l'avois souhaité, & avec toutes les instances imaginables ; & que pour appuyer cette Lettre, il avoit été nommé avec Monsieur Voorburgh, qui est aussi membre du

Com-

Committé pour y aller incontinent & tâcher de disposer les Magistrats à faire ce qu'on leur demandoit.

Je l'assurai que j'étois fort reconnoissant du soin & de la condescendance que le Committé témoignoit en cette occasion ; & comme je savois que tout le succés de cette affaire dépendoit du secret, & de la diligence ; & qu'on m'avoit dit pour certain le jour précedent que Joice étoit en ville ; je lui dis que j'étois résolu d'y aller moi-même le plus secrettement qu'il me seroit possible; & que j'y serois aussitôt qu'eux : & que pendant qu'ils seroient occupez à disposer les Magistrats de cette Ville, je tâcherois de voir le Compagnon, afin d'être sûr de lui quand le Schout auroit ordre de l'arrêter. Aprés cela j'allai tout droit à Rotterdam, & entrai secrettement dans une maison à trois portes de celle de Joyce. Je n'y avois pas été une heure que l'homme que j'employois pour le deterrer me vint dire qu'il l'avoit rencontré dans la ruë, & qu'il étoit resté avec lui jusqu'à ce qu'il l'eut vû entrer dans son logis. J'envoyai incontinent en avertir mes deux Commissaires, qu'on m'avoit dit être arrivez quelque tems avant moi : Mais ils étoient à la Maison de Ville où les Magistrats avoient toûjours été depuis leur

arrivée ; & la perſonne que je leur envoyai ne put leur parler qu'une heure aprés ; ils lui dirent, que depuis qu'ils étoient arrivez, ils n'avoient fait autre choſe que de ſolliciter les Magiſtrats à donner les mains à ce que je ſouhaitois ; & qu'ils en faiſoient beaucoup de difficulté, qu'ainſi ils ne pouvoient pas encore me dire quelle reſolution ils prendroient ; que ſi-tôt qu'ils le ſauroient ils viendroient eux-mêmes m'en avertir. J'attendis avec bien de l'impatience & du dépit, & reſtai là cinq heures aprés que les Magiſtrats ſe furent aſſemblez ; & s'ils m'avoient envoyé leurs Officiers un peu plûtôt je n'aurois pas manqué mon coup ! Aprés ſept heures du ſoir mes deux Commiſſaires me vinrent trouver ; & me dirent qu'ils n'avoient jamais veu les Magiſtrats dans un ſi grand embarras ; ce qui les avoit retenus ſi long-tems incertains de ce qu'ils avoient à faire : qu'ils diſoient que cela étoit entierement contre les privileges de leur Ville d'arrêter un homme ſans qu'il y eut aucune occuſation intentée contre lui : qu'ils avoient entendu dire que cet homme dont il étoit queſtion étoit fou ; qu'ayant demeuré long-tems dans leur Ville, il ne pouvoit être coupable que de quelques paroles qu'il auroit pu proferer contre ſa Majeſté ; qu'on étoit accoutumé, à parler

fort

fort librement en leur Païs ; & que tout bien consideré ce n'étoit pas là un crime qui méritât la prison. Qu'ils auroient été bien aise de savoir ce qu'on l'accusoit d'avoir dit ; que s'ils arrêtoient une homme sans qu'il y eut une accusation particuliere & formelle intentée contre lui, cela décrediteroit la sureté & la protection de leur Ville ; d'où depend la meilleure partie de leur Commerce : & qu'ils étoient sûrs qu'il n'y avoit point de Ville en Hollande qui voulut consentir à ce qu'on leur demandoit : Que cependant par respect pour sa Majesté, & aux instances des deux Commissaires, ils avoient enfin résolu qu'on l'arrêteroit, & que je pourois l'examiner s'il me plaisoit ; mais que si je ne pouvois alleguer aucune charge particuliere contre lui, & qu'il ne s'avoüât pas coupable ils le relâcheroient le lendemain. Je leur repondis que ce qu'ils m'accordoient étoit autant que rien, que c'étoit seulement bien du bruit sans aucun effet : que le Roi demandoit qu'on l'envoyât en Angleterre ; & que puis que cela ne se pouvoit pas faire sans l'assemblée des Etats de Hollande ; je les priois de faire arrêter cet homme & d'ordonner qu'il fut soigneusement gardé jusqu'à l'assemblée des Etats, ou du moins

jusqu'à ce que j'eusse reçu de nouveaux ordres du Roi mon Maître : & que moins que cela étoit autant que rien. Là-dessus un des Commissaires, voyant que je prenois cette maniére d'agir fort à cœur, me dit que les Magistrats n'avoient pas absolument déclaré qu'ils le relâcheroient : mais l'autre Commissaire repliqua qu'à la verité ils ne l'avoient pas dit positivement, mais que pour lui il vouloit bien avouër qu'il croyoit que c'étoit là leur intention. Je crus qu'à tout hasard il valoit toûjours mieux le faire arrêter, pour voir si je ne pourrois rien tirer de lui dans la surprise où le jetteroit un coup si imprevû ; c'est pourquoi je les priai de donner ordre qu'on s'en saisit. Ils me dirent que les Magistrats ne croyoient pas qu'il fût en Ville ; mais quand je leur eus prouvé evidemment le contraire ; ils me repondirent que ni les Magistrats, ni aucuns de leurs Officiers ne connoissoient point cet homme, mais que si je voulois envoyer à la maison de Ville quelqu'un qui le connût, ils enverroient le Schout avec lui pour faire ce que je souhaitois. Je le fis sans retardement ; mais la personne que j'envoyai trouva les Magistrats encore irrésolus & de fort mauvaise humeur à cause de cette affaire ; & qui aprés lui avoir repeté une bonne partie de ce que les Commis-

missaires m'avoient dit, ajouterent que quand mêmes Joyce auroit dit qu'il vouloit tuer les Bourguemaitres ou mettre le feu à la Ville ; ils n'auroient cependant jamais songé à l'emprisonner pour cela, & qu'il leur sembloit bien rude qu'on exigeât d'eux une chose si contraire à leurs privileges, & à leur coûtûme, aussi bien qu'à leur intérêt. Mon Agent rencontrant tant de difficultez demanda qu'on me permit de m'en saisir avec le secours de ceux que je pourrois trouver moi-même ; mais ils lui répondirent que cela étoit absolument impossible, que si on l'entreprenoit sans avoir quelques Officiers de la Ville, les Bourgeois se souleveroient infailliblement & nous l'arracheroient d'entre les mains. Il se passa encore une heure dans ces sortes de contestations pendant laquelle on fit sortir & rentrer deux fois celui que j'avois envoyé : à la fin lors qu'il fut tout à fait nuit, ils donnerent ordre à leur Schout d'aller avec lui & d'arrêter cet homme. Ils furent visiter la Maison où il logeoit, mais ils ne le trouverent point. Ils visiterent ensuite deux autres endroits où il avoit coûtume d'aller, & n'eurent pas un meilleur succés ; seulement ils eurent des preuves evidentes qu'on l'avoit averti du danger qui le menaceoit :

car

car un homme de son Logis leur dit qu'il étoit surpris que je vouluſſe faire arrêter un homme qui étoit fou; & que s'il étoit assuré que je me contenterois de l'examiner, cela se pourroit peut-être faire; cependant qu'il ne savoit pas pour le present où il pouvoit être, parce qu'il avoit pris la clef de la porte de derriere, & qu'il croyoit que c'étoit par là qu'il étoit sorti. Par tout ce qui arriva il me fut facile de voir que les Magistrats de Rotterdam n'avoient pas dessein que l'affaire réussit; & je fus confirmé dans la pensée que j'avois déja, que cette Ville étant celle de toute la Hollande dont le plus grand nombre de ces scelerats avoient fait choix pour s'y retirer depuis long-tems; ils ne l'auroient pas choisie pour leur retraite si les Magistrats ne leur avoient donné de bonnes assurances de leur protection; Et je connus bien aussi qu'à moins qu'il ne fussent resolus d'agir de bonne foi, ce seroit en vain que je l'entreprendrois; qu'on savoit déja que j'étois en Ville; & que l'allarme étoit si grande, que quelques uns de la Cabale de Joyce ne faisoient qu'aller & venir dans la ruë depuis qu'il étoit nuit; il y en avoit aussi à sa porte & à ses fenêtres; c'est pourquoi voyant que jusqu'à ce que cette allarme fut passée il n'y avoit pas apparence que je pusse attraper mon

mon gibier, je pris la resolution de parler au premier Bourguemaître, & de faire tout mon possible pour l'engager à effectuer réellement ce qu'ils m'avoient accordé ; & lui insinuer en même tems que je savois bien à quoi il tenoit que l'affaire n'avoit pas réussi ; & aprés cela de sortir incontinent de la Ville pour donner plus de confiance à Joyce. J'envoyai chez le Bourguemaître à dix heures de soir, n'ayant pas envie qu'on sçût que je lui avois parlé, mais il me fit faire excuse, disant qu'il étoit couché. Aprés cela j'envoyai chercher le Schout ; & quand il m'eut avoüé qu'il avoit ordre d'arrêter cet homme, & qu'il le connoissoit fort bien, nonobstant tout ce que les Magistrats avoient dit qu'aucuns de leurs Officiers ne le connoissoient, je lui dis tout ce qu'on pouvoit lui dire pour l'engager dans la poursuite de cette affaire ; & pour mieux le persuader je l'assurai que je lui donnerois de mon propre Argent cent Ducatons aussi-tôt que la chose seroit faite ; & qu'outre cela je ferois valoir à sa Majesté sa diligence & ses soins, & qu'il pouvoit s'attendre à en recevoir une gratification plus considerable. Pour mieux encore couvrir mon jeu je le priai de me faire avoir les clefs de la porte de la Ville qui étoit proche de mon logis ; étant résolu de sortir de la Ville, & de passer avec des Flambeaux devant la porte de Joyce, afin

afin qu'il pût voir que j'étois parti, & que j'emmenois avec moi ceux que j'avois employé dans cette affaire ; croyant par là lui ôter tout soupçon & lui faire croire qu'il n'avoit rien à craindre pour cette Nuit. Je priai le Schout de visiter encore une fois sa Maison & les autres lieux où il se retire, une ou deux heures aprés mon départ. Il ne fit point difficulté de me le promettre ; mais pour dire la verité ce fut d'une maniere qui me fit bien connoître qu'il avoit reçu des ordres tout à fait opposés à ce que je lui demandois ; & quoi que j'aye attendu de ses nouvelles tout aujourd'hui, je n'en ai encore rien apris. Depuis mon rétour à la Haye j'ai parlé encore une fois à Monsieur de Wit qui m'a protesté qu'il est fort faché du mauvais succés que j'ai eu ; il m'a dit aussi que j'ai fait fort sagement d'être sorti de Rotterdam aprés avoir manqué mon coup ; qu'il ne sauroit que penser du procedé des Magistrats jusqu'au retour des Commissaires ; qu'il espéroit encore qu'ils pourroient faire quelque chose, puisqu'ils n'étoient pas revenus cette aprés diner. Il ajouta qu'il avoit écrit lui-même deux Lettres aux Magistrats, outre celle du Committé, pour les disposer à ce que je souhaitois ; parce qu'il n'ignoroit pas que tout le succés dépendroit de la maniére dont ils agiroient en cette occasion. Ensuite il m'assu-

m'assura qu'il continueroit à faire tous ses efforts pour que j'obtienne ce que je demande.

A l'égard de l'affaire de Surinam, ils ne veulent pas croire que nous ne sommes pas satisfaits de leur derniere Lettre; puis que Monsieur de Beuningen leur a representé qu'il étoit bien vrai que vous souhaitiez que le Major Bannister eut une entiere liberté de débarquer, mais que cependant vous n'insistiez pas là-dessus: de sorte que si on y insiste à present, il faut que ce soit par vôtre ordre depuis que vous avez reçu les derniers Memoires.

Je vous demande pardon de vous envoyer une Lettre si mal digerée, & d'avoir employé une autre main pour vous l'écrire; ce sont mes yeux qui m'y obligent; ils me font grand mal, & je croi que c'est parce que j'ai passé ces deux derniéres nuits sans dormir. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 15. d'Août, 1670.

A My-

A Mylord Garde des Sçeaux.

MYLORD,

J'ai reçû depuis peu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26. du passé ; & je fus bien fâché d'apprendre que quelques raisons vous avoient obligé de vous éloigner des grandes affaires, dans lesquelles sa Majesté a besoin des Avis aussi bien que du travail de ses Ministres : Car je vous avouë que la solidité de vôtre jugement, la fermeté de vos résolutions, & l'application continuelle avec laquelle vous vous étudiez à ne donner point de conseils qui n'ayent pour but l'honneur & l'avantage du Roi & de ses Royaumes, m'avoient fait esperer, en venant ici, un heureux succés dans toutes nos affaires, tant en Angleterre, que dans les Païs Etrangers : Et à mesure que vous vous en éloignez, mon esperance diminuë ; parce que je regarde cet éloignement, non-seulement comme un fâcheux accident, mais aussi comme un mauvais préſage.

J'ai été bien-aise d'apprendre que vous ne doutez pas qu'on ne continuë de suivre les mesures qu'on a prises dans les Païs Etran-

Etrangers ; car en verité, je ne vois pas à preſent où on en pourroit prendre de meilleures ; & je vous avouë que pour me faire croire qu'on eſt dans ce ſentiment, il étoit néceſſaire que vous me le diſſiez vous-mêmes ; ſans cela, je n'aurois pas été tout à fait de vôtre opinion, ayant remarqué ici de certaines circonſtances qui me feroient preſque penſer le contraire : Quoi qu'il en ſoit, rien ne doit décourager un cœur comme le vôtre, qui ne reſpire que le Bien public, de contribuer de tout ſon pouvoir à affermir les réſolutions qu'il croit juſtes, ou du moins aſſûrées ; Suppoſé que nous ne ſoyons pas à preſent en état de porter nos vûës plus loin, & d'en prendre qui puiſſent nous acquerir de la gloire :

Multa dies variuſque labor mutabilis Ævi
Detulit in melius ——

Nous n'avons ici aucune nouvelle qui merite vous être mandée. J'ai eu beaucoup de peine en voulant m'acquitter de la derniére commiſſion qu'on m'a donnée ; quoi que ce fût peu de choſe, j'y ai cependant fort mal réüſſi. Je croi que lorſque l'on m'a envoyé cet Ordre, on ignoroit la forme de ce Gouvernement, ou on n'y avoit pas fait attention ; ce qui me per-

perſuade que vous n'y avez eu aucune part, non plus que Mylord Arlington qui étoit pour lors hors la Ville.

Je vous ſouhaite de tout mon cœur une parfaite ſanté accompagnée de toute ſorte de contentement, & que lors que vous pourrez être à Londres, & y joüir de ce que je viens de vous ſouhaiter, vous ne reſtiez pas long-tems à vôtre Maiſon de Campagne; quoi qu'en tous lieux où vous vous trouverez, je ſerai toûjours avec la même paſſion, & la même ſincerité,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, *&c.*

A la Haye, *le* 19. *d'Août* 1670.

A Monsieur le Duc de Buckingham.

MYLORD,

Comme j'espere que Vôtre Grandeur aura toutes sortes de plaisirs & de satisfaction au lieu où elle est ; je crain bien aussi qu'elle n'y soit exposée à de nouvelles importunitez : car c'est ce qui arrive ordinairement lors qu'on change de situation, ou de demeure. Je vous souhaite toute sorte de contentement, & ne vous importunerois pas à present, si ce n'étoit pour me réjoüir avec vous de vôtre heureuse arrivée à Paris.

Il ne se passe rien ici qui merite de vous être mandé. Tous les Hollandois sont dans l'attente de ce que produira vôtre voyage, & des suites qu'il aura ; mais je laisserai ces Peuples dans leurs réflexions *incertaines*, *& mystérieuses*, pour ne pas interrompre Vôtre Grandeur dans ses occupations, ou dans son loisir. Je me contenterai de l'assûrer d'une chose dont elle ne doit nullement douter ; c'est

c'eſt que je ſuis avec toute la paſſion, & la ſincerité imaginable,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, *&c.*

A la Haye, le 21. *d'Août*, 1670.

A Mylord Falconbrige.

MYLORD,

J'ai eu bien de la joye d'apprendre par la vôtre du premier du Courant, que vous ne revenez d'Italie qu'aprés y avoir terminé vos affaires, & dans la vûë de prendre ſoin de vôtre ſanté. Vous n'aurez pas lieu de vous repentir d'avoir entrepris ce voyage, puis que vous y avez acquis de l'honneur ; & qu'à vôtre retour vous chercherez vôtre propre ſatisfaction. J'en aurai beaucoup ſi vous continuez dans le deſſein de paſſer par ici, où Vôtre Grandeur peut être aſſûrée que je lui rendrai tous les ſervices dont je ſerai capable. J'attens ici tous les jours Mylord & Madame d'Eſſéx ; à moins qu'ils n'ayent changé d'avis depuis

puis qu'ils ſont à Hambourg, où ils arriverent il y a environ dix jours, aprés que Mylord eût achevé toutes ſes affaires à la Cour de Danemarc. Nôtre Traité avec l'Eſpagne pour le réglement des affaires des Indes a été ſigné; il arriva à Londres la Semaine paſſée, & j'eſpere qu'on nous le renverra en peu de tems avec la Ratification. Tout eſt ici fort tranquille, & on n'y parle de rien; & il y a apparence que les affaires demeureront en cette ſituation, à moins que la France ne nous fourniſſe quelque nouvelle matiere d'entretien.

Je me ſuis ſervi ci-devant de la voye de Monſieur Perwich pour vous écrire; mais j'ai mieux aimé vous envoyer celle-ci par Monſieur le Chevalier Jean Finch, qui, je croi ſaura mieux les lieux par où vous paſſerez. Je ſuis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, le 22. d'Août, 1670.

Au Grand Duc de Toscane.

MONSIEUR,

J'ai quasi reçû en même tems les deux Lettres que V. A. S. m'a fait l'honneur de m'écrire ; l'une dattée du 31 de Mars, & accompagnée des plus riches vendanges d'Italie, je veux dire, de ses vins les plus exquis ; & l'autre du 5. du courant, avec les complimens de condoleance de V. A. sur la mort de Madame. Le long retardement du Navire qui a apporté les vins, & l'empressement de V. A. à me faire un compliment aussi triste qu'obligeant ; ces deux choses ont fait, que deux Lettres si fort éloignées par leurs dates, se sont presque rencontrées à leur arrivée. Car j'ai beaucoup à me loüer de la diligence avec laquelle Monsieur Ferroni tâche de me faire tenir les faveurs de V. A. Les vins m'ont parû excellens ; & si j'osois, je dirois volontiers, qu'ils semblent tenir quelque chose du Prince qui les envoye, les changemens de Climat, la longueur & les traverses du transport, la rigueur de l'Hyver, ni les ardeurs de l'Eté, ne lui ont rien fait perdre de sa séve & de sa force ;

&

cela, ne fournit-il pas un emblême assez naturel de la personne de V. A. J'ai au reste, plus d'obligation à V. A. qu'elle ne pense, sur son present de vins, non-seulement parce qu'elle m'a fait goûter des delices du plus beau païs du monde, sous le Clymat le plus triste ; mais sur tout, parce que son present m'a excité à devenir beuveur, qualité qui me manquoit absolument, & qui est pourtant necessaire pour se bien tirer d'une Ambassade en Hollande.

Je ne sçai ce que V. A. fait le plus paroître dans les expressions si touchantes dont sa Lettre est remplie, ou la fecondité de son esprit, ou sa tendresse de cœur pour le Roi mon Maître. C'est pourquoi, j'espere que V. A. ne me sçaura pas mauvais gré d'avoir envoyé à sa Majesté la copie de sa derniere Lettre, dans laquelle elle a donné des marques si tendres de la part qu'elle prend aux évenemens de la Famille Royale.

Les Etats Généraux paroissent surpris de la nouvelle que leur a apporté un Exprés dépêché par leur Ministre à Paris, qui vient de leur apprendre la marche des Troupes Françoises au nombre de 30000 hommes. Elles s'avancent vers les frontieres, & leur rendez-vous est marqué à Pe-

ronne. On ne décide point encore sur le dessein de cette marche, on ignore si elle regarde ou la Flandre ou ce Païs ici ; & on ne sait point si l'approche de ces Troupes ne tend point à cacher les veritables desseins, afin de mieux réüssir dans les mesures qu'on a prises. Quoi qu'il en soit, l'allarme est ici à un tel point, qu'on a pris sur le champ la résolution de continuer la solde à six mille hommes qu'on alloit congedier ; que le Conseil d'Etat a ordonné de dresser promptement un état de guerre, qui comprit tant les levées d'hommes, que les munitions de bouche & de guerre, qui seroient estimées necessaires, en cas de rupture avec la France. Et qu'enfin on a fait partir de Schevelin en diligence une barque pour l'Angleterre, avec ordre d'y retenir Monsieur de Beuningen qui étoit sur le point d'en partir.

Pour moi, je ne sçai ce que je dois juger sur toutes ces apparences. Je gemirai toûjours sur les évenemens qui pourront mettre en danger le repos de la Chrêtienté, qui depuis un tems, & sous les ordres de sa Majesté, a été l'objet de mes veilles & de mes soins. Et sans doute, que si la guerre recommence,

ce, elle va donner lieu à de grands évenemens, desquels on aura peut-être à donner *el para bien* à Vôtre Alteſſe, non comme éloignée de la tempête, mais parce que les grands Princes ne reſpirent que les grandes occaſions. Je ſupplie Vôtre Alteſſe de m'en offrir toûjours, par leſquelles je puiſſe lui marquer avec combien de paſſion & de verité, je ſerai toute ma vie,

Monſieur,

De V. A. Sereniſſime, &c.

De la Haye, le 25. *Août*, 1670.

Au Procureur de la Cour de Hollande, sur les droits des Ambassadeurs.

UN de mes Secretaires m'ayant fait voir la copie d'un billet signé par vous *F. de Brusis*, qui a été porté dans ma maison, & donné à quelqu'un de mes gens, & par lequel billet vous sommez un certain *N. Wat*, Valet, ou Lacquais de l'Ambassadeur d'Angleterre, de comparoitre devant la Cour de Hollande : Par la qualité que vous donnez audit *N. Wat* vous faites bien connoitre, que vous le croyez actuellement dans ma maison, & attaché à mon service; là dessus j'ai trouvé bon de vous dire que je vous tiens pour un Insolent, d'avoir osé porter un billet dans ma maison ; &, que je ne pretens point, qu'aucun de mes gens, soit regardé comme relevant de la jurisdiction d'aucune Cour dans ce Païs ici, ni d'aucune autre que de celles du Roi mon Maître : Que si quelqu'un d'eux commet quelque chose contre les loix, on n'a qu'a m'en faire des plaintes, afin que j'en fasse faire la justice, ou que je le livre de mon propre gré à la rigueur des loix du Païs, l'ayant préalablement congedié,

gedié, & chaſſé de ma maiſon. Je ne pretens donc pas être expoſé, à une inſolence pareille à celle que vous venez de commettre contre moi, en me traitant comme un de vos Bourgeois, tant par le billet laiſſé chez moi, que par le ſon de la cloche dont vous faites mention. Tout ce que je viens de vous dire, vous pourrez le dire de ma part à vos Maîtres, par l'ordre deſquels vous dites avoir agi. Au ſurplus, & pour leur plus grand éclairciſſement, qu'ils ſachent, que durant mon ſejour en ce Païs, je ne ſouffrirai jamais que les Droits & les Privileges accordez depuis ſi long tems *Jure gentium* aux Ambaſſadeurs, & juſqu'ici obſervez & reſpectez dans les Etats de tous les Princes de la Chrêtienté, ſoient violez, ou le moins du monde alterez en ma perſonne en ce Païs, ſous le pretexte d'aucune Souveraineté particuliere d'une Province, ou le Privilege de quelque ville, dans une Republique, où j'ai l'honneur de ſervir un grand Roi en qualité de ſon Ambaſſadeur

A Monsieur sur la mort de sa Fille.

MONSIEUR,

On me donna avis hier au soir bien tard, de la perte que vous venez de faire, & je puis vous assurer, que moi, ma femme, & ma sœur en avons été si sensiblement touchés que si l'affliction pouvoit être diminuée par celle qui se communique aux veritables amis en ces tristes occasions, vous auriez sur le champ éprouvé du soulagement en la votre. Il le faut avouër, vôtre douleur est bien legitime, elle est fondée non seulement sur les devoirs de la nature, mais encore sur le merite de la personne que vous pleurez. Ainsi pretendre vous consoler par d'autres reflexions que celles que vôtre prudence, & sur tout vôtre pieté vous suggereront, ce seroit tenter une chose inutile. Il a plû à Dieu d'imposer une peine durant le cours de nôtre vie, qui est l'obligation de pleurer frequemment la mort de nos proches & de nos amis. Il faut se soumettre, & apprendre à se resigner à sa volonté; c'est là l'unique bon parti, & le seul qui soit & veritablement sage, & veritablement Chrêtien.

J'a-

J'ajouterai à cela, que les prieres des amis qui vous restent encore, & le soin de leurs intérêts, demandent que vous vous conserviez. Parmi ceux qui prennent la qualité de vos amis, il n'y a personne qui vous soit plus acquis que.

Monsieu

Vôtre, &c.

A la Haye, le 1. Septembre 1670.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Permettez moi de me rejoüir avec vous de vôtre rétour à Londre, & de me feliciter moi-même, de ce que vous retournez à vôtre exercice ordinaire, en reprenant le soin des affaires. Vous êtes si utile à sa Majesté & au Royaume, que je tremble lorsque j'aprens que vous ne vous portez pas bien; & c'est toûjours pour moi le plus mauvais presage que je puisse avoir, & je vous avouë que je serois fort inquiet d'a-

voir apris que vous avez eu quelque indisposition à vôtre rétour, si la longueur de vôtre Lettre, & la maniére claire & distincte dont vous vous expliquez ne m'assuroit que vôtre mal est tout à fait passé.

J'ai apris de Monsieur de Wit tous les discours que Monsieur de Beuningen a tenus à sa Majesté sur le même sujet dont il vous a parlé, comme vous avez eu la bonté de m'en informer. Et je vois que Monsieur de Beuningen a reçu du Roi toutes les assurances qu'il pouvoit souhaiter au sujet des Négociations du Duc de Buckingham en France; car ce Ministre en a rendu compte aux Etats conformement, à ce qu'il en a pu découvrir à la Cour; mais de plus, il leur a mandé qu'il a lieu de croire, suivant toutes les apparences, que ce Duc n'a rien negocié à la Cour de France, ni eu ordre de Traiter qui soit préjudiciable aux Alliances que sa Majesté a faites avec cette République. Au reste, quoi qu'ils ne voyent aucun avancement dans la proposition qui avoit été mise sur le tapis de faire entrer l'Empereur avec les Membres de la Triple Alliance, dans la Garantie de la Paix, ils s'en contentent pourtant du mieux qu'ils peuvent. Il est vrai que

la

la Nouvelle que les Etats ont reçuë aujourd'hui les inquiete assez pour leur faire souhaiter que cette autre affaire fût terminée. Je vais vous dire ce que c'est.

Je venois de me mettre à table pour dîner lors que le Messager des Etats est venu pour me prier de trouver bon que leurs Commissaires pussent me parler, quoi que l'heure fut induë; ayant une nouvelle à me communiquer qui étoit de la derniere importance, & qu'ils venoient de recevoir dans ce moment. Je leur dis qu'ils pouvoient venir quand il leur plairoit. Là-dessus Monsieur de Wit entra à la Tête des autres Commissaires, & me dit que les Etats avoient reçu de France une Lettre du 29. du passé, par laquelle on leur donnoit avis que le Chevalier de la Fourrille qu'on avoit fait partir secretement de la Cour avant que de rompre le Camp de St. Germain, s'étoit mis à la tête des troupes qui étoient en Garnison sur les Frontieres de la Lorraine, qu'il étoit entré dans ce Païs, & s'étoit emparé de la Ville de Nancy; que ces peuples s'attendoient si peu à cette entrepriſe, & qu'elle avoit été conduite avec tant de diligence, & de secret, qu'il avoit pris la Ducheſſe, & qu'il s'en étoit fort peu falu qu'il ne se fût aussi saisi de la personne du Duc. Que ce Prince s'étant

sauvé, s'étoit retiré dans Bidsch petite place, mais tres forte, & que là il assembloit le plus de forces qu'il lui étoit possible pour se défendre. Que le Marquis de Crequi, ayant eu ordre de partir de Paris en diligence & de se rendre en Lorraine, avoit reçu cette nouvelle en chemin, & qu'il étoit retourné la porter à la Cour, qu'il avoit eu ordre de repartir incessamment pour continuer son voyage; Que l'Armée Françoise qui avoit campé proche St. Germain avoit Marché du côté de Peronne sous le commandement de Monsieur de Vaubrun : Mais qu'on avoit envoyé ordre de diviser les Troupes en deux corps, dont l'un iroit joindre le Maréchal de Crequi en Lorraine, & l'autre du côté de Sedan où il s'arrêteroit pour s'opposer aux entreprises qu'on pourroit faire du côté de la Flandre, ou du côté de la Hollande, pour divertir les forces que les François ont en Lorraine & pour arrêter leur progrez en ce Païs-là. Monsieur de Wit me dit de plus, que les Etats ayant fait attention à cette nouvelle, leur avoient ordonné de me la communiquer incontinent; & que quoique les Etats crussent que cette affaire étoit d'une telle importance qu'elle meritoit bien que tous les Membres de la Triple Alliance s'y interessassent, puis qu'elle pouroit entrainer

aprés elle la ruine des Provinces Espagnoles, dont on s'étoit proposé d'assurer la conservation en traitant ladite Alliance; cependant lesdits Etats ne prendroient, ni ne pouvoient prendre aucune resolution là-dessus sans savoir auparavant l'intention du Roi, & sans être surs d'en être vigoureusement secondez : C'est pourquoi ils me prioient d'en informer en diligence sa Majesté par un exprés, afin que je puisse être instruit de ce qu'elle pensoit & des resolutions qu'elle vouloit prendre dans cette conjoncture; ou du moins que je reçusse des instructions pour en pouvoir conferer avec les Etats.

Aprés cela Monsieur de Wit & les autres Commissaires s'etendirent fort sur l'importance de cette saisie de la Lorraine; disant que cela coupoit entierement la Bourgogne du reste des Provinces d'Espagne, & que cela empêchoit toute la communication que les Païs-Bas Espagnols avoient avec cette Province, & qu'elle se voyoit aussi privée de celle des Suisses & de plusieurs Princes Allemans. De sorte qu'on pouvoit comparer la Lorraine à la Citadelle d'une Ville qui commande à tout le reste. Ils ajouterent que la Duché de Luxembourg se voyoit aussi en quelque façon bloquée, & qu'elle ne pouvoit plus donner de secours

aux autres Provinces des Païs-Bas Eſpagnols ni en recevoir. Que les François mettroient bientôt le pié ſur la gorge aux Electeurs de Mayence & de Treves ; & que par conſequent quand la France commenceroit à attaquer la Flandre aprés s'être rendus Maîtres de la Lorraine, la Comté de Bourgogne ſeroit à eux en une heure de tems auſſi bien que la Flandre en peu de jours; à moins qu'on ne fut mieux preparez & quon n'eut de plus grandes forces à leur oppoſer qu'on ne pouvoit raiſonnablement ſe le promettre dans la ſituation preſente des affaires.

Enſuite ils me dirent qu'ils avoient auſſi eu avis par la même poſte de tous les preparatifs de Mer que les François faiſoient, & de l'état où étoit leur Flote, dont ils me donnerent la Liſte que je vous envoye. Enfin par tout ce qu'ils me dirent je comprens bien qu'ils ſont capables de prendre en cette conjoncture telle reſolution qu'il plaira à ſa Majeſté, pourvu que ce ſoit de concert avec l'Angleterre, mais que ſans cette condition ils ſont reſolus, comme ils s'en ſont déja expliquez *de laiſſer agir le bon Dieu, & de voir la France à leur portes ſans ſe remuer*; car ils prétendent qu'il n'y a a préſent que ſa Majeſté qui puiſſe faire pan-

pancher la ballance du côté qu'il lui plaira, & se rendre l'arbitre de toutes les affaires de la Chrêtienté; & que l'Empire & l'Espagne aussi bien que la Suéde & cet Etat doivent suivre les mesures que sa Majesté prendra.

Le Baron d'Isola me vint voir il y a trois jours pour me communiquer une Lettre qu'il avoit reçuë depuis peu de l'Empereur, par laquelle il déclare qu'il est resolu de s'unir avec les Membres de la Triple Alliance pour la Garantie de la Paix d'Aix la Chapelle; il m'a prié d'en donner avis à sa Majesté cet ordinaire: mais m'ayant assuré en même tems qu'il vous écriroit pour vous en informer; je me dispenserai de vous en dire les particularitez, pour ne vous être pas importun. Il est encore revenu chez moi dans le tems que j'étois prêt à cacheter celle-ci, & m'a montré une Lettre que lui écrit Monsieur de Louvigni qui est à Bruxelles, dans laquelle il lui fait le détail de tout ce qui s'est passé en Lorraine. Tout ce qu'il lui mande differe fort peu de ce que j'en avois appris de Monsieur de Wit. Il ajoute seulement que le Duc de Lorraine est résolu de se retirer avec toutes ses forces dans les Montagnes, & qu'il espere de se pouvoir deffendre quel-

quelque tems, pourvû qu'il soit assûré qu'on ne l'abandonnera pas. Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, *le* 2. *de Septembre* 1670.

A Mylord Garde des Sçeaux.

MYLORD,

Je rendis dernierement compte à Mylord Arlington de tout ce que les Commissaires des Etats m'avoient dit touchant l'invasion de la Lorraine; des réfléxions qu'ils avoient faites sur ce sujet, & de l'influence qu'ils croyent que cette entrepriſe ne peut pas manquer d'avoir sur toutes les affaires de la Chrêtienté. Je l'informai aussi de la priere qu'ils m'avoient faite d'en donner avis à sa Majesté avec toute la diligence & le soin imaginable; ce que je fis aussi.

J'ai depuis reçû, par le dernier Courier, une Lettre de Mylord Arlington, avec ordre du Roi de me rendre incessam-

ment

ment en Angleterre ; de donner avis de mon voyage aux Etats, & de les assûrer que c'est seulement dans le dessein d'informer sa Majesté de plusieurs points qui concernent mon Ambassade en Hollande. C'est ce que j'ai fait dans une Conference que j'ai euë avec Monsieur de Wit. Lors que je lui appris cette nouvelle, il me parût fort rêveur ; & je ne doute pas que cela ne lui fit faire quelques réfléxions qui ne pouvoient pas nous être fort avantageuses ; sur tout, puisque cet ordre si peu attendu m'étoit envoié immédiatement aprés l'invasion de la Lorraine ; & aprés tous les delais & toutes les difficultez qu'il s'imagine que nous avons fait naître pour éviter de recevoir l'Empereur dans la Garantie de la Paix d'Aix-la-Chapelle, conjointement avec les Membres de la Triple-Alliance ; ce que nous avions souhaité auparavant avec tant de passion. Il se ressouvînt en même tems de toutes les instances que nous faisions depuis tant de mois sur une bagatelle, où il ne s'agissoit que du transport de ceux de nôtre Colonie de Surinam, que les Hollandois prétendent être devenus leurs Sujets par les Articles de la Capitulation, & des difficultez insurmontables dans lesquelles nous avons engagez les affaires entre les deux Compagnies des Indes ;

des ; à quoi il me dit qu'il étoit assûré que nos Marchands n'avoient point contribué d'eux-mêmes, n'ayant agi en cette rencontre, qu'à l'instigation de quelques personnes de la Cour, dont il apprehende les méchans desseins, n'ignorant pas qu'elles ont toûjours été opposées aux dernieres Alliances que sa Majesté a traitées avec les Etats pour la défense mutuelle des deux Nations, & pour l'intérêt commun de toute la Chrêtienté. Il remarqua en suite que nous avions toûjours fait paroître beaucoup de froideur dans toutes nos Négociations depuis le voyage de Madame en Angleterre ; & puis venant à parler de celui que Monsieur le Duc de Buckingham venoit de faire à Paris, il me dit qu'il ne pouvoit se mettre dans l'esprit, que ce Seigneur eût entrepris ce voyage, pour voir seulement le Païs, ou apprendre la Langue : & me pria de lui dire de bonne foi ce que je penserois de tout cela mis ensemble, si j'étois en sa place : Car d'un côté, il n'y avoit que trop de circonstances capables d'allarmer un homme tant soit peu soupçonneux ; & d'un autre côté, il ne pouvoit s'imaginer qu'il fût possible qu'aucune Nation ou aucune Cour voulut quitter un intérêt si certain, & renoncer à un point d'honneur si considerable com-

comme seroit celui que nous abandonnerions en rompant les Traitez que nous avons faits avec cet Etat pour en faire de nouveaux avec la France, dont l'excessive grandeur avoit été cause des mesures que nous avions prises pour nôtre sûreté commune. Il ajoûta, que je sçavois mieux que personne de quelle maniére toutes choses s'étoient passées : Comment sa Majesté avoit engagé les Etats à suivre les mesures qu'elle-même avoit prises, & les avoit obligez par ses persuasions de sacrifier au reste de la Chrêtienté, l'ancienne Amitié & Alliance qui étoit établie depuis si long-tems entre la France & cette République ; quoi que les Etats pûssent alors obtenir de cette Couronne telles conditions qu'il leur auroit plû, en partageant les Païs-Bas Espagnols avec elle de la maniere qu'eux-mêmes l'auroient voulu : Que je n'ignorois pas avec combien de fermeté & de constance les Etats avoient observé depuis deux ans les Traitez faits avec S. M. ; & combien j'avois contribué à l'affermissement de cette Amitié & Union par la confiance que les Etats avoient prises en moi, & lui principalement qui avoit toûjours crû que j'étois persuadé qu'il s'agissoit de nôtre intérêt commun ; que j'étois instruit des veritables sentimens du Roi mon Maître ;

tre ; & que je ne voudrois pas servir d'instrument pour tromper ceux qui se confioient en moi. Pour toutes ces raisons, il me pria de lui dire ce que je pensois sur toute cette affaire ; & ce que je croyois du voyage que j'avois ordre de faire en Angleterre ; qui à ce qu'il me dit, surprendroit tout le monde ici ; & qu'à cause de cela, il seroit bien-aise d'en informer les Etats ; & de leur faire recevoir cette nouvelle du mieux qu'il lui seroit possible.

Je lui protestai que les deux Secretaires d'Etat m'avoient assûré dans toutes leurs Dépêches que sa Majesté étoit résoluë de ne se point départir des mesures qu'elle avoit prises, & d'observer religieusement tout ce à quoi elle s'étoit engagée par le Traité qu'elle avoit fait avec cet Etat : & qu'à l'égard du voyage qu'on m'ordonnoit de faire avec tant de précipitation, je ne savois que ce que je lui en avois déja dit. Que j'avois ordre de laisser ma famille en Hollande : & que peut-être sa Majesté avoit crû qu'il étoit nécessaire qu'elle me parlât pour s'informer plus particulierement de plusieurs choses qu'elle souhaite de savoir dans la conjoncture presente ; & aprés cela me renvoyer incontinent, comme Mylord Arlington me le marque dans

sa Lettre : Que je lui voulois bien avoüer, que j'avois quelque penchant à faire une partie des réflexions qu'il avoit faites ; mais que cependant, je ne pouvois pas croire qu'aucune Couronne voulut prendre des mesures si contraires à son honneur, à ses intérêts & à sa propre sûreté, comme étoient celles dont il nous soupçonnoit. Que si jamais cela arrivoit, je le priois de se ressouvenir de ce que je lui dis, lors qu'il me fit part des scrupules qui l'empêchoient de prendre confiance en nôtre Cour, lors qu'il étoit question de négocier nôtre Triple-Alliance : Que je lui avois dit pour lors ce que je pensois des dispositions, & des résolutions de sa Majesté, & de celles de ses Ministres ; que je ne pouvois pas m'imaginer qu'ils pûssent changer de mesures dans une affaire où il s'agissoit d'un intérêt si visible, & qui paroîtroit tel à toute la Nation : Que cependant, je ne pouvois répondre que pour moi-même ; que je leur répondois pour mon particulier que si jamais pareil changement arrivoit, je n'y aurois aucune part : Que je l'avois dit à sa Majesté aussi-bien qu'à lui ; & qu'ils verroient par ma conduite que je n'ai rien avancé que ce que je suis fermement résolu de tenir : Qu'à present je n'avois plus rien à dire, sinon qu'il falloit que

je

je me disposasse à partir pour l'Angleterre: que si j'en revenois, il en sauroit d'avantage; & que par ce qu'il venoit de me dire, je ne doutois point qu'il n'en devinât encore plus si je ne revenois pas en Hollande.

Monsieur de Wit sourit, & me dit que j'avois raison. Qu'en attendant il tâcheroit de se defaire & de guerir les autres de tous les soupçons que mon voyage pourroit faire naître: & qu'il esperoit d'un autre côté que ce voyage seroit de quelque utilité à nos intérêts, puis que je representerois à sa Majesté l'importance de l'invasion que les François ont faite en Lorraine; & que je pourrois l'assurer de la resolution où sont les Etats de ne se départir point des mesures que sa Majesté jugera à propos de prendre dans cette grande conjoncture. Ce fut ainsi que finit notre conference.

J'aurois bien voulu partir aussitôt que j'en eus reçu l'ordre; mais je me trouvois fort mal alors, & je ne savois pas si ce ne seroit point la fievre, en ayant déja eu quelque accés: mais depuis une grande enflûre qui m'est tombée sur le visage, je commence à esperer que ce ne sera rien. Cependant étant obligé à cause de mon indisposition de differer mon voyage de quelques jours,

jours, je n'ai pu m'empêcher de vous faire ce détail d'avance, afin que vous en fassiez tel usage que vous jugerez à propos. Je n'attens point reponce de vous; car j'espere de suivre bientôt cette Lettre.

Je sai, Mylord, que vous êtes tres-persuadé qu'il est absolument de nôtre intérêt d'entretenir les Alliances que nous avons traitées avec cet Etat; & de ne nous départir point des mesures qu'on a prises pour le bien commun de la Chretienté; & quoi que vous ne m'ayez encore rien dit qui me puisse faire soupçonner qu'on ait changé de dessein à cet égard; je vous avouë pourtant que je n'en ai pas meilleure opinion pour cela, quand je considere que vous vous êtes éloigné depuis peu des affaires, ou qu'on vous a obligé de vous en éloigner.

J'ai aussi fait reflexion sur ce que vous eutes la bonté de me dire il y a quelque tems, que Mylord Arlington, n'étoit plus pour moi le même qu'il étoit autrefois, & qu'il avoit toûjours été depuis que nous nous connoissons. Je vous avouë de plus, que pour lors je crus que vous vous étiez trompé dans vos remarques, ne m'étant encore aperçu d'aucun changement. Et je suis obligé de dire qu'encore à present il ne m'en laisse voir aucun dans sa conduite à mon égard, car quoi qu'il ait un peu changé

gé de ſtile en ce qui concerne les affaires publiques il n'en a point changé par rapport à moi. Lors que je ſerai en Angleterre, je verrai bientôt ſi vous avez deviné juſte, & je vous le dirai, par ce que par là je jugerai ſi ma conjecture eſt bien fondée: car n'ayant jamais rien fait, ni dit aucune choſe qui merite le moindre changement, ni qui ait pu alterer l'amitié dont Mylord Arlington m'a honoré ; je ſuis ſûr que ſi ce changement arrive il ne peut provenir que de celui qu'il prevoit devoir arriver dans les meſures que vous & lui aviez fait prendre à la Cour ; & de ce qu'il eſt perſuadé que je ne veux avoir aucune part aux reſolutions qu'on pourroit prendre de changer ces meſures, à moins que je ne ſois convaincu qu'il y en a d'autres qui feroient plus d'honneur à ſa Majeſté.

Je vous dis tout ceci en confidence, ſans en dire un mot à Mylord Arlington ni à aucune autre perſonne; & je ne vous importunerai pas plus long-tems, eſperant avoir bientôt l'honneur de vous voir & de vous aſſurer de plus prés avec combien de paſſion & de ſincerité je ſuis & ſerai toute ma vie,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, *le* 19. *Septembre* 1670.

Au

Au Grand Duc de Toscane.

MONSIEUR,

Je ne me contenterois pas de ressentir comme je le fais & comme je le dois, toutes les bontez de V. A. Sme. & particulierement l'honneur qu'elle m'a fait par sa derniere lettre du 30. de Septembre, si je me trouvois le moins du monde capable de les reconnoître comme elles le meritent, ou par mes expressions, ou par mes services. Mais, V. A. ayant voulu par tant de manieres differentes obliger un Sujet aussi inutile que je le suis, n'a pas dû en esperer d'autres fruits que la plaisir de jouïr de sa propre generosité, & de s'attacher un cœur aussi reconnoissant que le mien.

Je me serois fort plaint des longueurs à travers lesquelles la lettre de V. A. est enfin venue me trouver à Londres; aprés m'avoir manqué à la Haye, si desormais je devois être regardé de V. A. autrement que comme un homme privé, & un des Sujets les plus ordinaires de sa Majesté, qui n'est plus ni Ministre public, ni admis dans les affaires. Par consequent mes let-

tres ne peuvent contenir que les complimens d'un homme oisif, au lieu des relations & des instructions que V. A. attend de ceux qui sont aussi attachez à elle qu'elle sait que je le suis. Mais, Monsieur le Marquis de Puzzi est trop bien à la Cour du Roi mon Maitre, & d'ailleurs trop éclairé, & trop exact, pour n'avoir pû informer V. A. de tout ce qu'elle doit savoir par rapport à nôtre Cour; sur tout, il n'aura pas negligé, je m'assure, de lui parler de l'amitié & de l'estime de sa Majesté pour la personne de V. A. en cela secondée par l'affection generale de tous ses Sujets. Il vous aura aussi entretenu des heureuses dispositions que sa Majesté vient de trouver dans l'assemblée de son Parlement, pour l'augmentation de ses Finances, & pour la seureté de ses intérêts tant au dedans qu'aux dehors de ses Etats. Je suis bien marris que Monsieur le Marquis n'ait pas trouvé ici assés de charmes pour s'y plaire, & y sejourner un peu plus long-tems. Mais j'ose esperer que V. A. ne croira pas manquer dans Londres d'une personne entierement devouée à son service, & aussi empressée à recevoir ses ordres, qu'aucun de ses propres Sujets, tandis

dis que j'y ferai mon ſejour, puiſque je ſuis,

Monſieur,

De Vôtre, &c.

A la Haye, le 4. Novembre, 1670.

A Monſieur le Chevalier Jean Temple.

MONSIEUR,

Je vous remercie tres-humblement du preſent conſiderable qu'il vous a plu de m'envoyer pour contribuer à la dépenſe que j'ai deſſein de faire à Sheen. * Je vous promets que je ne l'emploirai point à d'autre uſage qu'à celui auquel vous l'avez deſtiné; & que cela n'empêchera pas que je n'y depenſe du mien ce que j'avois réſolu auparavant. Je ne doute point que je ne m'accommode avec Mylord l'Iſle pour l'affaire dont je vous ai parlé, ce qui augmentera mon petit Territoire. Quand cela ſera fait je me propoſe de depencer mille

* *Maiſon de Campagne de l'Autheur.*

Livres Sterlin pour accommoder la Maison & le Jardin ; & j'espere que cela suffira pour parvenir à ce que je souhaite : de sorte que vos cinq cens Livres Sterlin seront uniquement employées à l'ornement de ce lieu comme il semble que c'est vôtre dessein, en m'ordonnant de faire la Façade entiérement uniforme. Le soin que vous prenez de moi en cette occasion est d'autant plus obligeant, que je voi par ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que vous n'êtes pas d'avis que je me retire tout à fait des affaires ; ce qui est pourtant une des raisons qui m'oblige à faire le lieu de ma rétraite aussi commode & aussi agreable qu'il m'est possible. Je vous avouë que je ne prendrai pas facilement la resolution de pretendre aux avantages que vous croyez que je pourrois obtenir du Roi en faisant cette rétraite, soit en demandant une pension ou un autre emploi. L'Honneur & les apointemens de ceux dont j'ai été revêtus doivent être estimez suffisans pour les services que j'ai rendus ; & si j'ai assez de credit avec les Ministres d'apresent pour en obtenir ce qui m'est du de mon Ambassade, je me croirai assez bien récompensé ; considerant la difference qu'il y a entre l'estime qu'on fait des services que j'ai rendus en Hollande,

de, & celle qu'on en faisoit lorsque je les rendois actuellement. Il y a apparence que dans ce tems-là, comme vous le dites, il y avoit peu de choses raisonnables que le Roi eut voulu me refuser, lorsque nôtre Triple Alliance & la ligue que nous fimes avec la Hollande recevoit tant d'aplaudissemens; & mes Amis ne manquerent pas de m'avertir d'en faire mon profit; mais j'ai résolu de ne jamais rien demander à sa Majesté que par mes services, & vous aurez peut-être moins lieu de me blâmer de suivre cette methode, s'il vous plaît de vous ressouvenir qu'on m'a envoyé en qualité d'Ambassadeur à Aix la Chapelle & ensuite en Hollande sans que j'aye recherché ces Emplois, & aussi de ce que Mylord Arlington me dit qu'on avoit destiné pour moi, lorsque Monsieur Morris quitta sa charge de Sécretaire d'Etat, en cas que le Roi n'eut pas crû qu'il étoit de la derniere nécessité pour son service que j'allasse Ambassadeur en Hollande, pour assurer les mésures que nous avions prises avec cet Etat.

A l'égard de ce que vous croyez qu'il est de nôtre intérêt de ne nous point départir de ces mesures, & que par consequent sa Majesté aura encore besoin de moi en

cette occaſion : je ne pretens pas entrer en raiſonnement avec vous ſur ce ſujet ; nous ſommes trop éloignez l'un de l'autre ; mais je vous dirai ſeulement quelques matieres de Fait, ſur quoi je fonde le jugement que je fais des affaires auſquelles je n'ai point de part ; & que je n'ai pas tant de curioſité de ſavoir que les autres ſe donnent de peine à les tenir cachées. Quand je vous aurai dit cela ; ce ſera à vous de juger ſi je pren bien mes meſures en ce qui me regarde en mon particulier.

Vous n'ignorez pas quelle part j'ai euë aux Alliances que nous avons traitées avec la Hollande ; & combien la bonne opinion que Monſieur de Wit avoit concuë de moi, avoit contribué à les faciliter ; vous ſavez auſſi que je dis non ſeulement à cet habile Miniſtre & à vous, mais auſſi à ſa Majeſté, que quoi qu'il put arriver je n'aurois jamais de part à la rupture de ces Traitez ; & je vous avouë que des perſonnes qui connoiſſoient auſſi bien le veritable intérêt de l'Europe que nous le connoiſſions, étoient bien éloignez de s'imaginer que es affaires puſſent ſi-tôt changer de face. Je vous ai dit de tems en tems que j'ai trouvé bien du refroidiſſement dans nôtre Cour cette derniere année ; & qu'on diſoit dans les Païs étrangers que nous ne faiſions pas

pa-

paroître la même chaleur que nous avions témoignée en nous engageant dans cette affaire : de sorte que c'étoit un discours ordinaire à la Haye, *Qu'il faut avouer qu'il y a eu neuf mois du plus grand Ministere du Monde en Angleterre* ; car ils ont peine à convenir que nôtre fermeté & nôtre vigueur ait duré plus long-tems ; ils disent qu'on n'en a témoigné que lorsqu'il a été question de Traiter la Triple Alliance, la Paix d'Aix la Chapelle, & lorsque l'on m'a envoyé Ambassadeur en Hollande pour agir conformement aux fins que nous nous étions proposées, & pour attirer l'Empereur & les autres Princes de l'Empire dans la Garantie de la Paix. Qu'au lieu de continuer sur le même pié nous nous sommes arrêtez à poursuive nos prétentions sur l'affaire de Surinam, & les affaires de la Compagnie des Indes, ce qui ne s'est pas fait sans aigreur de part & d'autre ; en quoi nous avons plûtôt eu dessein, selon Monsieur de Wit, de leur donner des marques de nôtre mauvaise humeur, que de leur faire voir que nous avions la raison de nôtre côté. Je voyois bien que depuis plusieurs mois ma conduite ne recevoit pas à la Cour l'aprobation & les aplaudissemens qu'elle avoit coûtume d'y recevoir ; & qu'on m'avoit envoyé Monsieur de Wer-

den pour controler tout ce que je ferois, & pour examiner toutes mes fautes. Cependant je croi qu'il s'en retourna perſuadé qu'il ne trouveroit pas à mordre ſur aucunes de mes actions: Il eſt vrai que Mylord Arlington & M. le Chevalier Jean Trevor ont continué de m'aſſurer, juſqu'au dernier jour que j'ai reſté en Hollande, que le Roi étoit toûjours reſolu d'agir conformement aux meſures qu'il avoit priſes avec les Etats; mais cependant lorſqu'il fut queſtion d'admettre l'Empereur dans la Garantie je vis bien du changement dans notre conduite; & je m'aperçus que Mylord Garde des Seaux étoit en quelque façon éloigné des affaires étrangeres, car dans une lettre qu'il m'écrivit il m'en dit aſſez pour me le faire connoitre, en m'avertiſſant en même tems que Mylord Arlington avoit changé à mon égard. Ce changement ne me preſagea rien de bon pour nos affaires publiques, & je crus que je ne devois plus rien eſperer pour mes intérêts particuliers. Je fus confirmé dans cette penſée lors que je fis reflexion ſur ma conduite; car je ne voyois pas que j'euſſe rien fait qui meritât qu'on me traitât de cette maniere; de plus Mylord Arlington ne me témoignoit aucun chagrin dans ſes Lettres, & toute la difference que j'y trouvois, c'eſt qu'il ne m'é-

m'écrivoit pas si souvent que de coûtume, & que, la plûpart du tems il ne me parloit que de choses indifferentes.

Depuis le voyage que Madame fit en Angleterre, les Hollandois ont toûjours soupçonné qu'il se tramoit quelque chose entre la France & nous; & il n'y avoit pas d'apparence que les particularitez dont je vous ai entretenu fussent capables de leur mettre l'esprit en repos sur ce sujet. Mais aprés l'invasion de la Lorraine, & l'ordre que je reçus immediatement aprés de me rendre à la Cour, Monsieur de Wit lui même se trouva tout déconcerté; quoique naturellement il ne soit pas soupçonneux; & qu'il soit assez habile homme pour ne vouloir pas découvrir ses soupçons en cette occasion, quelque sujet qu'il eut d'en avoir. Cependant lorsque je me preparois à partir, il ne put s'empêcher de me dire qu'il jugeroit de nos intentions par la promtitude de mon retour en Hollande; car le Roi m'avoit ordonné d'assurer ce Ministre que mon voyage ne seroit pas long.

Aussi-tot que je fus arrivé à Londre j'allai chez Mylord Arlington suivant ma coûtume. Et au lieu qu'aux autres voyages que j'avois faits, il avoit toûjours quitté toutes sortes de Compagnies pour

me recevoir à bras ouverts, & de la maniere du monde la plus honnête, & la plus tendre, il me fit attendre pour lors une heure & demie dans une Anti-chambre, pendant qu'il s'entretenoit en particulier avec Mylord Ashly. Il me reçût avec une froideur qui, je vous avouë, me surprit ; & aprés m'avoir parlé un quart d'heure de mon voyage & de ses Amis de la Haye, il fit entrer Tata qui étoit dans la Chambre voisine, & Mylord Crofts qui étoit venu lui rendre visite : la mienne se passa en cette Compagnie jusqu'à ce que voyant qu'il n'avoit plus rien à me dire, je pris congé de lui, & sortis.

Je retournai cependant chez lui le lendemain matin, & le priai de me mener à la Cour, pour avoir l'honneur de baiser la main du Roi, comme je l'avois fait dans mes voyages précédens. Il jugea à propos de me presenter à sa Majesté dans le tems qu'elle se promenoit au Mail. Le Roi s'arrêta pour me donner sa main, & me fit cinq ou six questions sur mon voyage, & sur les affaires du Prince d'Orange, & ensuite continua sa promenade. Depuis ce jour-là, ni sa Majesté ni Mylord Arlington ne m'ont pas dit trois paroles qui ayent rapport à nos affaires ; quoi que je me sois presenté à eux aussi souvent que j'ai crû qu'il

qu'il étoit convenable à un homme qui entend si peu le métier de Courtisan, & qui se trouve sans affaires à la Cour.

J'ai vû Mylord Garde des Sçeaux, & Monsieur le Secretaire Trevor. Je m'apperçois que le premier est fort inquiet & apprehende la suite des déliberations presentes ; le dernier au contraire dit pour assûré, qu'on n'a garde de rien faire qui puisse rompre les mesures que nous avons prises avec la Hollande, parce qu'on les estime trés-néceſſaires dans les Païs Etrangers, & trés-raisonnables en Angleterre : Mais je vois bien que l'un & l'autre n'entrent pas fort avant dans les affaires, & qu'on ne leur en communique que ce qu'on ne peut leur cacher, à cause de l'emploi dont ils sont revêtus qui leur donne droit d'y entrer quelque fois ; & que pour les affaires secretes & particulieres c'est le Duc de Buckingham, Mylord Arlington, Mylord Ashly, & le Chevalier Thomas Clifford qui sont à present dans le Ministere. Je vous dis ceci en abregé pour vous faire connoître la situation presente de nos affaires ; & je croi que vous pouvez compter là-dessus.

Vous n'ignorez pas le peu de simpathie qu'il y a toûjours eu entre le Chevalier Thomas Clifford & moi, depuis que nous

nous connoissons, en fait de Gouvernement, & en plusieurs autres choses, surtout en ce qui regarde nôtre Alliance avec la Hollande ; & je crois que c'est ce qui est cause que depuis plusieurs années que nous nous voyons chez Mylord Arlington, tout le Commerce que nous avons eu ensemble n'a point passé la civilité ordinaire qu'on doit avoir les uns pour les autres : Aussi je fus fort surpris de la maniere dont il me reçût, & dont il m'a toûjours traité depuis, qui ne pouvoit pas être plus honnête, jusqu'à l'autre jour, qui, je croi a mis fin au bon accueil qu'il me faisoit. Dans la premiere visite qu'il me rendit, aprés plusieurs complimens, il me dit qu'il falloit qu'il eut une conversation de deux heures avec moi, lors que j'en aurois le tems, & que nous nous entretinssions en particulier des affaires que nous avons en Hollande ; & depuis ce jour-là il m'a toûjours repeté la même chose toutes les fois qu'il m'a vû. Enfin la Semaine passée nous convînmes du jour & de l'heure, & nous entrâmes dans son Cabinet. Il commença la conversation par de grands complimens qu'il me fit sur les services que j'avois rendus au Roi pendant que j'avois été employé dans les Païs Etrangers ; En suite il me dit qu'il étoit absolument nécessaire d'entretenir les

mesu-

mesures que nous avions prises avec les Hollandois, puisque les deux Nations y trouvoient également leur intérêt. Aprés cela il me dit qu'il s'étonnoit que les Etats eussent fait naître tant de difficultez sur les affaires de Surinam & de la Compagnie des Indes, vû que nos demandes étoient si raisonnables. Et il me demanda comment il étoit possible que je n'eusse pû faire obtenir satisfaction à sa Majesté sur ces deux Articles, moi qui étois venu à bout de mes autres Négociations qui étoient bien plus difficiles. Je m'imaginai qu'il ignoroit peut-être le détail de ces deux affaires; de sorte que je crûs qu'il étoit à propos que je l'en instruisisse; ce que je fis, en lui representant les raisons que les Hollandois m'avoient alleguées, & qui, je vous avouë, ne me sembloient que trop bien fondées à plusieurs égards. Il n'en goûta aucune, il me dit qu'il falloit que j'entrepriſſe encore une fois cette affaire, & que je la terminasse; & me demanda ce qui me faisoit croire que je ne pourrois pas les amener à la raison. Je lui répondis que je ne croyois pas qu'il fut jamais en mon pouvoir de les amener à ce que nous appellions Raison; qu'à cause de cela, je n'avois pas envie de faire cette tentative, & que je croyois que le meilleur parti

qu'on pourroit prendre étoit de donner cette Commiſſion à quelqu'autre Perſonne qui eût plus de capacité, & plus d'eſprit que moi. Sur cela, il me parût un peu émû ; & me repliqua que pour de l'eſprit & de la capacité, perſonne ne doutoit que je n'en euſſe aſſez ; & que toute la queſtion étoit de ſavoir ſi j'avois voulu m'en ſervir en cette occaſion ſi importante au ſervice du Roi & à l'honneur de la Nation. Je lui répondis que j'avois déja fait tous les efforts imaginables, & que j'avois repreſenté pluſieurs fois cette affaire aux Etats de la maniere du monde la plus forte & la plus preſſante. Je lui dis auſſi combien de Conférences j'avois eu ſur ce ſujet avec leurs Commiſſaires, & je le fis reſſouvenir de tout ce que j'avois écrit en Angleterre ſur ce ſujet, & de la peine que je m'étois donnée pour faire valoir aux Hollandois la force des raiſons dont on m'avoit inſtruit, & tout cela fort inutilement puiſque je n'avois pû rien obtenir. Et je vous avouë qu'étant un peu échauffé auſſi-bien que lui aprés une converſation ſi longue, & ſi deſagréable, je le priai de me dire ce qu'il croyoit qu'aucun homme eût pû faire que je n'euſſe pas fait ? Il me répondit tout en fureur qu'il me diroit ce qu'on auroit pû faire de plus, & ce que

je

je dois faire à presens, c'est de laisser connoître au Roi & à toute la Terre * avec combien de malhonnêteté & de mauvaise foi les Etats avoient agi avec sa Majesté ; & de déclarer publiquement que tous leurs Ministres ne sont que des Coquins & de la Canaille, avec qui sa Majesté ni aucun autre Prince ne peut pas honnêtement avoir à faire : Et qu'il n'y avoit personne qui fut plus capable que moi d'une pareille déclaration. Je lui répondis fort froidement que je n'étois pas propre à faire de semblables déclarations ; que si jamais j'étois obligé d'en faire, je dirois toûjours naïvement ce que je pensois d'un chacun ; & que je rendrois la même justice aux Etats & à leurs Ministres avec qui j'avois négocié ; que c'étoit là tout ce que j'avois à lui dire sur ce sujet. Voilà comment nôtre conversation finit.

De tout cela, & de quelques autres particularitez que je n'ose confier au papier, j'ai compris ce que l'on doit attendre du Con-

* *On voit par le caractére que l'Auteur nous a donné du Chevalier Clifford dans plusieurs de ses Lettres, que c'étoit un emporté qui ne consultoit que sa passion: ainsi toutes les extravagances que nous venons de voir ne font point de tort à la réputation de ceux dont il parle qui ont toûjours fait profession d'agir de bonne foi dans tout ce qu'ils ont eu à négocier.*

Conseil & de ses délibérations. J'apprehende le tems à venir, & je croi qu'il sera si mauvais que je n'aurai pas envie de me trouver dehors ; c'est pourquoi j'ai résolu de me préparer le plûtôt qu'il me sera possible une Maison où je puisse me mettre à couvert. Je ne crain pas de ressentir aucune peine dans la vie privée que je me propose ; car pour l'ambition & le desir de faire fortune, ce n'est pas ce qui m'inquiétera, & pour l'esprit je l'ai, graces à Dieu, assez tranquille ; ainsi je n'envisage que du plaisir dans cette retraite, à moins que quelque révolution publique ne vienne troubler mon bonheur ; & en ce cas, il faudra s'en consoler, puis que ce sera une calamité commune à un chacun.

On n'a point encore voulu consentir que je finisse mon Ambassade *dans les formes*, & je n'ai pû obtenir permission de faire venir ma Femme & ma Famille de Hollande. J'en comprens bien la raison ; & il faut que je me contente du mieux qu'il me sera possible ; quoi que je sois obligé à de grandes dépenses à la Haye, & que j'aye peu d'esperance d'être payé des appointemens qui me sont dûs, vû la situation des affaires & les dispositions que l'on a pour moi dans la Tresorerie où tout passe, en quelque façon, par les mains de

Mon-

Monſieur le Chevalier Thomas Clifford. En attendant que je voye à quoi tout cela aboutira, j'ai donné ordre qu'on m'envoye mon cheval d'Eſpagne, & j'ai deſſein de vous l'envoyer à Dublin avec un Palfrenier, eſperant qu'il vous plaira, & que vous me ferez la grace de l'accepter. Je finis en vous aſſûrant que je n'ai jamais tant de plaiſir que lors que je puis rencontrer les occaſions de vous témoigner le profond reſpect avec lequel je ſuis, & ſerai toute ma vie,

Monſieur,

Vôtre, &c.

A Londres, le 22. Novembre 1670.

A Monsieur de Wit.

MONSIEUR,

J'ai reçû dans vôtre lettre du 14. de ce mois les marques que vous avez bien voulu me donner de vôtre souvenir, & de vôtre amitié : je les estime ce qu'elles valent, & comme venant d'une personne qui s'est déja acquis l'estime de tout le monde, & par là le droit de faire beaucoup d'honneur en donnant des marques de la sienne. Je n'y sçaurois pretendre d'autre part que celle que vôtre generosité m'y donne, & je crains même que cela ne fasse quelque tort à vôtre jugement. Mais, sachant que la bonne opinion que vous temoignez avoir de moi, n'est fondée que sur la connoissance de mes bonnes intentions, je ne veux plus me defendre ; car, au reste, dans un Siecle comme le notre, il y a trop peu de gloire à étre homme de bien, pour s'attirer le soupçon d'avoir tourné ses veuës de ce coté là, & borné sa vanité à si peu de chose. Je quitterois avec beaucoup de regret, le sejour de la Haye, si j'avois de moy même, l'opinion que

vous

vous voulez que j'en aye ; mon sentiment est, que j'y serois tout-à fait inutile ; & je me sens beaucoup plus propre à pratiquer l'art d'un bon jardinier, que celui d'habile Ministre. J'aurai pourtant toujours l'estime & le respect qui sont dûs à ceux qui savent bien ce dernier, & par là je croi dire assez clairement, que je n'en manquerai jamais pour vôtre personne en particulier. Je sai de plus quelle reconnoissance je dois à toutes les civilitez que j'ai receuës de vous pendant mon sejour à la Haye ; & mon cœur en conservera éternellement le souvenir, ainsi que la passion avec laquelle je suis,

Monsieur,

Vôtre, *&c.*

De Sheen, *le* 25. *Juillet*, 1671.

A Monsieur le Chevalier Jean Temple.

MONSIEUR,

Je suis trés-persuadé que vous serez bien aise d'aprendre que ma femme avec toute ma famille est heureusement de retour de Hollande, aprés un passage qui auroit bien pu rencontrer d'autres perils que ceux des vents & de la tempête. Quoi que j'eusse solicité pendant plusieurs mois pour avoir permission de la faire venir, & de finir aussi mon Ambassade, je ne pus rien obtenir qu'au mois de Juillet. Pour lors sa Majesté m'accorda cette grace, & me permit en même tems d'écrire aux Etats & à Monsieur de Wit pour prendre congé d'eux, & leur donner avis que mon Ambassade étoit finie, en leur insinuant que j'avois prié le Roi de me décharger de cet emploi à cause que mes affaires particulieres le requeroient; & en verité cette raison étoit assez forte pour me faire souhaiter de quitter cet emploi, veu la depence à laquelle j'étois obligé, d'entretenir un équipage d'Ambassadeur à la

Haye

Haye dans un tems où j'étois si mal payé de mes apointemens.

Il est vrai qu'il y avoit long-tems que j'avois d'autres raisons qui m'engageoient à poursuivre mon rapel, mais je les gardois par devers moi ; car bientot aprés mon arrivée en Angleterre ma femme m'écrivit que Monsieur Gioe Envoyé de Danemarc lui avoit dit en confidence à cause de la bonne amitié qu'il me portoit, que Monsieur de Pompone, qui étoit Ambassadeur de France à la Haye, l'avoit assuré que notre Cour prenoit de nouvelles mesures avec la France, & qu'on étoit convenu entr'autres choses que je ne retournerois pas en Hollande.

Au même tems, Monsieur de Wit voyant les delais qu'on aportoit à mon retour en Hollande dit à Monsieur Blathwait mon Secretaire, qu'il prendroit mon absence ou mon retour pour une preuve infaillible des bonnes ou mauvais dispositions où le Roi seroit, & du dessein qu'il auroit de changer ou de continuer les mesures qu'il a prises avec les Etats ; & le pria de faire savoir à la Cour ce qu'il venoit de lui dire. Je croi que c'est ce qui les obligea à ne se vouloir pas expliquer positivement sur mon rappel, de peur de découvrir leurs intentions, jusqu'à ce qu'ils fussent mieux pre-

preparez, & qu'ils fussent convenus de tout ce qu'ils croyoient leur être necessaire en cette occasion ; c'est pourquoi ils m'obligerent de laisser ma famille en Hollande pendant plusieurs mois, & de continuer toûjours à parler de mon retour ; ils firent croire même aux Ministres Hollandois qui étoient ici que nôtre Cour étoit entierement resoluë à poursuivre avec chaleur les mesures qu'on avoit prises avec les Etats ; & ces Ministres firent paroître tant de credulité qu'on pouroit douter s'ils n'avoient point dessein de tromper leur Maîtres ou de se laisser tromper eux-mêmes.

Au mois de Juillet les Hollandois avoient envoyé leur Flote dans la Manche ; pour montrer, comme je le croi, qu'ils étoient en état de s'opposer à tous les dangers, que les mouvemens de la France, & la conduite que nous tenions depuis peu, à leur égard leur faisoit enviſager. Lorsque le Capitaine du Jacht qui étoit commandé pour aller querir ma femme, prit son congé à la Cour ; on lui donna ordre publiquement qu'en cas qu'il vint en veuë de la Flote Hollandoise il passât au travers, & fit feu sur les Vaisseaux qui seroient le plus proche de lui, jusqu'à ce qu'il les eut obligez d'amener, ou de faire feu sur son Vaisseau ; & ensuite de faire route. Il

sem-

ſemble qu'il arriva en Hollande ſans avoir veu la Flote Hollandoiſe ; mais en revenant il la rencontra ; paſſa au travers & tira pluſieurs coups ſur les Vaiſſeaux qui étoient proche de lui. Ils firent ſemblant de ne ſavoir pas ce que cela vouloit dire, & de croire qu'il lui étoit arrivé quelque Accident, & qu'il avoit beſoin de ſecours. L'Admiral envoya une chaloupe à ſon bord pour s'en informer. Le Capitaine leur dit qu'il avoit été envoyé en Hollande pour en ramener l'Ambaſſadrice d'Angleterre avec toute ſa famille ; & qu'il avoit ordre de faire baiſſer les voiles à la Flote Hollandoiſe par tout où il la rencontreroit dans le Canal. La Chaloupe ayant porté cette reponſe au vice Admiral de Ghent, il vint à bord du Jacht, ſous pretexte de faire compliment à ma femme ; dont il s'acquita de fort bonne grace ; aprés quoi il demanda à parler au Capitaine, à qui il demanda la raiſon qui l'avoit obligé à faire feu ; & en ayant reçu la même reponſe que la chaloupe lui avoit portée, il dit que c'étoit une affaire ſur laquelle il n'avoit point d'ordre de ſes Maîtres, & qu'il ignoroit l'accord que ſa Majeſté & les Etats avoient fait ſur ce ſujet : mais que quand mêmes il y auroit un reglement là-deſſus, cependant le Capitaine ne pouvoit pas pretendre qu'ils ame-

amenaſſent devant un Jacht ; qui n'étoit qu'un Vaiſſeau de plaiſir, ou au moins de paſſage, & qui par conſequent, ne pouvoit pas paſſer pour un Vaiſſeau de guerre du Roi. Le Capitaine lui répondit qu'il avoit ſes ordres, & qu'il étoit obligé de les ſuivre. Aprés le départ de Monſieur de Ghent, le Capitaine entra dans la Chambre de ma femme fort embarraſſé de ſa perſonne, & lui demanda ce qu'il lui plaiſoit qu'il fit en cette occaſion, elle s'aperçut que le jeu ne lui plaiſoit pas, & qu'il auroit été bien aiſe qu'elle l'eut aidé à ſe tirer d'intrigue : Elle lui dit qu'il ſavoit ſes ordres, & ce qu'il devoit faire, que c'étoit à lui à les ſuivre de la maniere qu'il le jugeroit à propos, ſans avoir aucun égard pour elle ou pour ſes enfans. Il continua ſa route, & la debarqua heureuſement ; aprés quoi elle ſe rendit à la Cour où elle fut fort bien reçuë, & où on lui donna de grandes loüanges pour ce qu'elle avoit fait en cette occaſion. Le ſoir du même jour on lui envoya Monſieur le Chevalier Lionel Jenkins pour recevoir ſa dépoſition dans les formes ſur tout ce qui s'étoit paſſé. Le lendemain je fus au lever du Roi qui me parla de la conduite que ma femme avoit euë en Mer, loüant ſon procedé

autant

autant qu'il blâmoit celui du Capitaine ; & dit qu'elle avoit fait paroître plus de Courage que lui : Enſuite ſa Majeſté ſe plaignit avec beaucoup de chaleur de l'inſolence des Hollandois ; je pris la liberté de lui dire que de quelque maniere que les choſes tournaſſent on ne pouvoit diſconvenir qu'il n'y eut quelque merite dans ma famille, puiſque j'avois négocié les Alliances que nous avions avec la Hollande, & qu'il y avoit apparence que ma femme auroit l'honneur de faire recommencer la guerre. Le Roi ſourit auſſi bien que moi qui avois cru que c'étoit là le ſeul moyen d'égayer la converſation ; qui finit par là.

J'entrai dans le Cabinet du Roi & le priai de me donner ſa main à baiſer ſur la fin de mon Ambaſſade : il me la donna en me témoignant beaucoup de bonté, & il me dit qu'il avoit toutes les raiſons imaginables d'être ſatisfait de mes ſervices, & l'ayant prié de donner ordre qu'on me payât ce qui m'étoit dû de mes apointemens, puis que c'étoit la ſeule choſe que j'avois reſolu de lui demander ; il me dit qu'il en parleroit aux Commiſſaires de la Treſorerie, & leur ordonneroit de me rendre juſtice ; qu'il me donnoit la Vaiſſelle qui appartenoit à l'Ambaſſade, & que j'avois

encore entre mes mains. Je remerciai tres-humblement sa Majesté, & il parut satisfait de ce que je recevois ce present de si bonne grace, & que j'étois si aisé à contenter.

Voila de quelle maniére est allée en fumée une affaire qui pendant prés de trois ans avoit fait tant de bruit dans le Monde, qui avoit rétabli & conservé si long-tems le repos de l'Europe, & qui avoit rendu sa Majesté l'Arbitre de tous les Etats voisins. L'Empereur, l'Espagne, la Suéde & la Hollande s'étant enfin determinés à suivre les mesures que sa Majesté avoit prises pour la sureté & la Paix de toute la Chrêtienté.

Quoi que les Ministres Hollandois qui sont ici n'ayent pas fort bon né, ils ne laisserent pas de sentir la poudre lorsque le Capitaine eut tiré; & ils sont bien embarrassez quel tour donner à cette affaire, & je pense qu'ils le feront encore davantage lors qu'il faudra retourner en Hollande. Tout le monde est dans l'attente de ce qui doit arriver, mais je vous prie de vouloir bien l'apprendre dans les gazettes, & de ne pas exiger de moi que je vous en informe; car je ne souhaite pas d'en rien savoir; ayant dessein de me retirer dans un coin à Sheen pour y passer le reste de ma

vie

vie auſſi tranquillement & auſſi innocemment qu'il me ſera poſſible ; & au reſte ſuivre la fortune de ma patrie comme tous les particuliers y ſont obligez.

J'ai été aſſez long-tems dans les Cours & dans les affaires pour connoître le Monde, & me connoître moi même ; & pour me convaincre que nous ne ſommes pas faits l'un pour l'autre. Je vois bien auſſi qu'il n'y a pas d'apparence que nous changions de maniére l'un pour l'autre ; & que dans le maniment des affaires auſſi bien que dans une vie privée, *Quiſque ſuos patimur Manes.*

Je crain que cette Lettre ne fatigue vôtre patience, mais comme ſe ſera la derniere de cette nature que vous aurez de moi, j'eſpere que vous me pardonnerez la peine que ſa longueur poura vous cauſer. Je ſuis & ſerai toute ma vie,

Monſieur,

Vôtre tres obeiſſant Fils, & trés-humble Serviteur.

A Londre le 14. *Septembre* 1671.

A mon Frere le Chevalier Jean Temple.

MON CHER FRERE,

Quoi que je n'aye pas beaucoup fatigué mes Amis par mes Lettres, & que je me sois donné assez de relâche de ce côté-là, depuis que je suis delivré de l'embarras des affaires; cependant puisque la Compagnie que nous avons ici a presentement pris parti ailleurs; je ne veux pas differer plus long-tems à vous écrire, pour vous dire que mon Frere Henri est arrivé de France en parfaite santé, & qu'il parle de commencer bientôt un autre voyage pour vous aller trouver. Je ne croi pas qu'il fut venu sitôt, s'il n'eut aprehendé le danger qu'il y aura sur Mer à present que nous allons avoir la Guerre avec les Hollandois. J'espere qu'une autre fois vous ajouterez foi à mes presages; j'avouerai pourtant que dans l'éloignement où vous étiez vous aviez quelque raison de douter qu'ils fussent bien fondez; puisque ni les François ni les Hollandois eux mêmes n'ont pû croire que ce fût tout de bon, jusqu'à ce que nous ayons attaqué

qué la Flote de Smirne. Mon Frere Henri dit qu'avant ce coup perſonne ne le croyoit à Paris, & lorſque j'ai dit à Mylord Arlington ce que j'avois apris de mon Frere ; il m'a avoué que la Cour de France mêmes n'en avoit rien cru qu'aprés cette Action : Et quelques meſures que nous euſſions priſes avec Meſſieurs les François, ils vouloient que ce fut nous qui commençaſſions la guerre. Nous nous ſerions peut-être fort bien paſſé de cet honneur, ſi nous avions bien conſideré à qui le profit en reviendroit.

Pour les Hollandois, quoi qu'ils fuſſent allarmez lors qu'ils virent qu'on leur envoyoit le Chevalier George Downing, aprés qu'on m'eut rapellé ; ils crurent que c'étoit ſeulement pour les épouvanter, & tirer d'eux des ſommes conſiderables, comme il avoit déja tâché de faire avant le commencement de la premiere guerre ; de ſorte qu'ils eſperoient encore, que ſi nous changions de meſures & que nous ne nous en tinſſions pas aux Traitez que nous avions faits avec eux, ils pourroient toûjours acheter nôtre Amitié. C'eſt pourquoi les Etats traiterent le Chevalier George Downing avec tout le reſpect & la civilité imaginable ; quoi qu'on eut aſſez de peine à arrêter les effets de la vieille haine que le peu-

ple lui portoit : ce qu'on savoit fort bien ici avant qu'il partit ; car quand le Roi le nomma pour cet emploi, un des Membres du Conseil dit, *la Canaille le mettra en pieces*; sur quoi sa Majesté se mit à rire, & dit *eh bien je le risquerai.* Mais le Chevalier fut assez sage pour ne se pas risquer lui-même trop avant ; car il partit tout transi de peur, & revint ici sans en avoir ordre & sans en avoir demandé permission ; & ce fut pour cela même qu'on l'envoya à la Tour aussitôt qu'il fut arrivé à Londres ; ainsi on n'obtint pas ce qu'on s'étoit proposé en lui faisant entreprendre ce voyage. En verité je croi que personne n'y gagna pas beaucoup, excepté moi qui eus le bonheur de lui louer la maison que j'occupois à la Haye, & de lui vendre une bonne partie des meubles que j'y avois encore. Il est vrai que cet Avantage est fort peu de chose en comparaison de ce que j'ai perdu lors qu'on a fermé l'Echiquier, puisque cela a englouti tout l'Argent que j'avois mis entre les Mains de Monsieur l'Alderman Backwel. Cette affaire fut conduite avec tant de secret, que je n'ai pas entendu parler d'aucune personne de la Cour qui en ait été avertie assez à tems pour pouvoir retirer son Argent des mains des Banquiers ; car le Chevalier Thomas Clif-

ford

ford en fit la propoſition au Conſeil ſans aucun détour, diſant qu'il étoit abſolument néceſſaire que le Roi eut de l'Argent pour ſoutenir la guerre contre la Hollande; qu'il ne ſavoit point d'autre moyen que celui-là: & qu'il prioit qu'aucun ne s'y oppoſat, à moins qu'on n'en eut un meilleur & plus aiſé à propoſer. On n'en dit pas davantage: & l'expedient fut aprouvé, & rendu auſſi-tôt public: ainſi il étoit trop tard pour que perſonne put retirer ſon Argent: ce qui fit que la perte fut generale & que tout le monde eut ſujet de ſe plaindre auſſi bien que moi. Cependant je prie Dieu de tout mon cœur que ce ſoit là la plus mauvaiſe ſuite que nous ayons à reſſentir de cette guerre & des reſolutions qu'on a priſes. Je crains que ces facheuſes conſequences ne s'étendent juſques à vous, & que l'Irlande ne s'en aperçoive bientôt par la perte qu'elle fera, en ſe voyant privée de tout Commerce avec les Etrangers.

Mais quand j'y ſonge, puiſque je n'ai plus de part aux affaires, ce n'eſt pas à moi à faire ces ſortes de reflexions, c'eſt à ceux qui en ont le maniment; pourvû que mon Pere & vous ſoyez en auſſi bonne ſanté que tous vos Amis le

ſont ici cela me ſuffit pour être content : Je ſuis & ſerai toute ma vie.

Mon cher Frere,

Vôtre trés-affectionné Frere.

A Sheen le 23. de Mai 1672.

A Monſieur Wickfort.

MONSIEUR,

Si les conjonctures & la ſituation des affaires publiques, m'avoient permis d'entretenir quelque correſpondence au Païs où vous étes, c'eût été ſans doute une amitié comme la vôtre que j'euſſe eu ſoin de cultiver ; car elle m'a toûjours paru également utile & agreable. Il faut s'accommoder au tems, & ceder aux mouvemens qui entrainent les Etats, quelques oppoſez qu'ils ſoient à nos deſirs & à nos volontez. Mais comme les Declarations des Princes ne deffendent pas cette ſorte de commerce, qui n'a pour but que de retirer les effets, & de ſouder ſes comptes de part & d'autre, il m'eſt permis de m'acquitter de ce que je vous

vous dois pour m'avoir tiré d'affaire avec Monsieur Scague, & de vous supplier de me continuer vos bons offices, en cas qu'ils me soient encore necessaires pour finir le reste de mes comptes avec mon Marchand d'Amsterdam.

Je vous remercie en même tems de la grace que vous m'avez faite par vôtre derniere lettre, qui me fût renduë il y a quelque tems, & qui me causa une agreable surprise; je voi avec plaisir qu'on se souvient encore d'une personne ensevelie dans un sejour champêtre, & qui dans sa retraite ne paroît plus sensible qu'aux douceurs d'une vie oisive. Car depuis que sa Majesté a trouvé bon de changer la face de son conseil, auquel j'ai été si long tems & si sincerement devoué, persuadé que les vœux de ce conseil étoient également utiles & au bien de nos deux nations, & au repos de la Chrêtienté; depuis ce tems là dis-je, je n'ai pris aucune part aux affaires publiques, & n'ai songé au contraire qu'a m'enfoncer dans le jardinage, & à gouter la douceur d'une vie privée; qui, graces à Dieu, me sied aussi bien, que le faste des emplois, & tout l'éclat du grand monde, & me fait jouïr d'un repos plus parfait que celui que m'auroit pû procurer la plus grande elevation, si avec d'autres desirs que ceux que j'ai, j'a-

vois menagé toutes les occasions qui m'ont été offertes pour arriver à une grande fortune. Je ne vous dirai pas que j'ai aussi bien réussi dans mes petits projets champêtres, que j'ai autrefois réussi dans des desseins plus élevez: Mais si jamais quelque conjoncture impreveue (car ce siecle en fait naître de plus bizarres) m'étoit assez favorable pour vous conduire dans nôtre Isle, je vous ferois voir que nos bâtimens ne sont pas tout à fait sans agrément; ou du moins je vous ferois avouer que les fruits de mon jardin ont bien un autre goût que ceux de mon cabinet, & ont la proprieté de se conserver mieux que ceux de mes Ambassades. Je n'oserois employer ce qui me reste de papier; & il faut que je songe à y laisser du vuide pour nos Dames, qui ne me le pardonneroient pas si elles n'y trouvoient place pour vous assûrer de leurs services, & du souvenir qu'elles conserveront toujours de toutes les bontés qu'elles ont receuës tant de vous que de vôtre famille. Je suis,

Monsieur,

Vôtre trés-humble & trés-affectionné Serviteur,

GUILL. TEMPLE.

De Londres le 10. *Octobre*, 1672.

LET-

LETTRES

Ecrites à Mr. le Chevalier

GUILLAUME TEMPLE.

Lettre de Monsieur Trevor Secretaire d'Etat.

ONSIEUR,

J'ai reçû vôtre compliment non-seulement comme un effet de vôtre honnêteté, mais encore comme un témoignage assûré de vôtre amitié. Comme c'est un bien que j'ai toûjours souhaité avec beaucoup de passion, je me fais un trés-sensible plaisir de me flater que j'y ai part; & il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour m'en rendre digne. Si je ne craignois pas qu'on m'accusât de vanité, je vous offrirois tous les services que je serai capable de vous rendre dans le poste où je suis, ou dans toutes les autres occasions que ma bonne fortune me pourra faire rencontrer. S'il étoit en mon pouvoir de vous en rendre d'aussi considerables que je le souhaite, j'ose vous assûrer qu'ils vaudroient bien la peine d'être acceptez. Je ne doute pas Monsieur que vôtre merite, & vos belles qualitez ne me donnent bien des Competiteurs dans le dessein que j'ai d'acquerir vôtre amitié; mais dans ce Monde où tout est partagé, je croi avoir droit d'y prétendre préférable-

ment à beaucoup d'autres, à cauſe de la conformité de ſentimens & de principes que je fais gloire d'avoir avec vous.

Je ne puis pas encore vous parler d'aucune affaire ; mais je prendrai la liberté de vous dire que je ſuis bien-aiſe que vous ayez trouvé à propos de faire quelque avance, & de propoſer de nouveaux expediens pour le payement des Subſides dûs aux Suédois, & pour affermir une Union qui ſeule peut aſſûrer & conſerver le repos de l'Europe.

Mylord Garde des Sçeaux, & Mylord Garde du petit Sçeau craignent les ſuites d'une Garantie univerſelle de la Paix des Pyrenées. Ils apprehendent qu'on ne prétende que cette Garantie n'engage ſa Majeſté à plus de dépenſe que l'état preſent de ſes affaires ne le permet. Ils croyent qu'il vaudroit beaucoup mieux partager ces Subſides en trois parts, dont l'Eſpagne en payeroit volontiers une. Vous ſavez bien de quelle maniere l'Angleterre payeroit la ſienne, ſi la Hollande veut ſe réſoudre à payer l'autre : Et ils croyent qu'aprés cela on pourroit librement comprendre l'Eſpagne dans l'Alliance, aux conditions les plus avantageuſes qu'on pourroit obtenir pour l'Angleterre. Je ne ſai pas encore ce que penſe Mylord Arlington ſur ce ſujet. Il

eſt

eſt à preſent avec le Roi. Je lui ai rendu compte de ce que je viens de vous dire, & je croi que dans peu de jours vous aurez de ſes nouvelles. En attendant j'ai pris la liberté de vous repreſenter ce que nous penſons ici, afin que vous en faſſiez tel uſage que vous jugerez à propos par rapport au but que nous nous propoſons. Je ſuis avec une veritable eſtime & ſincerité,

Monſieur,

Vôtre trés-humble & trés-obéïſſant Serviteur,

J. TREVOR.

A Londres, le 8. *d'Octobre* 1668.

Lettre du Comte de Northumberland.

MONSIEUR,

Je ſerois fort blâmable ſi je n'avois pas une reconnoiſſance extraordinaire de la derniere Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous m'y donnez des preuves d'une amitié trés-ſincere, & trés-rare dans un Siécle où on ſe pique fort peu de dire ce que l'on penſe, & où on fait conſiſter toute la civilité & la politeſſe en flateries. Je ſuis tout à fait de vôtre ſentiment, & je croi avec vous qu'il n'y a rien de ſi important pour moi que de prendre bien garde aux premieres démarches que je ferai en entrant dans le monde, puis que de là dépend la bonne ou la mauvaiſe opinion qu'on aura de moi le reſte de ma vie ; & comme il eſt trés-difficile d'effacer les premieres impreſſions que l'on a faites, ſi elles ſont mauvaiſes, auſſi ne s'effacent-elles pas facilement lors qu'elles nous ſont avantageuſes. Si je manque dans ma conduite, j'avouë qu'il y aura bien de ma faute, ayant eu devant les yeux pendant tant d'années les exemples, & les

pré-

préceptes d'une personne qui s'occupoit uniquement à me faire connoître la difference du bien & du mal, & qui étoit si capable de le faire : De sorte que je puis bien dire qu'en perdant un bon Pere, j'ai aussi perdu mon meilleur ami ; & j'espere que vous n'aurez pas de peine à me croire, lors que je vous dis que c'est là la veritable idée que j'ai de ma perte. Je ne m'arrêterai pas plus long-tems sur un si triste sujet ; mais je vous proteste que j'ai trouvé dequoi m'entretenir dans vôtre Lettre, & que je l'ai lûë & relûë fort souvent ; & je vous assûre que vous ne sçauriez accorder vôtre amitié à personne qui en fasse plus de cas, & qui soit plus disposé à la recevoir avec plaisir, & à la cultiver avec plus de soin que moi qui suis,

Monsieur,

Vôtre trés-affectionné Serviteur,

NORTHUMBERLAND.

Lettre du Baron de l'Isola.

MONSIEUR,

Si je ne connoissois bien vôtre bonté & que vous savez assez le fond de mon cœur, pour être persuadé que le temps & l'absence ne peuvent rien alterer de la parfaite amitié que j'ai voüé à V. E. j'apprehenderois que mon long silence ne lui en eut fait concevoir quelque mauvaise opinion : Mais je lui avoüerai franchement que tant que j'ai vû les choses prendre un cours tout contraire à celui que je souhaitois, je n'ai pas eu le cœur d'entretenir une correspondance dans laquelle je n'aurois pû fournir que des paroles en l'air, des esperances incertaines, & des projets sans fondement. A present qu'elles semblent s'acheminer par des maximes plus convenables aux circonstances du tems present ; je reviens à mes anciennes obligations, & commence à me réveiller comme du profond sommeil où la langueur de nos operations m'avoit plongé ; & mon premier soin est de renouveller à V. E. mes anciens services ; & lui témoigner l'extrême joye que j'ai de l'espoir d'avoir bien-tôt l'hon-

l'honneur de l'embraſſer, & verſer dans ſon ſein mes plus ſecrettes penſées. Mais n'y trouverons-nous point vôtre Illuſtre Madame Temple ? Ma femme qui veut abſolument m'accompagner, ne ſe conſolera jamais ſi elle perd cette occaſion de voir une ſi precieuſe amie : Et je vous avouë que ce nous ſeroit une ſenſible mortification, ſi nous ne la rencontrions pas auprés de vous. Cependant, je prie trés-humblement V. E. de croire que je ſuis abſolument à elle, & que j'ai pris toute la part que je devois, à la gloire qu'elle s'eſt acquiſe dans le monde par ſes belles & heureuſes négociations ; lui ſouhaitant du fond du cœur tous les avantages que vous devez juſtement attendre d'un ſi genereux Maître. Ce ſont les vœux trés-ardents que fait ſans ceſſe,

Monſieur,

De Vôtre Excellence,

Le trés-humble & trés-obeïſſant Serviteur,

DE L'ISOLA.

A Bruxelles, le 13. *Decembre* 1668.

Lettre

Lettre de Mylord Arlington.

MYLORD, *

J'ai reçû vos deux Lettres, l'une du 15. & l'autre du 22. J'aurois dû dire vos trois Lettres ; car par la poſte du 15. j'en ai eu deux, l'une concernant les affaires publiques, & l'autre qui ne regarde que vous & moi. Je vous y répondrai à la fin de celle-ci.

Je ſuis bien-aiſe de voir que dés la premiere Conference que vous avez euë avec Monſieur le Baron d'Iſola, vous lui ayez ôté de l'eſprit la chimere qu'il s'y étoit miſe, en formant le deſſein de perſuader aux Etats & à vous, de faire une Quadruple Alliance ; ou, comme ils l'ont baptiſée en Eſpagne une Ligue Offenſive & Défenſive avec nous. La juſtice que tout le monde a renduë à ce Miniſtre en reconnoiſſant qu'il a beaucoup d'eſprit, lui a fait croire qu'il eſt capable de réüſſir dans tout ce qu'il voudra entreprendre, & d'obtenir toutes ſes prétentions : Mais j'apprens par vôtre derniere que vous l'avez mis à la raiſon,

* *On le traite de Mylord en qualité d'Ambaſſadeur.*

raiſon, & qu'il y a déja deux cens mille écus prêts pour payer les Suédois. J'eſpere que dans peu de jours, il avoüera toute la dette. Je croi qu'avant que celle-ci vous ſoit renduë, vous aurez reçû les inſtructions de ſa Majeſté ſur ce ſujet ; & que vous aurez eu la ſatisfaction de voir que vous avez connu nôtre penſée avant que nous vous l'euſſions dite ; & je vous aſſûre que cela ne vous a pas fait de tort dans l'eſprit du Roi, ni dans celui de ſes Miniſtres.

J'ai auſſi communiqué aujourd'hui à quelques-uns des Membres de la Compagnie des Indes, en preſence de Monſieur le Secretaire Trevor, le Mémoire que les Etats vous ont donné concernant leurs affaires, avec les changemens que Monſieur de Wit a envoyez à Amſterdam pour rendre la choſe plus entiere. Ils crûrent d'abord que la ſubſtance de cet Ecrit étoit conforme à ce qu'ils demandoient ; mais ils m'ont prié de le leur laiſſer pour examiner s'il eſt mot pour mot comme il doit être, me promettant de me le rendre pour vous le renvoyer par le premier ordinaire, ſi entre ci & ce tems-là nous pouvons convenir de la forme qu'il faudra lui donner.

A l'égard de ce qui ne regarde que vous

&

& moi en particulier, j'ai peu de choſes à vous dire là-deſſus ; car franchement, je ſuis de trop mauvaiſe humeur ce ſoir pour vous répondre auſſi obligeamment que le meritent les termes dont vous vous ſervez, en me témoignant la crainte que vous avez que je ne me décharge ſur Monſieur Trevor du ſoin de vous écrire. Je ne puis m'empêcher de vous dire ce que vous ſçavez déja, que les affaires dont vous avez le manîment ſont de ſon reſſort ; De ſorte que c'eſt de lui que vous devez attendre vos ordres & vos inſtructions. Mais pour mes Lettres ne croyez pas d'en être quitte ; je prétens entretenir Commerce avec vous juſqu'à ce que vous me donniez lieu de vous aimer ou de vous eſtimer moins que je fais à preſent, & je ſuis perſuadé que cela n'arrivera pas. De plus, *Utrumque noſtrum incredibili modo conſentit aſtrum* : & j'ai pris la réſolution de ne vous quitter point, juſqu'à ce que je vous aye mis en état de me pouvoir faire ma fortune à moi-même ; & pour cela vous avez déja aſſez de credit, il ne vous manque que d'être dans un poſte qui vous rende le diſtributeur des graces ; Croyez que je vous parle ſans flaterie, lors que je vous dis que pour du credit vous en avez aſſez ; je croi même qu'il vous a déja attiré l'envie de

bien

bien des gens, mais c'eſt à quoi vous devez vous attendre & vous préparer de bonne heure.

Je n'ai pas encore parlé à Monſieur Williamſon touchant la correſpondance que vous lui indiquez. Il vous répondra lui-même là-deſſus, & vous dira les raiſons qui l'ont empêché de vous écrire depuis quelque tems; Pour ce qui eſt de moi, croyez qu'il n'y a perſonne au monde qui vous aime, ni qui vous eſtime plus que je fais, ni qui ſoit avec plus de ſincerité,

Mylord,

Vôtre trés-humble & trés-affectionné Serviteur,

ARLINGTON.

A Londres, le 19. Janvier 166⅞.

Lettre de Mylord Garde des Seaux.

MYLORD,

J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31. du Courant avec la Copie de celle que vous avez écrite à Monsieur le Secretaire Trevor ; j'ai aussi reçû vôtre précedente. Je suis ravi d'aprendre que l'affaire des Subsides dus à la Suede est presque terminée. Monsieur le Chevalier Marc Ognati vint chez moi à peu prés dans le tems que la vôtre me fut renduë ; & me donna les mêmes asfurances que vous m'avez déja données touchant le Concert dont il me dit qu'ils sont à present satisfaits ; mais qu'ils demandoient seulement qu'au lieu des six cens hommes de cheval on leur donnât de l'Infanterie, par ce qu'ils ne croient pas que la Cavalerie Angloise pût supporter, aussi bien que celle de Flandre, la fatigue du fourage qui est grande ici ; & qu'ils croient que nôtre Infanterie est excellente. Cependant je ne puis pas m'imaginer, quoi que

je

je n'aye pas voulu lui dire ma penſée, que nous puiſſions nous reſoudre à envoyer nos gens de pié, ſans leur donner de la Cavalerie pour les ſoutenir. Pour ce qui eſt du tems qu'on enverra les Troupes, je croi, comme je le lui ai dit, que nous ne le determinerons pas à un jour prés, & il faudra qu'ils ſe contentent de cette expreſſion, *avec toute la diligence poſſible*; & cela ſuffit lorſqu'on a veritablement deſſein d'accomplir ce que l'on promet *bona fide*; & ſans cela quand on marqueroit le jour & l'heure, ce ſeroit autant que rien. Nous avons eu avis il y a quelques jours que le Roi de France a remis tous ſes differens & ſes pretentions ſur la Ville de Condé & autres dependances de ſes conquêtes, au jugement du Roi d'Angleterre & de la Couronne de Suéde, à condition que cette affaire ſera terminée dans un an. J'eſpere que par ce moyen nous aurons la Paix dans les Païs étrangers, du moins pour un an; je ſouhaite de tout mon cœur que nous jouiſſions de la même tranquilité dans nôtre patrie. Je vous avouë que la bonne nouvelle que vous nous avez mandée me donne plus d'eſperance que toutes celles que j'aprens ici. J'ai encore la goute à la main, ce qui m'oblige de me ſervir de celle de mon Neveu pour vous écri-

re. Je suis avec toute la sincerité imaginable,

Mylord,

De Vôtre Excellence le trés-humble & tres-affectionné Serviteur,

ORL. BRIDGEMAN.

A l'hôtel d'Essex le 28. de Jan. 166⅔.

Lettre de Monsieur Trevor Secretaire l'Etat.

MYLORD,

J'envoye à vôtre Excellence les Ratifications des deux instrumens que nous reçumes de vous dernierement. Vôtre Excellence se ressouviendra que la Garantie fut ratifiée le mois de Mai dernier, & que l'Acte en fut laissé, entre vos mains. Je croi que vous retiendrez cette premiere ratification, puisque cette derniere doit être pour la même Garantie & pour le Concert tout ensemble. Je suis bien aise que les vint mille Risdales qui restoient encore à être payez le soient

soient enfin, & que l'affaire soit à present établie sur un fondement sûr.

J'ai reçu la votre de le 11. du Courant avec la declaration destinée pour l'Electeur de Mayence; mais je n'ay pas encore eu occasion d'en informer sa Majesté, & de recevoir ses ordres sur ce sujet ni savoir sa resolution. A l'égard du projet sur l'affaire de Surinam, le Roi vous en enverra un de notre façon plus étendu, & qui ne differera pas beaucoup de celui des Etats; seulement il sera plus clair & par consequent moins sujet aux interpretations. J'espere vous l'envoyer par le premier Courier, afin qu'on ne puisse nous accuser d'aucun delai.

Nous avons fort peu de nouvelles ici. Le Parlement fait diligence pour expedier toutes les affaires avant Paques. Il se plaide un grand Procés dans la Chambre des Seigneurs; c'est ce qui sert à present d'entretien à bien des gens. Voici ce que c'est, Milord Roos ayant été separé d'avec sa femme par un Acte du Parlement de l'année passée, & les enfans qu'il a eus d'elle ayant été déclarez batards & incapables d'heriter, il vient de presenter requête au Parlement pour qu'il lui soit permis de se remarier à une autre. Jeudi on examinera cette affaire, sur laquelle les Lords spirituels & temporels sont fort partagez.

Mylord j'ai été bien faché d'aprendre vôtre indiſpoſition je ſouhaite de tout mon cœur que vous ſoyez bientôt parfaitement gueri. Je ſuis trés-veritablement.

Mylord,

De Vôtre Excellence le tres-humble & trés-obeïſſant Serviteur.

J. TREVOR.

A Whitehall le 7. Mars 166$\frac{8}{9}$.

Lettre de Mr. le Duc d'Ormond.

MYLORD,

Croyant auſſi bien que vous que Madame vôtre femme iroit vous trouver plûtôt qu'elle n'a fait, je remettois toûjours à vous écrire juſqu'à ſon départ, parce que je ſai que lorſqu'elle arrivera, il faudra bien que vous quittiez pour quelques heures vos occupations ordinaires, & qu'ainſi vous lirez plus volontiers le peu que j'ai à vous dire.

Je n'ai pas paſſé un jour ſans me trouver au Committé qui a ſoin de vos dépêches, depuis

puis votre depart, excepté hier que je gardai ma Chambre par l'aprehenſion de la goutte plûtôt que par aucun accés que j'en aye eu; mais j'ai été inſtruit de tout ce qui s'y paſſa par Monſieur Trevor qui m'a rendu viſite. Il m'a apris le contenu de vos dernieres Lettres; & m'a dit les propoſitions déraiſonnables que font quelques uns de nos Alliez.

I'ai tout lieu d'être perſuadé que ſi vous étiez dans un poſte qui vous mit en état de m'être auſſi utile que vôtre amitié eſt ſincere, j'en reſſentirois bientôt les effets: je ſuis dans cette penſée non ſeulement par ce que j'ajoûte foi aux proteſtations que vous me faites, mais encore par ce que j'éprouve tous les jours avec combien de chaleur & d'aſſiduité Monſieur vôtre Frere prend ſoin de mes intérêts, & je puis bien vous dire qu'aprés ce que je dois à cet égard, aux continuelles bontez du Roi, ce ſera à ſes ſoins & à ſes bons avis que je ſerai redevable du bon état de mes affaires. Je croi que ma femme eſt à preſent en Irlande pour en conſulter avec lui. Je ſuis avec toute la ſincerité imaginable.

Mylord,

Vôtre trés-humble & trés-affectionné Serviteur.

ORMOND.

A Whitehall, le 17. Mai 1669.

Lettre de Mr. l'Ambassadeur Montague.

MYLORD,

J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16. de Mai. Je suis bien aise d'aprendre que cette affaire qui a si long-tems trainé sera bientôt terminée. Les Espagnols & les Suédois vous ont bien de l'obligation, car vous avez mieux fait leurs affaires qu'ils ne les auroient faites eux mêmes.

Il est arrivé ici un Exprés de Pologne qui a aporté une nouvelle qui donne bien de la joye à la Cour; c'est que l'élection du Prince de Condé est presque sûre. Si cela arrive & que ce Prince monte sur le Trône; la Suéde aura fait une bonne affaire d'entrer dans la Triple Alliance.

On dit pour certain qu'on embarque à la fin de ce mois les Troupes destinées pour le secours de Candie.

Voila tout ce que peut vous mander à présent celui qui est,

Mylord.

De Vôtre Excellence le trés-humble & trés-obeïssant Serviteur.

R. MONTAGUE.

A Paris le 24. Mai 1669.

Au

Au Connétable de Castille.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre de Vôtre Excellence du 30. du passé, & veu entre autres points, ce qu'elle m'y insinue, de ne la vouloir faire plus presser sur la spécification du tems, ni aucun autre changement dans les instrumens, puis qu'elle n'avoit pas les ordres de le faire. En reponse de quoi je dirai à V. E. que j'estime comme je dois le zele avec lequel elle a cooperé à la conclusion de la garantie, & à notre avantage; l'asseurant que je lui en demeure trés-obligé & trés-reconnoissant. Et ayant en outre consideré attentivement tout ce que V. E. m'a representé, & particulierement l'importance qu'il y avoit d'achever cette affaire, & pour manifester tant plus la respectueuse deference que j'ai à tout ce qui peut-être agréable à sa Majesté Britannique : Ie suis condescendu tant plus volontiers & promptement à la delivrance des 200000. Pattacons aux Ministres de la Couronne de Suede; en la forme que V. E. l'au-

ra appris plus à plein du Sieur Don Esteban de Gamarra. Et d'ailleurs, comme notre Resident à la Cour de Londres, Don Manuel de Fonseca, me mande par lettres du 24. & 31. de Janvier; que le Gardeseaux, Mylord Arlington, & le Secretaire Trevor, l'ont tous trois asseuré, qu'aprés d'avoir sa Majesté Britannique été informée en détail des raisons qui nous assistent; elle avoit resolu de vous ordonner de conclure le Traité, & de specifier le tems dans l'acte des assistances, comme je l'avois demandé, & qu'en cette conformité l'on vous envoyeroit les ordres: Moyennant quoi l'on ne doutoit plus à Londres de l'entiere conclusion de la Garantie. Ensuite desquelles notices, & des preuves que j'ai du desir de V. E. de voir vuider cette affaire à notre satisfaction; J'ai sujet d'esperer qu'ayant Vôtre Excellence déja reçu lesdits ordres, elle n'aura plus de peine de specifier ledit terme, auquel sa Majesté Britannique nous donnera le secours, en la même forme que les autres Potentats Confederez l'ont accordé, soit dans le même acte, ou dans un instrument à part, comme V. E. l'offre en sa lettre; & je l'en prie tres instamment de le vouloir.

loir faire, afin que nous donnions l'accompliſſement tout entier de ce traité à ſa Majeſté Britannique, & à la diſpoſition de V. A. de la main de laquelle J'attens encore cette faveur accompagnée de celle de ſes commandemens en ſon ſervice, comme étant entierement.

Monſieur,

De Vôtre Excellence trés-humble & trés-affectionné Serviteur.

CONNETABLE.

A Bruſſelles, le 6. Fevrier 1670.

Lettre du Comte de Monterey.

MONSIEUR,

Les témoignages qu'il a plûs à V. E. de me donner de la joye que lui a cauſé le choix que la Reine ma Maîtreſſe a fait de moi pour le Gouvernement de ces Provinces, ſont ſi évidens, & accompagnez d'avis ſi ſalutaires & dignes de la prudence de V. E. que je ne trouve pas de termes propres pour expliquer les ſentimens d'obligation & de gratitude

qui m'en demeurent : J'espere que cette nouvelle charge me subministrera les occasions frequentes, de lui faire voir plûtôt par les effets & mes services, que par des paroles, le desir que j'ai de cultiver non seulement la bonne correspondance & amitié avec V. E. mais aussi d'executer les bons conseils & instructions qu'elle a eu agréable de me communiquer en sa lettre du 21 de ce mois, pour tant mieux adresser en cette penible charge selon les souhaits de V. E. à quoi j'appliquerai tous mes soins & mes forces avec autant de chaleur & de passion que je suis,

Monsieur,

De Vôtre Excellence trés-humble & trés-dédié Serviteur,

J. COMTE DE MONTEREY.

Bruxelles, 27. *Juillet* 1670.

Lettre de Monsieur le Chevalier Jean Werden.

MYLORD,

J'arrivai ici il y a environ dix-huit jours, & pendant tout ce tems-là je n'ai rien appris

pris qui merite d'être mande à Vôtre Excellence. Je croi que cette grande ſterilité de nouvelles provient de l'abſence du Roi, qui eſt parti d'ici avec toute ſa Cour pour viſiter quelques endroits de ce Païs; On dit que ſa Majeſté ſera de retour de ce voyage dans quinze jours.

Entre autres choſes, j'ai rendu au Roi de Suéde une Lettre du Roi mon Maître qui lui faiſoit part de celle que ſa Majeſté reçût dernierement d'Eſpagne, dans laquelle la Reine Régente déclare qu'elle accepte pour Arbitres l'Angleterre & la Suéde, inſinuant en même tems qu'elle ſouhaiteroit bien qu'on voulût auſſi admettre la Hollande pour troiſiéme Arbitre. Sa Majeſté offre à cette Cour de réïterer de Concert avec elle les inſtances pour porter l'Eſpagne à conſentir à l'Arbitrage, conformément à ce que la France offre depuis ſi long-tems: Le Roi mon Maître, & ſa Majeſté Suédoiſe étant perſuadez que la France a déja fait toutes les démarches néceſſaires pour terminer cette affaire à l'amiable; & que du moins les Arbitres que cette Couronne a nommez ſont auſſi capables d'en venir à bout qu'aucun autre qu'on pourroit choiſir.

Vôtre Excellence me fera beaucoup de plaiſir, ſi elle veut bien prendre la peine

de m'instruire de tout ce qu'elle jugera à propos que je sache par rapport aux affaires publiques : En récompense, je vous parlerai des courses que les Tartares ont faites dans la Moscovie, & du succés qu'ils y ont eu ; je vous entretiendrai de nos glaces & de nos Sorciers de Laponie. Voilà tout ce que je puis faire à present pour Vôtre Excellence. Vous voyez bien Mylord, que le lieu où je suis me rendra un Correspondant fort inutile, j'en suis trés-fâché, car je serois bien-aise de pouvoir vous mander des nouvelles plus agréables. Je suis trés-veritablement,

Mylord,

De Vôtre Excellence, le trés-humble & trés-obéissant Serviteur,

J. WERDEN.

A Stockholm, le 17. *Sept.* 1670.

Je serois bien-aise de savoir quelle conséquence on tire de l'invasion que les François ont faite en Lorraine. On en parle diversement ici, mais il ne faut pas s'en étonner, vû l'éloignement des Lieux. Vous me feriez aussi plaisir de me dire si l'on devine le sujet de l'Ambassade de Monsieur d'Anjeau à la Cour de Suéde ; & ce que l'on en pense.

Let-

Lettre de Monsieur de Wit.

MONSIEUR,

J'ai reçû les deux lettres que Vôtre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire du 23 & 30 Sept. stile d'Angleterre, au sujet du Navire Anglois, que le Directeur qui est de la part de la Compagnie des Indes Occidentales dans l'Isle de Curaca a fait arrêter. Messieurs Boreel & de Beuningen en ont écrit en même tems à Messieurs les Etats Généraux, qui se trouvent fort disposez à ordonner sur ce sujet, tout ce que la justice pourra souffrir être fait, en la consideration du Roi de la Grande Bretagne. Mais comme Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne leur a presenté un mémoire sur la même affaire, & qu'il importe sans doute pour le bien commun que l'on termine cet incident par un concert amiable entre les intéressez ; au moins & que l'ordre & les régles de la justice ne permettent pas que l'on dispose dans une affaire sans avoir ouï celui ou ceux qui s'y croyent touchez ; Leurs Hautes Puissances ordonnent par cet ordinaire à Messieurs leurs Ministres qui sont à Londres, de tâcher de

porter

porter l'affaire à un accommodement amiable entre les Miniſtres du Roi de la Grande Bretagne, & Monſieur de Molina Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne à la Cour de ſa Majeſté. Je vous envoye, Monſieur copie du mémoire de l'Ambaſſadeur de Gamarra, afin que vous y voyez que les Eſpagnols ne demeurent pas d'accord de tout ce que les autres diſent en leur faveur ; mais cela n'empêchera pas que Meſſieurs les Etats ne faſſent en la conſideration de ſa Majeſté tout ce qui ſe pourra faire en toute l'étenduë de la juſtice, comme en mon particulier je contribuerai toûjours ce qui ſera de mon pouvoir à ſa ſatisfaction, & à ce qui pourra ſervir à maintenir la bonne intelligence entre elle & cet Etat. Pour cet effet je ſouhaiterois que de part & d'autre il n'eût point parû des libelles, des vers, des médailles, ou autres choſes ſemblables qui euſſent pû déplaire ; & particulierement que l'on ne ſongeât plus aux accidens d'une guerre dont la mémoire devroit être abolie à jamais ; & j'avouë volontiers qu'en ce païs l'on ſe donne un peu trop de licence en de certaines choſes : Quoi que pourtant aprés une recherche trés-exacte, l'on n'ait point ſçû trouver que les libelles dont on ſe plaint par de là, ayent été imprimez en cette Province. Mais vous ſavez auſſi qu'il

y a des maux épidemiques qui ſont ſans remede, & que tout ce que l'on y peut faire, c'eſt d'adoucir le mal que l'on ne peut pas entierement guerir. Vous, Monſieur, & ceux qui vous reſſemblent, vous étes au deſſus de ce que vous nommez bien, Bagatelles, & ne vous arrêtez qu'aux veritables intentions de l'Etat ; ou le Roi trouvera toûjours tout le reſpect & tous les ſentimens qu'il pourra ſouhaiter.

Au reſte, je me remets à ce que leſdits Miniſtres de l'Etat vous diront de plus ſur les matieres contenuës en vos ſuſdites lettres. Et pour ce qui eſt de moi, je tiendrai à gloire de faire connoître au Roi, qu'aprés le ſervice que je dois à ma Patrie, je m'employerai pour celui de ſa Majeſté avec tout le zele imaginable ; ſur tout, quand vous y voudrez mêler le votre ; puiſque c'eſt avec une inclination toute particuliere que je ſuis,

Monſieur,

De Vôtre Excellence le trés-humble & trés-affectionné Serviteur,

JOHAN DE WIT.

A la Haye, le 21. *Octobre* 1670.

Lettre

Lettre du Baron d'Isola.

MONSIEUR,

C'eſt avec beaucoup de joye que j'ai appris par la lettre de Votre Excellence ſon heureux retour de la Campagne à la Cour, & la parfaite ſanté dont elle jouït. Mais je vous confeſſe que j'aurois beaucoup mieux aimé les apprendre par ſa propre bouche que par ſes lettres : Son abſence commence à devenir ennuyeuſe, & tout le monde eſt deſconcerté beaucoup de bonnes choſes qui ſe pourroient faire pour le bien public.

La promptitude que le Parlement d'Angleterre a temoigné pour donner des Aſſiſtances conſiderables à ſa Majeſté Britannique, eſt une marque de ſon zele & de ſa prudence, & fait aſſés connoître qu'il connoit ſes veritables intérêts, & qu'il apprehende, comme il doit, les progrez & les preparatifs des Puiſſances voiſines. Je ne doute pas que ſa Majeſté ne correſponde à leurs bons deſirs, par de fortes & vigoureuſes reſolutions, telles que le tems preſent

&

& ſes propres interêts requerent. La France continue toûjours à publier que l'Angleterre eſt d'accord avec elle, & que tous ces préparatifs ce font en ſa faveur. Elle publie tout cela en même tems qu'elle tâche de vous perſuader que l'Empereur n'a point des bonnes intentions; & qu'elle eſt en des êtroites liaiſons avec lui. Mais comme ſon jeu eſt de regner en diviſant, le nôtre doit être auſſi de nous ſoutenir en nous uniſſant. Je croi les intentions de vôtre Cour fort ſinceres, & je vous puis aſſurer que les nôtres le ſont auſſi. Il ne reſte qu'à nous bien entendre, & à mepriſer de part & d'autres toutes les ſuggeſtions de ceux qui ne peuvent trouver leur compte que dans nôtre déſunion. Je vous aſſeure en verité que vôtre trop long ſejour au lieu où vous êtes, eſt fort nuiſible aux affaires publiques, & au ſervice particulier de vôtre Roi. Je n'oſe pas vous écrire tous les mauvais effets que cela cauſe, & aprés tout, les François en uſent trés mal envers vôtre Cour, de publier comme ils font trés effrontément qu'ils ſont en ſecrete intelligence avec elle, puiſque cela eſt évidement faux; & quand il ſeroit veritablement, ce ne ſeroit pas agir fidellement de la divulgner: mais ils en uſent avec les Princes comme ils font avec les femmes, de qui ils publient les faveurs re-

çeûës & non receuës. Je vous avouë que toute sorte de commerce avec eux est dangereux.

Croyez je vous prie que je suis plus que personne du monde,

Monsieur,

De vôtre Excellence très-humble & très-obeïssant serviteur,

F. D'ISOLA.

A la Haye le 14. *Novemb.* 1670.

Lettre de Monsieur Blaithwait.

MILORD,

Je reçûs hier au matin la Lettre de vôtre Excellence du 19. Fevrier, & dans le même moment je fus chez Monsieur de Wit à qui je dis ce que vous me donniez ordre de lui faire savoir. Il me répondit qu'il n'avoit point entendu dire que Mr. de Beuningen eut aporté d'autres Memoires avec lui, sinon une seule feuille, où la question étoit établie en latin par les Personnes interessées. Deplus, qu'il avoit esperé qu'on auroit fait quelque accord avec les Ministres d'Espa-

gne;

gne : mais que puisque cela n'étoit pas, il promettoit, d'y tenir la main aussi-tôt que Monsieur de Beuningen seroit de retour d'Amsterdam. Après cela il me demanda, quand nous attendions vôtre Excellence ? je lui répondis que je ne pouvois pas lui dire le tems positivement, mais que je croyois que vous reviendriez bien-tôt. Il me repliqua, *qu'on en doutoit bien ici : qu'il savoit que le Parlement étoit fort zelé pour les interêts communs, mais que la Cour n'y étoit pas trop disposée : que neantmoins ils avoient fait un dernier effort par une Lettre à Sa Majesté où ils offroient de faire une Alliance aussi étroite qu'on voudroit : que pour l'absence ou venuë de vôtre Excellence il les prendroit pour une preuve infaillible de la bonne ou mauvaise volonté de l'Angleterre.* Et lorsque je pris congé de ce Ministre il me repeta ces derniers mots ; & ajoûta, *faites lui mes baisemains & dites lui cela de ma part* ; Je lui promis de m'acquiter de ce qu'il m'ordonnoit.

La verité est, Milord, que tous les Hollandois en général ont conçû une si mauvaise opinion des intentions & des desseins de l'Angleterre, qu'ils commencent à desesperer tout à fait d'en obtenir aucun secours ; c'est pour cela qu'ils tâchent de se mettre en état de s'en passer, & qu'ils font leurs preparatifs de bonne heure ; de sorte que si-tôt

qu'ils auront reçû le consentement de la Zelande, les Commissaires du Conseil de Hollande feront prêter serment aux Officiers & donneront les commissions; étant dans le dessein de donner l'Argent pour les lévées sur la fin de cette Semaine.

On attend ici aujourd'hui les Etats de Hollande, & ils seront tous arrivez cette Semaine, nonobstant un jeune Général accompagné d'Actions de graces qu'on celebrera demain dans toutes les sept Provinces; ce qui se pratique tous les ans.

Je ne doute pas que vôtre Excellence ne sache que le Capitaine O-Bryant & Mr. le Chevalier Thomas Sands sont ici; & que Milord Ossory a dessein de passer dans peu de jours par la Flandre pour se rendre à Neuport ou à Dunquerque où les Jachts l'attendent. Je suis,

Milord,

De vôtre Excellence le tres-humble & tres-obéïssant serviteur,

G. BLAITHWAIT.

à la Haye le 10. *de Mars* 1671.

Lettre de Monsieur Blaithwait.

MILORD,

Aussi-tôt que j'eûs reçû la Lettre de vôtre Excellence du 14. d'Avril, j'allay chez Monsieur de Wit pour soliciter l'expedition de l'affaire du vaisseau Anglois. Il me promit *d'y tenir la main*, & de nous y servir de tout son pouvoir. Il me dit aussi qu'il étoit vrai, *que nous avions raison au fond, mais que nous prenions l'affaire sur un mauvais pié.* Que nous n'avions aucune raison de rejetter la faute sur les Hollandois, & de leur demander satisfaction du dommage que les Espagnols nous ont fait. Qu'en tout ce qui s'étoit passé nous ne pouvions pas prouver que la Hollande ait contrevenu à aucun des Articles de nos Traitez. Que quand même, pour me servir de l'exemple qu'il aporta, un homme m'emprunteroit mon épée, & qu'il s'en serviroit pour voler ou pour tuer, je ne serois en aucune façon responsable de ses crimes; non plus que les Hollandois pour ce que les Espagnols nous ont fait. Si cela est vrai, nous n'avons encore aporté aucune raison valable. Mais Mr. de Wit dit que celle sur quoi nous

devons insister, c'est que Feroni en loüant son vaisseau fit un Contract avec les Genois, que j'ai envoyé il y a long-tems à vôtre Grandeur, où il est stipulé positivement qu'ils ne s'en serviront point pour offencer ou molester la Nation Angloise. Qu'ainsi les Genois ayant si visiblement enfraint les clauses du Contract, & ayant amené leur prise dans les Terres des Etats; lesdits Etats peuvent avec justice les obliger à s'en tenir aux clauses de l'accord qu'ils ont fait avec un de leurs sujets; tout de même que je serois obligé en justice de rendre tout ce qu'un voleur qui se seroit servi de mon épée pour voler, m'auroit mis entre les mains, aussitôt que celui qui auroit été volé me le redemanderoit. Par la même raison les Etats sont obligez de restituer ce vaisseau aux proprietaires, comme pris contre la promesse & l'accord qu'on avoit fait avec un de leurs Sujets à qui apartient le Vaisseau dont on s'est servi pour commettre cette Piraterie. A l'égard de l'état des affaires dont vôtre Excellence me parloit, je n'eus pas de peine à découvrir que Mr. de Wit en étoit instruit; & ayant été chez Mr. Schimmelpenning, qui est le premier Commissaire, suivant le conseil de Mr. de Wit, pour la lui recommander, & pour lui insinuer cet Argument, je trouvai qu'il avoit le même écrit en Latin.

Pour

Pour ce qui eſt de l'autre point, ſçavoir ſi Mr. Beverning a offert de faire une Ligue offenſive ou defenſive avec l'Eſpagne; vôtre Excellence voudra bien prendre la peine de ſe reſſouvenir qu'il eſt dit dans les nouvelles du 2. d'Avril, *Que cet Etat avoit toujours rejetté une Alliance defenſive que l'Eſpagne avoit offerte, & qu'on avoit opiné qu'il la falloit encore rejetter.* Mais les mêmes nouvelles portent que dans le même tems on avoit reſolu d'ordonner à Mr. Beverning de propoſer un Traité pour un an ſeulement. Les Etats n'ont pas encore pû avoir réponce pour ſavoir ſi ce Traité a été accepté ou non. Quoi qu'il en ſoit, auſſitôt que j'en aprendrai quelque choſe, je ne manquerai pas de vous en informer.

Mr. de Pompone partit Samedi dernier pour ſe rendre à Dunquerque, où le Roi de France eſt à preſent arrivé. Je ſuis,

Milord,

De vôtre Excellence le trés-humble & trés-obéiſſant ſerviteur

G. BLAITHWAIT.

A la Haye le 5. Mai 1671.

Lettre de Milord Arlington.

MONSIEUR,

Je vous remercie très-humblement des Ceriſes que vous avez eu la bonté de m'envoyer; elles étoient ſi bonnes que je ſuis fort faché de n'avoir pas été à Windſor pour y recevoir celles qui y ſont arrivées en mon abſence.

Puiſque ſa Majeſté vous a permis d'écrire aux Etats pour prendre congé d'eux; & que le Roi a refuſé de voir vôtre Lettre, il n'étoit pas neceſſaire que vous me l'envoyaſſiez; cependant pour vous complaire je l'ai luë, & l'aprouve entierement. Ayant demeuré ſi long-tems dans ce païs-là, il n'y a perſonne qui ſoit mieux capable de juger ſi elle eſt dans la forme qu'elle doit être; à l'égard de la ſubſtance, je ſuis bien ſûr qu'on n'y peut rien trouver à redire. Je ſuis & ſerai toûjours,

Monſieur,

Vôtre très-humble & très-affectionné ſerviteur

ARLINGTON.

à Goring, le 28. de Juin 1671.

FIN.